SUPPLEMENT

LE SOLEIL

Automobile---
Radio--- Théâtre---
Page féminine---
L'agriculture---

40e ANNEE—No 58 QUEBEC, SAMEDI 7 MARS 1931 EDITION QUOTIDIENNE—PRIX: DEUX CENTINS

Jos. Desjardins
Bibliothécaire

Les trésors de L'ÉGLISE DE L'ANGE GARDIEN

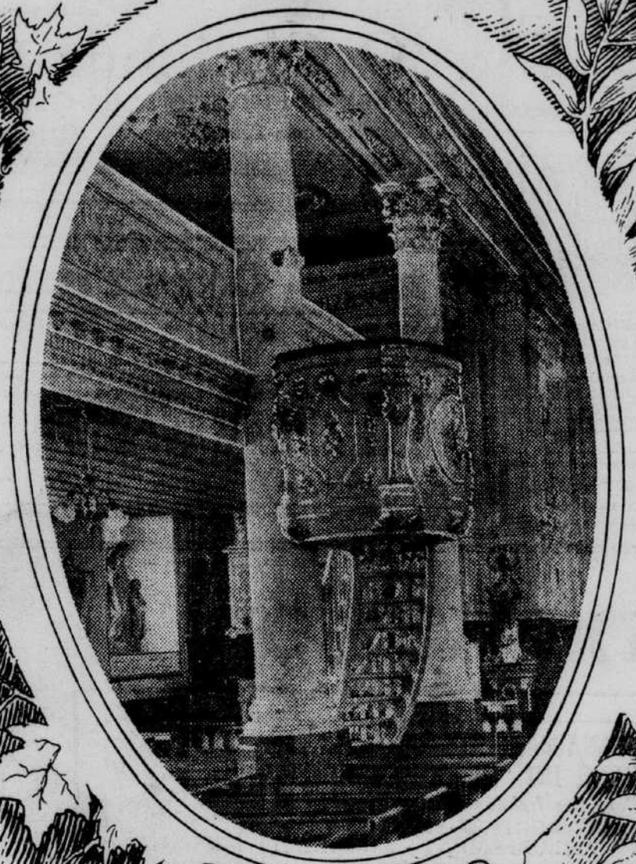

LA CHAIRE

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

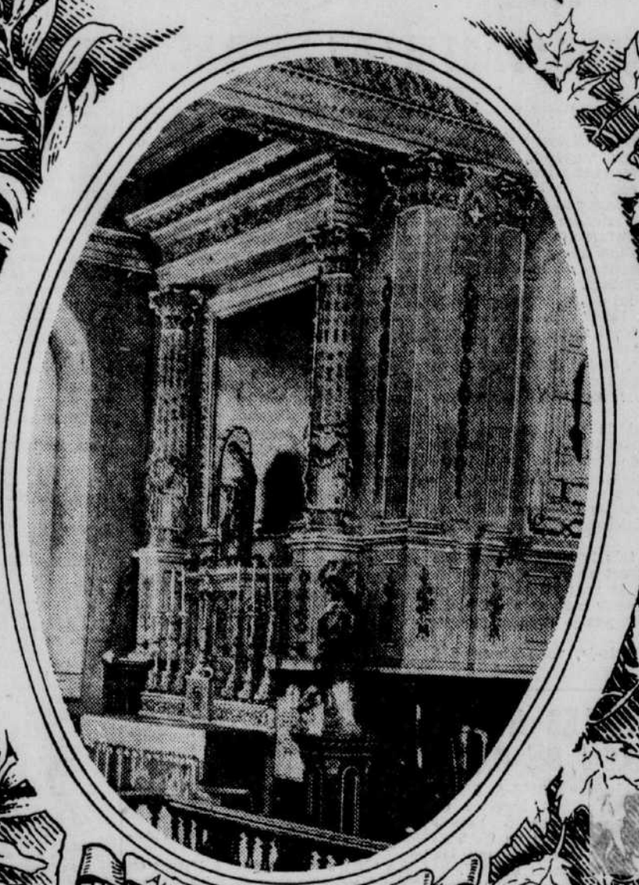

AUTEL LATÉRAL DE GAUCHE

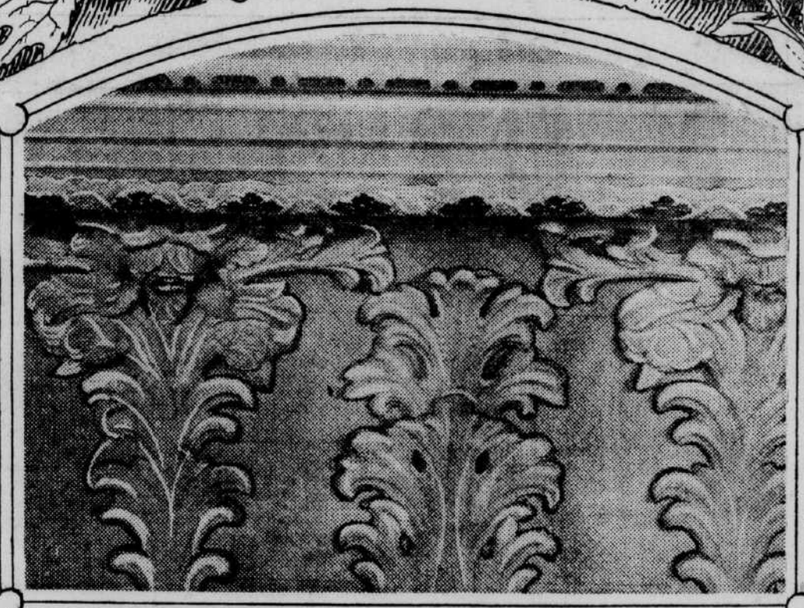

FRISE SCULPTÉE DANS LA GALERIE DES JUBÉS LATÉRAUX

FONTS BAPTISMAUX

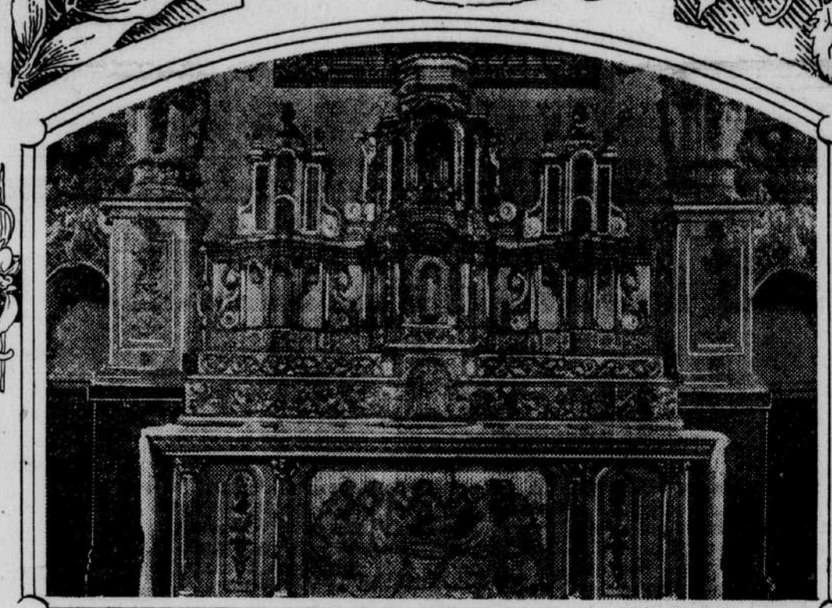

MAITRE AUTEL

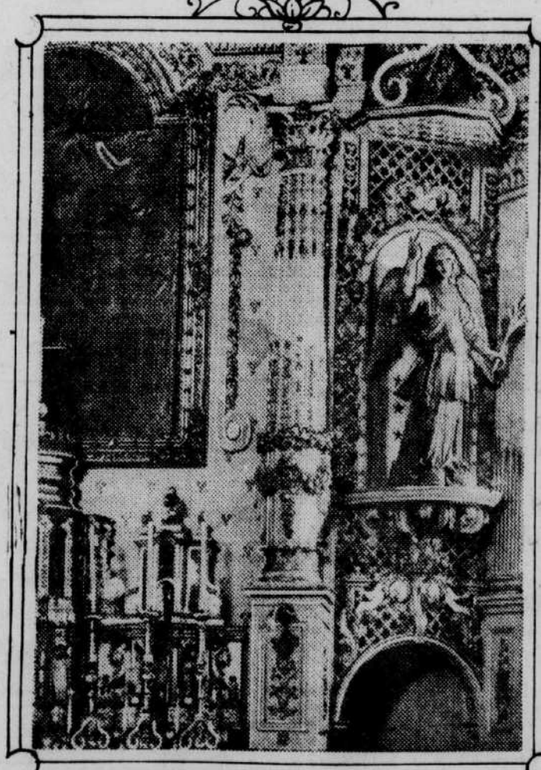

DÉTAILS

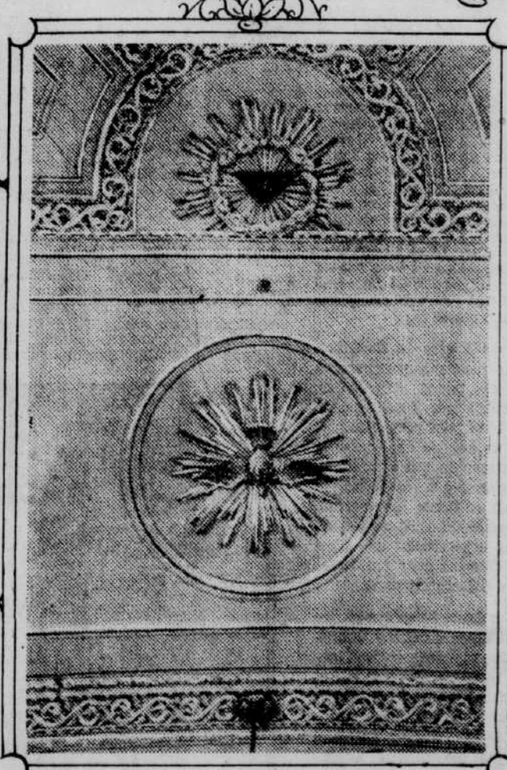

VOÛTE AU-DESSUS DU SANCTUAIRE

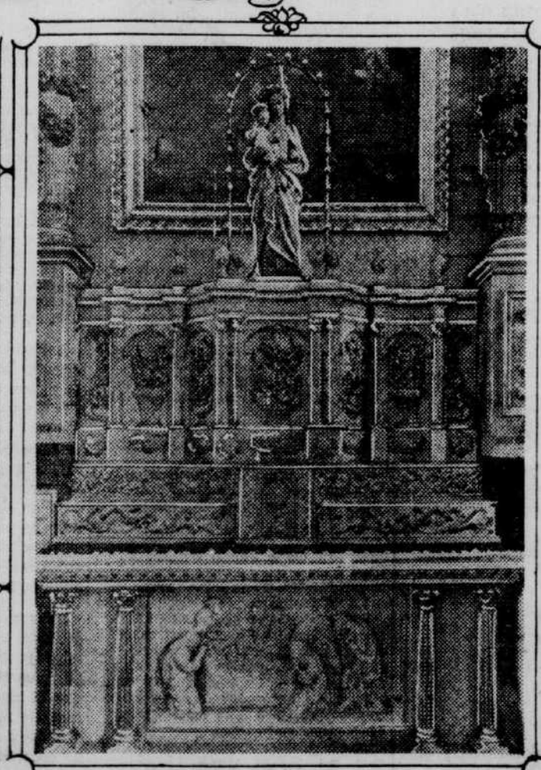

AUTEL DE LA SAINTE VIERGE

UN récent incendie a détruit complètement un des temples les plus anciens et les plus riches en oeuvres d'art de notre pays, l'église de l'Ange-Gardien

Fort heureusement, on a pu préserver des flammes presque tous les trésors dont nous donnons, en cette page, les photographies. La chaire, une oeuvre d'art, fut malheureusement la proie de l'élément destructeur.

Mais l'église de l'Ange-Gardien renaîtra et, dans le nouveau temple, on replacera les trésors sauvés de l'ancien.

Nous avons cru intéresser nos lecteurs en leur donnant, outre les photographies ici groupées, quelques notes sur ces trésors historiques.

Nous puisons les notes dans le rapport de M. le Commandeur Pierre-Georges Roy, archiviste de la Province.

Au cours d'une visite faite à l'Ange-Gardien en mai 1671, Mgr de Laval avait autorisé les paroissiens à construire une nouvelle église. Malheureusement, les archives de cette paroisse ne contiennent absolument aucun renseignement sur la construction de cette église. C'est dans les archives de l'archevêché de Québec que M. René-E. Casgrain a trouvé la date de construction de l'église actuelle de l'Ange-Gardien, qui est une des plus vieilles du pays.

M. l'abbé Casgrain écrit dans son *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien :*

"Quand à la date de l'érection de l'église actuelle de l'Ange-Gardien, nous l'avons trouvée dans les archives de l'archevêché de Québec, sur une feuille jaunie, à moitié déchirée, laquelle, au premier coup d'oeil, semble avoir été inutilement conservée. Elle contient en peu de mots toute l'histoire de la construction de l'église et prouve qu'elle est un des plus anciens monuments religieux du pays.

(Suite à la page 16, 4e col.)

AUTOMOBILES

La femme et l'Auto

COMMENT "PARTIR" UN AUTO NEUF

(Droits réservés)

Vous pouvez facilement vous imaginer ma surprise, quand, l'autre soir, Robert arriva dans un superbe nouveau petit coupé. Je l'entendis actionner l'avertisseur et je conclus qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire. Il ne m'avait aucunement parlé de son intention d'acheter un nouvel auto, chose réellement hors de l'ordinaire chez Robert.

"Eh bien, lui dis-je, en me rendant à l'auto, où l'avez-vous acheté ?"

"J'ai considéré notre situation, me répondit Robert, nos finances tout spécialement, et j'ai conclu que nous étions capables de nous procurer ce second auto... Comment le trouvez-vous ?"

Je réalisai de suite que cet auto répondait parfaitement aux besoins quotidiens de Robert et qu'en outre il avait toutes les qualités et caractéristiques des autos de cette année, en étant un. Je dis donc à Robert mon impression et voici ce qu'il me dit :

"Je suis très heureux de voir que vous aimez cet auto que j'ai choisi. Maintenant je vous demanderais de le "partir" pour moi et si la chose ne vous plait pas je vous supplierais de la faire".

"Ainsi, repris-je, vous aimeriez à conduire un auto bien "parti" et c'est pourquoi vous n'hésiteriez pas à me confier la tâche assez délicate de "partir" ce nouvel auto qu'il m'en coûte bien des ennuis ou non... Quelles règles dois-je suivre pour bien "partir" cet auto ?"

Robert n'ayant pu me répondre, j'acceptai tout de même de lui rendre ce service, étant moins pressée que lui pendant la journée. Dès le lendemain, je me rendis à la station de service pour en causer avec le contremaitre qui m'a si grandement aidée jusqu'ici.

Quoique la marque de l'auto que j'avais à "partir" ne fût pas celle pour laquelle ma station de service se spécialisait, j'avais tellement confiance en elle que je n'hésitai pas à aller causer avec le contremaitre. Je ne fus pas déçue. J'appris même une foule de choses importantes à propos de la tâche que j'entreprenais. Ces choses pour sûr m'avait déjà été dites, mais je les avais oubliées. J'en citerai quelques-unes comme exemple.

D'abord un auto neuf que l'on est autorisé par les manufacturiers à conduire à une vitesse de 30 milles à l'heure en grande vitesse dès les premiers jours ne devra pas être conduit à plus de 15 milles, en seconde et à environ 8 milles dans les vitesses plus basses. Ce faisant le moteur se limera comme il convient et donnera, sa vie durant, un excellent service au propriétaire.

Un automobiliste doit bien se rappeler que c'est le moteur qui "se part" et non l'auto en lui-même. Par conséquent, comme il s'agit de mécanique, il faut être bien prudent pendant les premiers miles. Jusqu'à ce que l'on ait couvert une distance de 1000 milles, le moteur demande beaucoup d'attention.

La vitesse de 30 milles à l'heure en grande est supposée se faire sur un chemin planche. L'ascension d'une colline, alors même qu'elle peut s'effectuer en grande demandera plus de force au moteur et par conséquent il vaut mieux ralentir et la monter en seconde à une vitesse moindre et préparer le moteur à donner un meilleur service des années durant.

Un autre point à surveiller en "partant" un auto neuf c'est l'huile. Naturellement l'auto neuf est enclin à brûler un peu plus d'huile qu'un auto qui a déjà fait quelques centaines de milles. Le propriétaire devra donc jeter un coup d'oeil consciencieux sur l'indicateur d'huile chaque fois qu'il se servira de son nouvel auto.

L'eau du radiateur demande aussi d'être surveillée. Les pneus devront toujours être à la bonne pression et le châssis en général devra toujours être bien lubrifié.

Toutes ces remarques et d'autres du même genre qui se résument au mot "Prudence" me furent rappelées par le contremaitre de la station de service qui me promit que le nouvel auto de Robert serait bien "parti" si je suivais la ligne de conduite.

Je me retirai très satisfaite de cet entretien et je me mis à l'oeuvre, faisant chaque jour quelques petites randonnées pour arriver à voir quelques centaines de milles sur l'odomètre.

66 MILLES AVEC 1 GALLON DE GAZ?

Walter Critchlow, 5136-A Street, Wheaton, Ill., a fait breveter un Economiseur d'Essence à Vapeur Humide et Eliminateur de Carbone pour tous autos et moteurs qui bat tout ce qu'on a jamais inventé.

On rapporte que de vieux Fords ont fait jusqu'à 66 milles avec 1 gallon. Des Fords neufs 75.

D'autres marques rapporent des augmentations épatantes de 1-4 à 1-2 de plus.

M. Critchlow offre d'en envoyer 1 pour l'introduire. Evrivez-lui aujourd'hui.

Il a aussi besoin d'agences de comtés et de provinces partout pour faire de $250 à $1,000 par mois.

REMEDE AU MOTEUR QUI "POMPE L'HUILE"

Les garagistes ont souvent à se poser le problème suivant : Comment faire fonctionner, d'une façon satisfaisante, un moteur qui a une tendance à "pomper l'huile" ?

Dans la plupart des cas, les bougies neuves se trouvent faussées peu après leur installation et il en résulte les inconvénients habituels.

La AC Spark Plug Company, de Flint, Michigan, une subsidiaire de General Motors Corporation, offre une solution. Il s'agit d'une bougie à l'épreuve du carbone qui peut être employée dans les moteurs qui ont une propension à pomper l'huile.

Ces bougies ont un isolateur à l'épreuve du carbone, avec une série d'ailerons à haute température encerclant la pointe. Ces allerons atteignent une température suffisante pour brûler et annihiler tout dépôt de suie ou d'huile, combattant ainsi d'une façon effective les troubles causés par le carbone. Ces bougies facilitent le démarrage et résistent à la fumée graisseuse qui se dépose sur la porcelaine lorsque le mélange explosif est trop riche ou qu'il y a abus de l'étouffeur.

BIBLIOGRAPHIE

HENRI DE KERILLE. — **DU UACIFIQUE A LA MER MORTE.** — Un volume in-8o couronne, 12 frs; franco, 13 frs 20. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris Ve).

Henri de Kerillis n'est pas seulement un journaliste politique. Il est un journaliste voyageur. Quelle est la partie du monde qu'il n'a pas visitée, et qui n'a pas entendu parler, par exemple, de sa grande exploration en Afrique (Mission Gradis), si agréablement racontée dans son premier livre de voyage: **"De l'Algérie au Dahomey en automobile"**.

Son nouveau livre, **Du Pacifique à la Mer Morte,** nous fait pénétrer dans des régions moins sauvages, et nous fait passer du récit d'aventures aux études approfondies sur les problèmes oolitiques, économiques, sociaux. Henri de Kerillis nous parle des Etats-Unis d'Amérique, parcourus en tous sens, de l'Atlantique au Pacifique et de la frontière canadienne à la frontière mexicaine, où il a eu la curieuse idée d'aller suivre une grande campagne électorale. Il nous conduit ensuite en Palestine et aborde la question qui passionne non seulement le judasisme moderne, mais se monde musulman et aussi le monde chrétien: le sionisme. Enfin, revenant à la vieille Europe bouleversée, il nous conte l'histoire presque inconnus en France de ces pays Baltes — Finlande, Esthonie, Lettonie, Lithuanie, — sortis des convulsions de la grande guerre.

Henri de Kérillis nous révèle un écrivain très différent du polémiste ardent que nous connaissons. Mais ses études sérieuses, approfondies, n'est sont pas moins présentées dans une forme alerte, vivante et jeune qui éduit. Son livre — recueil des notes d'un journaliste, — agréable et facile à lire, rempli d'anecdotes amusantes, est en même temps plein d'intérêt, remarquablement instructif.

Bibliothèque Catholique Illustrée—**"LA SAINTETE PIE XI"**, par Mgr R. FONTENELLE. Nouvelle édition. Paris, Bloud et Gay.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une réédition du Pie XI de Mgr Fontenelle, qui fut l'un des plus étonnant succès de la Bibliothèque Catholique Illustrée. Cette plaquette, épuisée en France, fait d'ailleurs son tour du monde, traduite en italien, en anglais, en espagnol. Mais le pontificat de Pie XI a marché, depis deux ans, **sicut gigas ad currendam viam** Coup sur coup, des événements se sont précipités — comme les Accords du Latran, le Jubilé Pontifical et toutes les manifestations de l'activité du Saint-Siège à sa plus haute puissance — qui prennent place d'ns l'histoire au point de faire du XXe siècle "le siècle de Pie XI".

Tout en conservant les premiers chapitres de son livre, où d'ailleurs de nouveaux documents et de nouvelles illustrations (sur Achille Ratti, alpiniste, en particulier), apportent une contribution inédite à la vie de S. S. Pie XI, Mgr Fontenelle se devait d'enregistrer, dans des pages personnellement vécues, où il a mis tout son talent d'observateur et tout son coeur de prêtre attaché à la famille pontificale, les fastes d'un règne incomparable.

Tout un nouveau chapitre, qui fait monter cette plaquette de 45 à 64 pages, expos, en une synthèse saisissante et complète, les termes de la Question Romaine, le règlement politique et concordataire, la procession eucharistique du 25 juillet, la visite du roi d'Italie au Vartican, la première sortie du Pape à Saint-Jean-de-Latran. Il n'est pas jusqu'au fameux pèlerinage des 6,000 jeunes Français à Rome, qui ne soit mis justement en valeur, comme une des plus belles manifestations franco-romaines. Tout cela agrémenté de nombreux clichés, qui sont d'irrésistibles "pièces à conviction".

Les Editions Rieder, 7, Place Saint-Sulpice, 7, Paris-VIe. Maurice CONSTANTIN-WEYER. (Prix Goncourt 1928)—**NAPOLEON.** Un volume in-16 broché de 220 pages. 12 fr. de la collection Prosateurs Français Contemporains.

Voici deux histoires vraies. Les noms, les lieux seuls sont changés. Elles servent naturellement de support à la monographie du co-boy métis et aux réactions de l'Indien devant la nature, deux études indispensables à cet ambitieux projet de peindre le plus grand nombre possible de fragments d'une vaste fresque canadienne.

L'auteur est bien obligé de se défendre contre le dessein de faire de l'"Aventure". Dans la vie de l'Indien et dans celle du Métis, l'Aventure est aussi naturelle que l'est, dans la vie des civilisés, l'habitude de s'asseoir à un bureau. On se rend peu compte des dimensions du Canada. Entre Péribonka, où se situe l'action de Maria Chapdelaine, et Winnipeg, marche orientale de la Prairie canadienne, la distance est sensiblement la même que celle qui sépare Paris de Moscou. Que de mœurs, d'habitudes différentes imposées par le climat. Le Manitoba, dont la superficie est de plus de deux fois et demie celle de la France, n'a pa un million d'habitants. Et c'est la plus petite et la plus peuplée des provinces de la Prairie. La distance de quatre-vingts kilomètres entre deux "ranches" était, naguère, très normale. En 1914, quand ides importuns vinrent s'installer à une quinzaine de kilomètres de chez moi, j'eus la sensation désagréable d'être coudoyé. Sans la guerre, je filais, encore une fois, à la recherche de l'intimité. Voilà qui explique bien des choses choquantes, à première vue, pour qui prend la vie française comme mesure étalon.

Encore un mot. Pourquoi ce nom de Napoléon? Tout simplement parce que les métis l'affectionnent. Ne cherchez pas d'autre explication.

Editions de la Vraie France, Dunod, 92, rue Bonaparte, 92, Paris-VIe. Bibliographie, **LES VALENTIN** par P. HENRI-SIMON.

Ce livre fait penser: il ne raconte pas seulement une histoire émouvante dans sa simple vérité, il exprime l'inquiétude que ressent tout esprit sérieux à voir s'élargir, dans les classes moyennes, le divorce de la culture et de l'argent. Au reste ce n'est pas le rôle du romancier de décider, en présente d'une certaine transformation morale et sociale, s'il y a gain ou perte, bien oumal: ce rôles est plus précisément de situer les personnages dans un milieu et dans un moment donnés. C'est ce qu'a fait M. Henri-Simon avec une netteté de dessin, une vigueur de traits, une franchise d'expression qui rattachent ce roman à l'authentique lignée des fortes et claires œuvres françaises.

Le roman des grandes existences. No 35—MARIE CZAPSKA—**LA VIE DE MICKIEWICZ.** Avec une préface par Pierre Drieu la Rochelle.

C'est une vie pathétique qu'on pourra trouver dans cette biographie simple et vraie; vie ardente aussi et toute idéaliste, où les misères et les injustices des hommes n'arrivèrent pas à abattre l'enthousiasme du poète inspiré. Sans cacher ses faiblesses et ses égarements, Mlle Czapska n'a pas eu de peine à rendre son héros singulièrement attachant. Arrêté par les policiers russes alors qu'il commençait à peine en Pologne sa carrière littéraire, il ne réussit qu'à grand'peine à s'échapper de l'intérieur de la Russie, où il avait été déporté et ce fut alors le commencement d'un long exil qui le fit errer dans les grandes villes d'Europe jusqu'à ce qu'il se fixât à Paris où il tint une place éminente dans les milieux littéraires et religieux. Inlassable jusque dans la mort, il s'en va la chercher en Orient où il espérait trouver une guerre libératrice.

Un volume in-16 sur alfa. Prix: 16 fr. En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6e et dans toutes les bonnes librairies.

(L. P. 1930, 40417 N. 2).

PAUL TIRARD—**LA FRANCE SUR LE RHIN** — Douze années d'occupation rhénane.

M. Paul Tirard, qui a été pendant douze ans président de la Haute-Commission des territoires rhénans, a écrit dans ce livre une histoire complète de cette époque si grave, parfois dramatique, de l'après-guerre à un moment où l'évacuation récente vient de permettre de dresser le bilan et de juger la valeur de l'entreprise. OEuvre d'un homme qui a été non seulement le témoin oculaire, mais encore qui a tenu un rôle éminent dans cette page de notre histoire, cette étude pleine de dignité et de hauteur de vues donne de l'œuvre accomplie une impression très juste et très édifiante.

Un volume in-8o carré. Prix: 36 fr. En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6e, et dans toutes les bonnes librairies.

Saint-Charles

Va-et-vient

M. Albert Langlais, de Indian Orchard, Mass., est en visite chez son oncle et sa tante, M. et Mme Joseph Lacroix.

—M. Maurice Lacroix et sa sœur Mlle Simone Lacroix, sont allés à Lévis rendre visite à leur frère M. Joseph Lacroix.

—Mme Vve Joseph Fradet qui demeure maintenant à Québec, est venue passer quelques jours chez sa fille Mme Napoléon Girard.

—M. Charles Asselin, de St-Vallier, est en promenade chez M. et Mme Joseph Lacroix.

—M. Philippe Aubé est parti pour Québec où il doit passer quelques jours chez des parents.

—Mme Vve Bossé, de Québec, est en visite chez son père M. Emile Dupuis.

—M. le notaire P.-G. Ruel, doit s'est absenté mercredi le vingt-cinq février pour assister à la prise d'habit de sa petite fille Mlle Marguerite Ruel dans la communauté des Sœurs de Jésus-Marie, à Sillery.

—Samedi le 21 février M. le chanoine Rochette, de Québec, était en visite chez M. le curé.

—M. et Mme Johnny Boulanger, de LaDurantaye, étaient ici dimanche dernier pour des affaires.

—M. Edmond Ruel, de St-Vallier, était de passage dernièrement chez son oncle M. le notaire P.-G. Ruel.

Neuvaine St-François-Xavier

La neuvaine à St-François-Xavier est commencée samedi, le 21 février, pour se terminer le premier mars, à ce sujet le R. P. Louis Lavoie, jésuite est venu prêcher mardi et mercredi et les curés voisins sont venus aider notre curé pour confesser les paroissiens et faire faire les Pâques.

La Caisse Populaire

Notre Caisse Populaire a dû fermer ses portes pendant quelques jours à la suite d'une course organisée par quelques individus de la paroisse. Sur explications données par M. le curé elle continue à rendre service et va donner satisfaction comme par le passé. M. le chanoine Rochette, inspecteur diocésain des Caisses, est venu faire l'audition des comptes et a trouvé les livres très bien tenus. Pour quelque temps M. le curé va s'occuper de la Caisse, vu que l'ancien gérant a donné sa démission.

Assurance de paroisse

La Compagnie d'Assurance contre le feu de la paroisse a fait de très bonnes affaires en 1930, elle a fait l'élection de ses directeurs, qui sont: MM. Wilfrid Roy, président, Thomas Gobeil, Joseph Leclerc, Désiré Côté, Alfred Prévost, Rosario Girard, de St-Gervais et Joseph Côté, de Beaumont. Le secrétaire est M. J.-A. Nadeau, le maire de la paroisse et en même temps le gérant de la Compagnie.

Le nouveau coupé Victoria Willys Six que l'on peut voir maintenant chez les dépositaires.

GRATIS

Actuellement chaque paquet d'une livre de

THE ou CAFE MIKADO

contient une assiette à soupe, semi-porcelaine, (9 pouces) d'une valeur de 30c. Meilleur que tout autre Thé et Café du même prix.

GLOBE TEA Co. MONTREAL

En vente partout à 60c la livre Noir Japon et Café

E.-A. ROUSSEAU

Tourneur, Découpeur, Modeleur
158 du Roi-Tél. : 2-6385w
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meuble fait sur ordre. Modèle pour machineries

Scies Réparées

SCIES SIMONDS

Nous réparons et affilons les scies usagées leur assurant un rendement satisfaisant. Scies nouvelles circulaires et à ruban toujours en stock.

Consultez nous sur vos scies

SIMONDS CANADA SAW CO. LTEE.
MONTREAL - TORONTO
VANCOUVER - ST-JEAN, N.B.

7-29

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES
Assortiment considérable
Qualité garantie Prix avantageux
O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
126 rue Prince-Edouard Québec

Bois de Construction

NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET d'épinette, Pin blanc, "B. C. Fir" brut et préparé ainsi que Merisier à plancher aux plus bas prix du marché.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE MOULURES
Nous prenons un soin tout particulier pour les ordres de la campagne

AUGER & AUGER
BOIS DE TOUTES SORTES AU GROS ET DETAIL
Coin des rues
PRINCE-EDOUARD ET DAULAC, QUEBEC, TEL.: 8687

Les Meilleures Valeurs en 24 ans

Les nouveaux autos Willys sont les meilleures valeurs qui aient été offertes durant les 24 années qui se sont écoulées depuis la fondation de Willys-Overland. Cette année, vous pouvez économiser des sommes de $170 à $800 sur lés modèles semblables de l'an dernier.

Vous obtenez cependant à ces bas prix toutes sortes d'améliorations nouvelles. Le nouvel écartement de 58¼ pouces est le plus large parmi toutes les voitures à bas prix ; il permet un siège arrière plus spacieux et confortable. Le siège avant s'incline à l'angle qui vous convient.

Au nombre des autres caractéristiques, mentionnons la carrosserie supérieure, le contrôle à portée des doigts, les freins à contrôle duo-servo, les quatre amortisseurs hydrauliques, etc. Des moteurs à haute compression développent des vitesses variant de 70 à 80 milles à l'heure.

Ne manquez pas de voir ces voitures remarquables — un gros Six offert au prix d'un Quatre — un puissant Huit — et un superbe Willys-Knight. Demandez une démonstration.

Nouveaux bas prix

$650

et plus

Willys Six $650 *à* $1,070. *Willys Huit* $1,170 *à* $1,520. *Willys C.* 113 — *(châssis de ½ tonne)* $600. *Willys C.* 131 — *(châssis de 1½ tonne), roues simples* $830. *Roues doubles* $870. *Willys-Knight* $1,625. *(Tous les prix livrés à l'usine, Toronto, Ont. Taxes en plus.)*

VERRE "SECURITE"
disponible pour pare-brise et toutes fenêtres de tous types de carrosseries

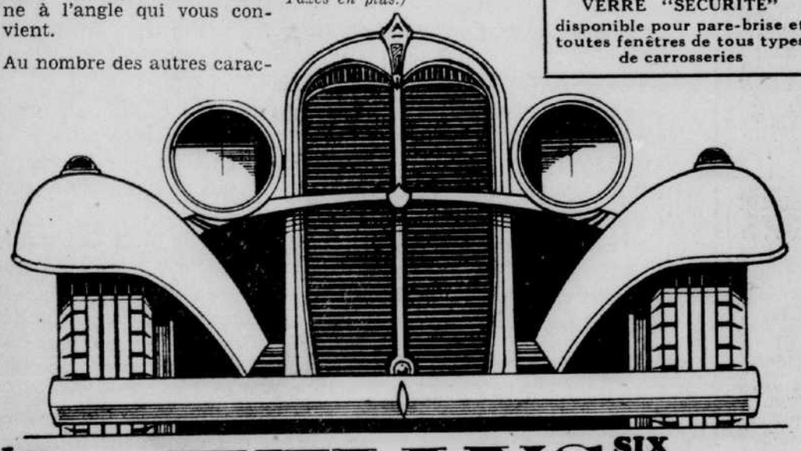

Les Nouveaux WILLYS SIX HUIT KNIGHT

GARAGE UNIVERSEL LTEE
163 RUE ST-VALLIER, QUEBEC

Garage Bruno Quessy, Trois-Rivières; Gonzague Morais, Rivière-du-Loup; Jos. Otis, Matane; T.-A. Lalonde, Amos; L.-P. Laberge, La Malbaie; Théophile Fortin, St-Pacôme; Léopold Bilodeau, Ste-Marie de Beauce; Georges-P. Marcotte, Roberval; Joseph Gauthier, St-Jérôme; J.-A. Hamel, Pont-Rouge; Gér. J.-H. Laplante, St-Jérôme.

- Construction -

"THE CANADIAN HOMEMAKER" ou "CREATEUR DU "HOME" CANADIEN"
Série d'articles hebdomadaires traitant de
PLAN - CONSTRUCTION - FINANCE - DECORATION - AMEUBLEMENT - JARDINAGE
Droits d'auteur 1930

UNE CONSTRUCTION SOLIDE EST ESSENTIELLE DANS LES MAISONS AUX MURS DE BOIS

La condition de la surface dépend de la base

LA surface du mur est très importante. Elle offre une note caractéristique de personnalité à la maison. Mais ce qui repose endessous est encore de plus grande importance puisque c'est de là que dépend l'apparence future du mur et la condition sur laquelle repose son aptitude à se "maintenir debout".

Aujourd'hui un 2 x 4 ou un 2 x 12 remplace les anciennes poutres pesantes que les vieux constructeurs utilisaient. Mais même si nos pièces de charpente sont plus légères, nos murs de bois peuvent être faits aussi forts que les anciennes constructions plus lourdes. Ceci est rendu possible par l'utilisation d'un simple procédé de génie.

Donnons-lui le nom de planche essentielle. C'est exactement ce qu'elle est. Si vous regardez un charpentier ériger une nouvelle maison vous voyez qu'en faisant le cadre il prend une planche, pièce de lambris, et la cloue de façon à ce qu'elle soit en diagonale d'un coin supérieur du mur vers le coin opposé inférieur. Quand il construit son mur, s'il n'est pas réellement un expert il enlèvera cette planche. Il la pose là tout d'abord pour bien niveler et soutenir le mur. Par le même principe il devrait la laisser là. C'est donc la planche essentielle. Elle forme un pont avec le mur. Quand vous avez ces pièces diagonales vous ne pouvez déformer le mur sans le détruire entièrement. C'est pourquoi ces planches devraient rester là.

A l'extérieur il y a la doublure. Elle est formée de minces planches de moins d'un pouce d'épaisseur. Elle a un double but. Incidemment elle sert de base pour clouer le bois de finission et comme base pour le papier imperméable qui devrait la couvrir, le papier qui empêche le vent de souffler dans la maison. Dans le procédé de construction de la structure, cependant, ce n'est qu'un autre élément pour rendre les murs solides comme un pont.

Nous avons trouvé qu'après les épreuves multiples dans les laboratoires plus ces planches étaient larges plus le mur serait solide, et que si nous les posons diagonalement le mur pourra supporter plus que deux fois la charge avant qu'il ne cède, et que les solives auront cinq fois plus de résistance que dans un mur où les planches de lambris auront été posées horizontalement.—Droits d'auteur 1931. The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

QUALITE ET ECONOMIE COMBINEES

F.-F. LeMAISTRE, architecte

EN regardant la résidence que nous avons illustrée ici on ne peut s'empêcher d'imaginer une combinaison de couleurs d'une artistique harmonie. Les murs sont de stuc couleur chamois et la toiture d'ardoise multicolore aide au déploiement d'un ensemble de charme et de confort. La maison entière forme un atmosphère accueillant et plusieurs détails effectifs lui donnent une apparence distinctive.

Pour les familles qui désirent une maison de sept pièces cette résidence sera un home idéal. Contrairement à ce qu'on peut supposer, cette maison n'est pas dispendieuse en sa construction bien qu'elle soit de qualité. Les plans nous indiquent un intérieur spacieux, chaque pièce ayant été adoitement disposée. Il est généralement convenu que dans les bons plans de maison l'entrée de chacune des pièces est d'accès facile. Nous trouvons que cette résidence a été disposée de manière à communiquer d'une pièce à l'autre sans difficulté. Chacune des pièces est dans un emplacement convenable. Plusieurs fenêtres leur donnent la lumière et la ventilation. Les boiseries émaillées en blanc créent un vivant atmosphère d'aspect attrayant.

On voit un foyer à l'électricité dans la chambre à coucher du rez-de-chaussée. Cette pièce serait idéale pour un studio ou une bibliothèque si on le désirait.

Aperçu du plan

Dimensions de la maison: 29' x 31'.
Lot convenable: 50' de façade.
Murs : en stuc chamois.
Toit: ardoise multicolore.
Commodités emmurées: armoires.
Contenu cubique : 19,800 pieds cubes.
Coût approximatif : $7,000.

Les lecteurs qui désirent de plus amples renseignements concernant une maison de ce genre devraient écrire à M. F.-F. LeMaistre, 312, Immeuble Kennedy, Winnipeg, Man., et donner le numéro du dessin, No 271. Consultez un architecte dans votre voisinage si celui dont le nom est indiqué plus haut est trop éloigné. —Droits d'auteur 1931.

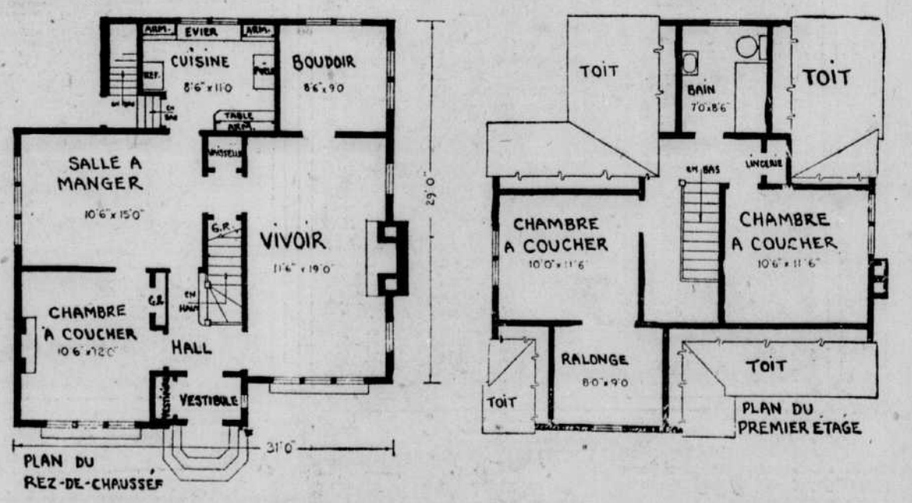

La Vie Sociale

Lady Garneau passe quelque temps à Montréal et Ottawa.

— o —

Madame A.-C. Hill, qui a passé quelque temps à Québec, chez ses parents, Sir Charles et Lady Fitzpatrick, est repartie hier pour la capitale.

L'honorable juge Ed. Fabre-Surveyer, de Montréal, est l'hôte du sénateur de et de madame Jules Tessier.

— o —

Madame Lacroix, des Trois-Pistoles, passe quelque temps à Québec, avec ses parents, l'honorable juge en chef et madame Lemieux, au Château Frontenac.

— o —

Le prochain concert du Club Musical des Dames, aura lieu mardi au Château Frontenac. Ce concert mettra en vedette les jeunes talents de quelques-uns des élèves de nos professeurs québecois.

— o —

Madame Maurice Bisaillon est à Montréal pour quelque temps chez son fils, M. Maurice Bisaillon.

— o —

Madame Walter Champion a reçu intimement à l'heure du thé, ces jours-ci, à sa résidence, avenue du Parc, en l'honneur de sa soeur, madame Angus McNeill, de Winnipeg.

— o —

Mademoiselle Marguerite Fortier est de retour de Montréal, où elle a passé quelque temps.

— o —

Mademoiselle Claire des Rivières passe quelque temps à Beauceville, chez son oncle et sa tante, monsieur et madame Philippe Angers.

— o —

Monsieur le notaire et madame J.-G. Verreault et leurs enfants, sont partis pour un séjour de quelque temps à Daytona Beach, Floride.

— o —

Madame F.-M. Gibaut a reçu à l'heure du thé, jeudi, à sa résidence, avenue Laurier.

— o —

Mademoiselle Norma Hall, d'Ottawa, est l'invitée de mademoiselle Kathleen Hall, Grande-Allée.

— o —

Monsieur Jacques Desautels passe quelques jours à Montréal.

— o —

Mademoiselle Marie Lesage, qui a passé plusieurs semaines à Montréal, est revenue en ville.

— o —

Mlle Emilie Caron, de Rimouski, est de passage pour une quinzaine de jours à Cacouna, chez sa soeur, Mme Jules Caron.

— o —

Mlle Rachel Létourneau, de Montmagny, était récemment en promenade à Lauzon, chez son père, M. P Létourneau.

— o —

Mme J.-Ernest Huard et sa fille, Mlle G. Huard, de la rue Kitchener sont de retour de Montréal.

— o —

Mlle Dorothy Cook, de Montréal, est retournée dans la Métropole, après un séjour à Québec.

— o —

A l'occasion de son anniversaire de naissance, les amies de Mlle Laurette Bouret lui avaient organisé une fête charmante, jeudi après-midi, à la résidence de ses parents, M. et Mme François Bouret, 40 rue d'Aiguillon. Etaient présentes : Mlles Lucienne Lamontagne, Yvette Trudelle, Jeannette Fournier, Madeleine Lemieux, Françoise Lemieux, Yvonne Cantin Marcelle Cantin, Françoise Bouret, Florida Bernard, Louisa Bernard Yvonne Brousseau, Yvette Bergeron Rachel Bergeron. Servaient les glaces ; Mme F. Bouret et Mlle Irène Bouret. Les organisatrices de cette gentille réunion sont : Mlles Madeleine Lemieux, Yvonne Brousseau, Florida Bernard. Mlle Laurette Bouret reçut de jols cadeaux de la part de ses amies.

NOTE PERSONNELLE

M. L. Zicat est de passage à New-York afin de se renseigner sur la coupe et les modèles les plus récents des patrons de l'"American Fashion Company". La maison Zicat invite toutes les dames à lui confier leurs manteaux pour la saison d'été et si ces manteaux ont besoin d'être transformés, la maison peut les refaire à la mode de l'hiver prochain.

MONTREAL

M. et Mme Arthur Décary s'embarqueront le 1er avril, sur le "Vulcania" pour revenir au Canada, après un séjour de quelques mois en France et en Italie.

— o —

M. et Mme Henri Geoffrion sont à New-York, pour quelques jours.

— o —

Mlle Hélène Tarte recevra à l'heure du thé, dimanche.

— o —

Mlle Mimi Beaubien et Mlle Heather MacFarlane passent la semaine à Sainte-Marguerite.

— o —

Mme Honoré Mercier recevra intimement le samedi, 14 mars, en l'honneur de Mlle Simone David, à l'occasion de son prochain mariage.

— o —

Le lieutenant-colonel Georges-P. Vanier, de Genève, est arrivé d'Europe et passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Philippe Vanier.

— o —

Mme L.-E. Beaulieu recevra en l'honneur de M. Auguste Descarries, à l'issue du concert qu'il donnera le 9 mars, au "His Majesty's".

— o —

M. et Mme John Quinian, de Westmount, sont actuellement aux Bermudes, à l'hôtel Hamilton.

— o —

Mme J.-René Piché, de Berthierville, a reçu dimanche soir, en l'honneur de Mlle Rachel Piché, de Montréal, qui est son invitée.

— o —

Mlle Gisèle Lajoie recevait à l'heure du thé mardi, en l'honneur de Mlle Jeanne Guilbault.

OTTAWA

L'honorable et Mme W.-D. Ross, de Toronto, sont attendus à Ottawa pour l'ouverture de la session.

— o —

Mme Arthur Saint-Denis passe la semaine à Montréal, l'invitée de Mme Charles Colonier.

— o —

Mlle Madeleine Sheppard est retournée à New-Haven, après un court séjour en ville.

— o —

Mme T.-A. Davies a reçu intimement à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de sa soeur, Mme J.-D. Hyndman, d'Edmonton, Alberta.

— o —

M. Pierre-F. Casgrain, M. P., et Mme Casgrain viendront en ville pour l'ouverture de la session.

Euchres & Soirées

EUCHRE

Grand euchre pour dames, au profit de la Vente de Charité du Patronage de la Côte d'Abraham, mardi le 10 mars, à 2 h. 1-2, dans le sousbassement de l'église St-Jean-Baptiste. Entrée rue d'Aiguillon.

Admission : 35 cts. Cartes en vente au No 323, rue St-Olivier et 14 Sainte-Claire. Aussi à la porte de la salle.

6, 7 9 mars

ZOUAVES

Un magnifique Euchre aura lieu lundi prochain, le 9 mars, à la Salle Berthelot, Salle des Zouaves. 150 prix seront distribués et trois râfles gratuites auront lieu; un miroir dispendieux ($20.), un $2.50 en or et un pot à tabac en fonte de l'Islet seront remis aux chanceux. Il n'y aura pas de râfle payante et par conséquent pas de retardement. Les services d'ordre, des vestiaires et de poinçonnage sont faits par les Zouaves en uniforme. Vous trouverez votre carte chez J.-L. Dussault, rue St-Jean ; chez Jos. Côté, succursale, coin Ste-Geneviève; et des Zouaves qui se feront un plaisir de vous les céder.

Réservez votre carte de suite afin d'être certain de votre admission et surtout afin d'être généreux envers un groupement qui s'efforce de bien servir sa ville, son pays et sa religion. Au radio, dimanche soir, de 7 hres à la demie, un programme sera donné par les Zouaves. Venez leur dire si vous l'avez aimé.

OBSEQUES DE Mme I.-T. VILLENEUVE

Beauport.—(D. N. C.)—Vendredi le 27 février au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis ont eu lieu en l'église de Beauport, les funérailles de dame Ludivine Ampleman, épouse de M. Isidore-T. Villeneuve, marchand.

A l'église M. l'abbé G. Darveau présida la levée du corps et le servce fut chanté par M. le chanoine J. Pelletier, assisté de MM. les abbés Paquet et Villeneuve, comme diacre et sous-diacre.

M. Xavier Vallée portait la croix. Les porteurs étaient MM. J.-A. Parent, Victor Parent, Edmond Parent, Georges Langevin.

Conduisait le deuil, son époux, M. Isidore Villeneuve, son gendre C.-A. Racine, son petit-fils, Marcel Racine, ses frères Hoseph, Wilbrod, Fortunat, Delphis et Ephraim Ampleman; son beau-frère, Ferdinand Villeneuve, de Montréal; ses neveux, Albert Hallé, Lucien Deslauriers, Antonio, Maurice, Camille, Rosaire, Joseph-Eustache et Roger Ampleman.

Dans le cortège on remarquait : MM. Henri Délâge, N. P., Omer L'Heureux, Jos. Drolet, J.-L. L'Heureux, Frs. Bédard, Alexis Leclerc, Elz. Bédard, Jos. Fortier, C.-H. Fortier, Jos. Vallée, Jules Grenier, Jos.-Ed. Grenier, Victor Parent, J.-A. Parent Ed. Giroux, Henri Bélanger, Paul Pichette, Philippe Robert, Jules Dubeau, Henri Grenier, Marcel Anctil, Xavier Vallée, Alb. Therrien, L. Verret, Alp. Chalifour, André Gendreau, Amédée Robert, L.-G. Giroux, Chs. Marcoux, Adélard Ferland, Arthur Marcoux, Louis Ferland, Hervé Grenier, Paul Parent, Théo. Parent, Cyrille Parent, R. Paquet, Gaston Paquet, J.-Art. Dion, Félix Ouellet, Pierre Robert, Eug. Fortin, Alf. Giroux, Ph. Gagnon, Frs.-A. Marcoux, Jules Galarneau, Edmond Parent, Jos. Tremblay, Geo. Langevin, Jos. Cambray, Gaudiose Cambray, Jos. Doyon, H. Thibault, L. Gamache, H. Gagnon, W. Robert, M. Gauthier, Donat Dupéré, J. Lemelin, J.-L.-A. Tanguay, Alb. Garneau, D. Mailloux, Gérard Bélanger, Lucien Ferland, P.-J. Jonce, Arthur Grenier, O. Lefebvre, James Jack, Ed. Pageau, Alb. Pageau, Art. Pageau, Léonidas Grenier, Louis Carmichael, Adélard Carmichael, Lieut. J.-G.-R. Gareau, Elz. Parent, Is. Vallée, Paul Ferland, Odina Latouche, Tancrède Racine, Josaphat Racine, Lionel Pouliot, Rép. J.-B. Renaud), J.-Eug. Boutet, P. Giroux, Philéas Langevin, Hector Pascal, Amédée Côté, Cléophas Grenier, Edmond Mercier, Edouard Mercier, (Rép-Imp. Com.), Paul-E. Parent, Jos. St-Hilaire, Philéas Grenier, sec., Charles Lemieux, Odilon Lachance, Georges E. Boutet, Gilbert Giroux, Eug. Robert, Léonidas Grenier, Georges Grenier, Lionel Grenier, Lucien Robert, J.-A. Parent (Boucher), Viateur Boutet, F.-J. Crépault, Elz. Bélanger, Jos. Sanfaçon, C. Desjardins, Jos. Grenier, (Ltée), Gustave Lortie, Léopold Boutet, Jos. Gagnon, Jules Parent, Donat Barbeau, Léonidas Lortie, Pierre Lortie, Paul Lortie, Henri Bédard, Jos. Tremblay, jr, Is. Vaillancourt, G.-E. Guillot, L.-A. Dussault, P.-A. Gilbert, Grt, Banque Canadienne Nationale, Lauréat Bédard, Jos. Parent, Emile Vallée, Is. Labrie, François Guillot, Zéphirin Daigle, I.-H. Villeneuve (Cousin), L. Gariépy H. Falardeau, R. Lemelin, Armand Robert, Marcel Bédard, Francis Bédard, Loyola Barbeau, Ph. Robert, J.-B. Bélanger, H. Parent, J.-C. Beaulieu, J.-A. Asselin, J.-P. Vézina, Gérard Binet, C.-E. Ouellet, Roland Bélanger, L.-P. Barthe, Emile Binet, Ed, Grenier, E.-M. Ménard, R. Barbeau, Jos.-O. Ferland, E. Plamondon, Gaston Laroche, François Paradis, Noel Langevin, Az. Langevin, Paul Giroux. Léopold Gironx, Victorin Giroux, Jean-A. Grenier, Lucien Marcoux, A.-D. Langlais, J.-O. Leclerc, U. Lamontagne, Henri Marcoux, Ovide Giroux, Octave Lortie, Léopold Marcoux, F. Grenier, Jos. Bédard (cousin), J.-O. Binet (rép. Plante et Binet), Ap Martineau, Art. Lamontagne, Rep. (S. Gagnon Inc), L. Gagnon, rep. (S. Gagnon Inc), J.-A. Garneau, Rép. (Brunet Cie), Alex. Papillon, rep. (Brunet Cie), Lionel Dionne, J.-A. Gagnon, G. Mailloux, J.-O. Marcoux, Alex. Hains, Lucien Hains, R. Falardeau, A. Rainville, P.-L. Langevin.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

REUNION AGRICOLE

Chicoutimi —(D.N.C.) —Dimanche, le 1er mars, les cultivateurs de l'U. C. C. de Jonquière se sont réunis sous la présidence de M. Pierre Bergeron. M. le chanoine Richard Tremblay curé de Jonquière, Mgr J.-A. Larouche, aumônier. MM. Antoine Riverin et Avila Charbonneau, agronome, assis aient à cette séance.

Les cultivateurs de l'U. C. C. de quière décidèrent à cette séance de fonder un syndicat coopératif qui servirait aux cultivateurs d'intermédiaire pour l'achat et la vente des roduits de la ferme.

L'aumônier diocésain, Mgr J.-A. Larouche parla des avantages de l'U. C. C. et démontra qu'elle procure à ses membres de nombreux bienfaits matéri ls et intellectuels.

MM. Riverin et Prince, invités à prendre la parol, s'appliquèrent surtout à démontrer les avantages des syndicats coopératifs, et rappelèrent les principes sur lesquels doit s'appuyer la vraie coopération.

M. Pierre Bergeron, président, et M. E. Brassard, tiennent pour la conse vation du Cer le Agricol pour promouvoir l'élevages et les bonnes sem nces.

M. le chanoine Richard Tremblay p it aussi la parole à l'is ue de l'assemblée. Il conseilla aux cultivateurs d'être de parfaits chrétiens, car la religion, dit-il, est à la base de toute union.

Les membres de l'U. C. C. de Jonquière signèrent leur adhésion au syndicat et se séparèrent.

AMANDES de TERRE

Etonnante fécondité— Aisées à cultiver avec la graine

L'Amande de Terre possède une saveur des PLUS EXCELLENTE, ressemblant à celle de la noix de coco. La chair est blanc-neige, couverte d'une écale ou peau couleur de brun. Elle pousse près de la surface et d'une seule noix on peut s'attendre de récolter 200 à 300 amandes. Se cultive partout sans misère et dans toute sorte de sol. Peut se planter en tout temps et au bout de huit ou dix semaines on obtient une ENORME RÉCOLTE des plus DELICIEUSES AMANDES QU'ON AIT JAMAIS GOUTEES. 1 paquet 20 sous, port payé.

OFFRE SPECIALE — 3 paquets comme ci-dessus, 2 paq. fameux Concombre Chinois Long, 2 paq. Fève Géante de Guinée, le tout pour 65c franc de port. Commandez sans retard.

DOMINION SEED HOUSE
195 Elgin Street, Georgetown, Ont.

LES PILULES SONT SOUVENT DANGEREUSES

LA PLUPART des laxatifs doivent se prendre en doses toujours croissantes Autrement, ils perdent leur vertu. L'organisme a besoin de matières grossières.

Un des moyens les plus naturels d'avoir ces substances brutes consiste à manger une délicieuse céréale : le SON PUR de Kellogg. Lisez ce que M. Albert-F. Parker (adresse sur demande) en dit :

"J'ai 52 ans et j'ai souffert de constipation des années de temps. Ai acheté toute sorte de pilules, m'en suis drogué ; me réveillant la tête grosse je ne sais plus combien de matins.

"Je n'ai pas pris une seule pilule depuis que je mange le SON PUR de Kellogg. Je me porte maintenant comme jamais je ne me suis porté depuis 20 ans."

Deux cuillerées à soupe par jour de SON PUR sont garanties procurer du soulagement. Chez votre épicier, dans la boîte couleur rouge et vert. Préparé par Kellogg à London, Ontario.

SON PUR

Kellogg's

ALL-BRAN

Loretteville

(de notre correspondant)

Avance de l'heure.

Le conseil de Loretteville, lors d'une assemblée qui a eu lieu ces jours derniers a décidé qu'à partir du 26 avril prochain, à aller jusqu'au 26 septembre, l'heure officielle dans la municipalité sera avancée d'Une heure.

Démission

Monsieur le conseiller Napoléon Verret du siège No 6, pour la municipalité de Loretteville, a donné sa démission comme tel. M. Verret allègue dans sa lettre de démission que ses occupations ne lui permettent pas de donner le temps nécessaire pour travailler à la bonne administration des affaires municipales.

Une séance spéciale du conseil aura lieu jeudi le 12 mars, pour procéder à la nomination d'un conseiller en remplacement de M. Verret.

Nouveau garage.

M. Armand Blanchet vient d'ouvrir un garage à l'ancien poste occupé par M. F.-X. Rioux, décédé il y a quelque temps.

Les élections

Les élections municipales à Loretteville auront lieu à l'avenir en mai, c'est ce qui a été décidé par le conseil de Loretteville à la dernière séance du conseil.

Bureau de Poste

Les Hurons ont maintenant leur Bureau de Poste, qui porte le nom de "Village Huron". M. Ovide Sioui est le maître de poste de ce bureau.

PRESIDENT

M. le docteur FERDINAND FORTIER, de Limoilou, élu récemment président de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou.

ADIEU AU MONDE

Mademoiselle Marie-Jeanne Lemieux, fille de M. et Mme Maxime Lemieux, de l'Islet Station, qui vient d'entrer chez les Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Beau succès

Le euchre que les membres du club de raquetteurs "Le Loretteville" ont donné, lundi dernier, a remporté un beau succès. Plus de 300 personnes étaient présentes et de nombreux et riches cadeaux ont été donnés aux gagnants. Cette soirée de cartes était sous la présidence conjointe de M. Maurice Boulé, directeur du club et J.-B. Verret, secrétaire, qui tous deux se sont très bien acquittés de leur tâche.

M. Louis Faucher, président du club, était présent ainsi que M. Léo Côté, du club Dragon, et trésorier de l'Union de Québec, M. Lucien Denis, secrétaire de l'Union Canadienne, Marc Gosselin, président du Zouave, M. Arthur Martel, vice-président du club Aiglon et plusieurs membres des clubs Dragon et Zouave.

Après le euchre une réception fut donnée au chalet du club.

Les officiers et les membres ont tenu remercier les nombreux donateurs de prix.

M. Geo. Gingras, membre du "Loretteville" a été l'heureux gagnant du $5.00 en or, donné par M. Eugène-L. Lavoie, gérant de la manufacture Acme.

A Lévis

Les clubs de raquetteurs "Loretteville" et "Aiglon" iront à la parade d'église à Lévis, dimanche, le 8 mars. Pour s'assurer de l'heure du départ de Loretteville, les membres voudront bien s'informer aux chalets pour les renseignements.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC

Quand vous magasinez à Saint-Roch, prenez notre lunch spécial à **75c**

Hôtel de 250 chambres strictement à l'épreuve du feu.

Réouverture de la PHARMACIE

J.-E. Turcot

108 rue ST-JEAN — TEL.: 2-1963

Comme par le passé nos clients trouveront toujours à notre pharmacie un assortiment complet d'articles de toilettes des meilleures marques.

PRESCRIPTIONS remplies avec soin

Livraison rapide à domicile dans toutes les parties de la ville.

Succursale au Château Frontenac, Tél.: 2-8232

La Merveille de 1931

Beam

Lampes Reflecteurs

Epargne le Courant Electrique

Réduisez vos Comptes d'Electricité

EN UTILISANT DES LAMPES PLUS PETITES

COMMENT EPARGNER DE L'ARGENT

Exemple:

Si vous utilisez **10 lampes** de 200 watt, vous utilisez **par heure** — 2,000 watt

2 kilowatt.

Employez notre lampe de 150 watt et obtenez plus de lumière — Vous épargnez sur 10 lampes

500 watt par heure d'électricité !

Vous épargnez **en 360 jours** sur 10 lampes

1800 kilowatt

Soit une économie de . . . **$99.00**

Ces 10 lampes coûtent . . . **$17.50**

Economie par an **$81.50**

Donc ces lampes ne vous coûtent rien !

Gardez cet argent — vous le payez maintenant en courant électrique. Economisez !

CHAQUE MOIS VOUS ECONOMISEREZ DE

25% A 40%

Vos lampes ordinaires ne ménagent pas le courant électrique; seules les lampes "Beam"

REDUISENT vos COMPTES D'ELECTRICITE, parce qu'une lampe "Beam" donne une lumière blanche meilleure, plus brillante, *égale à celle d'une ampoule plus grosse* résultat : *moins de courant à payer*

NOUS UTILISONS LES LAMPES MAZDA DANS NOTRE PROCEDE

CHAQUE LAMPE EST GARANTIE

ENLEVEZ TOUT DE SUITE VOS GROSSES LAMPES

DISTRIBUTEUR

HENRY BREARD

251 rue St-Joseph — **Québec** — **Téléphone: 3-2622**

Achetez-les chez votre fournisseur

La Cie Paquet (limitée)
155 rue St-Joseph — Tél. : 8131

Samson & Filion
341 rue St-Paul, — Téléphone : 2-2471

Martineau Electric
25 rue St-Pierre, — Téléphone : 2-2206

Quebec Electric Co.
137 rue St-Jean, — Tél. : 2-0284-2-0283

Maxime Hudon
106 rue du Pont — Tél. : 4-3471

Jobin & Paquet Ltée
94 Côte d'Abraham — Tél. : 2-2621

J.-E. Boissinot
105 St-Joseph, (Lauzon-Ouest)
Tél. : 370

J.-A. Dorval
Marchand-Général
Lauzon, — Téléphone : 308

Paquet & Jean Enr.
Marchands de Ferronnerie
100 Côte du Passage, Lévis — Tél. : 9

Cette annonce est publiée par la Sunray Corporation, 66 rue Craig Est, Montréal

A Toronto — Aussi à Vancouver

A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

LE MARIAGE CHRETIEN

DEUX GRANDS DOCUMENTS — LEON XIII ET PIE XI de 1880 à 1930

L'Eglise catholique s'est toujours attachée avec un soin jaloux, à préserver les fidèles de l'erreur et du vice. Gardien de la foi et de la morale, le Pasteur suprême qui "du Siège apostolique, comme d'un observatoire, embrasse de ses regards paternels l'Univers entier", n'a jamais failli à sa mission de "détourner Ses brebis des pâturages empoisonnés" et de les conduire toujours dans les sentiers de la vérité et de la vertu.

C'est un acte de cette mission et de "Son office de Vicaire du Christ ici-bas" que S. S. Pie XI, le Pape "à la foi intrépide", vient d'accomplir tranquillement, sans s'arrêter à aucune considération humaine, "en entretenant toute l'Eglise du Christ et même le genre humain tout entier de la nature du mariage chrétien, de sa dignité, des avantages et des bienfaits qui s'en répandent sur la famille et sur la société humaine elle-même; des très graves erreurs contraires à cette partie de la doctrine évangélique; des vices contraires à la foi conjugale; et enfin des principaux remèdes auxquels il faut recourir". (Encyclique **Casti Connubii**).

A toutes les époques, les Papes ont apporté à sauvegarder le caractère sacré et la discipline du mariage une attention vigilante. Car si le sacrement de l'Ordre donne des chefs à la société chrétienne et perpétue à travers les siècles le sacerdoce de Jésus-Christ, c'est le sacrement de mariage qui santifie la famille, entretient dans la société le flambeau de la vie et donne à l'Eglise des enfants et au Ciel des élus.

Léon XIII, au début de con pontificat, avait jugé opportun de publier, sur le mariage chrétien, l'Encyclique **Arcanum Divine sapientiae** (10 février 1880). A cette époque, dans plusieurs nations, les sectes ennemies de l'Eglise préparaient l'opinion au mariage purement civil et à la loi du divorce. Léon XIII voulut avertir solennellement les Etats des conséquences désastreuses que ne manqueraient pas de produire ces lois, si elles étaient votées.

Loin d'apporter un remède à la corruption croissante des moeurs, "le divorce, écrivait-il,rend les contrats de mariage révocables; il amoindrit l'affection mutuelle : il fournit de dangereux stimulants à l'infidélité ; Il compromet la conservation et l'éducation des enfants ; il offre une occasion de dissolution à la société familiale ; il sème des germes de discorde entre les familles; il dégrade et ravale la dignité de la femme qui court le danger d'être abandonnée après avoir servi aux passions de l'homme". Et le Pape, véritable prophète, prévoyait que les inconvénients de cette loi dépasseraient de beaucoup les intentions des législateurs qui "semblaient vouloir avilir le mariage et l'abaisser au-dessous même du niveau établi par les lois païennes".

Le suprême appel du Pontife ne fut pas écouté. La loi sur le divorce fut votée dans plusieurs nations, et le France la possède depuis 1884. Les résultats sont aujourd'hui visibles dans la société. En France, le nombre des divorces a sextuplé. De 4.123 en 1885, il était en 1922 de 27,684. Aux Etats-Unis, où la loi est plus ancienne, il était de 125,000 en 1921. Et il en est ainsi dans la plupart des Etats. Mais, ce qui est plus grave encore, c'est l'état d'esprit que révèlent les moeurs actuelles ; c'est comme le prévoyait Léon XIII, non seulement l'abaissement de la moralité publique, mais les idées les plus fausses, les erreurs les plus grossières sur ce que doit être le mariage, non seulement chrétien, mais même naturel, au point qu'on peut dire des malheureuses victimes de ces erreurs : **Ils ont appelé bien ce qui est mal et mal ce qui est bien.**

C'est ce qui explique l'opportunité de l'Encyclique **Casti Connubii** de Pie XI. C'est l'excès du mal qui oblige le Saint-Père à élever la voix, à dénoncer impitoyablement "les erreurs et les vices qui se vérifient au sujet du mariage chrétien, **aujourd'hui**", et à proposer les remèdes convenables.

Ainsi s'insère dans la longue chaine de la tradition catholique cinquante ans après celle de Léon XIII, l'Encyclique de Pie XI.

Léon XIII, en exposant la doctrine catholique, faisait appel à la philosophie, au droit, à l'histoire, et se tenait surtout dans la région des principes. Il insistait sur l'erreur rationaliste du mariage civil et du divorce, montrait les inconvénients des mariages mixtes et préconisait l'accord nécessaire entre l'Eglise et l'Etat pour que le mariage puisse produire tous les fruits que la société religieuse et la société civile ont le droit d'en attendre.

Pie XI fait sienne l'Encyclique de Léon XIII. Il expose, lui aussi, la doctrine et cite très souvent et avec complaisance saint Augustin, le grand docteur, dont l'Eglise vient de célébrer le XVe Centenaire. Il lui emprunte la division de l'Encyclique **Casti Connubii: les enfants, la foi conjugale, le sacrement,** qui sont les trois biens du mariage. Et cela lui permet de faire rentrer sous ces trois chefs toutes "les erreurs et les vices d'aujourd'hui".

Ce qui différencie, en effet, cette véritable charte du mariage chrétien de l'Encyclique **Arcanum,** ce qui est nouveau et répond aux préoccupations actuelles de beaucoup de moralistes, prêtres ou laïques, c'est que le Saint-Père, avec une liberté et une vigueur tout apostoliques, ne craint pas d'aborder les problèmes les plus délicats de la morale conjugale pour y projeter la lumière de la raison et de la foi, dire ce qui est permis et ce qui est interdit, faire entendre, en présence de certaines pratiques que des médecins ou des hommes d'Etat seraient portés à légitimer, la solennelle protestation de l'Eglise catholique, et proclamer nettement: "Tout usage du mariage, quel qu'il soit, dans l'exercice duquel l'acte est privé, par l'artifice des hommes, de sa puissance naturelle de procréer la vie, offense la loi de Dieu et la loi naturelle, et ceux qui auront commis quelque chose de pareil se sont souillés d'une faute grave.

Il en est de même de certaines idées actuelles qui constituent un triste progrès sur les idées du temps de Léon XIII. Alors il n'était question que du mariage civil et du divorce. Aujourd'hui — il suffit de lire certains ouvrages modernes pour s'en convaincre, et le théâtre, le cinéma, le roman, la radiophonie osent propager ces théories — il est question, en Amérique et dans certains pays du Nord de l'Europe, du mariage **temporaire,** du mariage **à l'essai,** du mariage **amical,** et Pie XI est à l'aise pour stigmatiser ces "monstruosités" que certains rêvent de voir consacrer par des lois, et ces "abominables dégénérescences", qui, loin d'être dignes de la culture moderne, "abaisseraient les nations civilisées elles-mêmes jusqu'aux usages barbares de quelques peuplades sauvages".

Bref, tout ce qui va contre la naissance des enfants, tout ce qui insulte au caractère sacré et à l'indissolubilité du mariage est interdit, mais aussi est interdit et aux médecins et aux parents le meurtre des innocents, qui ne sont pas encore nés, crime monstrueux déjà dénoncé par saint Augustin, quand il parlait des "poisons de stérilité" et d'autres procédés abominables. Quant aux Etats, ils n'ont pas le droit, sous prétexte d'**eugénisme,** c'est-à-dire de créer une race forte, d'interdire le mariage à telles ou telles personnes faibles. On peut, et dans certains cas, on doit le leur déconseiller; mais on ne peut les en priver par une loi et **a fortiori** porter atteinte à l'intégrité de leur corps, les magistrats n'ayant aucun droit sur le corps de leurs sujets.

— o —

On voit à quel point est actuelle et opportune l'Encyclique de Pie XI, et l'on s'explique l'énorme retentissement qu'elle a déjà aux Etats-Unis et en Europe parmi les sectes ou les associations qui propagent ces idées d'avant-garde.

Ce qui est plus grave, peut-être, c'est qu'une Eglise constituée, l'Eglise anglicane, qui jusqu'ici s'était flattée d'enseigner la pure morale chrétienne, se trouve atteinte par "la solennelle protestation de l'Eglise catholique" et le rappel du grand principe dont nous venons de parler.

Le 9 août 1930, la Conférence anglicane de Lambeth, présidée par le Dr Lang, archevêque de Cantorbéry, avait en effet, par 193 voix sur 305 Evêques présents, adopté la XVe Résolution qui ouvrait la voie aux pratiques anticonceptionnelles "dans les cas où existe une obligation morale nettement perçue de limiter ou d'éviter les naissances". De plus, la XIe Résolution autorisait les Evêques à recevoir "à la Sainte Communion" une personne divorcée et remariée civilement, en un mot, ce que tous les chrétiens jusqu'à présent et l'Eglise anglicane elle-même considéraient comme un adultère. Ces résolutions firent scandale et lorsque le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, affirma solennellement la doctrine catholique le 5 octobre 1930 et appela ces pratiques "un crime contre nature, qui encourt la colère divine". 49 membres du clergé anglican de Londres signèrent cette formule du Cardinal et publièrent leur déclaration, en manière de protestation contre le scandale de Lambeth. (Le R. P. Charles, S.J., apporte plus loin, sur le scandale de Lambeth, de bien édifiantes précisions). On devine, dans ces conditions, quelle impression produit et produira de plus en plus, en Angleterre et dans les pays de langue anglaise, parmi le clergé et les fidèles anglicans, l'Encyclique sur le **Mariage chrétien.**

Désormais, tous les moralistes et tous les honnêtes gens, dont la conscience n'était pas parfaitement éclairée et était peut-être plus ou moins enténébrée et troublée par l'atmosphère empoisonnée qu'ils respirent dans la société contemporaine, sauront à quoi s'en tenir et remercieront Pie XI d'avoir, dans cette grave question, tracé des règles sûres non seulement pour les catholiques, mais pour tous les hommes sincères et de bonne foi du monde entier.

— o —

Après avoir exposé le mal sans réticence et débridé les plaies de notre société relativement à l'**enfant,** le Souverain Pontife, considérant les erreurs relatives à **la foi conjugale,** s'élève, avec non moins de vigueur et d'à-propos, contre l'émancipation de la femme mariée préconisée aujourd'hui dans tant de milieux. Proclamant que tous les droits sont égaux entre époux, ces maitres d'erreurs décident que cette émancipation doit être triple: **sociale, économique, physiologique.** Affranchie des charges conjugales et maternelles, libre de gérer ses affaires à l'insu de son mari, libre de vivre en dehors du foyer et de se consacrer même aux fonctions de la vie publique, la femme sera-t-elle vraiment émancipée et vraiment libre ? Non. Ce sera ..un bouleversement de toute la famille, par où le mari est privé de sa femme, les enfants de leur mère, la maison et la famille tout entière d'une gardienne toujours vigilante."

— o —

Après l'enfant et la foi conjugale, le troisième bien du mariage est le **sacrement.** Pie XI montre, avec Léon XIII, le caractère sacré du mariage, les dangers des unions mixtes, la doctrine immuable de l'Eglise sur l'indissolubilité du mariage et la facilité croissante des divorces qui a suivi, comme le prévoyait son auguste prédécesseur, les lois favorables à la dissolution du lien conjugal.

L'exemple de la Russie est là pour nous instruire. "Si les choses ne changent pas, écrivait Léon XIII, les familles et la société humaine devront craindre sans cesse de tomber misérablement dans le trouble et le bouleversement universel". "A quel point, peut écrire aujourd'hui Pie XI, se sont vérifiées ces prévisions formulées il y a cinquante ans, on en a la preuve dans la corruption qui grandit de jour en jour et dans la dépravation inouïe de la famille dans les régions où le communisme domine sans conteste."

— o —

Si nous considérons, en dernier lieu, **les remèdes** à cette situation et **les moyens de restaurer la sainteté du mariage,** en comparant comme nous l'avons fait jusqu'ici les deux Encycliques, nous voyons que Léon XIII met en première ligne l'accord nécessaire entre l'Eglise et l'Etat. Il tend la main le premier aux chefs d'Etat et leur offre "le secours de sa puissance suprême", afin de "prévenir des catastrophes qui menacent non seulement l'Eglise, mais encore la société civile".

Ensuite le Pontife insiste sur les enseignements que les Evêques et les prêtres doivent donner aux fidèles sur le sacrement de mariage, le mariage civil, le divorce, les vertus nécessaires à l'état de mariage, les mariages mixtes et les unions illégitimes.

Pie XI, reprenant la question par la base surnaturelle, écrit: "Il faut, pour rétablir l'ordre normal au sujet du mariage, **que tous méditent la pensée divine à ce sujet et s'efforcent de s'y conformer."**

En d'autres termes, **il faut revenir à l'ordre voulu de Dieu.** Et, une fois de plus, le Saint-Père cite un magnifique texte de saint Augustin, qui se résume en ces deux phrases: **Reconnais l'ordre, cherche la paix. Toi soumis à Dieu, la chair soumise à toi. (Enarrat. in Ps. CXLIII).**

Pour revenir à cet ordre, il faut :

1o. La pratique de la vie chrétienne et la fréquentation des sacrements ;

2o L'obéissance aux directions et prescriptions de l'Eglise ;

3o. L'instruction donnée aux fidèles, comme le demandait Léon XIII; et il faut que cet enseignement soit clair et profond, oral ou écrit, fréquent et solide ;

4o. Le rejet des fausses théories et l'observation de la chasteté conjugale ;

5o. La méditation par les époux chrétiens de la dignité du sacrement de mariage ;

6o. Une préparation convenable au mariage. Les fiancés doivent s'y préparer par une vie sérieuse et digne; choisir avec soin le conjoint et ne pas négliger les prudents conseils de leurs parents ;

7o. Une législation sociale équitable en faveur des familles.

Et ici Pie XI rappelle les principes de l'Encyclique **Rerum Novarum : "Il** faut que tout père de famille puisse gagner de quoi s'entretenir lui-même et entretenir aussi décemment sa femme et ses enfants."

8o. Le concours mutuel de l'Eglise et de l'Etat, comme le désirait déjà Léon XIII, et le Pape peut citer ici l'exemple de l'Italie et le texte de l'accord du Latran: **L'Etat italien, voulant rendre à l'institution du mariage qui est le fondement de la famille, une dignité conforme aux traditions de ce peuple, reconnait les effets civils au sacrement de mariage célébré conformément au droit canonique.**

— o —

Pour conclure, Pie XI demande que "ces idées soient abondamment propagées parmi les fidèles, selon les lois de la prudence chrétienne bien entendu, pour que tous connaissent parfaitement la vraie doctrine du mariage et se gardent avec soin des dangers apprêtés par des fauteurs d'erreurs".

Tous les pasteurs et les brebis qui forment ensemble l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique, voudront obéir avec joie à la voix du Souverain Pontife et devenir ainsi les collaborateurs du Père Commun, comme le doivent être des enfants fidèles et aimants.

Et le coeur du Père se réjouira. Et le bien se fera. Et le royaume de Dieu s'étendra. — **Adveniat regnum tuum !**

Mgr Louis PRUNEL.

(Vie Catholique)

POUR ANNONCER UNE QUETE

Voici donc le moment venu :
Un glaive pend sur votre tête.
Hélas ! vous l'avez reconnu,
Oui... Nous allons faire la quête.

Car, pour mener les bons combats,
L'argent est le nerf de la guerre,
Et, nous vous l'avouerons tout bas,
De l'argent, nous n'en avons guère.

On ne fait pas le bien sans frais
Aussi, cruelle destinée,
Le quart d'heure de Rabelais
Chez nous dure toute l'année.

Il faut souvent, c'est odieux !
Nous en avons une peur bleue,
Pour faire l'oeuvre du bon Dieu,
Tirer le diable par le queue.

Et c'est pouquoi nous vous tendons
Timidement notre sébile ;
Nous acceptons tout : les billons,
L'argent et les billets de mille.

Ne protestez pas : nous savons
Tout ce que vous pourriez nous dire
Et pourtant nous nous obstinons
A prolonger votre martyre.

Nous savons que le percepteur
A vous dépouiller s'évertue,
Et qu'on voit surgir un quêteur
A chaque tournant de la rue.

Que, jour et nuit et sans repos,
Le fisc assiège votre porte
Et que, sans trêve, les impôts
Pleuvent comme les feuilles mortes;

Qu'on vous quête cent fois par mois
Et que l'on vient vous chercher noises,
Pour les nègres, pour les Chinois
Et même aussi pour les Chinoises ;

On vous quête pour les taudis,
Les hospices, les dispensaires,
Pour les autels, les paradis,
Et les crèches et les calvaires.

Hier fait présager demain :
Au dehors comme à domicile
Toujours l'inexorable main
Viendra vous tendre sa sébile.

Et, quand vous fuiriez en ballon,
Dans l'azur traversé d'orages,
On enverrait un avion
Pour vous quêter dans les nuages.

Car Dieu voulut dans sa bonté,
Puisque tous les hommes sont frères,
Que la divine charité
Pleurât sur toutes les misères.

Tant de blessés, soirs et matins,
Tombent aux chemins de la vie.
Il faut bien des Samaritains
Pour adoucir leur agonie.

Et si des riches au coeur dur
Restent froids et sourds, les épreuves
Ont bien le droit de compter sur
L'humble denier des pauvres veuves.

Ainsi donc, une fois encor,
La sébile prenant sa course,
Billons, billets, argent et or
Vont russeler de votre bourse.

Jetez le grain dans le sillon
Pour que la récolte sois belle ;
Dieu fera germer la moisson
Aux champs de la vie éternelle.

Les orfèvres du paradis
Là-haut recueillent vos aumônes,
Et de l'or répendu jadis
Vous font de splendides couronnes.

Car Jésus qui mourut en croix
Et qui nous aima sans mesure
Au ciel où les pauvres sont rois
Paiera leur dette avec usure.

Noël OUDON

L'ANNEE MISSIONNAIRE 1930

Grâce aux nouvelles régulièrement fournies par l'**Agence Fides** aux nombreux périodiques des Instituts missionnaires et aux revues de synthèse qui se sont multipliés un peu partout, il est possible aujourd'hui, sous réserve d'erreurs de détails inévitables, de suivre presque mois par mois l'activité missionnaire de l'Eglise : et il n'est pas trop téméraire de dessiner la courbe de son mouvement après une année révolue. Il y a toujours quelques chose de schématique et d'incomplet dans pareils résumés. Mentionner tous les progrès, signaler toutes les épreuves serait composer la chronique et non dessiner une esquisse. L'auteur s'excuse des omissions nécessaires et des raccourcis obligatoires de cet exposé.

Pendant ces douze mois, l'activité missionnaire de l'Eglise a progressé très nettement sur quatre points, malgré une triple menace de plus en plus inquiétante.

1. La création de nouvelles circonscriptions ecclésiastiques, par démembrement des vicariats existants,a continué sur l'énergique direction de la Propagande, au même rythme que pendant les années antérieures. C'est la Chine et le sud de l'Inde qui ont surtout bénéficié de ces mesures.

A titre d'exemple, nous mentionnerons: la Mission indépendante de Wuchow, détachée de Nanning; celle de Tali, détachée du Yunnan; la préfecture de Yachow, détachée de Suifu; le vicariat de Hengchow, détaché de Changsha; le diocèse de Salem, détaché de Kumbakonam; le district de Vigayapuram, détaché de Vérapoly; le diocèse de Kotar, détaché de Quilon, etc. Cette multiplication suppose évidemment un accroissement correspondant des effectifs et des ressources, et nous fournit une sorte d'index du mouvement missionnaire. On peut dire que chaque mois il naît une nouvelle circonscription ecclésiastique. Le visiteur apostolique de l'Afrique anglaise, Mgr Hinsley, a été nommé délégué; le Congo belge a vu arriver comme délégué Mgr Dellepiane. L'organisation missionnaire n'a jamais été aussi complète ni aussi forte.

2. Avec la même persévérance inflexible, soulignée encore par la lettre de Mgr Salotti, le nouveau secrétaire de la Propagande, le Saint-Siège a développé l'œuvre essentielle du clergé indigène. Des Séminaires régionaux ont été inaugurés à Tokio, Hongkong, Ouidah, au Basutoland, à Nam-Dinh (Tonkin), Tananarive. Le diocèse de Kottar et celui de Kumbakonam ont été confiés au clergé indigène, le premier ayant pour évêque un Indien, Mgr Pereira; le deuxième un administrateur apostolique indien, Mgr Wavier. En Chine, deux vicariats : Shuking et Wanhsien, et une préfecture : Yachow, ont été confiés à des prélats chinois, ce qui porte à douze le nombre des sièges indigènes en Chine. On peut y ajouter pour l'Afrique, bien qu'il ne dépende pas de la Propagande, le premier évêque éthiopien, Mgr Cessa, sacré le 3 août. Cette année a vu la profession de deux premiers "Disciples du Seigneur" : congrégation chinoise d'Ankuo ; la fondation par l'abbaye de Saint-André de Lophem du premier monastère bénédictin au Congo belge (Kapolowe, Katanga) ; l'arrivée des Sulpiciens en Indo-Chine pour l'enseignement des Séminaires, et l'extension des Congrégations religieuses indigènes d'Océanie, d'Afrique et d'Asie.

3. Le mouvement des conversions est, comme toujours, très inégal dans les différents pays. Ralenti, mais non supprimé en Chine ; fort lent au Japon (accroissement d'environ 3,000 contre un accroissement de population d'un million), il a été considérable en Afrique centrale, où l'occupation missionnaire est intense (22 circonscriptions ecclésiastiques pour le seul Congo belge) et où les catéchumènes débordent partout. On a signalé aussi des conversions compactes dans le Hyderabad, jusqu'à présent fort immobile, et le retour à l'Eglise romaine de Mgr Ivanios et de Mgr Theophilos, son coadjuteur, a déjà déclanché chez les jacobites de l'Inde un vaste mouvement de retour.

4. Enfin, la diffusion de l'instruction a permis, dans plusieurs pays, l'emploi plus intensif de la presse comme moyen de pénétration ou de conservation. On signale un nouveau périodique en langue indigène au Sud-Africain : une série de publications aux îles Gilbert ; une propagande par tracts et feuillets au Japon ; un nouveau périodique marial au Kasaï (Congo) ; de très importantes initiatives à Hongkong.

1. La plus grave est d'ordre politique. La situation troublée de la Chine, les guerres, les pillages et le bandistisme qui ont sévi surtout dans le Sud ont causé la mort de plusieurs missionnaires, la misère des chrétiens et une incertitude générale fort paralysante. Beaucoup de missionnaires ont été capturés par les bandes terroristes, parfois torturés. Malgré tout, la structure de l'Eglise en Chine a résisté à ces choes formidables, et surtout dans le Nord, on a enregistré des progrès. Les troubles nationalistes d'Indo-Chine avec le massacre de Yen-Bay n'ont pas amené de destructions matérielles considérables, mais on signale une hostilité sourde dans des parties de population même rurales. Le nationalisme samoan (le parti Mau), dont le chef, un catholique, a été tué par les troupes néo-zélandaises n'affecte pas directement la Mission: les catholiques se trouvent dans les deux partis. L'Inde, fort agitée par le mouvement gandhiste, a vu un délégué catholique invité à la Round Table Conference de Londres et, jusqu'à présent, la Mission ne semble pas avoir été entravée par le conflit des tendances. Ici encore, les catholiques sont représentés dans tous les camps. Les lois raciales du Sud-Africain ont favorisé la propagande communiste chez les Bantus et discrédité chez ceux-ci la "religion des blancs". Malgré la menace, nulle part l'Eglise n'a été empêchée de se maintenir.

2e La législation scolaire est un second et grave danger. S'inspirant de modèles européens, comme en Chine, elle prétend supprimer tout enseignement, tout emblème, tout exercice religieux dans les classes ou imposer des directeurs et des programmes intolérables pour des établissements chrétiens. Ailleurs, par exemple au Japon, avec l'exclusion de tout enseignement religieux, on veut imposer l'enseignement et la pratique du shintoïsme officiel, déclaré par l'Etat culte purement civil et patriotique, mais dont le statut et la nature ne sont pas nettement établis. Dans l'Afrique anglaise, les conditions du programme et du budget imposées aux écoles subventionnées sont telles que la mission n'arrive pas à y satisfaire et que bon nombre d'écoles ont dû déjà être fermées. Malgré ces difficultés, il faut signaler l'extension de l'Université bénédictine de Pékin, la reconstruction de celle de Tokio et les succès de plus en plus considérables des collèges supérieurs aux Indes.

3o Enfin, la crise économique, qui pendant toute l'année a sévi sur le monde entier, a commencé à faire sentir durement ses effets dans les derniers mois: les ressources locales s'évanouissant (crise des cocotiers, de la vanille, de toutes les plantations en général) et les subsides des métropoles se resserrent subitement. Il semble sûr que cette crise sera surtout sensible en 1931.

Nous ne pouvons pas omettre de signaler, en dehors de l'activité des champs de Mission, l'intérêt croissant que prennent à l'extension de l'Eglise les pays de chrétienté. La Semaine de missiologie, clôturant l'Exposition de Barcelone (29 juin-6 juillet); la VIIIe Semaine de missiologie italienne (1er-5 sept.) VIIe Congrès international académique de Ljubljana (6-11 septembre); la IXe Semaine de missiologie italienne (1-5 septembre), à Turin; le Congrès de la Croisade missionnaire à Ratisbonne (août), la **Crusade** américaine ont fourni la preuve que, de plus en plus, la liaison s'établit entre les Missions et leur base d'opération.

Pierre CHARLES, S. J.

(**La Croix**)

Les abbayes qui renaissent

Les Pères Bénédictins de Saint-Wandrille viennent de réintégrer leur antique abbaye de Fontenelle, en Seine-Inférieure. Digne fin du 12e centenaire de saint Hugues, archevêque de Rouen, qui en fut jadis Abbé.

La première victoire de Joffre

Dans le feuilleton, paru dans la **Croix** et réuni en volume, sur le **baron de Phat-Diem** (le P. Six, vice-roi d'Annam). Mgr Olichon, directeur de l'Union missionnaire du clergé, apportait de curieux renseignements sur l'une des premières victoires de Joffre.

Celui-ci, qui n'était alors que capitaine du génie, faisait ses débuts en Indo-Chine. On l'avait envoyé au Tonkin, où nous avions à faire face à des difficultés mémorables.

Pour sortir du chaos, la Cour de Hué vait décidé d'accorder les pouvoirs de vice-roi au curé annamite de Phat-Diem, dont la réputation d'habileté était légendaire. Nos troupes arrêtées devant Ba-Dinh se trouvaient dans une situation périlleuse. Le 18 décembre 1886, avaient été repoussés les assauts dirigés par le colonel Metzinger et le lieutenant-colonel de Dods. La trahison nous guettait de tous côtés. Nos effectifs étaient misérables : où trouver des renforts ?

Heureusement, un homme de sang-froid et de bon sens sauva la situation: il s'appelait Joffre **à la grosse moustache,** comme disaient les Annamites.

Celui-ci, avec sa prudence coutumière, vint à Phat-Diem prendre les avis du curé, le fameur vice-roi, et lui demander les indigènes nécessaires à son ravitaillement et aux travaux du siège. Le P. Six mit à sa disposition une véritable petite armée : plus de 5,000 coolies, auxquels il adjoignit trois grosses jonques chinoises !

Cette fois, l'attaque fut minutieusement préparée. On avait amené devant Ba-Dinh, 2,250 hommes, 25 canons et 4 canonnières pour surveiller le lacis des arroyos, si favorables aux surprises.

En tout cas, le succès de l'opération fut complet. Les rebelles ayant été exterminés et leur citadelle rasée, l'ordre se rétablit peu à peu en Annam, et fut close la période sanglante des massacres de chrétiens.

Le maréchal Joffre n'avait peut-être pas oublié ce modeste et précieux collaborateur d'une de ses premières victoires, qui lui écrivait en latin des lettres dont l'en-tête devait le faire sourire ?

Dux illustrissime ! écrivait le malicieux curé de Phat-Diem, qui maniait sans doute la langue de Cicéron avec plus d'aisance que le jeune capitaine du génie.

Joffre pouvait croire alors à une louable exagération de la politesse annamite. Mais non ! Ce n'était qu'une anticipation. Le vice-roi avait le coup d'oeil perçant.

Partout où la religion est vivace, les moeurs se relèvent. Partout où elle languit elles s'abaissent. On démoralise la France en lui arrachant sa foi. En la déchristianisant, on l'assassine.

Paul Bourget.

UN SOIR DANS LES COULISSES

Dans le dernier **Bulletin de l'Union catholique du Théâtre,** le spirituel écrivain et chansonnier George Chepfer donne un croquis de théâtre des plus alertes et des plus vivants — et aussi des plus édifiants. Souvenirs personnels—détails authentiques — seuls les noms sont un peu maquillés, très peu—un coup de rouge, un peu de bleu sur les paupières — et un Parisien n'aura aucune difficulté à reconnaître d'abord George Chapa lui même, ou **Drunot** de la Comédie-Française, ou l'exquise **Aimée Langard** "reine de l'opérette" et qui sème la joie autour d'elle.

La scène se passe à la Gaîté-Montrouge, un soir de gala, au bénéfice de la "Caisse de secours de la Mutuelle du Music-Hall". Tableau vif et coloré de ce qui se passe "derrière la scène".

Bavardage et propos interrompus, gouaille parisienne, montmartroise et théâtrale, bonne humeur, dévouement souriant, franche camaraderie. Mais arrive notre ami "Chapa" ;

—Pardon, Monsieur Chapa, c'est bien vous qui êtes vice-président de l'Union catholique du Théâtre, n'est-ce pas ? Alors, faudra m'inscrire, voulez-vous ? Cocoriquet, vous savez, Cocoriquet de la radio.

—Avec plaisir. On y fait de la bonne besogne.

—Oui, je sais bien, c'est pourquoi je vous demande de nous inscrire, ma femme et les gosses.

Moi aussi, mon cher chansonnier, il faut m'inscrire : Bargel, chanteur à voix. Je mettrai ma chemise tout à l'heure. Excusez-moi, Monsieur Chapa, j'achève de me passer au gant de crin, j'étais trempé. C'est que j'en ai donné un bon coup sur le plateau: un public en or. Dites-moi, à quelle heure et où se dit la messe des artistes ?

—Tous les dimanches, à onze heures et quart, faubourg Saint-Honoré, 222.

—Oh ! c'est très commode. On m'a dit qu'il y avait un prédicateur épatant.

—C'est très vrai. Il aime les artistes et il leur apprend à s'aimer.

—Vous savez que vous pouvez compter sur nous jusqu'à la gauche, Monsieur Chapa, quand vous aurez besoin de notre concours. Notez bien ce nom de ma camarade : Gaby Montgeron, c'est une rigolote. Moi, vous me connaissez depuis longtemps : Lise Val d'Or, toujours fidèle à la romance. Et à part la messe, qu'est-ce qu'on fait dans votre association ?

—Tout le bien qu'on peut, naturellement, et il y a de quoi s'occuper. Demandez plutôt à la reine de l'opérette qui arrive toute vivante, toute vivette... N'est-ce pas, Aimée Langard ?

—Bonsoir, tout le monde. Que disiez-vous cher ami ?

—Je parlais de l'Union catholique du Théâtre.

—Ah ! parfait. Pardonnez-moi, j'étais tout à mon trac de jouer un sketch pour la première fois.

—Vous le tract ? C'est pour rire.

—Non, c'est très sérieux. Mais ce qui l'est plus encore, c'est l'état de notre pauvre camarade Jane Gally.

—Elle va de plus mal en plus mal physiquement, et quelle misère autour d'elle ! Mais son élévation spirituelle est extraordinaire, admirable. Elle doit recevoir les sacrements demain matin.

—Nous arriverons bien à lui enlever les soucis matériels, avec le concours de tous nos amis. Mais hélas ! nous ne pourrons pas lui rendre la santé.

Le récit se termine sur un épisode émouvant—et combien vrai, combien fréquent... La petite Maryse Floty vient d'entendre ce qu'"Aimée Langard" a dit de la pauvre Gally. Débutante, pas bien riche,elle glisse à Chapa un billet de cent francs pour la grande camarade, jadis célèbre, jadis fêtée, qui souffre et va mourir. La petite Maryse "ne pratique pas", mais elle est fière de se dire catholique et elle confesse qu'elle "prie quelquefois"; elle priera demain pour l'actrice, inconnue d'elle, au moment où on lui portera les sacrements, et elle aura la délicate pensée de garnir de fleurs l'appartement où un illustre dominicain fera entrer l'Hostie. (Car tout cela est vrai, et il est vrai aussi, hélas ! que Jane Gally est disparue...)

Maryse Floty "ne pratique pas" encore. Mais qui doutera que ce geste pieux et cette bonne volonté n'auront touché le coeur d'un Dieu paternel. Il la prendra un jour en ses filets, comme tant de ses camarades,et Il la consuira, vaincue et heureuse, aux messes de onze heures et quart...

Le nouvel aménagement des galeries d'art du Vatican

Sous la direction de l'architecte italien Beltrami se poursuivit au Vatican les travaux d'aménagement qui feront des galeries d'art des palais pontificaux les mieux organisées qui soient au monde, dit une information de Rome. Le but poursuivi est d'installer plus commodément et convenablement les inestimables trésors que possèdent les musées du Vatican.

Une salle spéciale sera consacrée, entre autres, tout entière aux oeuvres de Raphaël. Là sera présentée la splendeur de sa *Transfiguration* qu'entoureront, sur la même paroi, la *Madone de Foligno* et le *Couronnement de la Vierge.* Un autre mur sera recouvert de la série des tapisseries qu'a dessinées le maitre d'Urbino.

Les maitres italiens de la peinture religieuse seront exposés dans une section spéciale: ils débuteront à partir de Giotto et des artistes du XIIIe siècle. La section comprendra en outre, avec des peintures byzantines, quelques fresques des IXe et Xe siècles, qui ont été détachées d'églises romaines et qui donneront une idée de l'art chrétien à son aurore.

Les francs-maçons croient ou cherchent à faire croire que la doctrine chrétienne est incompatible avec le bien de l'Etat, parce qu'ils veulent fonder l'Etat non sur la solidité des vertus, mais sur l'impunité des vices.

Léon XIII.

LE CARDINAL MERCIER

Chaque fois que parait un nouveau livre de Georges Goyau, on ne sait qu'admirer le plus : de cette infatigable conscience à toujours plus servir la Croix, de cette pensée sereine et ferme, ou de cette fécondité lumineuse. Et peut-être admirera-t-on plus encore, ici, cet art de résumer, de présenter, de synthétiser, qui permet à l'historien et au biographe de raconter en moins de deux cents pages une des vies les plus pleines et les plus émouvantes.

Pour tout le monde, le cardinal Mercier est un grand nom. Il convenait que l'on sût exactement pourquoi et aussi en quoi cette grande intelligence, ce grand caractère s'avérèrent un Grand Coeur...

Nous parlant des "grands hommes" volontaires, des ambitieux qui, d'avance, se sont taillé leur place dans l'histoire du monde, Georges Goyau en évoque d'autres :

Ils ne sont point, ceux-ci, des orgueils qui, sans le vouloir, se livrent à Dieu comme des jouets; ils sont des dévouements qui, de propos délibéré, se donnent à Dieu comme des auxiliaires; ils aspirent à servir plutôt qu'à dominer; ils font au jour le jour ce qui doit être fait, et leur devoir "se concentre sur un point, l'action du moment présent". Le cardinal Mercier se dressait comme un exemplaire de cette façon de grandeur. Se mettre à la hauteur des circonstances est plus malaisé, parfois, que de les concerter. Il y a une façon de leur obéir qui est tout le contraire d'un esclavage ; il y a une façon de s'y prêter et de s'y adapter, qui implique à leur endroit je ne sais quelle gérance souveraine. Et c'était là la façon du cardinal Mercier.

L'humanité se flatte, au jour le jour, de faire émerger certains hommes et de prendre leur mesure ; mais la taille qu'elle leur attribue n'est qu'une invention de son propre suffrage; et des hommes sont réputés grands, que de grands événements eussent peut-être montrés fort petits. Mais ces événements, lorsqu'ils surviennent, se chargent eux-mêmes de reviser la mesure des hommes, telle que croyaient l'avoir toisée les jugements humains, et beaucoup se repetissent, et quelques-uns grandissent. Ceux qui se rapetissent n'avaient auparavant que des façades de grandeur, mais ceux qui grandissent n'avaient pas attendu, pour être vraiment grands, l'instant d'histoire qui les montre tels. Ils sont grands parce qu'ils l'étaient ; ils paraissent plus grands encore parce que le devoir est plus haut, d'une altitude à laquelle sans effort leur grandeur s'élève.

Le cardinal Mercier fut de ceux-là.

— o —

C'était presque un Français, puisque trois siècles plus tôt ses ancêtres étaient venus du Cambraisis. D'abord riches fermiers, puis tanneurs. Le père de notre héros dirigeait une distillerie, que l'on vendit lors de sa mort prématurée, et Désiré Mercier fut élevé par une veuve, gardienne de sept orphelins, pieuse femme qui avait des frères prêtres et qui fut peut-être mère d'un saint !

La vocation vint de bonne heure à l'enfant. L'étudiant en théologie s'éprit de la **Somme,** à un moment où ce n'était pas encore la mode. A peine prêtre, il fut envoyé professeur à l'Université de Louvain.

Désiré Mercier fut, avant tout, un mystique, très tenté par l'Ordre des Bénédictins à plusieurs époques de son existence; il n'est demeuré dans la vie active, celui qui a écrit la **Vie Intérieure,** que par obéissance: à ses supérieurs, à son directeur. "Il était trop l'homme d'un devoir pour être l'homme d'un rêve." Le grand moment de sa journée fut toujours l'heure où il disait la messe, où il consacrait l'hostie. Nommé professeur de logique et de psychologie au Petit Séminaire de Malines, en 1877, il cumulait avec son professorat, la direction spirituelle de ses élèves.

Architecte intellectuel et chef d'école, il fu nommé en 1880, par Léon XIII, professeur de philosophie thomiste à Louvain. Dix ans après, le Pape l'invitait à fonder un Institut de science et de philosophie. Attaqué en sousmain, Mgr Mercier, à qui le Pape avait octroyé une prélature romaine, tenait bon.

Dieu voulut que cette grande âme apprit à la fois les leçons de vie intérieure et de vie sociale; en 1906, Pie X le fit Archevêque de Malines et Cardinal; il

IL FAUDRAIT 80,000,000 DE POUSSINS

L'ORGE POUR LE BETAIL

"L'orge doit être considérée comme à peu près l'égale du maïs pour toutes les catégories de bestiaux de l'alimentation desquels ce dernier grain a joué un rôle important. Cette céréale s'accommode admirablement de toutes les conditions variées de climat et de culture au Canada. Elle mérite d'entrer aussi bien dans la ration d'élevage que dans la ration d'engraissement des bestiaux." Tel est l'avant-propos d'un feuillet que vient de publier le Service d'exploitation animale (127—Nouvelle Série) pour aider les cultivateurs à faire un meilleur emploi des aliments de la ferme produits au Canada pour les boeufs d'engrais, les vaches laitières, les moutons et les porcs. L'orge est également un grain idéal pour les chevaux lorsqu'elle est donnée dans un ration bien équilibrée. Tous les cultivateurs devraient avoir un exemplaire de ce feuillet.—Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

LA FERTILISATION DES VERGERS EN GAZON

(Notes des fermes expérimentales)

La majorité des vergers de la province de Québec sont en gazon. Ici comme ailleurs la question de maintenir la fertilité du sol est assez complexe; elle ne dépend pas uniquement de la production de la récolte. Le marché sur lequel on vend les fruits de Québec préfère une pomme à couleur vive, et les variétés les plus généralement cultivées sont à peu rouge. Il est donc bon de maintenir la fertilité du sol à un niveau assez élevé pour obtenir une bonne production tout en permettant une coloration satisfaisante des fruits. En raison de la rigueur relative du climat dans cette province, il est essentiel que les pommiers soient bien aoûtés quand ils entrent dans l'hiver, sinon ils peuvent souffrir du froid. La période de végétation doit donc être limitée à la première partie de la saison et retardée vers la fin de l'été, pour que le bois des arbres puisse se durcir et bien aoûter. Lorsque le bois aoûte de bonne heure, il en résulte des conditions favorables au développement de la couleur. Le meilleur moyen d'obtenir ces conditions est de se servir d'engrais chimiques pour maintenir la fertilité du sol.

On pratique généralement, depuis dix ou douze ans, l'application d'engrais azotés aux vergers, à l'exclusion de tous les autres. Ceux qui suivent ce système admettent la nécessité des substances minérales, spécialement le phosphore et la potasse, pour la nutrition des pommiers, mais ils croient qu'il y a suffisamment de ces substance dans la plupart des sols de vergers pour répondre aux besoins des arbres pendant plusieurs années. Nous avons cependant des preuves indiquant que ce programme d'application exclusive d'azote a été poussé trop loin.

Dans une expérience coopérative, conduite dans le verger de M. A.-W. Buzzell, à St-Paul d'Abbotsford, Qué., sous la surveillance de la Station expérimentale fédérale de Lennoxville, Qué., on a obtenu d'excellents résultats par l'emploi d'un engrais complet. Avec la variété Wealthy, le rendement moyen par arbre, pendant les cinq dernières années, lorsqu'on employait du nitrate de soude seul comme engrais, a été de 4.51 boisseaux. Lorsqu'on employait du nitrate de soude et du superphosphate, le rendement a été de 5.87 boisseaux, et il a été de 6.35 boisseaux lorsqu'on se servait d'un engrais complet, composé de nitrate de soude, de superphosphate et de muriate de potasse. On a obtenu les mêmes résultats avec les variété Fameuse, dont la récolte a été d'environ trente pour cent plus forte lorsqu'on employait un engrais complet que lorsqu'on appliquait l'azote seul.

Les conditions varient mais il est probable que l'emploi d'un engrais complet donnerait des résultats favorables dans la plupart des vergers de la province. Il est probable également que nos sols contiennent suffisamment de phosphore et de potasse pour répondre pendant bien des années aux besoins des pommiers, mais il n'est pas raisonnable de croire que ces provisions sont inépuisables. On devrait donc essayer un engrais complet dans les vergers qui ne répondent pas bien à l'azote seul. Un engrais de ce genre, basé sur les exigences actuelles de l'arbre, devrait contenir 9 pour cent d'axote, 5 pour cent d'acide phosphorique, et 7 pour cent de potasse. Une bonne règle générale à suivre est d'appliquer suffisamment de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque pour promouvoir une pousse satisfaisante du bois. On y ajoute moitié autant d'acide phosphorique que d'azote et deux tiers de potasse. Pour un arbre de vingt ans, dont les branches s'étendent sur un rayon de vingt pieds et dont le tronc a huit pouces de diamètre, la quantité habituelle serait de 8 livres de nitrate de soude, ou 6½ livres de sulfate d'ammoniaque, 4 livres de superphosphate et deux livres de muriate de potasse. Les autres engrais comme les scories basiques ou les engrais synthétiques plus récentes, devraient tous être satisfaisants, à condition qu'ils contiennent les proportions voulues d'azote, d'acide phosphorique et de potasse.

F. S. BROWNE.
Station expérimentale fédérale,
Lennoxville, P. Q.
19 février 1931.

LE SYSTEME D'APPROBATION DES COUVOIRS

Dans sa troisième année de fonctionnement, le système d'approbation des couvoirs du Ministère fédéral de l'agriculture accuse un progrès dans le nombre de couvoirs commerciaux entrés sous ce système. Il y avait en 1929, 18 couvoirs entrés sous l'approbation et en 1930 le nombre était de 48. Le total cette année est de 109, soit une augmentation de 61 pour la saison d'incubation de 1931. Ce sont ces couvoirs qui alimentent les basses-cours approuvées. Leurs produits sont connus et vendus comme "approuvés" à cause de la stricte surveillance exercée par le gouvernement sur les basses-cours qui produisent les oeufs destinés aux couvoirs qui fournissent les poussins d'un jour distribués aux cultivateurs.

LA TERRE EST GRANDE AMIE DU FERMIER

La vie des champs a toujours été la gardienne de la foi, des moeurs et des traditions du Canada.

AIMONS LA TERRE

L'agriculture fait l'homme grand.

Mgr Richard.

On le dit, on le répète, dans les discours, dans les écrits : on n'aime plus la terre. Et, en effet, la terre n'est plus aimée de l'amour que lui portaient nos ancêtres. On n'aime plus à prendre des lots en bois debout, on n'aime plus à faire des abatis: en un mot, on n'aime plus le bien de famille, on n'aime plus... la terre.

Et pourtant, nos pères l'aimaient de toute leur âme et de tout leur coeur cette bonne terre; elle était vraiment pour eux la GRANDE AMIE, l'amie de chaque jour. C'est avec joie et bonheur qu'ils déchiraient ses entrailles, l'esouchaient et l'érochaient. Aussi la terre se montrait généreuse et obéissante. C'est elle la terre qui apportait les opulentes moissons dorées qui servaient à faire le bon pain d'habitant. Ils avaient donc bien raison, nos pères, de l'aimer cette bonne terre, d'aimer ce bien qui leur avait couté tant de sueurs. C'est sur la terre qu'ils vécurent heureux et tranquilles, dans la paix et le bonheur.

Ah ! ils le savaient bien nos ancêtres que la vie des champs a toujours été la gardienne de la foi, des moeurs et des traditions.

Ils savaient encore nos bons et vaillants ancêtres que si nous voulions demeurer une race distincte, il fallait aimer la terre.

Mais comment expliquer aujourd'hui que nous, descendants de si vaillants preux, nous n'aimions plus la terre ? Comment expliquer cet abandon du bien paternel, cette désertion de nos campagnes, ce mépris de la vie des champs. Nos ancêtres ne nous ont-ils pas légué cet héritage précieux de l'oumour de la terre?...

Montrons-nous donc dignes de ces vaillants ancêtres et pour cela aimons la terre comme ils l'ont aimée, et aimons-la beaucoup.

Méditons bien cette belle parole d'un grand millionnaire américain, Clergue, : "C'est vers l'agriculture que le peuple canadien-français devrait se porter s'il veut garder son caractère distinct. Etant essentiellement un peuple agricole, on ne saurait trop l'engager à suivre les destinés que Dieu lui a tracées."

La culture du sol doit être en effet la base de la prospérité de notre race.

Elle a toujours été pour tous les pays, une source certaine et inépuisable de grandeur et de prospérité. "Les biens que donne la terre, disait Sully, cet immortel ministre d'Henri IV, sont les seules richesses inépuisables".

Tous les peuples, même les plus anciens, ont eu en grande estime l'amour de la terre. Les Perses et les Romains étaient des peuples de laboureurs.

L'amour du sol... voilà ce qui apporte à une nation, à un pays, le succès, le progrès, le développement et la... vie.

Aussi voyons-nous de nos jours des pays avancer rapidement dans la voie du progrès, grâce à l'agriculture. Nous n'avons qu'à nous renseigner sur le Danemark et l'Italie.

M. Armand Létourneau a écrit de remarquables articles sur le Danemark dans les instructives publications agricoles, le "Bulletin de la Ferme" et le "Journal d'Agriculture". Tous nos cultivateurs devraient s'abonner à ces deux bulletins et en faire la lecture attentive.

La question primordiale de l'heure présente : c'est le retour des peuples à la culture de la terre. C'est le grand remède au chômage qui règne dans le monde entier.

L'amour de la terre qui a de très grands avantages au point de vue économique, n'en a pas de moins grands au point de vue moral et religieux. Un peuple d'agriculteurs est un peuple de chrétiens, a-t-on dit avec raison.

Rien comme la vie douce et paisible des champs pour conserver les moeurs simples et pures, pour faire régner la paix et la justice, pour procurer la paix et le bonheur.

Enfin, l'amour de la terre apporte la vraie liberté...

La vie des champs est une vie libre. Le cultivateur de nos campagnes est roi dans son petit domaine. Il est libre de travailler ou de se reposer quand il veut. Il n'est pas soumis au sifflet et à la cloche comme le sont les pauvres ouvriers des villes.

Chers amis et principalement amis matapédiens, aimez la terre et travaillez à la faire aimer. Aimez la vie des champs, aimez la noblesse et la dignité de la vie agricole.

Enseignez à vos enfants cet amour et apprenez-leur à la respecter. Parlez-leur souvent de la noblesse de la vie agricole.

De nos jours, on ne semble pas comprendre la supériorité de la profession d'agriculteur. Les esprits ont besoin d'être éclairés. La terre se meurt, entendons-nous souvent dire...

Laissez dire, mes amis, et soyez bien convaincus que la terre ne se meurt pas.

La terre est toujours pleine de vigueur et de jeunesse.

Lambert CLOSSE.
Ste-Marguerite de Causapscal,
15 janvier 1931.

P. S.—Lisez le volume "Un Site Enchanteur". Prix, $1.00 chez l'auteur, le Rév. J.-B. Beaupré, Ste-Marguerite de Causapscal, P. Q.

BON CONSEIL

Pour apporter un soulagement à la situation actuelle des aliments, le Service de l'Aviculture des Fermes Expérimentales Fédérales a fait une étude des grains canadiens pour voir à quel point ils conviennent pour les volailles. L'orge s'est montrée tout aussi bonne que le blé d'Inde jaune lorsqu'on y ajoute des succédanés sous forme d'huile de foie de morue et de verdure. Un feuillet spécial (128—Nouvelle Série) qui vient de sortir de l'imprimerie donne des instructions complètes au sujet de l'emploi de grains domestiques pour l'alimentation des volailles. Ce feuillet est distribué gratuitement par le Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

L'AMELIORATION DES VOLAILLES AU JAPON

Les pratiques tendant à l'amélioration de l'industrie avicole deviennent assez bien standardisées dans tous les pays de progrès. C'est là du moins la conclusion que l'on peut tirer de l'étude des travaux présentés au Congrès Mondial d'Aviculture tenu à Londres l'an dernier. Sans doute l'Association Onternationale de la Science Avicole peut avoir beaucoup aidé dans cette standardisation, mais beaucoup de pays avaient déjà fait de bons progrès dans l'amélioration du type modèle de leurs poules pondeuses il y a déjà bien des années. Le Japon a fait une grande avance dans cette voie, et il multiplie ses efforts en important des volailles améliorées du Canada et d'autres pays.

L'amélioration dans l'élevage des volailles au point de vue de l'utilité semble avoir été commencée il y a quelque vingt-cinq ans. Un ouvrage présenté à la Conférence de Londres par Kasunobu Kinura nous apprend que les fermes du gouvernement qui avaient été établies pour la production et la distribution d'oeufs d'incubation venant de sujets approuvés ne s'occupent actuellement que de recherches expérimentales. Tout en cherchant à améliorer les basses-cours par la multiplication des volailles de race pure, le gouvernement du Japon aide dans l'organisation de concours de ponte de courte durée.

Ces recherches ont appris aux aviculteurs les plus avancés, aussi bien qu'aux fermes avicoles du gouvernement, à adopter graduellement le contrôle au nid-trappe pour sélectionner les sujets de reproduction, et en ces dernières années on a fait des importations d'oiseaux reproducteurs d'espèces bonnes pondeuses.

D'après l'auteur de ce travail, on est maintenant persuadé que l'on ne peut améliorer l'aptitude à la ponte qu'en choisissant pour la reproduction des espèces bonnes pondeuses, au moyen de l'élevage en lignée. A partir de 1919, en se servant de Leghorns blanches à crête simple, en employant le contrôle au nid-trappe pour la sélection des pondeuses et en croissant avec les mâles issus d'espèces bonnes pondeuses, la ponte a été rapidement développée. La première année le nombre maximum d'oeufs pondus par poule était de 177 et le nombre minimum de 80. Cinq ans plus tard le maximum a été porté à 194 et le minimum à 108. En 1928-29 les productions obtenus feraient à n'importe quel pays; le maximum était de 322 et le minimum de 145 oeufs dans un troupeau de 64 oiseaux embagués.

Il appert d'après ce travail que le Japon n'a donné jusqu'ici que peu d'attention au poids des oeufs. On s'est tout d'abord occupé du nombre d'oeufs et en raison du nombre limité de sujets reproducteurs on n'a pas considéré qu'il était pratique de faire des sélections en vue de relever le poids des oeufs.

Publié par le Directeur de la Publicité,
Ministère de l'Agriculture,
Ottawa, Ont.

CHOUX ET CAROTTES

Maintenant que l'offre est abondante, les ménagères paraissent négliger les choux et les carottes cultivés au Canada, et ne se rendent pas compte de leur valeur économique. Le Service des Marchés de la Ditision fédéral des fruits fait rapport que les bottes de carottes nouvelles et les choux verts venant du Texas supplantent presque complètement les produits domestiques, quoique les choux et carottes cultivés au pays même aient une meilleure qualité et un meilleur goût, et qu'ils puissent être achetés au tiers du prix demandé pour l'article importé.

UNE COUCHE CHAUDE

Celui qui a un plus grand jardin trouvera qu'une couche chaude lui sera très utile. Avec cela, il peut partir tous ses légumes et fleurs qui demandent plus de temps pour venir à maturité dehors, à cause de nos courtes saisons; ceux-ci incluent, tomates, choux, laitues pommées, aubergines piments, etc., parmis les légumes, et Pétunias, Reine Marguerites, Oeillets Zinnias et autres fleurs qui doivent être parties sous verre et qui viendront plus vite de cette manière. Une couche chaude est simplement un petit jardin sous verre, une de 4 par 6 ou de grandeur du cadres à chassis que vous avez sous la main, vous produira un nombre incalculable de plants. Choisissez un terrain bien égouté, creusez une fosse d'une couple de pieds de profondeur ou bâtissez des cadres de bois de cette hauteur. Au fond, mettez une couche de fumier frais de cheval qui aura été tourné fréquemment pour l'empêcher de chauffer, pressez le fermement au fond de la fosse à la hauteur d'un pied; sur cela, mettez 2 pouces de bonne terre de jardin bien sassée. Le chassis doit être de 12 à 14 pouces au-dessus de la surface du sol en faisant une pente vers le sud pour saisir tous les rayons du soleil et faire égoutter la pluie. La couche chauffera à peu près une semaine, elle se refroidira, alors qu'il sera temps de semer. Semer les graines en rangs d'environ 2 pcs de distance en rangs bien droits et plus tard transplantez dans une couche froide faite comme la couche chaude moins le fumier, transplantez ensuite dehors lorsque la température le permet. Il sera important de sarcler et d'éclairicir les plants dans la couche pour les empêcher de monter "en fil" et il sera aussi nécessaire d'aérer durant les heures chaudes en levant un peu le chassis. Arrosez peu durant les temps froids, seulement en temps chauds. Radis, cressons, laitues et autres salades peuvent pousser et être récoltés dans la couche.

Si l'on peut maintenir les basses-cours à leur chiffre actuel, 50,000,000 de volailles, il faut que toute l'attention du cultivateur se porte sur la production des poussins.

DEUX POINTS IMPORTANTS

A cette époque de l'année, l'attention du cultivateur se porte sur la production de la récolte "annuelle" de poussins. On comprendra mieux l'importance de cette production, au point de vue de l'industrie canadienne à l'heure actuelle, en considérant les chiffres préparés par les experts du Service de l'aviculture du ministère fédéral de l'Agriculture.

En tenant compte d'une mortalité moyenne de 25 pour cent et d'une autre perte de 5 pour cent causée par les animaux carnassiers, on estime qu'il faudra aux cultivateurs canadiens cette année un total de 80,000,000 de poussins si l'on veut que les basse-cours soient maintenues à leur chiffre actuel, qui est d'environ 50,000,000 de volailles.

Il n'existe pas de chiffres fournissant une indication tant soit peu exacte du nombre de poussins éclos sur les fermes, mais on a enregistré cette année une augmentation étonnante dans le nombre de couvoirs commerciaux, qui fonctionnent sous le système d'approbation du ministère fédéral de l'Agriculture et qui produisent des poussins approuvés.

Il y a deux choses d'une très grande importance, que le cultivateur qui achète des poussins doit toujours avoir à l'esprit. La première est le taux de mortalité chez les poussins qu'il achète; la deuxième, leur aptitude à la ponte. Sous ces deux rapports, les poussins approuvés présentent un grand avantage sur les autres.

(Publié par le bureau de renseignements, Bureau des Publications, ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.)

L'INDUSTRIE AVICOLE

Malgré toutes les recherches scientifiques qui ont été faites dans le domaine de l'industrie avicole par la Division des Fermes Expérimentales du Ministère Fédéral de l'Agriculture on n'est pas encore parvenu à obtenir qu'un oeuf rende autant que deux oeufs dans l'industrie du couvoir, mais on a obtenu cependant que deux oeufs rendent autant que quatre au cours des six années consacrées à ce problème.

Le dernier rapport annuel du Service montre que pour obtenir ces résultats on a fait couver près d'un demi-million d'oeufs—disons 442,125 oeufs pour être exact. En 1924 lorsque cette série de recherches a été entreprise, sur 63,820 oeufs mis à couver, 14,605 poussins ont été embagués à l'aile, c'est-à-dire ils étaient sains, vigoureux et forts à l'âge moyen de trois semaines. Ceci signifie en d'autres termes qu'il a fallu 4.3 oeufs pour produire un poussin embagué à l'aile.

En 1929, six années plus tard, on a fait couver un total de 92,103 oeufs, et ceux-ci ont produit 32,967 poussins embagués à l'aile, soit 1 poussin pour chaque 2.4 oeufs mis à couver.

Un fait intéressant à noter, également c'est que sur le nombre total d'oeufs mis à couver en 1924. 77.6 pour cent seulement étaient fécondés, tandis qu'en 1929 le pourcentage d'oeufs fécondés était de 83.1. Tandis que l'augmentation dans le nombre d'oeufs fécondés était de 6 pour cent pendant cette période, l'augmentation dans le nombre d'oeufs éclos était près de 14 pour cent, et le pourcentage de poussins élevés jusqu'à l'âge de l'embaguage était de 86.5 contre 66.9 en 1924, soit près de 20 pour cent de plus.

C'est là un développement d'une grande importance pour l'industrie avicole. Le rapport du Service de l'Aviculture que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, indique comment il a été atteint.

Publié par
Le Service des Renseignements,
Bureau des Publications,
Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

LA CULTURE DU ROSIER

Les fleurs, les jardins et le brillant soleil du printemps seront bientôt de retour et le jardinier amateur ne saurait mieux faire que de se procurer un exemplaire du bulletin "Rosiers rustiques—Leur culture au Canada" préparé par l'horticulteur du Dominion, W.-T. Macoun, et Miss Isabella Preston, spécialiste en hoticulture ornementale. Ce bulletin est un traité complet très utile de la culture du rosier dans les conditions canadiennes et c'est l'une des nombreuses publications fournies gratuitement aux Canadiens par l'intermédiaire du Bureau des publications du Ministère de l'agriculture à Ottawa.

UNE BONNE LECTURE

L'intérêt du jardinier amateur se tourne à ce moment de l'année sur les catalogues de semences qui présentent une variété étonnante de planches coloriées représentant de superbes fleurs dans toute la beauté de leur épanouissement mais entre les planches coloriées attrayantes et les résultats que l'on obtient dans le jardin même, il y a tout un monde de différence. Tous ceux qui se proposent de s'occuper d'un jardin de fleurs cette année feront bien de se procurer le rapport de la ferme ou de la station expérimentale fédérale qui dessert leur district. Il y a au Ministère de l'agriculture une Division qui s'occupe principalement de l'horticulture dans toutes ses phasès et ses rapports contiennent des renseignements utiles sur l'adaptation des variétés, leur faculté de pousser dans les conditions locales, et les meilleures méthodes de culture. On ferait bien également de se procurer le rapport de l'horticulteur du Dominion. On peut se procurer ces rapports gratuitement en s'adressant au Bureau des publications du Ministère de l'Agriture à Ottawa.

LE TEMISCAMINGUE ET SES AVANTAGES

Les notes suivantes, écrites en 1883 par le Père Paradis, grand apôtre du Témiscamingue, sont encore très intéressantes à l'heure actuelle, en raison du regain de popularité de cette fertile région au point de vue colonisation. Voici ce qu'écrivait le Père il y a près d'un demi-siècle:

"Le sol du Témiscamingue est d'une richesse sans égale dans toute la vallée de loutaouais. Terre grise, noire et jaune; pas une seule roche sur une étendue de vingt à trente milles carrés. D'autres étendues aussi considérables ne sont que des prairies faciles à égoutter ou bien de vastes "brûlés" où les arbres sont déracinés ou renversés. Chose remarquable: en très peu d'endroits, la terre parait avoir souffert des ardeurs de l'incendie, l'humus y est parfaitement intact et d'une profondeur dépassant partout de six à huit pouces; cette riche couche de terre noire repose presque toujours sur une terre grise très friable et douée elle-même d'une grande fertilité. Dès la première année, on enlève facilement toutes les souches qui sont, du reste, peu nombreuses, et sur les fermes ouvertes le printemps, la moissonneuse se promène à l'automne à travers de beaux champs d'épis.

"Le climat est favorable à la culture de toutes sortes de céréales et ne présente pas de différence avec celui d'Ottawa, si ce n'est que les chaleurs de l'été y sont délicieusement tempérées par le voisinage des grandes eaux.

Pour renseignements sur la colonisation au Témiscamingue, s'adresser au Rév. L.-Z. Moreau, missionnaire-colonisateur, Ville-Marie, Témiscamingue. Le Service de Colonisation du Pacifique Canadien, gare Windsor, Montréal, se fera un devoir de renseigner aussi les intéressés.

UNE MESURE PREVENTIVE

Les experts en industrie animale du ministère fédéral de l'agriculture recommande l'emploi d'iodure de potassium comme l'un des moyens préventifs les plus importants contre le goître. Si par ce moyen on réussit à sauver un agneau, l'économie réalisée couvre les frais du traitement de tout le troupeau. L'iode n'est pas simplement un remède pour les moutons, on le recommande pour tous les animaux, spécialement pendant l'hiver lorsque les bêstiaux ne peuvent se procurer les substances minérales qu'ils trouvent pendant l'été. Le moyen le plus commode de distribuer l'iodure de potassiom est de le mélanger avec le sel que l'on donne au bétail. La dose varie suivant la catégorie des bestiaux auxquels on le donne. On peut se procurer des renseignements détaillés à ce sujet en écrivant aux agents du ministère à Ottawa par l'intermédiaire du bureau des publications.

OEUFS MEDICAMENTES

La diétothérapie introduit un nouvel article dans la production des oeufs sous la forme d'oeufs médicamentés. Depuis l'introduction du classement par catégories il y a un peu plus de dix ans, la réputation des oeufs comme produit alimentaire a fait des progrès phénoménaux. Il en est résulté une grande expansion de la production des oeufs et l'on a donné l'alimentation scientifique. Ce dernier développement démontre que l'on peut, par une combinaison de recherches médicales, chimiques et métalliurgiques, augmenter largement la proportion de matières minérales dans les oeufs en introduisant des substances minérales finement pulvérisées, mélangées avec le lait ou la pâte de lait donné aux poules. La production d'oeufs médicamentés pour se conformer aux types modèles spécifiques exercera un développement des plus importants et des plus avantageux dans l'industrie avicole dans un avenir immédiat.—Ministère fédéral de l'Agriculture.

ON VIENT EN AIDE A L'ELEVEUR DE CHEVAUX

L'onorable Robert Weir, Ministre fédéral de l'agriculture, vient d'annoncer que des expositions de printemps pour les étalons de louage seront tenues aux cinq endrolts des provinces des Prairies où l'on organise des expositions d'hiver. On offre à chacune de ces expositions des prix en argent se montant à $1,500. Ceux qui s'intéressent aux travaux des cercles auront une excellente occasion de voir les meilleurs chevaux de leur provinces respec-tives, tout en dépensant un minimum de temps et d'argent. Les expositions fourniront également une indication de la demande et de l'intérêt du public.

BONNE SEMENCE

Une nombreuse variété de graines de légumes potagers est offerte tous les ans aux cultivateurs, mais ce n'est pas toutes ces variétés qui conviennent aux conditions canadiennes. L'un des services les plus utiles que peut rendre le Ministère fédéral de l'Agriculture est d'éprouver la semence pour voir si elle convient aux conditions canadiennes. La Division des semences a préparé une liste des principales variétés de légumes potagers, où se trouvent les variétés d'un mérite supérieur pour les conditions canadiennes. On peut se procurer le feuillet 111 (Nouvelle Série) gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

UN CAS...

Pourquoi ces faussetés ?

Inattendu, un ancien colon de la Matapédia entre au bureau. Il désire avoir des renseignements sur les terres "neuves". Mais pas sur l'Abitibi.

—Pourquoi pas l'Abitibi ?

—Notre voisin, M. Untel, son beau-père, ses beaux-frères sont allés "manger" là leur argent. C'est un pays qui ne vaut rien !

—Ah ! je ne savais pas !

—Mais oui, ils ont laissé de bonnes "jobb" aux Etats pour aller perdre leur argent en Abitibi. Je les connais bien, ils demeurent tout près de chez-moi, ils sont venus veiller à la maison hier, encore, ajouta l'ancien colon matapédien.

—Comme cela ils ont laissé de bonnes positions aux Etats-Unis pour venir perdre leur argent en Abitibi à faire du défrichement et de la culture ?

—C'est exactement ça.

—C'est curieux comme certaines gens oublient vite !

—Ont oublié quoi ?

—Pas grand'chose. Tout simplement ceci :

Que quand M. Untel et ses parents ont quitté les Etats-Unis pour aller s'établir dans l'Abitibi, ils étaient sans ouvrage depuis des mois ; que c'est la raison qui les faisait partir ; qu'ils n'ont nullement perdu leur argent puisqu'ils n'en avaient pas ; que c'est le gouvrnement qui a payé pour leur transport et celui de leurs effets ; que c'est encore le gouvernement qui a payé pour leur pension durant les premiers mois.

—Ils ne m'ont pas dit cela !

—Par oubli sans doute. Et c'est encore par mauvaise mémoire qu'ils ont oublié de vous dire que les terres qu'ils ont achetées dans l'Abitibi, c'est le gouvernement qui les a payées, que les bâtisses qu'ils y construisirent, c'est encore le gouvernement qui leur fournit une partie du matériel.

—C'est curieux qu'ils n'ont jamais parlé de cela.

—Quand on manque de mémoire, voyez-vous... Ce n'est pas tout. Ils ont aussi oublié de vous dire qu'ils n'ont jamais fait de défrichement ni de culture. Par contre les gens du pays prétendent qu'ils n'étaient pas battus pour faire du whiskey et de savoir le vendre sans se faire prendre.

—Mais est-ce vrai ?

—On le dit. On ajoute aussi, que tout ce qu'ils ont fait, ce sont du whiskey, des chantiers, des dettes, et qu'ils sont partis... sans l'annoncer à coup de trompettes.

—Ah! qui aurait cru cela!

—Ca vous surprend. Une grande partie de ceux qui dénoncent l'Abitibi et prétendent que c'est un pays où il n'est pas possible de récolter quoi que ce soit n'ont jamais essayé d'y faire de la culture de façon pratique.

Pour les cultivateurs, les vrais, ceux qui veulent réussir en employant les meilleures méthodes de culture, l'Abitibi est un pays au sol riche, de défrichement facile, généralement exempt de roche, où l'égouttement est presque naturel. En plus d'être le pays des bonnes terres fortes, l'Abitibi, c'est aussi un riche territoire minier.

Et dans ce pays, des milliers de familles canadiennes-françaises pourraient, avec l'aide du gouvernement s'établir de la façon la plus avantageuse.

L'ancien colon matapédien quitta le bureau.

Ira-t-il visiter l'Abitibi ?

J'en doute.

Il a rencontré un homme qui en revenait et qui...

Et pourtant le Service de Colonisation du Chemin de fer National du Canada, Montréal, est toujours disposé à faciliter le voyage de ceux qui vont s'établir au riche pays abitibien.

J.-E. Laforce

Souffrait dans tous ses membres les tortures du

RHUMATISME

obtint du soulagement en 3 jours.

Tel est le témoignage de M. H. Pezet, l'Anse à Beaulin, P.Q. Il n'employa qu'une boîte-échantillon de T-R-C's contre son rhumatisme inflammatoire. En en faisant demander une boîte de $1, il dit: "Je recommanderai sûrement les T-R-C's à tous ceux de mes amis qui pourraient souffrir de maladies similaires."

La douleur et la raideur se dissipent quand vous faites usage des T-R-C's. Elles ne contiennent pas de drogues nocives. Les T-R-C's vous procurent un soulagement rapide et sûr en pénétrant dans le circuit même de votre sang et en aidant à chasser les poisons qui s'y trouvent. Merveilleuses contre sciatique (douleur lancinante dans la hanche), névralgie, névrite, lumbago (mal de dos). 50c et $1 partout. 2667

TEMPLETONS LIMITED
56, rue Colborne, Toronto

T-R-C's CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

LA TRAGEDIE D'UN FERMIER DESERTEUR

Cultivateurs qui avez envie de quitter la terre pour la ville, lisez l'histoire du père Fabien.

HISTOIRE VECUE

Le "Père Fabien" était un vrai fils de la terre, un vétéran de la glèbe. Il possédait une belle terre, d'un sol riche et fertile, situé dans les concessions "X...". Il avait deux garçons, Pierre et Johnny... qui, malheureusement n'aimaient pas la terre.

Tous les jours ils ne cessaient de **maudire** la "terre ingrate" qui les faisait peiner et suer.

La Ville était tout l'objet de leurs rêves. Ils n'aimaient pas le **mékier** d'habitant, disaient-ils. Ils ne voulaient pas passer leur vie dans les **concessions.**

Un jour, le père Fabien, après bien des insistances, avait dû céder aux désirs de ses deux garçons... Il vendait sa terre pour s'en aller demeurer à la ville. Il abandonnait cette vie des champs avec ses labeurs et ses douceurs.

C'était bien décidé. Il s'en allait demeurer à Montréal. On se hâta de faire un encan pour vendre ou plutôt pour donner tout le **roulant.**

Le coeur du père Fabien était bien triste ce jour-là.

C'est avec chagrin qu'il voyait partir ses belles vaches laitières, ses gros moutons et surtout sa bonne vieille jument **Nolly.** Elle lui avait rendu tant de services cette bonne vieille bête...!

Le soir qui précéda le départ, il voulut revoir une dernière fois les champs qu'il avait **ésouchés** et **érochés.**

Tout lui parlait au coeur.

Accoudé sur la bonne **clôture de pieux,** il refléchit longtemps, ce bon vieux père Fabien et il... pleura.

La **brunante** commençait lorsqu'il entra au foyer.

—Eh bien ! papa, dit Johnny, le plus jeune des deux garçons, demain vous irez vous promener en ville... c'est plus **sport** que de se promener **dans les champs.**

—Vous allez faire votre gros**mos-sieu,** reprit Pierre.

—Ah ! mes enfants, ça me coûte beaucoup de laisser ma terre... car ça va être ma mort, moi, que de rien faire.

—Ne prenez pas d'occupation, vous allez vous accoutumer... après tout il y a toujours des **émites** à rester dans les **concessions.**

Le père Fabien, la tête baissée, semblait pleurer. Le lendemain c'était le départ, l'adieu définitif. Holà! les fermes, vite !

On entasse dans les voitures des boîtes ficelées à la hâte, des paquets, tous ces riens qui tiennent tant au coeur.

On jette un dernier coup d'oeil sur la vieille maison, sur le vieux **fournil,** sur la **laiterie,** sur tous ces souvenirs intimes de toute une vie.

Ah ! il est triste l'adieu à la terre... il arrache des pleurs...

Dès les premiers jours de la vie de la ville, le père Fabien, s'ennuyait à la mort. Il n'aimait pas à respirer cet air vicié, le brouhaha des rues l'accablait. Il s'ennuyait... s'ennuyait à la mort.

—"C'est ma mort, moi, disait-il, de rester à rien faire... Je m'ennuie de la terre... Je m'ennuie de mes vertes prairies, de mes belles pièces de labour, d'avoine, de blé, de mes beaux grands champs...

"L'exile partout est seul"

Paroles profondes et bien vraies.

Le Père Fabien les redisait souvent. Toujours il était triste et morose. Il n'avait plus cette figure souriante, cet air accueillant et gracieux qu'il avait lorsqu'il était sur la terre.

Déjà ses cheveux ont blanchi... Ses joues se sont creusées... son dos s'est arrondi. Il mourait ce bon vieillard à ne rien faire... Hélas! le malheur allait bientôt s'abattre sur cette pauvre famille déracinée de la terre et vouée à la ruine. Ce changement brusque et subit avait fait vieillir de dix ans ce bon vieux vétéran de la glèbe. Enfin dix-huit mois à peine après l'adieu à la vieille terre paternelle, qu'il avait fécondée de ses sueurs, fertilisée de ses travaux... le père Fabien allait dormir son dernier sommeil dans le grand cimetière de la Côtes-des-Neiges du Mont-Royal..Oui il le disait bien, ce bon vieux père Fabien "C'était sa mort, lui, que de ne rien faire".

Il est mort d'ennui de la ... terre.

Chers amis matapédiens qui venez de lire cette petite histoire du père Fabien, ne l'imitez pas.

Si vous avez une terre dans la vallée de la Matapédia gardez-la et travaillez courageusement à son défrichement.

Si vous n'êtes pas encore un ami de la bonne terre de chez nous, venez vous établir sur un lot dans la paroisse de Sainte-Marguerite de Causapscal.

Ici vous ne serez pas des exilés, mais vous rencontrerez des coeurs généreux et un petit curé-colon qui fera tout son gros possible pour vous aider et vous encourager.

LAMBERT CLOSSE
Sainte-Marguerite de Causapscal,
25 janvier, 1931.

UNE CAMPAGNE

"Embellissez les abords de votre maison pour que le Canada soit plus beau". Telle est la devise qui a été adoptée dans une campagne pour stimuler l'intérêt personnel dans l'horticulture ornementale, dans tout le Dominion. Prenant l'initiative dans cette campagne le Conseil Canadien d'horticulture avec le concours du Ministère Fédéral de l'Agriculture, par l'intermédiaire de ses Fermes expérimentales, a publié un livret traitant de toutes les phases de l'embellissement des abords de la maison au Canada, préparé par un architecte-paysagiste d'une grande de habileté. Ce manuel fournit non seulement des plans qui conviennent le mieux aux conditions canadiennes, mais une liste complète des plantes arbrisseaux, arbres et plantes d'ornement, d'origine canadienne, spécialement adaptés au Canada. Ce livre, qui est distribué par le Bureau des Publications de l'Agriculture, Ottawa, se vend vingt-cinq cents.

MOSS MINES BATIRA UN MOULIN DE 100 TONNES

Montréal, 6. — Dans quelque temps, la Moss Gold Mines, Limited comptera parmi les producteurs importants d'or du Dominion lorsque les projets pour la construction d'un moulin sur sa propriété seront réalisés.

Ce moulin aura un rendement de 100 tonnes par jour et recevra un minerai dont la teneur moyenne sera de plus de $15 la tonne et qui pourra approvisionner le moulin durant 1 1-2 an régulièrement.

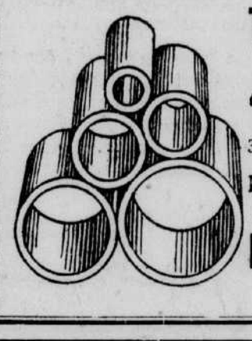

Tuyaux de Drainage
EN TERRE CUITE
"CITADELLE"
3-4-6-8-9-10 et 12 pouces
DEMANDEZ NOS PRIX
Manufacturés par
Brique Citadelle Ltée
14-16 ST-JOSEPH, QUEBEC

Essayez son accélération

LE NOUVEL
OLDSMOBILE
$1085 et plus à l'usine. Taxes Extra

Faites l'essai de l'accélération douce et vive de la nouvelle

Deuxieme Vitesse Silencieuse

06F-11

MAURICE-P. LAVIGUEUR
38 rue De la Couronne -:- Québec
ALCIDE BEAUDETTE, Deschaillons, P.Q.
U

"JE LUTTE"

CAUSERIE FEMININE

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Il y a deux ou trois siècles, dans notre pays d'origine et probablement aussi dans la colonie, quand on mariait les jeunes filles, elles avaient tout juste la permission de s'enquérir, en parlant de leur futur s'il était galant homme et si sa famille était digne de la leur. Les époux ne faisaient connaissance qu'après la noce.

Plus tard, au temps du romantisme, il fut de mode pour des jeunes filles au teint pâle, d'aimer des adolescents aux longs cheveux qui récitaient des vers et qui parlaient de mourir d'amour ; ce qui ne les empêchait pas de vivre et d'épouser des hommes plus pratiques qui pouvaient leur offrir des toilettes et des bijoux.

Nos aïeules et nos mères se contentaient de recevoir leurs prétendants en présence de leurs parents, avec des yeux baissés qui ne les empêchaient pas de voir l'embarras du malheureux, condamné à faire la cour en public et dont l'éloquence se glaçait à l'idée qu'elle pouvait déplaire à une partie de ses auditeurs, ce qui réduisait les sujets de conversation à un minimum, les jeunes filles ne répondant que par monosyllabes.

L'amour n'était point exclus cependant des foyers qui s'édifiaient de cette façon, les coeurs étant plus intacts, s'étant moins dispersés dans des amourettes passagères.

Il y a dix ou vingt ans, les jeunes gens se rencontraient à la promenade, chez des amis, au sortir des offices religieux. Les sorties se faisaient rarement en tête à tête, les chaperons remplissaient sérieusement leur rôle et ne trouvant pas toujours déplaisant d'être en tiers lorsqu'il s'agissait de faire une promenade ou d'assister à un concert.

Les familles hospitalières d'alors ayant bien des façons de reconnaitre les surcroits de dépense, qu'elles imposaient aux admirateurs de leurs filles, et les occasions de rester chez soi étant plus nombreuses que les sorties.

Aujourd'hui on a changé tout cela ; il n'y a plus de surveillance, garçons et filles sont des camarades avant d'être amoureux, partageant les mêmes plaisirs et se disputant les grades dans les écoles et les universités, dans les bureaux de même que dans les exercices physiques. Ce sont donc les qualités extérieures qui sont les plus recherchées et on entre dans la vie sérieuse sous des prétextes bien futiles.

Les meilleurs mariages devraient être ceux qui se décident sur des considérations sérieuses et une estime mutuelle, mais il n'est pas nuisible d'y ajouter un attirance réciproque et une éducation et des goûts identiques.

Si les femmes ne peuvent pas toujours choisir, quoi qu'on en pense, elles ont du moins le privilège de refuser et nous plaignons celles qui se laissent guider uniquement par les avantages matériels et qui acceptent de passer leur vie en face d'un personnage entipathique, parce qu'elle n'ont pas la vaillance d'envisager l'avenir.

Il y en a qui se résignent à une vie dont le sentiment est absent et auxquelles un large confort peut tenir lieu de bonheur ; mais elles sont des exceptions, et celles qui ne sont pas certaines qu'elles pourront indéfiniment imposer pareil jeûne à leur coeur, feront bien d'y songer à l'avance et de ne pas risquer de rencontrer trop tard, celui qui eut mieux réalisé leur idéal.

Ne croyez pas, mes filleules, que je vous prêche une sotte sentimentalité, ni que je vous conseille de vous mettre en ménage sans les ressources nécessaires à une vie dont les exigences augmentent tous les jours ; mais n'allez pas dans la crainte ridicule de rester célibataires accepter la première chance qui s'offre comme si elle devait être la dernière.

Le sentiment du devoir qui stimulait les mères s'est singulièrement affaibli puisque l'on constate que les institutions destinées à recueillir des orphelins sont obligées de recevoir les enfants de foyers désorganisés par l'inconduite des parents et par leur manque de courage en face de l'infortune.

Ce qu'il faut pour sauvegarder la famille, ce sont des foyers fondés par des époux chrétiens et courageux qui sachent s'aimer dans les bons comme dans les mauvais jours, qui s'efforcent de supporter leurs défauts et qui sachent qu'il y a plus de joie dans l'ordre établi par Dieu que dans cette prétendue liberté dont usent et abusent trop de ménages modernes.

Ginena

LE BONHEUR

J'avais toujours rêvé le bonheur en ménage
Comme un port où le cœur, trop longtemps agité
Vient trouver, à la fin d'un long pèlerinage,
Un dernier jour de calme et de sérénité.

Une femme modeste, à peu près de mon âge,
Et deux petits enfants jouant à mon côté ;
Un cercle peu nombreux d'amis du voisinage,
Et de joyeux propos dans les beaux soirs d'été.

J'abandonnais l'amour à la jeunesse ardente,
Je voulais une amie, une âme confidente,
Où cacher mes chagrins qu'elle seule avait lus ;

Le ciel m'a donné plus que je n'osais prétendre :
L'amitié, par le temps, a pris un nom plus tendre
Et l'amour arriva qu'on ne l'attendait plus.

Félix ARVERS

MASQUES ET TRAVESTIS

Pendant une course au soir du mardi gras, j'ai rencontré la traditionnelle théorie des masques sur les trottoirs que ouatait une fine neige. Ils passaient en longues files, solitaires ou par couples, pierrots gais, pierrots tristes, colombines qui minaudaient au bras d'arlequin triomphants. Parce qu'ils se savaient méconnaissables et qu'on ne saurait qui blâmer le lendemain, ils s'arrogeaient le malin plaisir de lutiner les passants. Les sons rauques d'une flute de carton, les coups de sifflet stridents et des interpellations dans un langage, pas toujours académique, incommodaient et agaçaient plus d'un vieux promeneur qui ne se souvenait plus d'avoir irrité les autres dans leurs frasques d'autrefois Toutes ces jeunesses, excitées par le plaisir du moment, profitaient à coeur joie de ce suprême divertissement avant les austérités de la sainte quarantaine. Ils se balladaient, drôlatiques et burlesques énigmes, sous les yeux amusés des badauds. Toute la soirée ils menèrent leur gaie farandole. Les douze coups de minuit et l'approche de la pincée de cendre sur le front avec la sentence lugubre "Souviens-toi ô homme"... dispersèrent leur bande folâtre.

Masques turbulents, est-ce bien votre seul travesti du mardi gras qui dérobe votre identité ? Votre masque de carton dissimulait vos traits ! Mais combien de ceux qui vous rencontraient, peut-être en route et parés pour une fête mondaine, ne portaient pas leur sourire enjoué comme un masque sur leur identité morale ou sur l'âpre souci qui les rongeait ! Hélas ! que le déguisement les exigences de la vie commune posent sur les traits des humains !

Que vous êtes admirables, ô vous qui savez porter courageusement le masque de la sérénité ou du bonheur alors que votre âme est aux abois. Quel héroisme dans cette expression de calme suoriant qui dérobe quotidiennement une détresse profonde ou la meurtrissure d'un coeur dévoué.

Si les masques d'un soir de carnaval amusent et réjouissent, quelle pitié ne faut-il pas avoir pour ceux, douloureux et tragiques, qui nous passent sur tous les chemins de la vie ! !.

Adry Noel

LA JOURNEE DE LA BONNE MERE MARIE-DE-LA-NATIVITE

Les anciennes élèves des Soeurs de la Charité de Québec seront heureuses d'apprendre que le Conseil de l'Amicale Marguerite d'Youville de l'Académie Mallet se charge cette année de l'organisation de la "Journée de la bonne Mère Marie de la Nativité."

Cette oeuvre, maintenant connue de tout le monde, compte un grand nombre de bienfaiteurs dont le précieux encouragement est de nouveau sollicité. Nous faisons un appel spécial à toutes les "Anciennes" et nous ne doutons pas qu'elles auront à coeur de coopérer au succès de cette journée de la "Charité" qui honore si bien la mémoire d'une sainte de "chez-nous"!

Sous quelque forme que se présentera l'aumône, provisions, lingerie, argent, etc., elle sera reçue avec beaucoup de reconnaissance. Nous annoncerons prochainement la date où seront si bienvenues nos offrandes, ainsi que la liste des dépôts où elles pourront être remises.

Le Conseil de l'Amicale Marguerite d'Youville de l'Académie Mallet.

LOTERIE DE LA LIGUE CATHOLIQUE FEMMININE

RESULTAT DU TIRAGE

A l'occasion d'une assemblée des zélatrices de la Ligue Catholique Féminine, tenue à Québec, vendredi, le 20 février dernier, Mlle Jeanne Talbot, présidente générale, a procédé au tirage de la loterie inaugurée en décembre 1929, au profit de l'oeuvre.

Voici les numéros et noms des gagnants :

No 1409, Mme Jean-Baptiste Cloutier, 144 rue Garnier, Québec, 1er prix, dix piastres en or.

No 8315, Mlle Claire Paradis, Ste-Françoise, Témiscouata, 2ème prix.

No 3750, Mlle Ida Lepage, 169 John East View, Ontario, 3ème prix.

No 9791, Mme Charlemagne Martineau, St-Augustin, Portneuf, 4ème prix.

No 24668, Dom.-Marie - Antoine Staub, curé, St-Léon, Manitoba, 5me prix.

No 11663, M. l'abbé S. Roy, curé, St-Hubert, Témiscouata, 6ème pix.

No 11090, Mme Philippe Mandeville, Chemin St-Ours, Sorel, 7ème prix.

Ces prix sont maintenant rendus à destination. Les directrices de la Ligue offrent leurs remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette râfle.

LUTTER C'EST MONTER

Il est dans la vie des heures déprimantes, des heures de lassitude extrême où l'âme se sent affolée et prise de vertige.

Cette heure là, dites-moi, qui ne l'a pas vécue parmi vous, ô noble phalange, d'éducateurs, de chefs intrépides de travailleurs de la pensée.

Ici bas tous vous aviez une tâche un but, un noble idéal à poursuivre. Et cet idéal tous vous avez voulu l'atteindre, apportant le meilleur de vous-même, les grands élans de votre âme, à la réalisation de vos nobles ambitions.

Mais hélas ! malgré votre bonne volonté évidente plusieurs d'entre vous n'ont pas connu le succès car vous aviez compté sans l'ingratitude des hommes c'est pourquoi vous avez été étonnés de ne trouver en face de votre dévouement que mauvaise-grâce et malveillance. Alors vous vous êtes sentis découragés..... Les bras croisés, arrêtés au milieu du chemin, vous avez contemplé d'un air triste et las ce qui vous restait à parcourir et plus d'un en haussant les épaules a dit d'un an déçu : A quoi bon ?.....

A quoi bon lutter, travailler pour être si mal récompensés ? A quoi bon ? puisque nos bonnes intentions sont si mal interprétées, notre bonne volonté si peu appréciée. Restons, ici, n'allons pas plus loin.

Voilà pourquoi ces nobles travailleurs d'hier sont aujourd'hui de lamentables épaves, que le courant de la vie entraînera bientôt dans l'abîme ou vont les vaincus.

Mais après eux d'autres sont venus plus courageux, plus chrétiens surtout, qui ont dit : "Qu'importe".

Qu'importe les honneurs, qu'importe les louanges humaines et les récompenses terrestres car moi, je regarde plus haut puisque je crois.

Oui, je crois, en un monde meilleur, en une justice équitable. Je crois en Jésus mon maître, mon Sauveur et c'est de lui que j'attends ma récompense.

Si je connais la défaite, je ne connais point la défaillance. En face du devoir, je suis là toujours et je lutte .... contre le mal, contre les méchants contre ceux qui sur la terre veulent empêcher votre règne ô Jésus, parque lutter, c'est monter.... c'est monter jusqu'à Dieu.

Brise Acadienne

Padoue. 21 fév. 1931.

PENSEES OUBLIEES

L'impatience qui porte à contredire les autres ne tient que de ce que nous ne souffrons qu'avec peine qu'ils aient des sentiments différents des nôtres. C'est parce que ces sentiments sont contraires à notre sens qu'ils nous blessent et non parce qu'ils sont contraires à la vérité.

La vraie politesse peut-être définie la bienveillance dans les petites chose. Elle consiste à préférer les autres à soi-même, chaque jour, à tout heure dans le commerce de la vie. C'est une attention perpétuelle aux besoins de ceux avec lesquels nous vivons.

Il faut savoir se soumettre à ce que l'opinion publique a de juste et d'acceptable, et, pour le reste, suivre uniquement sa conscience et accepter au besoin les injustices de l'opinion sans sourcilier.

Le but de la dispute ou de la discussion ne doit pas être la victoire, mais l'amélioration.

Comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le sentiment. On se forme l'esprit et le sentiment par les bonnes conversations qui forment ou les mauvaises gâtent.

La femme ne doit pas oublier qu'elle est la joie, le charme, la récréation de la famille; le grand principe de la politique domestique est de faire que son intérieur paraisse au mari plus agréable que celui des autres. L'agrément est donc en quelque sorte, un des devoirs de la femme... Or, ce qui répand le plus de charme sur l'intimité dans un ménage, c'est la culture de l'esprit.

Papillon D'or

26 février, 1931.

ALMA MATER

Chaque matin, de ma fenêtre, j'aperçois ce grand couvent dont la structure de briques rouges porte dignement ses quelques années d'existence. Le feuillage des grands arbres voilant à demi la façade, les fenêtres, semblent prêtes à lancer l'appel vibrant du retour, lui confèrent une dignité presque mystérieuse. Le long des corridors, se profilent des classes proprettes et bien claires, dont quelques unes ont perçu ma voix et celles de mes compagnes au moment des récitations et des prières. Ici à droite est la chapelle où d'humbles prie-Dieu s'alignent devant un autel surmonté par un majestueux Sacré-Coeur. Les lignes sobres et ce style purement religieux repartit dans tout l'ensemble incite à un respect et à une dévotion hors de toute épreuve.

Cette vision bienfaisante fait jaillir en mon esprit une foule de souvenirs de l'heureux temps passé. Les jours bons ou mauvais selon l'expression de la gent écolière y ont une petite place habituellement occupée; car il plaît toujours de revoir en songe, ses anciennes maitresses et compagnes dont plusieurs déjà sont élignées. Ce spectacle donne à mon coeur un courage nouveau, c'est alors, un plaisir de retourner à la tâche quotidienne.

Bon nombre semble anticiper un retour prochain, espoir chimérique, ce temps passé ne reviendra plus jamais. Chères amies ou plutôt chères anciennes, toutes vous regrettez ces doux moments ; ma plume sera infidèle à traduire ces divers sentiments voilà pourquoi je me dois, abandonnant à chacune, une minute de plus pour rêver à ce doux, ô très doux et très cher souvenir.

MARIE-CLAIRE

Dédié aux anciennes de l'Académie de St-François-d'Assise

A LA GARE...

Amicalement à vous.

C'était un jour de fin d'octobre. Le matin une brume épais e voilait tout au regard du passant. La veille il avait plu toute la journée et le soleil ne parvenait pas à pénétrer ce brouillard intense.

Pendant tout l'avant midi était tombée en petite pluie fine, si fine, cette brume que les pâles rayons d'un soleil d'octobre faisait s'évaporer dans l'atmosphère.

Toutefois ce n'était pas une journée pluvieuse mais plutôt humide de fin d'automne.

Vers le milieu du jour le soleil perça enfin les nuages légers, sombres et le firmament devint plus clair, plus radieux puis à la fin du jour il devient un apothéose. Pendant que les rayon dorés se réfletent sur la terre, à la gare, continuent d'arriver les gens à l'air plus ou moins affairés.

Quelques uns se rendent immédiatement au guichet acheter leur billet, d'autres attendent dans la grande salle le train qui leur ramènera un parent, un ami, un frère, revenant d'un long voyage peut-être ou d'un séjour à l'étranger.

Parmi ceux-ci se trouve une femme au regard triste et songeur, modestement vêtue de noir, tenant dans ses mains un magazine ouvert, qu'elle ne lit pas, cependant, tant sa pensée en franchissant l'espace va au devant du voyageur, de l'ami qu'elle attend et que lui amène pourtant rapidement le train qui doit entrer en gare dans quelques minutes.

"Bonjour", lui dit un monsieur qui vient d'entrer et la salue en la reconnaissant. "Vous ici ! Comment cela se fait-il, partez-vous en voyage ou si vous attendez quelqu'un ?

"J'attends un ami qui revient au pays après une vacance passée chez nos voisins et qui est en route pou la vieille capitale."

A ce monsieur employé de la compagnie ferroviaire, elle demande des renseignements sur les endroits ou doivent s'opérer les correspondances etc., qu'il lui indique gentilment.

Ainsi elle apprend que le train ne doit s'arrêter que dix minutes ici et que les passagers me changent de direction qu'à quelques milles plus loin.

A peine les derniers mots furent-ils prononcés qu'on entend le cri strident de la locomotive sur les rails, et voilà que ralentissant peu à peu le train stoppa via-à-vis de la gare.

Cet ami qu'elle attend impatiemment fébrilement, elle ne l'a cependant jamais vu. Ce sera leur première rencontre car elle ne possède que sa photo et ses lettres. Pourtant elle le connait bien mieux. Il a toute son estime.

Elle n'ose sortir de la gare, par la croisée elle observe minitieusement tous les voyageurs qui descendent les marches du wagon.

Elle sait d'avance que leur entretien sera de très courte durée; elle ne pourra donc pas lui dire tout ce qu'elle eurent voulu lui confier.

Elle est indécise voulant retarder encore le moment de la rencontre.

Cependant elle voit descendre du train un jeune homme brun, tête nue, en habit de ville qui interroge du regard les gens groupés autour du wagon et n'apercevant pas celle qu'il cherche vainement dans la foule, il semble déçu et attristé.

Elle, l'observe de la fenêtre, hésite un moment encore, puis, spontanément vient à sa rencontre en lui présentant une enveloppe mauve portant son nom, car elle sait bien qu'il va tout de suite reconnaitre en la couleur du papier et la calligraphie, sa petite amie lointaine et inconnue. Tous deux émus et joyeux, se disent quelques banalités, tandis que s'éloigne de tous côtés la foule des voyageurs.

Enfin on cause plus à l'aise de choses diverses plus intimes de littérature, de futurs projets intellectuels puis tout à coup c'est le triste cri "All aboard", le cri qui leur annonce le moment de la séparation.

Une dernière poignée de main, un dernier sourire, un dernier regard puis lentement comme à regret, la locomotive se met en marche tandis que debout à l'arrière du char, le voyageur agite sa main en signe d'adieu.

Triste et pensive, celle qui reste regagne sa demeure perchée sur les hauteurs de la ville.

Tout en marchant, elle n'a pas conscience du changement qui s'opère dans la nature. Elle ne voit pas que l'ombre descend rapidement sur la terre, que durant leur courte conversation, les derniers rayons du soleil ont disparu derrière la montagne et que maintenant les ténèbres envahissent la terre.

Elle songe que cette brume, ce soleil, cette rencontre, cet adieu, sont un peu l'image de sa vie.

Adolescente, elle part à l'aurore d'un jour brumeux, confiante dans un soleil qui va bientôt paraitre, espérant en la lumière qu ravivera ses rêves, ses projets, ses ambitions. L'horizon s'élargit, le soleil dore la cime convoitée, la route est belle et le prochain tournant n'aura plus pour elle de mystère. Ce sera la réalisation de tous ses beaux rêves, de tous ses espoirs, mais la lumière disparait peu à peu, les ténèbres enveloppent son idéal dans un manteau mystérieux, ses rêves sombrent dans une nuit opaque ; tout semble la quitter, c'est l'adieu sans espoir, sans retour, sans lendemain.

Le froid glace son coeur, son âme reste seule avec le souvenir... dernier vestige de la vie.

Ce souvenir tristement beau.

DONA DEL CARPIO

A mes - correspondants -

PARFAITE IGNORANTE. — Je suis certaine que les lettres de Petite Fermière vous font aurant de bien que de plaisir.

Je regrette que vous ne m'ayez pas fdit bonjour lorsque vous m'avez rencontrée, l'autre jour. Je n'ai pas eu la grippe, mais les changements de température si subits, me forcent à rester souvent à la maison.

Je suis contente que vous soyez débarrassée de ce commerce, vous auriez pu y perdre beaucoup d'argent, car ce sont justement les crédits qui sont à craindre. Ce n'est certes pas encourageant de voir sortir de l'argent de la banque sans pouvoir être remboursée. Il se peut qu'à la réflexion, votre mari ne se risque pas ailleurs, un salaire ferait mieux son affaire et la vôtre, mais je comprends que vous ne pouvez le convaincre facilement.

ESTHER. — L'article me plait beaucoup et je le reproduirai dès qu'il y aura de l'espace. Le journal que vous m'envoyez est bien rédigé et je comprends que vous vous y intéressez doublement puisque votre mari l'a dirigé jadis.

ROSE AIMEE. — Je fais vos sincères félicitations à Adélaide de l'Epinay et à Hélène C., pour leurs judicieuses réponses à l'enquête. Il n'est pas question de diminuer le mérite des mères adoptives qu'on ne saurait trop louer, mais simplement de discuter l'opportunité pour une mère de donner son enfant, même pour lui procurer des avantages matériels plus grands.

HELENE.—J'ignore si cette liste existe, mais je le demanderai et j'essaierai de vous en procurer l'équivalent. Tachez de vous reposer un peu en attendant que vous puissiez jouir de l'air vivifiant de la mer. Le printemps s'en vient... les jours passent si vite, et nous avons un beau soleil qui nous le fait espérer.

DONA DEL CARPIO.—Je me demande souvent ce que vous devenez, les malades ayant droit plus que les autres à ma sollicitude. C'est toujours la difficulté de savoir graduer ses efforts et ses forces.

Pour moi, le carnaval et le carême se ressemblent, mon travail est toujours à peu près le même, et mes forces suffisent à la besogne, que faut-il demander de mieux.

Je suis contente que nos pages vous soient une distraction et un encouragement, c'est le but que je poursuis. Votre article parsitra avec de légères modifications. Exercez-vous surtout à écrire simplement. Je salue volontiers pour vous Nid de Fauvettes et Colleen.

LILY REVERDY.—C'est là une préoccupation d'artiste, j'ai trouvé que le dessin était bien reproduit, et j'apprends avec plaisir que le dégat fait par l'encre de chine a été réparé en partie par les renseignements que je vous ai donnés.

Les vers paraitront aujourd'hui le croquis est charmant.

REINE.—Je ne trouve pas trace de cette pièce de vers et me demande si elle a paru, en auriez-vous une copie que vous pourriez me soumettre de nouveau je vous fais mes excuses si je vous donne ce surcroit de travail. Je voudrais bien causer avec vous, plus longuement que sur cette page et d'un sujet que je ne veux pas traiter ici. Je regrette d'apprendre que vous avez une malade qui vous donne de l'inquiétude, j'espère qu'elle sera bientôt guérie, elle est encore jeune et les mères sont toujours nécessaires à leur entourage.

Il faut orienter votre vie vers cet apostolat qui vous tente comme toutes les belles âmes.

Nous avons le regret de la disparition de "La Bohême" et nous voudrions que sa mère eut quelques douceurs de cette sympathie de ses compagnes de la causerie féminine.

Jean St-Denis fait une série d'articles intéressants et nous espérons qu'il nous la continuera. Je présente vos sincères félicitations à Louise Marie, dont le beau talent se développe de plus en plus.

ATALA. — Votre article paraitra tout probablement. Je n'ai aucune objection à ce petit changement. Il est certain que de nos jours, les personnes comprennent mal la véritable distinction, mais on lui rend malgré tout hommage, et elle vaut par elle-même qu'on la cultive.

Au plaisir de vous lire.

MARIE CLAIRE. — Votre article eut gagné à être un peu plus travaillé, mais il se peut que je le publie, étant donné son excellent but. J'espère que votre frère se rétablira.

PRIMAVERA. — J'espérais vous voir cette semaine et j'ai regretté d'apprendre que vous n'étiez pas encore tout à fait remise de cette vilaine grippe. J'ai hâte que nous ayons les loisirs de causer longuement.

VOTRE CORRESPONDANTE PEINEE. — Votre lettre m'a profondément intéressée, et j'en ferai part à mes lectrices soit que je la publie ainsi ou que j'en fasse mon article de la semaine prochaine. Elle renferme des vérités pénibles à constater, mais en faisant toucher du doigt un mal social qui devient de plus en plus grand on rendra peut-être service à quelques-unes.

UNE CORRESPONDANTE. — Cela prouve votre constance et votre excellent caractère. Si vous ne m'écriviez plus, je m'ennuierais. Votre jeune amie a-t-elle gardé une bonne impression de son séjour au Canada, vous devriez être heureuse de la voir puisque vous ne la connaissiez que par correspondance. Le printemps semble vouloir se fixer chez nous, mais il ne faut pas se fier à ces apparences.

Françoise Michel a été heureuse de vous retrouver, je lui transmets volontiers votre respectueux souvenir, avec un amical bonjour à Nid de Fauvettes, Flot Berceur, Ame des Bois, René de Valence.

PLESSIS. — Il faudrait que l'article soit travaillé de nouveau, car il ne donne pas ainsi une impression juste du motif de cette querelle d'amoureux. Une femme qui est sensible à ce point, se garde bien de s'exposer à la mauvaise humeur de son seigneur et maitre. Il faut y mettre beaucoup du sien pour trouver la situation tragique. Si vous pouvez améliorer votre travail, je lui trouverai une place.

TAPAGEUSE.—Je ne puis vous donner cette adresse, je ne connais personne qui s'occupe de ce genre de propagande. Je le regrette.

LE R. P. GUITTON

ET LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

Le R. P. Guitton, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal, donnera une conférence, sous les auspices de la Ligue Catholique féminine, mardi le 14 avril, à la salle des Promotions de l'Université Laval, sur l'Education du bon vieux temps.

Etes-Vous Surmené?

Pour Perte d'Appétit
Nervosité
Epuisement
Convalescence Retardée
Anémie
Dénutrition
Affections des Bronches

Le surmenage est guérissable.

Un ou deux flacons de Sirop de Fellows —tonique renommé, préparé spécialement pour les troubles de cette nature— donneront à votre organisme l'aide dont il a besoin.

Bannissez tous ces symptômes qui font de la vie un fardeau ! Le Sirop de Fellows vous apporte santé, vigueur et appétit.

Vous dormirez mieux, vous mangerez mieux, vous travaillerez mieux.

Exigez le Fellows. Le renom de ce tonique incomparable date de plus d'un demi-siècle.

SIROP FELLOWS 61F

Reprisage, couture etc

par les Religieuses du BON-PASTEUR

Les Religieuses du Bon-Pasteur croient être utiles au public, en lui faisant savoir, qu'elles s'occupent de **reprisage, de couture, de tricot et de broderie** de tous genres.

On voudra bien pour ces ouvrages, s'adresser au numéro 64 rue LACHEVROTIERE Tél. 2-8623

Une BUANDERIE, tenue par ces mêmes Religieuses, connue sous le nom de **Buanderie Saint Joseph** pourvue des machines les plus modernes, est située à **63 rue BERTHELOT Tél.: 2-6180.**

Encourager ces industries, c'est trouver PROFIT et faire OEUVRE DE CHARITE !

Pourquoi Est-ce

que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal, l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans

Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

MAINTENANT!-MAIGRISSEZ D'UNE LIVRE PAR JOUR SANS VOUS PRIVER DE MANGER

Juste deux choses très simples à faire

Et la graisse fond

NI exercice fatigant, ni famine. Au lieu de cela, manger à son goût sans jamais sentir la faim un moment! Et pourtant la graisse fond. On peut aisément perdre de quatre à sept livres par semaine, voir les vilaines lignes de graisses remplacées par les gracieuses lignes de la sveltesse — et se mieux sentir que jamais dans sa vie.

QUOI FAIRE

Il y a juste deux simples choses à faire: se débarrasser le système et le garder libre des déchets, toxines et poisons épuisants à l'aide des SELS JAD ordinaires qui se trouvent à la pharmacie. Commencer par une cuillerée à thé dans un plein verre d'eau demain matin — c'est un breuvage pétillant et agréable.

Puis MANGER A SATIETE — *autant que l'appétit peut en supporter* — des mets composés des aliments suivants:

Déjeuner: deux oranges, ou le jus de deux oranges. Aussi deux tranches de pain de blé entier ou de son rôti. Avoine roulée (avec lait, pas de crème.)

Diner: une bonne tranche de viande maigre, puis autant d'épinards, laitue, choucroute, chou bouilli, pois verts, brocoli ou navets frais qu'on peut manger. AUTANT de tous ces mets QU'ON PEUT GARDER SANS MALAISE. Dessert: fruits frais ; cantaloups, baies, pommes, oranges tranchées, poires — bananes exceptées. Navets au lieu de patates. Viandes maigres — boeuf, poulet, veau, poisson blanc, truites, perche, etc. — au lieu de lard et viandes grasses.

Souper : autre repas COMPLET comme ci-dessus. Moitié moins de beurre et sucreries que d'habitude. C'est facile. Car l'estomac rempli d'autres mets, on ne s'en aperçoit jamais. Boire ou ne pas boire d'eau, à son gré.

4 à 7 LIVRES DE MOINS EN 1 SEMAINE

Au bout d'une semaine, on voit baisser le poids de 4 à 7 livres — selon le surplus — de ce qu'on pesait le jour du début. La santé y gagne aussi. On est plus actif, plus vigoureux que depuis des années peut-être. Les amis commencent à remarquer l'augmentation de votre sveltesse. On évite bientôt l'embarras d'être appelé gras ou corpulent. Et *tout cela* SANS JAMAIS SENTIR LA FAIM UN MOMENT !

Si vous doutez de ce procédé simple et sûr, PARLEZ-EN AU MEDECIN. Montrez-lui cet article. Demandez-lui son opinion. C'est la dernière trouvaille des savants pour la réduction du poids. Car il accomplit deux fonctions nécessaires et importantes.

Les SELS JAD chassent de l'intestin et de l'organisme l'excès de toxines chez la plupart des gens trop gras. *Le changement de régime—le PLEIN DE L'ESTOMAC A SA LIMITE—avec des aliments qui se changent en énergie au lieu de graisse, diminue le poids de jour en jour. Les sels améliorent la santé. Le changement de nourriture fait disparaitre la graisse.

Commencez aujourd'hui. Découpez ce régime et gardez-le. Procurez-vous une grosse bouteille de SELS JAD ordinaires à la pharmacie pour la partie nettoyante de la méthode. Cette grosse bouteille ne coûte pas même un dollar.

*A noter surtout — les sels sont conseillés purement comme agent pour chasser les poisons — non pour réduire le poids. C'est le changement de régime alimentaire qui fait le travail voulu.

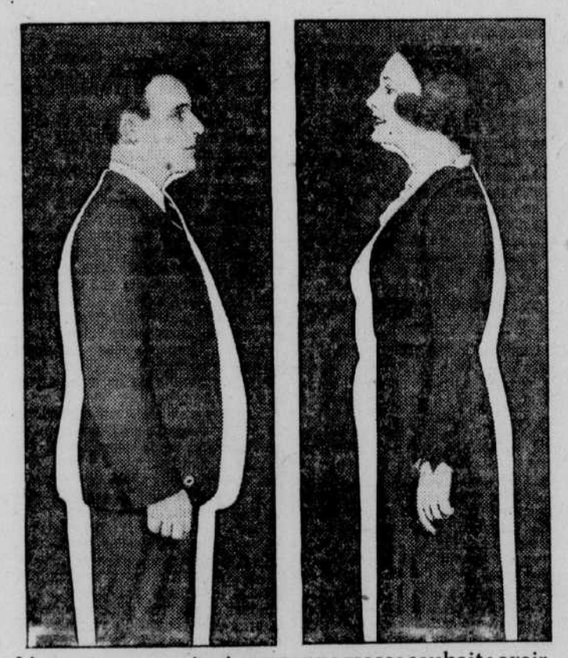

L'apparence que toute personne grasse souhaite avoir

Un couple jaloux peut-il faire un ménage heureux ?...

La jalousie détruit plus de mariages que n'importe quel autre défaut. "Quand le soupçon entre par la porte, la paix et le bonheur s'enfuient par la fenêtre." Vieux dicton qui a du bon sens. L'on prétend qu'il n'y a pas de guérison pour cette maladie, car celui ou celle qui est atteint de ce défaut est réellement malade. Je pense que le gros bon sens est un véritable remède pour ces personnes-là.

Lorsque vous sentez venir une attaque du monstre aux yeux verts, si vous le repoussez avec une forte dose de bon sens en vous raisonnant combien c'est injurieux pour votre compagne de lui prêter des intentions qu'elle n'a pas, de croire que sa fidélité envers vous défaille, qu'elle vous préfère un autre homme, en réfléchissant bien qu'elle vous a choisi entre plusieurs pour époux, c'est qu'elle vous aimait et qu'elle avait confiance en votre jugement sain et certain, en votre bonté et en votre générosité. Si, vous aimez votre épouse vous n'en serez pas jaloux, les apparences sont trompeuses, votre femme a le droit d'être aimable, sociable envers tout le monde, fut-ce même des anciens amis. Parce qu'elle est mariée, elle n'est pas une esclave de vos prétendues jalousies envers elle. Vous réaliserez que c'est une folie de votre part de douter de la vertu de votre femme.

Considérez combien la jalousie est un défaut absurde. Vous devez croire que celle que vous avez épousée est loyale, droite et sensée, qu'elle vous aime et vous préfère à aucun homme, puisqu'elle vous a marié. Si vous voulez être heureux en ménage vous et votre femme faites votre idée de vous fier l'un à l'autre et de croire à ce qu'il y a de mieux en vous, une parfaite confiance dans vos procédés l'un vis-à-vis de l'autre. Ne soyez pas sur le qui-vive, cherchant la bête noire qui vous rendra malheureux. Il n'y a rien de plus injurieux que la méfiance qui amène le soupçon et, la jalousie qui en résulte ! Cela prouve que le jaloux croit l'autre capable de faire les choses qu'il a en vue et de commettre ce dont il accuse sa femme.

Ce défaut est aussi bien commun du côté féminin. Il faut être prudente, de guérir vite d'une maladie aussi néfaste, en étant sensée, en ne prêtant pas à son mari des intentions perverses, en ayant confiance en lui, en lui prodigant tout l'amour qu'il est en droit d'attendre de votre part. Soyez généreuse et bonne et chaque fois que le doute vient vous assaillir, chassez-le bien vite de votre esprit. Cet homme, est le même qui vous a voué son amour constant. Il ne peut toujours être à vos genoux à vous répéter des mots doux, mais il prouve par ses actes de bonté et de protection qu'il vous aime mieux que vous ne le réalisez, peut-être. Laissez-le libre de ses actions, s'il a du coeur et un bon jugement, il ne fera rien pour démériter votre estime. Ainsi, croyez-moi, banissez de vos demeures, le monstre aux yeux verts, qui s'appelle : JALOUSIE... Vous vivrez dans la concorde et le bonheur habitera chez-vous.

ESTHER

Manchester, N.-H., le 23 fév. 1931

PAGE FEMININE

LE JEUNE VISAGE DE LA MODE NOUVELLE

La silhouette telle que la conçoit la mode printanière 1931.—La ligne générale en est peu chantée ; elle reste très gracieuse et très parisienne. La taille demeure à la même place, avec une légère tendance à la descendre quelque peu. Beaucoup de petites ceintures. Les jupes sont longues sans exagération. Courtes dans les robes de laine, au-dessus de la cheville pour l'après-midi, au-dessous pour le soir. Les hanches sont moulées souvent jusqu'aux genoux. Les corsages sont plats ou s u les avec dos plus ajusté. Les encolures se remontent. Les manches sont travaillées et souvent mi-longues ou tout à fait supprimées.

Les lainages à la mode.—Le jersey uni, à dessins, mélangé écossais rayé, à petits carreaux; le lainage fantaisie, le drap, le velours de laine, le gros lainage très souple, le tulle de laine, la serge, le reps de laine, le tweed fin, le marocain de laine, le crépella, le géo de laine, la flanelle, la bure, la duvetine, la cheviote, le jersey laine et soie. Beaucoup de fins lainages rayés, filetés, écossais, à petits damiers et à motifs.

Les coloris nouveaux, leur gaité. —Voici des verts : vert vif, vert émeraude, vert pré, vert-de-gris, vert céladon, vert pâle; des rouges : flamme, ponceau, feu, brique, garance, etc. Enormément de bleus: bleu de roi, bleu pervenche, bleu évanoui, bleu porcelaine, bleu corbeau, bleu Gobelins, bleu ciel, bleu clair, gris bleu, bleuté, bleu de lin, marine. Nous avons encore les champagne, orange, capucine, gris, ardoise, marron brun, corinthe, rose, rose dragée, crème, abricot, écossais, etc. Puis, dans les nuances sérieuses, des vert bouteille, des noirs et des bruns. C'est dans cette liste très variée de couleurs mode que nous choisirons pour ce printemps les teintes de nos costumes.

Les façons des tailleurs actuels. —Les tailleurs se font en lainage fantaisie de plusieurs tons, en jersey rayé ou à petits carreaux, en drap uni.

Nous voyons des jaquettes courtes avec ceinture étroite et col écharpe tenu par un gros bouton, ou bien avec encolure nette sur laquelle se rabat le col de la blouse, en piqué ou en tissu clair. Ces jaquettes sont parfois ajustées, fermant par un double boutonnage, des poches faisant garniture sur les devants.

Voici quelques jaquettes nouées de côté; d'autres à basque légèrement en forme tout autour ou simplement devant. Il y a des jaquettes courtes comme des boléros, d'autres longues, à mi-mollet.

Beaucoup de jupes et de jaquettes sont bordées de dents rondes ou pointues, ce qui donne au tailleur un aspect très fantaisie. On fait énormément aussi d'alliances de nuances: on aura, par exemple, une jaquette et une blouse sans manches en jersey de nuance claire avec une jupe en jersey de ton foncé; une jupe écossaise, avec veste de drap uni.

Voici un ensemble charmant à jaquette courte et droite coupée comme un smoking. Elle est de teinte claire comme le haut de la foncée. En voici d'autres avec veste ouvrant sur des gilets court, genre smoking à double boutonnage. Ces gilets sont souvent d'un ton opposé à la jupe. Voici un ensemble comprenant une jupe marron, une jaquette brique, un blouse en jersey blanc garnie de boutons sur le côté; un autre avec la jupe unie et la jaquette en lainage écossais rouge et jaune; un tailleur comprenant une jupe de laine marron et une jaquette en grosse peluche de laine beige.

Les jupes sont en formes, à plis, à panneaux, et toujours moulées aux hanches.

Les blouses, les pull-over.—Les blouses et les corsages ne sont pas les moindres attraits de ces tailleurs. On fait de délicieuses blouses en linon avec jabots portés dans la jupe, ces blouses parfois du ton de la jaquette, alors que la jupe, elle, en lainage, est de teinte différente. Il y a encore des blouses en jersey de couleur claire, en marocain rose; des blouses entièrement garnies de petits plis; des blouses en tussor, en satin; de gentils gilets en lainage clair et sans manches. On fait des blouses en jersey dégradé garnies d'un col et de poignets en tricot blanc; de très charmants corsages sont en gros chine avec larges plus horizontaux, garnis du ton du costume.

Voici des blouses avec petites basques-tuniques portées sur la jupe; d'autres, très nombreuses, en soie écossaise; d'autres encore en jersey, entièrement rayées de piqûres, et que l'on porte aussi au-dessus de la jupe. Quelques manches de jaquettes s'arrêtent au coude et laissent voir la manche de la blouse; beaucoup de ces manches sont doubles et élargies au coude.

Le plein été nous ramènera le triomphe de blouses exquises et légères en linon blanc et de couleur, des blouses en borderie anglaise à manches mi-longues, des blouses chiffon à grosses fleurs. La vogue de la blouse ne porte point d'atteinte à celle du pull-over, seulement celui-ci subit quelques modifications. Il se fait en tissu ou en jersey, sans manche le plus souvent, et précisé à la taille par une très étroite ceinture de cuir de la teinte du corsage.

Les jolis manteaux du printemps. Celui de gauche en tweed est garni des piqûres ; celui de droite en drap vert foncé a une bande de fourrure d'été au bas d'un large collet, presqu'une pèlerine.

Soulagez cette gorge sensible et endolorie en la frottant à l'extérieur avec abondance de BAUME BENGUE et couvrez avec une flanelle.

La qualité pénétrante du Baume Bengué procure un prompt soulagement en précipitant un afflux de sang frais aux parties congestionnées, calme rapidement la douleur, apaise les nerfs irrités et réduit la congestion. Employez le Baume Bengué contre rhumes de poitrine, rhumatisme, sciatique, mal de dos et autres douleurs des nerfs et des muscles.

Demandez le

BAUME BENGUÉ
ANALGÉSIQUE
N'acceptez pas de contrefaçon

MADAME REÇOIT

LES REPAS

Pour que vos repas soient réussis, mesdames, veillez non seulement à l'excellence du menu et à la coquetterie de la table, mais songez aussi à la parure de la salle à manger.

Ce qu'il ne faut pas négliger. — Nous ne nous inquiéterons, aujourd'hui, ni de l'ordonnance du menu ni du service de la table; nous rechercherons seulement les impressions désagréables qu'il faut éviter aux hôtes que nous recevons.

Il s'agit simplement de petits détails dont l'oubli ne serait pas une catastrophe, comme le serait, une crème tournée, un vin sûri, un plat brûlé, etc., mais dont l'inobservance enlèverait un peu à l'agrément de l'ensemble. Or, pour qu'un repas soit parfait, il importe que nulle erreur ne soit commise.

Entrons dans la salle à manger —L'odeur de cuisine s'y fait sentir, vite ouvrons les fenêtres pour la faire fuir; car toute odeur tant savoureuse soit-elle, doit en être sévèrement bannie. De même, il faut éviter de laisser l'arome des mets se répandre dans les pièces de réception et tâcher d'obtenir que la cuisinière, en procédant à la préparation du repas, conserve la fenêtre ouverte et la porte fermée.

Donc, point d'odeurs fortes ni odeur de cuisine ni parfum de fleurs.

Pour cela, les corbeilles centrales ornant la table seront composées le plus possible de fleurs inodorantes ou, tout au moins, de fleurs au doux arome. Eviter les jasmins, les jacinthes, les fleurs d'oranger, les œillets poivrés, en songeant aux personnes que les parfums violents incommodent et pour lesquelles, dans ces conditions, le repas même le plus savoureux serait un véritable supplice.

L'air, le feu, la lumière. — La pièce doit être très aérée, afin que les convives ne souffrent pas — sans s'en rendre compte — d'un manque d'air durant le repas.

Cette aération n'empêche pas de bien chauffer la pièce avant le repas, de manière que l'on n'ait point une sensation de froid en passant du salon à la salle à manger. A partir de ce moment, on peut diminuer le feu, car "la chaleur communicative du banquet" a vite fait de réchauffer les hôtes. Par contre, on garde du feu bien entretenu au salon, afin que les hôtes, en revenant dans cette pièce, y puissent digérer sans se refroidir.

La salle à manger est-elle chauffée par un fourneau, une cheminée ? n'oublions pas de protéger ce foyer par un paravent, un écran, afin que la personne placée devant le foyer ne souffre point d'un excès de chaleur.

La pièce où l'on reçoit doit être brillamment éclairée. Avec le système nouveau des ampoules placées dans les corniches et des lustres très haut, on n'a plus à redouter l'embarras des suspensions tombant bas sur la table et qui dérobaient aux invités la vue des voisins d'en face. La suspension basse n'est plus de mode, de même que l'on ne veut plus, et pour les mêmes raisons, du milieu de table haut et monumental.

Mais il faut songer à la beauté des dames, et, pour qu'elles soient satisfaites de leur repas, ne pas négliger de placer aux deux bouts de la table des candélabres ombrés d'abat-jour rose. Elle ne manqueront pas de vous savoir grand gré de cette attention.

La table, les chaises.—Les tables modernes sont très bien comprises, car elles n'ont qu'un pied central qui ne gêne point les convives placés autour. Si l'on possède encore des tables aux pieds nombreux, il faut le mieux que l'on peut veiller à placer les convives de manière que ces pieds ne soient pas gênants; ceci est possible surtout lorsque la table est grande et les convives peu nombreux. Les sièges doivent être confortables, leurs dimensions bien proportionnées à celles de la table. Eviter les dossiers trop hauts, qui obligent le serveur à une gymnastique pénible et peuvent provoquer des accidents tels que le renversement d'un plat ou d'une saucière, etc. Table et chaises sont placées sur un tapis, de manière que le service soit fait silencieusement.

Le linge de la salle à manger. — Il serait tout à fait incorrect de laisser sur les rayons des buffets, des dessertes, les objets qui servent couramment au repas de famille. Corbeille à pain, corbeille à fruits, petits objets habituels au service disparaissent au profit de napperons blancs et endentellés que l'on étend sur les rayons avant d'y placer les assiettes et les couverts qui vont être utilisés durant le repas. Ces napperons seront d'une blancheur impeccable, de même que la nappe et les serviettes. Qu'on ne s'étonne pas de nous voir insister sur ce point, car il est des maisons où l'on ne craint pas de se servir plusieurs fois d'une même nappe pour une réception. Bien entendu, cette nappe n'a point de taches, mais elle ne présente plus la rectitude et l'éclat d'une nappe sortant de l'armoire. Et cela est désagréable aux invités.

Les murs, les tentures, les tableaux.—Les salles à manger modernes sont meublées d'une façon gaie et agréable, grâce aux meubles bas qui dégagent les murs, laissent voir la netteté des panneaux libérés de tentures et de bibelots. Mais, comme tout le monde n'a point un mobilier moderne pour sa salle à manger, il faut s'efforcer de donner à l'ameublement que l'on possède l'esprit actuel; en dégageant les murs des tableaux, des assiettes qui y sont agglomérés, en drapant les fenêtres de rideaux légers en soie de nuance agréable, en tendant les murs d'un papier de tapisserie artistique et gai. L'ambiance de la pièce agréablement préparée par la maîtresse de maison sera facteur important de la réussite du dîner.

VARIATIONS SUR LA COIFFURE

LES CHEVEUX COURTS

La fantaisie réapparaît dans la coiffure. Les cheveux courts vivent toujours, mais ils ne sont plus les seuls admis. La mode actuelle y apporte quelques variantes et nous autorise, suivant notre caprice, à adopter aussi les cheveux mi-longs tombant à l'épaule et les chevelures plus allongées faisant chignon à la nuque.

Voyons aujourd'hui la façon dont la mode actuelle traite les cheveux courts.

Cette coiffure reste, certes, la préférée de la plupart des femmes, qui lui reconnaissent, ajuste titre, de nombreuses qualités ; c'est la favorite des sportives, des travailleuses, des femmes occupées. Elle est rapide, pratique, commode : un bref coup de peigne la régularise; mais, comme elle se présente parfois un peu sèche alors qu'il s'agit d'accompagner les toilettes plus compliquées, plus féminines actuelles, on s'efforce de la rendre plus agréable en l'agrémentant de bouclettes et de rouleaux.

Pour cela, les cheveux se taillent un tantinet plus longs — tout au, moins sur les oreilles — et de fer qui jadis n'y traçait que des ondes régulières, y modèle maintenant des boucles plus étudiées. Souvent le rouleau seul apparaît dans la coiffure laissant le reste des cheveux très plat, sans aucune onde, mélange du XVIIIe et de 1830. Nous voyons les cheveux plats qu'une raie sépare nettement au centre. Les côtés forment deux longues mèches dessinat trois rangées de boucles formant des marteaux, qui évoquent le temps des tricornes, ou encore. Une raie très fort à gauche avec des cheveux largement ondés. Les mèches plus longues sur les oreilles dessinent deux boucles plates que l'on aperçoit dépassant les bords des minuscules béguins actuels.

La pose de la raie varie avec l'air du visage et aussi lavec la plantation des cheveux. On peut donc, à son gré, la tracer à droite ou à gauche du crâne. Ici, nous voyons la raie tracée à droite, se terminant par un coquet accroche-coeur folâtrant sur le front. Des boucles assez longues tombent sur les oreilles.

LES PETITS CHIGNONS

La question d'économie, qui préoccupe nombre de maîtresses de maison, a décidé certaines d'entre elles à laisser repousser leurs cheveux.

Elles évitent ainsi les séances chez le coiffeur, qui non seulement sont dispendieuses, mais aussi occasionnent une perte de temps.

On garde les cheveux plus longs, mais sans cependant les laisser croître de façon exagérée ; car, si l'on veut le chignon, on le veut réduit, bien plaqué, ne faisant point de saillie volumineuses à la nuque.

Quelques personnes même — lorsqu'elles possèdent une chevelure trop épaisse — coupent des mèches à travers cette toison pour éviter les paquets de cheveux trop lourds.

Le chignon que l'actualité admet doit être plat, plaqué à la nuque et d'apparence insignifiante. C'est le petit chignon de la pensionnaire de jadis.

Mais il n'est pas toujours obtenu avec la chevelure elle-même ; souvent il est postiche : adroite combinaison qui nous permet d'avoir, à notre gré, les cheveux courts ou le chignon. Il s'en fait aujourd'hui de charmants, de très légers, et qui se fixent facilement au bas des cheveux courts. Le chignon, bien plaqué, cache tout à fait l'extrémité des cheveux.

Il se met alors avec les toilettes habillées de l'après-midi ou du soir, le cheveu court demeurant pour les costumes de sports et les costumes matinaux.

Une coiffure simplette et très jeune nous montre la raie de côté avec les cheveux ondés et le chignon formant huit très plaqué à la nuque.

Les cheveux rejetés en arrière s'accompagnent volontiers d'une haute frange sur le front. En ce cas, le front étant très ombré, on dégarnit les tempes de côté, ce qui adoucit l'air de la coiffure, que la frange un peu sèche risque de durcir.

Une coiffure 1880 que nous retrouvons indiquée sur bien des photographies du temps. Elle a un air calme, classique, et convient aux jeunes comme aux femmes d'âge mûr. Cependant, pour ces dernières, il serait sage de remplacer la frange par des bandeaux ombrant le front.

Les oreilles sont très dégagées et les cheveux ne reviennent pas de côté.

LES CHEVEUX MI-LONGS

Fatiguées de la mode des cheveux courts et désirant renouveler l'expression de leur visage comme elles renouvellent leurs toilettes, quelques élégantes laissent bravement repousser leurs cheveux. Elles adoptent alors une coiffure éplorée, romantique, dont la disposition évoque le souvenir des héroïnes chères à Mme de Staël.

Plus d'air sportif, décidé, martial ; mais une allure languissante, rêveuse, une nuque un peu penchée que caressent poétiquement les boucles simples des mèches soyeuses. Le petit chapeau posé crânement en arrière sur la tête, nous laisse d'ailleurs apercevoir très nettement toutes ces recherches de la coiffure qui de tous côtés dépasse de leurs bords exigus.

Cette coiffure admet des variantes assez nombreuses suivant le style du visage.

Parfois le front est couvert : d'autres, il est complètement dégagé, souvent aussi on adopte une ligne moyenne, c'est-à-dire que les cheveux avançant ne laissent voir qu'une partie du front orné de quelques bouclettes. Les oreilles sont dégagées ou plus ou moins couvertes ; quelquefois même nous voyons les mèches avancer si fort qu'elles cachent presque une partie de la joue.

Cheveux à l'épaule et joues plus longues nous font vraiment une silhouette tout à fait nouvelle.

Voici la chevelure repoussée et de mi-longueur que sépare une raie tracée de côté, à gauche. Les cheveux sont largement ondés et dessinent deux crans sur le front. Le reste retombe librement ; l'extrémité des mèches est roulée en boucles.

Il faut pour cette coiffure ondée ramener très fort les cheveux sur la joue. Elle est seyante avec le toquet posé très en arrière.

Une coiffure de style qui ne convient qu'aux traits réguliers. Les cheveux mi-longs sont rejetés très en arrière sans être ondulés. L'ondulation ne part que de la nuque pour former des anglaises qui retombent en arrière. Deux plus courtes viennent passer derrière les oreilles formant pendants de côté.

Une figure très longue que la forme de la coiffure allonge encore. Elle est faite d'ondulations et de boucles ; le haut séparé par une raie placée très fort à droite. Une piquante bouclette apparaît à la naissance de la raie venant garnir le front.

BIBLIOGRAPHIE

Les Salons Français, par Henriette Tassé. Un volume in-8 copieusement illustré, imprimé par l'Eclaireur Limitée de Beauceville.

Voici la lettre que vient de recevoir l'auteur de M. Jean Renouard, de la Revue des Deux Mondes : "Notre directeur, très occupé, a bien voulu me charger de répondre à votre lettre et de vous remercier de votre envoi ; ce dernier fort intéressant, d'une documentation très vivante et très sûre.

Qu'il est émouvant cet ouvrage qui nous arrive de ce Canada toujours si cher à nos coeurs, de ce foyer si lointain et si proche, où rayonne ce qui est encore et ce qui fut encore le meilleur de notre pays".

On peut se procurer les Salons Français à la Librairie Garneau.

Voici! Jolies lèvres durant 8 heures

Nouvelle couleur à lèvres indélébile qui dure toute la journée. Plus de "maquillage" constant

Voici cette couleur indélébile pour les lèvres qui élimine toutes les préparations actuelles onctueuses et de si courte durée. Un genre tout à fait NOUVEAU, différent de tout ce que vous avez jamais essayé.

Vous l'appliquez avant de sortir. Puis vous l'oubliez. Six heures, huit heures plus tard vos lèvres sont encore naturellement jolies. Rien d'étonnant que foule de femmes en font usage.

L'appliquer en sortant

Quoi demander?

Elle s'appelle la NOUVELLE Pommade à Lèvres Kissproof. En vente à tous les comptoirs d'articles de toilette en 2 formats. Bâtonnet à Lèvres — Etui noir et Or, 50c — Pivot, 75c. Rouge à Lèvres et Joues, 50c.

Kissproof
Le NOUVEAU *Bâtonnet à Lèvre*
INDELEBILE

Huit heures après—jolies lèvres!

No 3 d'une série illustrant la vie canadienne d'autrefois.

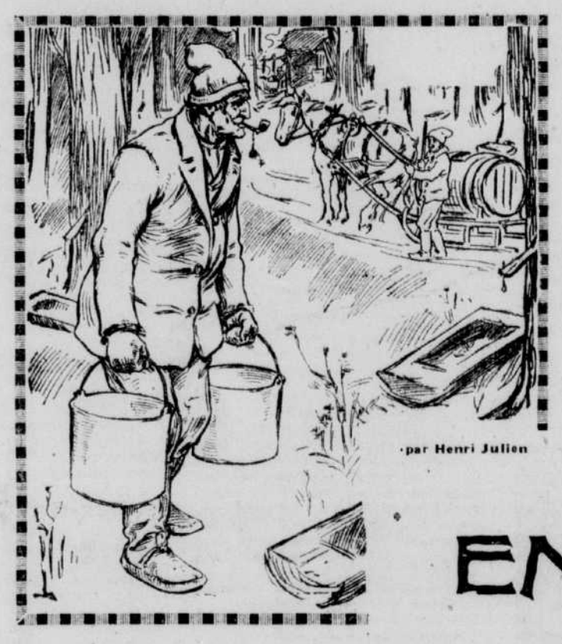

par Henri Julien

EN TÊTE

depuis 36 années consécutives

Tous les ans, commençant en 1895, ces dames ont acheté plus de Pilules ROUGES, pour les Femmes Pâles et Faibles, que n'importe quel autre remède, soi-disant aussi bon. Pensez un peu à tous ces produits disparus les uns après les autres !

Traduit en termes significatifs, cette longue période de succès signifie : le pouvoir définitivement établi de donner des résultats maxima à un prix minimum, la confiance de milliers de familles.

Un traitement aux Pilules ROUGES vous remettra des fatigues qu'apporte le printemps et aidera la nature à vous vivifier.

Symptômes de l'Anémie

Pâleur, faiblesse, manque d'appétit, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, tristesse, migraine, troubles d'estomac, douleurs de dos, de reins, irrégularités, périodes douloureuses, troubles internes, causés par l'ANEMIE.

Mme Beauchesne

"Je souffrais de pauvreté de sang depuis plusieurs mois. J'étais sans force, pâle, j'avais les yeux cernés, des maux de tête, des douleurs dans le dos et des malaises ici et là. Le plus léger travail me semblait une lourde tâche. J'ai fait l'essai des Pilules Rouges et grâce à leurs bons effets, je me suis remise rapidement. Dès les premières semaines de traitement, je me portais mieux et je me sentais plus apte au travail. Quelques semaines après, j'étais en parfaite santé. Les Pilules Rouges sont mon remède préféré et je les recommande à toutes les femmes." Mme Ed. Beauchesne, 3a, Florence St., Lawrence, Mass.

Consultations Médicales personnelles ou par correspondance au numéro 1570, rue Saint-Denis, Montréal.

N. B. — Tout traitement demande de la régularité, il en est de même pour le traitement aux Pilules ROUGES : facile à prendre à la maison, au travail, en voyage, ce qui est très important. Partout ou par la poste, 50c la boîte ou 3, $1.25.

PROTEGEZ-VOUS . . . REFUSEZ les SUBSTITUTIONS . . . EXIGEZ les VERITABLES

OVONOL pour les Enfants

Toutes les meres sont inquiètes, et avec raison, quand elles voient leurs enfants pâles, faibles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. En pareil cas, ce qu'il faut à vos enfants c'est l'OVONOL (spécialement préparé pour les enfants par le Médecin des Pilules ROUGES) agréables au goût, un tonique qui contient de l'Huile de Foie de Morue, de l'Iode pour activer le sécrétion des glandes, des Hypophosphites pour permettre à leurs os de se former normalement, de la Lécithine (Jaune d'Oeuf) riche en vitamines. Partout ou par la poste : $1.00.

"Je vous écrit pour vous donner des nouvelles de ma fillette âgée de 12 ans que vous avez débarrassée de la Danse de St-Guy... Elle a suivi le catéchisme, a fait sa première communion solennelle, C'est en prenant OVONOL qu'elle est revenue à la santé." Mme Jos. Bouchard, Grandes Bergeronnes, P. Q.

Pilules ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique Franco-Américaine Limitée, 1566 rue St-Denis, Montréal

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS D'AUJOURD'HUI

9 h. a.m.:
CHRC, Québec, 465.1—645

L'heure musicale "Art. Thivierge."

Midi à 2 h. p. m.:

CKCV, Québec, 340.9—880
CHRC, Québec, 465.1—645

Programmes musicaux sous les auspices de diverses maisons de commerce, dont C. Robitaille Enr., de midi à 1 h. p. m. au poste CHRC.

1 h. à 1 h. 30 p. m.:

CKCI, "Le Soleil" 465.1—645

Cotations — Nouvelles — L'heure exacte d'après la montre Tavannes.

5 h. 30 p. m.:

CHRC, Québec et les autres postes du réseau C. P. R.

L'heure Symphonique du Foyer" du C. P. R.

Le programme de l'Heure Symphonique du Foyer, qui sera exécuté à la radio, ce soir le 7 mars, de 5 h. 30 à 6 h. 30 par l'orchestre de Montréal, sera irradié dans tout le Canada par une chaine transcontinentale de postes reliés par les télégraphes du Pacifique-Canadien. L'orchestre sera sous la direction de Douglas Clarke, doyen de la Faculté de Musique à l'Université McGill. Ce sera le troisième concert de cette série offerte par le Pacifique-Canadien.

Le concert débutera avec un arrangement orchestral par Félix Mottl de musique de ballet écrite par Rameau, compositeur et théoricien français du dix-huitième siècle. La suite est formée du menuet de "Plattée", de la Musette et du tambourin des "Fêtes d'Hébé". L'instrumentation de ces trois mesures de danses, qui étaient en vogue sous le règne de Louis XIV, remi parfaitement la délicatesse et le charme anciens de cette musique.

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

Le deuxième numéro sera l'ouverture du célèbre opéra de Mozart, "Le Mariage de Figaro".

La pièce de résistance du concert comprendra le troisième et le quatrième mouvements de la symphonie No 2, de Brahms, en ré majeur. Ces deux derniers mouvements sont Allegretto Grazioso et Con Spirito.

"La Danse Piémontaise", originaire du Piémont comme son nom l'indique a été arrangée par Sinigaglia et illustre les danses et chants du terroir italien.

"Shepherd's Hey" du célèbre compositeur anglais Grainger, œuvre aussi imprégnée du folklore anglais, terminera le programme de cette heure de musique.

7 h. 45 p. m.:

WJZ, New-York, 394.5—760
WHAM, Rochester, 260.7—1150

Programme "Pickard Family".
Old Zip Coon
Gove My Love to Nell
The Family
Tie Me to Your Apron Strings Again
Solo, Ann Pickard
Lonesome Road

8 h. 15 p.m.
WEAF, New-York, 454.3—660
WGY, Schenectady, 379.5—790
WTAM, Cleveland, 280.2—1070

Programme "Radiotron Varieties".
"I Love You", de "The Gang's All Here"
Orchestre et Hatold van Emburgh.
Mine Yesterday, Here Today.
Orchestre et Welcome Lewis, contralto.
I've Got a Crush on You
Orchestre et Harold van Emburgh.
Looking for a Boy
Orchestre et Welcome Lewis, contralto.
Sweet and Low Down
Orchestre.

8 h. 30 .m.
WJZ, New-York, 394.5—760
KDKA, Pittsburgh, 305.9—980
WLW, Cincinnati, 428.5—700

L'heure musicale "Fuller". Pièces récentes populaires.
"My Lucky Seven", de
"The Second Little Show" Schwartz
Ensemble.
My Man Yvin-
Solo: Vee Lawnhurst.
The King Isn't King Any More.

RADIO

Votre Radio vous donne-t-il toute la musique que vous devez recevoir? Si non un expert doit être consulté.

V.-H. CLOUTIER
Expert en Radio.
Radio-Trician
33, D'Assise Phone 2-6531

ACHETEZ EN GROS VOS LAMPES DE RADIO

RADIO-EPARGNE DE 60% ET PLUS U X 201A $0.65, U X UV199 $1.25, U X 120 $1.35, U X 112A $1.15, U X 171A $1.15, U X 280 $0.95, U X 226 $0.95, U X 227 $1.39, U X 245 $1.00, U Y 224 $1.75, W D 11 $1.60, W D 12 $1.60. Chaque lampe garantie. Commandes par la poste promptement remplies, payé d'avance. Ecrire pour avoir catalogue gratis.

Canadian Purchasers & Sales
1127, rue Bleury - - Montréal

Radio Victor avec Microphone et Electrola RE-57. Complet avec les lampes $397.50

Généreuse allocation sur tous les autres modèles de Radio Victor

Musique de l'air — des disques — et un nouveau genre de divertissement ... l'enregistrement des disques à domicile ! Le nouveau plaisir enchanteur de faire ses propres disques — souvenirs vivants et permanents des enfants — des amis — et de vous-même ! Vous aurez du plaisir à les faire jouer de nouveau et durant les nombreuses années à venir !

AGISSEZ VITE ! Venez Aujourd'hui

C. Robitaille Enr.
320 rue St-Joseph -- Québec. Tél: 8167
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE

Trio "Handy Boys"
"A Ship Without a Sail", de
"Heads Up" Rudy
Earle Spicer, baryton.
Dancing the Devil Away Rudy
Orchestre.
"Maybe This Is Love", de
"Three Cheers" DeSylva
Solo: Vee Lawnhurst.
Why?, de "Sons o' Guns" Coot
Trio "Hady Boys".
"Deep in My Heart", de
"The Student Prince" Romberg
Earle Spicer, baryton.
Pot-Pourri de "Spring Is Here" Rodger
Baby's Awake Now.
With a Song in My Heart.
Ensemble.

9 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 454.3—660
WGY, Schenectady, 379.5—790
WTAM, Cleveland, 280.2—1070

L'heure de musique classique "General Electric".
Scherzo, de la "Symphonie No 5, en si bémol Glazounow
Battle of the Huns Liszt
Allegretto, de la "Symphonie No 3, en fa Brahms
Spinning Song Mendelssohn
Spring Song Menselssohn
Ouverture "Oberon" Weber

11 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 394.5—760

L'heure de musique S'umber sous la direction du Ludwig Laurier.
Lustspiel Ouverture Keler-Bela
Danse hongroise No 7 Brahms
"Chimes of Normandy" Planquette
Sérénade du Tzigane Valdez
Danses de "The Bartered Bride" Smetana
Perlen der Liebe Strauss
Sérénade Espagnole Bizet
Idillio Lack
"I With All Your Heart", de
"Elijah" Menselssohn
Calm as the Night Bolm

11 h. 30 p.m.
WOR, Newark, 422.3—710

"Moonbeams", sous la direction de George Shackley; Arthur Q. Bryan, annonceur.
Theme: Slumber Boat Gaynor
The New Trail (filles) Cadman
Novelette (trio à cordes) Schumann
Doan' Ye Cry Ma Honey (filles) Noll
Theme: Slumber Boat Gaynor
Auf Wiedersenn (filles) Romberg
Sérénade Espagnole (violon) Chaminade
Cuddle Doon (filles) Gaynor
Theme: Blanket Bay vonTilzer

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE
Midi à 1 h. 00 p.m.
CHRC, Québec, 465.1—645

L'heure musicale des pharmacies Couture.

1 h. 00 p.m.
WOR, Newark, 422.3—710

L'heure du sextuor Perole.
1. Sextuor à cordes en si bémol Brahms
Op. 18
Allegro ma non troppo
Andante ma moderato
Scherzo
Rondo.
2. Sérénade Haydn
3. Scherzo Op. 44 No 2 Mendelssohn
par le quatuor à cordes Perole.
4. Spiaggi Amate (Il Re Pastori) Gluck
5. Berceuse Mozart
6. Where Thebbee sucks Arne
par Elisabeth Gutman, soprano.

1 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 394.5—760
KDKA, Pittsburgh, 305.9—980

Echos Méiropolitains.
"Onaway, Awake Beloved", de
"Hiawatha's Wedding Feast" Coleridge-Taylor
Robert Simmons, ténor
Berry Brown Stephens
Mary McCoy, soprano.
"Largo", de "New World Symphony" Dvorak-Kreisler
Violon: Arcadie Birkenholz.
Lorging Church
Robert Simmons, ténor
Mausfallen Spruehlein Wolf
Er Ist's Wolf
Mary McCoy, soprano.
"Scherzando", de
"Symphonie Espagnole" Lalo
Violon: Arcadie Birkenholz
Your Presence Schumann
Robert Simmons, ténor
In Old Granada Maduro
Mary McCoy, soprano.

1 h. 00 p.m.
CHRC, Québec.
CKAC, Montréal.

Réseau Columbia, irradiation de la fanfare des Grenadiers.

3 h. 00 p.m.
CKAC, Montréal
CHRC, Québec

Programme Philco-Millen. Concours des chorales. Musique Sacrée.

2 h. 30 p.m.
WEAF, New-York, 454.3—660
WGY, Schenectady, 379.5—790
CKGW, Toronto, 434.5—790

Programme des artistes de la N B C.
Un orchestre dirigé par Harold Sanford assistera Mlle Attwood dans ce programme:
"Silent Moon", de
"The Day of Beauty" Clough-Leighter
Martha Attwood, soprano.
Polonaise Sanford
Orchestre.
A Caravan de China Comes Smith
"Poor", de "City of Joy" Taylor
The last Hour Kramer
Martha Attwood, soprano.
"Dance of the Flower Girls", de
Suite de ballet de "The Eternal Light" Braine
Orchestre.
Time of Parting Hadley
The Beautiful Land of Nod Bergh
Winter Farley
Remember Crist
Martha Attwood, soprano.

3 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 394.5—760
KDKA, Pittsburgh, 305.9—980

Conférence à la jeunesse. Causerie sur "les rêves" par le Dr Daniel-A. Poling.
O Savior, Precious Savior Haydn
The Gnomes MacDowell
Paraphrase sur la "Mélodie en fa" Rubinstein
Causerie: "Les Rêves"
Dr Daniel-A. Poling
Berceuse de Mammy Dvorak
Questions et réponses.
When I Survey the Wondrous Cross.
Scriptural Thought.

CHRC, Québec
L'heure "Universal Auto" Packard et Hupmobile

3 h. 00 p.m.
WABC, New-York, 348.6—860

Orchestre symphonique de la Philharmonique de New-York, sous la direction de Arturo Toscanini.
1. Symphonie en mi majeur, No 7. Bruckner
a. Allegro Moderato
b. Adagio.
c. Scherzo.
d. Finale.
Intermission: Description de la musique par Olin Downes.
2. Symphonie No 5 en Do mineur, Op. 67 Beethoven
a. Allegro con brio
b. Andante con moto
c. Scherzo.
d. Finale.

4 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 454.3—660
WGY, Schenectady, 379.5—790

Programme musical et causerie sur
WEAF, New-York, 454.3—660
WGY, Schenectady, 379.5—790

Programme musical et causerie sur l'Eternité de Dieu", par le Dr S. Parkes Cadman.
Chœur et orchestre sous la direction de George Dilworth.
Shine Thou Upon Us, O Lord Ellerton
Chœur.
Ensemble de "Gallia" Gounod
Solitary neith the City
Chœur.
Zion's Ways Do Languish
Soprano.
Now Behold, O Lord.
Chœur.
Causerie: "The Everlasting God"
Dr S. Parkes Cadman.
Extrait de "Judas Maccabée" Handel
Fall'n Is the Foe
Pleasant Are Thy Courts Above Leyt
O Thou Whose Own Vast Temple Stands Bryant
Chœur.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville

BONNE, HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

S. A. R. LE PRINCE DE GALLES A LA RADIO

Poste CKCI "Le Soleil"

Le discours que prononcera S. A. R. le Prince de Galles, à Buenos-Ayres, samedi, le 14 mars, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition des Industries Britanniques dans la capitale de l'Argentine sera irradié au Canada, grâce à la coopération de la Canadian Marconi Company et du Service des télégraphes du Pacifique-Canadien.

La voix de Son Altesse sera transmise de Buenos-Ayres, à Montréal par ondes courtes, puis relayée à travers le Canada par une chaine de postes s'étendant de Halifax à Vancouver. L'émission commencera vers 1 heure de l'après-midi et durera environ une demi-heure. Son Altesse parlera en espagnol et en anglais.

Dans la région de Québec, le discours du Prince de Galles sera radiodiffusé par le poste CKCI, "Le Soleil", 465.1 mètres, soit 645 kilocycles. Ce discours remplacera, ce jour-là, les émissions ordinaires du poste CKCI.

4 h. 30 p.m.
WJZ, New-York, 394.5—760
WLW, Cincinnati, 428.3—700
CFCF, Montréal, 291.9—1030

Programme "Sparklets"
Thomas Neely dirigera l'ensemble Woodwind
Hallelujah, de "Hit the Deck" Youmans
Cavalry Trot Rubinstein
Sapphire Bloom
Puck Grieg
Kiddie Kapers Shilkret

5 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 454.3—660
WTAM, Cleveland, 280.2—1070
CKGW, Toronto, 434.5—790

L'heure Davey Tree sous la direction de Chandler Goldthwaite.
College Life.
Ensemble.
Spanish Cavalier
Quatuor.
The Doll Dance
Orgue: Chandler Goldthwaite.
An Old Fashioned Garden.
Ensemble.
The Ould Plaid Shawl
Quatuor.
Peg o' My Heart.
Quatuor.
There's Nae Luck About the Hause
Quatuor.
In the Sweet Bye and Bye
Orgue: Chandler Goldthwaite
Bay of Biscay
Quatuor.
A Kiss in the Dark, de "Orange Blossoms"
Wnsemble.
Causerie par Martin L. Davey
Chœur des soldats de "Faust".
Ensemble.
O Sole Mio
Ensemble instrumental
Rise, Shine
Quattor.
Gypsy Love Song
Ensemble.

5 h. 00 p.m.
CNRQ, Québec, 405.1—645

L'heure symphonique du C. N. R.
Artiste: M. Henri Pontbriand, ténor.
Orchestre symphonique de Toronto sous la direction du Dr L. von Kunits.
PROGRAMME
Ouverture: "The Waspa" Vaughn William
Aria de Rodrigue:
"O Souverain" ex. du Cid Massenet
Arioso di Loris:
"Amor ti Vieta" Ex. de Fedora. Giordano
Dawn Curran
Troisième partie: "Le jeune Prince et la Princesse" de Scheherazade" Rimsky-Korsakov
(a) Liebestraum
(Dream of Love) Lizst-Schipa
(b) Life's Joys Speaks
(c) Air d'Eléazar "Rachel, quand du Seigneur" Ex. de La Juive Halevy
Suite: "L'Arlésienne" Bizet

6 h. 30 p.m.
WJZ, New-York, 394.5—760
CFCF, Montréal, 291.9—1030

Programme musical "Northern Lights"
"Andantino", de "Trio Opus 42" Gade
Trio Tollefsen.
Rise, Sun, Rise Lunde
Astrid Fjelde, soprano.
Scherzo, Opus 29 Kjerulf
Augusta Tollefsen, piano.
The Forest Slumbers Alfven
Humoreske Grieg
Violon: Carl Tollefsen
The Quiet City Sibelius
Ingrid's Vise
Astrid Fjelde, soprano.
Allegro Molto Vivage Trio, Opus 42 Gade
Trio Tollefsen.

7 h. 00 p.m.
CHRC, Québec.

Programmes par les Zouaves de Québec.

7 h. 30 p.m.
WJZ, New-York, 394.5—760
WHAM, Rochester, 260.7—1150
KDKA, Pittsburgh, 305.9—980

Musique du Printemps:
Hugo Mariani dirigera le chœur et l'orchestre.
By the Waters of Minnetonka Lieurance
Ensemble.
Romance Rubinstein
Orchestre.
Until Sanderson
Soprano et ténor.
A Brown Bird Singing Wood

LE RADIO JUBILE SPARTON

Vous assure d'une réception incomparable en tout temps par la puissance unique de sa construction et sa supériorité dans le rendement des sons de la musique et de la voix qui vous met en présence du

REALISME
"FACE A FACE"

MODELE
600
10 lampes

$198.00
complet

Lampes et Radio garantis pour un an
Conditions faciles

GAULIN-TANGUAY
LIMITEE
371 St-Joseph, Tél.: 9387

Ensemble.
Auf Wiedersehen, de "The Blue Paradise" Romberg
Orchestre.
"I Know of Two Bright Eyes", de
"Songs of the Turkish Hills" Clutsam
Fred Hufsmith, tenor.
Rose in the Bud Forster
Ensemble.
Erotik Grieg
Orchestre.
Gray Days Johnson
Ensemble.

8 h. 00 p.m.
CHRC, Québec
Veillée du Bon Vieux Temps.

7 h. 45 p.m.
WOR, Newark, 422.3—710

Ensemble symphonique de bernhard Levitow.
Floyd Neale, annonceur.
Introduction tu Hansel and Gretel Humperdinck
New Vienna (Valse) Strauss
Petite Suite Debussy
En bateau
Cortège
Menuet
Ballet
Extrait de "Rose Marie" Friml
Bolero Ravel

8 h. p.m.
WEAF : New-York : 454.3—660
WGY : Schenectady : 379.5—790
WTAM : Cleveland : 280.2—1070

L'heure musicale "Chase & Sanborn", avec Maurice Chevalier comme principal artiste. Ce programme de tout premier choix durera une heure entière au lieu d'une demi-heure, comme auparavant.

9 h. p.m.
WOR : Newark : 422.3—710

Heure "Ludwig Baumann"
Lady, play your mandoline
Where have Jour been
Pot-pourri "You Said It" (Duo de Piano)
I'm so afraid of you
Artiste-invité
Would you like to take a walk
Love for Sale
Artiste-invité
Hello, Beautiful

9 h. 15 p.m.
WJZ : New-York : 394.5—760
WBZ : Springfield : 302.8—990
KDKA : Pittsburgh : 305.9—920

Programme Varié :
May Singhi Breen et Peter De Rose, duo : Sam Herman, xylophoniste : Frank Pinero, violoniste et Tony Colucci, banjo ste
RADIO 18 à 22 dix
Sundown Donaldson
duo, May Singhi Breen et Peter De Rose
Overnight Warren
Xylophone Sam Herman
My Missouri Home Little
duo, May Singhi Breen et Peter De Rose
When Kentucky Bids the World Good Morning Wayne
Violon et Banjo
Frank Pinero et Tony Colucci
Chimes of Spring Lincke
Ukulele : May Singhi Breen
"Heavenly Night", de "One Heavenly Night" Brown
Piano : Peter De Rose
Wedding in the Ark Myers
duo, May Singhi Breen et Peter De Rose

9 h. 30 p.m.
CHRC : Québec

L'heure des radios Rogers-Majestic d P.-T. Legaré et J.-Roméo Croteau.

10 h. p.m.
CHJC : Montréal
CHRC : Québec

L'heure de Belle Musique Imperial Oil.

11 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 394.5—760

Leslie Frick, contralto exécutera l'immortel chant d'amour de Beethoven et un trio instrumental rendra de superbes piè-ces au cours du programme "Evensong".
Ich Liebe Dich Beethoven
"Seguidilla", de "Carmen" Bizet
Trees Resbach
Mammy's Little Kinky Headed Boy Trinkhaus

11 h. 30 p.m.
WEAF, New-York, 454.3—660
WGY, Schenectady, 379.5—690
WTAM, Cleveland, 290.2—1070

Chœur de la Cathédrale Russe, sous la direction de Nicholas Vasilieff.
By Babylon's Wave Lvovsky
Chœur.
Holy Mother Tchesnokov
Nicholas Antonoff, baryton.
Wide Russian Steppes
Chœur.
Gloomy Morn Abaza
Michael Bataeff, basse profonde.
Nocturne Tcherepnine
Danse en mi bémol mineur Tcherepnine
Piano: Milan Smolen.
Roméo et Juliette Tschaikowsky
Duo, soprano et ténor
Amita Lowell et Nicholas Vasilieff
Chœur des soldats de
"Tzar's Bride" Rimsky-Korsakoff
Chœur.
Do Not Awaken Me Varlamov
Chœur.

11 h. 30 p.m.
WOR, Newark, 422.3—710

Moonbeams, sous la direction de George Shackley; Arthur Q. Bryan, annonceur
Theme: Slumber Boat Gaynor
Diane (filles) Pollock
Absent (Trio à cordes) Metcalf
Cherie, I Love You (filles) Goodman
Theme: Slumber Boat Gaynor
Pale Moon (filles) Logan
Londonderry Air (violon) Kreisler
Dream River (filles) Brown
Theme: Blanket Bay vonTilzer

Un nouveau PHILCO

RADIO-PHONOGRAPHE

7 lampes 3 Grilles-écran

Jamais n'a été offert un aussi beau radio, avec un tel son, une telle portée et une aussi parfaite sensibilité et sélectivité.

$165

TOUT ELECTRIQUE

avec les lampes

Haut-Parleur électro-dynamique pour les disques réguliers de 12 pouces

VENEZ L'ENTENDRE

GAULIN & TANGUAY
LIMITEE
371 St-Joseph :-: Québec

LES MÉDECINS RECOMMANDENT LE CREAM PORTER BOSWELL

P2

Réparations de Radios

par un expert reconnu ayant fait études spéciales dans les plus grandes fabriques du Canada et aux Etats-Unis. Réparations de toutes les marques. Satisfaction garantie ou argent remis

Albert Brousseau
21, Ste-Hélène Tél.: 3-2503

SERVICE RAPIDE NEW-YORK-QUEBEC

Pour la commodité des nombreux Américains qui se rendent en Europe par la route du Saint-Laurent, on vient d'annoncer aux bureaux du Pacifique-Canadien, que tous les vendredis précédant le départ du gros paquebot "Empress of Britain" de cette compagnie, qui sera mis en service en mai prochain, des wagons additionnels seront attachés au fameux train "Commodore Vanderbilt" en partance de New-York. Ces wagons rendus à Troy seront détachés du convoi et dirigés sur Montréal par le Delaware & Hudson et par le Pacifique-Canadien, de Montréal aux nouveaux quais de la compagnie à l'Anse au Foulon, à Québec, en passant par le tunnel que le C. P. R. a fait percer sous les plaines d'Abraham. Les passagers arriveront ainsi dans la vieille capitale juste une heure avant le départ du puissant paquebot pour l'Europe.

Comme le navire ne prendra que cinq jours pour effectuer la traversée de Southampton et Cherbourg à Québec, dont trois seulement en haute mer, il ne fait pas de doute que cette innovation sera appréciée des nombreux Américains qui préfèrent s'embarquer à Québec, de préférence à New-York, pour se rendre en Europe.

Vente de Déménagement

Modèles 90 à 9 lampes, une quantité qui ont servi comme démonstrateurs sont offerts à des prix très bas.

Avant d'effectuer notre déménagement de notre présent local à celui de 50 rue du Pont, il nous faut réduire notre stock de radios au plus strict minimum. Pour cela nous consentirons des réductions vraiment extraordinaires sur tout notre assortiment de radios pris en échange qui représentent des valeurs qu'on ne devrait pas ignorer. Nous accordons aussi des conditions très spéciales sur tous nos nouveaux modèles Westinghouse tels que modèles "712", "80" et "90".

Tous les Radios-Echanges
WESTINGHOUSE ET AUTRES MARQUES
Offerts à des Prix de BARGAINS

Consultez la liste ci-dessous et ne tardez pas à venir choisir le vôtre parmi ces excellentes valeurs.

Modèles 110 à 11 lampes, 2 seulement qui ont servi comme démonstrateurs.

Westinghouse
PIONNIERS EN RADIO

Valeurs Spéciales

Un Victor Combiné usagé valeur de $550 offert pour

$150.00

Un Radiola 33 tout électrique valeur de $135.00 pour

$60.00

complet avec lampes et Haut Parleur

Un DeForest Crosley Combiné Modèle Troubadour, valeur réelle de $278.00 offert pour

$200.00

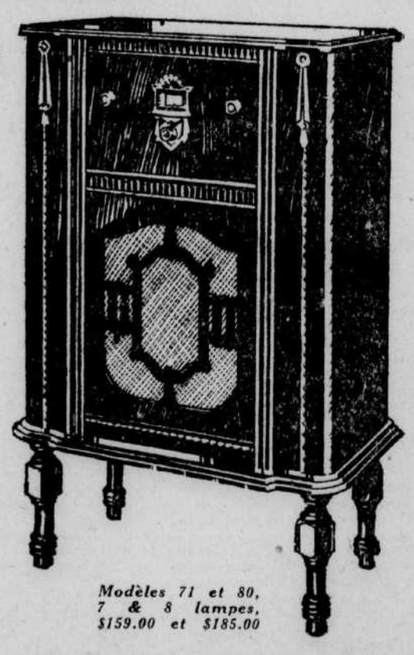

Modèles 71 et 80, 7 & 8 lampes, $159.00 et $185.00

Valeurs Spéciales

Deux DeForest Crosley Cabinet, usagés à batteries chacun

$25.00

Une quantité de modèles de table à batterie tels que : Thompson, Radiola, Cleartone, Mohawk, etc seront donnés gratuitement à toute personne qui achètera les batteries et accessoires nécessaires pour le fonctionnement du dit radio.

Une quantité de Phonographes de toutes les marques, de tous les styles donnés gratuitement à toute personne qui achètera 30 records au prix de

$22.50

J.-A. MASSE Enr.
161 rue du Pont Québec Tél: 4-2800

LA MAISON DU SERVICE PARFAIT ET DE LA QUALITE IRREPROCHABLE

CHEZ LES OUVRIERS

Boulangers

Ce soir, samedi, le 7 mars, aura lieu à la Bource du Travail, rue Saint-Vallier, une importante assemblée des membres de l'Union Nationale Catholique des Compagnons-Boulangers. Tous les membres sont instamment priés d'y assister, sans faute.

Typographes, locale 302

Ce soir, samedi, le 7 mars, aura lieu au numéro 272 rue Des Fossés, une importante assemblée des membres de l'Union Internationale des Typographes de Québec, locale 302. Tous les membres sont instamment priés d'y assister, sans faute.

Pressiers, locale 152

Ce soir, samedi, le 7 mars, aura lieu au numéro 272 rue Des Fossés une importante assemblée des membres de l'Union Internationale des Pressiers et Clicheurs, locale 152. Tous les membres sont instamment priés d'y assister sans faute.

La silicose au Canada

Cette question occupe de plus en plus, et avec raison, l'opinion publique depuis quelques années. Les affections des voies respiratoires découlent de l'aspiration de poussières, que l'on désigne sous les noms génériques de pneumoconiose, de phtisie des mineurs ou de silicose, sont aujourd'hui reconnues maladies indemnisables par les législations ontarienne et albertaine sur la réparation des accidents du travail. Elles donnent également droit à réparation en Nouvelle-Ecosse et en Colombie britannique, en tant que maladies professionnelles, tandis qu'au Manitoba et en Saskatchewan la législation de réparation à ce sujet est encore pendante.

En Ontario et au Manitoba il a été procédé par les services provinciaux de Salubrité publique à des axamens médicaux sur des mineurs efin de dépister la silicose.

En 1922, et de nouveau en 1925-1926, le service d'hygiène industrielle du ministère de la salubrité publique d'Ontario a conduit des recherches dans les mines aurifères de la province dans le bur de se renseigner sur cette maladie.

Acceptant la méthode de classement observée en Afrique du Sud, et qu'adopta subséquemment la législation ontarienne sur les accidents du travail, les cas indemnisables enregistrés à Sudbury et à Cobalt, où le volume de silice à l'état libre dans le minerai ou le roc est plutôt faible, furent rares. Il en fut de même à Kirkland Lake, une exploitation plutôt récente, tandisqu'à Porcupine, sur 236 travailleurs examinés, tous exposés à la silice pendant plus de cinq ans dans les travaux au fond, 46 cas de silicose étaient relevés, dont 29 d'incubation, 9 de silicose à l'état primaire et 8 à l'état secondaire. La période moyenne d'emploi au fond était de onze ans dans les cas d'incubation. Il s'agit ici d'une accumulation de cas.

La loi ontarienne sur les Mines par modification adoptée en 1928, décréta l'examen médical obligatoire du postulant avant admission dans l'industrie minière, ainsi que l'examen physique annuel de tous les mineurs du fond, exception faite du personnel ouvrier des mines exemptées de l'application de la loi par l'inspecteur en chef des Mines. Doit seul être employé dans les mines le porteur d'un certificat, valable pour un an, attestant qu'il n'est nullement atteint de tuberculose des voies respiratoires. Une modification apportée dans l'intervalle à la législation sur les accidents du travail stipulait la nomination de médecins, relevant de la Commission de réparation des accidents du travail, chargés des examens médicaux prescrits. La définition de la tuberculose dans les cas de silicose fut aussi incluse. La tuberculose n'est pas indemnisable. S'il est établi que la victime a été exposée pendant cinq ans à l'inhalation de silice dans les mines de l'Ontario, les cas de silicose révélés par l'examen médical sont portés à l'attention de la Commission sur les accidents du travail, pour être ensuite déférés à un Conseil d'arbitres sur la silicose, pour examen et vérification du diagnostic. Le mineur est avisé par la Commission si sa réclamation est admise; elle lui signifie en même temps que s'il persiste dans une occupation où il est exposé à la poussière de silice, et que la maladie dont il est atteint se développe, il n'aura droit à aucune indemnisation alors qu'il touchera l'indemnité prévue, si l'affection s'aggrave malgré qu'il se soit soustrait au risque d'inhalation de silice.

Au 1er janvier 1930, 91 cas de silicose à la période l'incubation, 58 à l'état primaire et 33 à l'étape secondaire (18 des victimes de cette catégorie décédèrent) avaient été indemnisés, les dépenses de ce chef s'établissant à $268,356, somme à laquelle s'ajoute une réserve de $282,500 pour satisfaire les réclamations pendantes. De 5 à 10 p. 100 des postulants aux emplois miniers ont été rejetés pour vices physiques, dont un certain nombre atteints de silicose contractée hors de l'Ontario. La proportion des cas de tuberculose non compliquée de silicose varie peu d'un chantier à l'autre, ressort-il de ces examens médicaux, et cette affection n'est pas pas plus fréquente que chez les mineurs ou travailleurs d'autres métiers hors de la province.

LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES L'ANNEE DERNIERE

Le Bureau du Revenu de la Province de Québec vient de rendre publiques les statistiques sur les accidents d'automobiles au cours de l'année 1930. Ce rapport a été préparé par M. E.-Alexandre Martel, officier en charge de la statistique des accidents-automobiles, sous la direction de M. J.-A. Bégin, contrôleur du Revenu de la Province.

Tous les chauffeurs et conducteurs d'autos devraient examiner les chiffres de ce rapport et prendre de salutaires résolutions pour la saison de l'automobilisme qui s'en vient. Ces statistiques, au moment où chacun songe à préparer son auto pour l'été ne peut arriver plus à point. Espérons qu'elles seront étudiées sérieusement par toutes les personnes intéressées et qu'à la fin de la prochaine saison les chixres des différentes sortes d'accidents de la route seront beaucoup moins nombreux.

Le total des accidents survenus dans la province au cours de l'année 1930 se monte à 10,340 et se divise comme suit pour chaque mois :

	Nombre
Janvier	500
Février	434
Mars	512
Avril	553
Mai	837
Juin	1,139
Juillet	1,230
Août	1,375
Septembre	1,042
Octobre	1,062
Novembre	888
Décembre	868
Total	10,340

Au chapitre des causes des accidents, on constate que la négligence du conducteur a été responsable du plus grand nombre des accidents. Le chiffre s'élève à 8,471. Viennent ensuite par dordre : la vitesse, 2,284 accidents et la négligence du piéton : 1,001 accidents. La négligence du conducteur de l'autre véhicule a causé 569 accidents.

Pour ce qui regarde l'endroit, on voit que c'est aux intersections des rues que sont survenus les plus grand nombre des accidents : 5,658. Il y a 109 collisions avec un convoi de chemin de fer, 751 avec un tramway, 6,727 avec une autre automobile, etc.

Les dommages se répartissent comme suit :

	Total
Personnes blessées	3,033
Pertes de vie	263
Véhicules automobiles	8028
Bicycles	273
Véhicules à traction animale	450
Animal	152
Autres propriétés	580
Aucun dommage	63

Plus loin, le rapport donne la classification par comté, cité et ville. Plusieurs villes ont été assez privilégiées pour n'enrégistrer aucun accident au cours de toute l'année 1930. Telles sont les villes de : Acton Vale, Amon, Barkmère, Beauceville, Belœil, Black Lake, Château d'Eau, Cookshire, DeLery, Dolbeau, Dorion, Greenfield Park, Hampstead, Iberville, Ile Cadieux, Ile Dorval, Ile Maline, Lac Sergent, Laurentides, Laval des Rapides, Maple Grove, Mercier, Noranda, Port-Alfred, Québec-Ouest, Riverbend, Rouyn, Saguenay, Scotstown, Ste-Agathe des Monts, St-Léonard, Port-Maurice, St-Michel, St-Ours, Témiscamingue.

La ville de Québec a été le théâtre de 1,314 accidents et la ville de Montréal en a eu pour sa part, 6,535. Viennent ensuite Sherbrooke, avec 258, Hull avec 234, Westmount, 209, Trois-Rivières, 131, etc...

Les chauffeurs se sont enrégistrés au nombre de 45,200 et sur ce nombre 4,166 ont eu des accidents. La proportion est de 0.92. Les conducteurs se sont enrégistrés au nombre de 148,039 qui ont eu ensemble 8134 accidents, soit une proportion de 0.055.

Personnes causant plus d'un accident: 2 accidents, 125 ; 3 accidents, 15.

Le cuivre s'est vendu aux Etats-Unis à 10 1-2 centins la livre lundi. Le cuivre s'est vendu pour livraison à l'étranger au prix de 10.80 centins.

POUR VOUS

QUAND l'estomac est dérangé que les intestins fonctionnent mal, que le foie fait souffrir, que l'appétit manque, que la tête est lourde et que l'on se sent étourdi, prenez après les repas, le

SIROP SEIGEL

combinaison extraordinairement efficace de racines et d'herbes qui depuis 60 ans s'emploie avec succès. *50c et 1.00 la bouteille— Partout. Quelques doses suffisent d'ordinaire.* Pour la constipation obstinée les pilules opératives Seigel s'emploient avec succès. 30c la boite.

Les yeux enflammés s'éclaircissent en cinq minutes

Une nouvelle méthode scientifique pour renforcir les yeux commence par les débarrasser de l'inflammation dans l'espace de quelques minutes, ce qui les rend clairs et brillants.

Examinez-vous attentivement les yeux et les paupières. Les avez-vous clairs et beaux comme les yeux d'un enfant ? Les yeux vous ouvrent-ils tout de suite le matin et les avez-vous doux, ou les paupières vous collent-elles et sentez-vous qu'elles sont rudes. Si dans vos yeux se voit l'effet des efforts ou du surmenage, si les paupières laissent voir des fines rides, il vous faut ce nouveau traitement pour vous rendre les yeux forts et beaux et vous débarrasser les paupières de ces petites rides avant qu'elles ne se changent en pattes-d'oie.

Il suffit pour cela de demander à son pharmacien du Bon-Opto pour traitement à domicile. Servez-vous-en suivant les instructions et surveillez-en les résultats. L'inflammation disparaît comme par enchantement ! Vos yeux se renforcissent et votre vue s'éclaircit. Le soulagement à l'effort et au dûgnement arrête la formation des petites rides qui naissent pour changer en pattes-d'oie et vous dérobe votre jeunesse et votre beauté.

Ne manquez pas de demander du Bon-Opto et servez-vous-en en toute confiance. Il est connu des pharmaciens et des médecins comme une lotion nettoyante, calmante, renforcissante, et il est recommandé et vendu par tous les bons pharmaciens. Ann.

NOUVELLES MARITIMES

TEMPETE AU LARGE DE HALIFAX

De grands vents de nord-est avec un épais brouillard et une tempête de neige rage en ce moment au large d'Halifax. De violents coups de vent du sud-est se font aussi sentir au large de Sydney.

TEMPETE DANS LA BAIE DE FUNDY

Le S. S. "Clunepark" de la ligne Elder Dempster, parti mercredi de Saint-Jean, N. B., avec une cargaison générale destinée à Oran, Malte, l'Egypte et l'Afrique britannique de l'Est, est supposé avoir fait face à une violente tempête dans la Baie de Fundy et de l'avoir traversée sans trop de difficultés.

Le "Princess Helène" de la Compagnie du Pacifique Canadien n'était pas encore accosté à dix heures hier matin. Il avait jeté l'ancre vendredi soir dans le courant au large de Digby, et il y était demeuré toute la nuit n'ayant pu accosté le long du quai à cause des hautes mers et de la tempête.

LES LIGNES ALLEMANDES PAYENT LEURS DIVIDENDES

On écrit de Brême, Allemagne, à la date du 5 mars: "les directeurs de la "Hambourg-American Line" et la "North German Lloyd Lines" viennent de voter un dividende de six pour cent à leurs actionnaires. Le vingt-cinq mars dernier les deux puissantes compagnies avaient fait un arrangement de trente ans, pour annuler tout concurrence entre elles.

L'"EMPRESS OF FRANCE" PENETRE DANS LA MER DE MARMORA

L'"Empress of France" de la ligne du Pacifique Canadien, faisant la croisière de la Méditerranée, est passé dans les Dardanelles et est entré hier dans la mer de Marmara. L'"Empress" est arrivé quelques heures avant le déjeûner à Istamboul ; les passagers sont descendus à terre et ont passé la journée à visiter les environs. Le grand paquebot repartira aujourd'hui pour Beyrouth, l'antique Béryte des Phéniciens, maintenant capitale de l'Etat du Grand Liban (Syrie du mandat français) port de 150,000 habitant sur la Méditerranée, fort intéressant à visiter à cause de son histoire, et de ses industries de soieries, de tapis, etc.

HONULULU, CENTRE RECHERCHE POUR LES VACANCES

Le S. S. "Empress of Japan", de la ligne du Pacique Canadien est arrivé hier de Vancouver à Honolulu avec un grand nombre de touristes, désireux de jouir des beaux jours de mars dans les enchanteresses du Pacifique. Ces îles deviennent de plus en plus populaires à cause du climat exceptionnel qu'on y trouve. Les touristes les plus éminents du monde de la finance et de la politique américaine ne manquent pas de les visiter. Parmi ceux qui s'y trouvent actuellement ou qui y sont venus récemment, on remarque les noms de H.-B. Clow, président de Rand, McNally; Edna Ferber; Mary Roberts Rinehart; Nina Wilcox Putnam ; Robert L. Rupley; Dorothy Dix; Earl Derr Biggers; Adolph Ochs, éditeur du New York Times; Clark Howell, de l'Atlanta Constitution ; W.-H.-B. Fowler, du San Francisco Chronicle ; Samuel Blythe; Berton Braley; Frank Condon, Bob Davis, Robert Monsier; Josh Eliver La Gorce; George Patullo ; Fanny Heaslip Lee, George Ade, Lowell Oris Reese, Jame Barnwell, de la "Hear Nespapers Coy"; Max Stern, E.-P. Kepple, du New York Times; Mortimer Lewis, Mark Kelly, du Los Angeles Eaminer, ainsi que nombreux autres distingués visiteurs.

LE "DUCHESS OF YORK" REVIENT DES BERMUDES

Le "Duchess of York" du Pacifique-Canadien, est arrivé à New-York à sept heures du matin, avec un grand nombre de touristes revenant des Bermudes, enchantés de leurs courtes vacances. Les passagers ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vu autant que cet hiver des touristes en aussi grand nombre réunis sur les plages des Iles Bermudes. La saison ne fait pour ainsi dire que commencer, il reste encore de nombreuses semaines d'attractions et d'amusements divers, et à chaque navire qui arrive à Hamilton, des foules descendent pour se joindre aux voyageurs qui s'y trouvent déjà en vacances, pour une semaine ou deux. Le "Duchess of York" qui vient de compléter son cinquième voyage aller et retour, entre New-York et Hamilton, repartira aujourd'hui pour les Bermudes avec un très grand nombre d'autre turistes.

ON ORGANISE EN ANGLETERRE DES EXCURSIONS AU CANADA

Le "Daly Despatch" cet entreprenant journal de Manchester organise de nouveau pour cette année, pami ses lecteurs une série de six excursions au Canada, en coopération avec la ligne White Star et les chemins de fer du Canadien-National. Selon les renseignements reçus par les bureaux locaux de la ligne White Star, les réponses des abonnés du "Dally Despatch" sont venues si vite et si nombreuses qu'en moins de 24 heures 250 cabines étaient réservées et qu'un plus grand nombre s'annonçaient comme désireux de participer à ces voyages vers notre pays. Il semblerait qu'un plus grand nombre que jamais de touristes anglais franchiront l'Atlantique cet été et prendront avantage de l'opportunité qui s'offre de visiter notre pays et les Etats-Unis.

Ces excursions auront toutes comme point de départ le hâvre de Liverpool et se feront toutes par les steamers de la ligne White Star Canadian Service; en arrivant à Montréal, les touristes rencontreront des représentants du Canadien National qui s'occuperont d'eux de ce côté-ci de l'océan. L'itinéraire canadien comprendra des visites à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Niagara Falls et à New-York. Pour le retour, des arrangements ont été faits pour que les voyageurs anglais retournent chez eux par les paquebots de la ligne White Star: le "Britannic", l'"Adriatic", le "Baltic" et le "Cedric".

"LE SABLE I"

Le "Sable I", de la Bras d'Or Bay Corporation est parti hier matin, vendredi, vers dix heures, pour remonter vers Québec, à travers les glaces mobiles ou fermes qui pourraient retarder son arrivée, sinon l'empêcher d'atteindre notre port. Cette expérience du "Sable I", faite le 5 mars est fort intéressante. S'il réussit à parvenir à Québec sans trop de difficultés, ce sera sans doute là la plus précoce ouverture de notre navigation côtière que nous ayions jamais eue.

LE "LADY SOMERS" EST PRIS DANS LA TEMPETE—PLUSIEURS BLESSES

Le "Lady Somers", de la ligne du Canadien National, venant des Iles des Indes Occidentales est arrivé hier à Boston, avec 22 heures de retard, trois passagers assez sérieusement blessés, et une terrible histoire à raconter.

Le capitaine B.-W.-C. Manning a fait rapport que mardi, pendant que son vaisseau se trouvait à peu près trois cents milles de Boston le baromètre descendit soudainement, et le calme le plus impressionnant se manifesta sur toute l'étendue des eaux. Puis tout à coup, sans crier gare, le steamer fut saisi par le plus terrible ouragan qu'il ait jamais connu. Des montagnes de vagues frappèrent le vaisseau violemment. Plusieur passagers furent jetés à bas de leurs lits et troisr furent assez sérieusement blessés. Ce sont : Robert Gilmour, Vice-Président de la division de l'Est du Chemin de Fer du Canadien National, qui a eu le nez cassé; le juge T.-F. Clifford, de Franklin, New-Hampshire, jambe disloquée; C.-J. Cragg, éditeur de Bridgewater, N.-J., œil au beurre noir et figure contusionnée. Dix membres de l'équipage du "Lady Somers" ont été également blessés, et furent traités par le médecin du bord pour des coupures et des ecchymoses.

Le "Lady Somers" demeura à la cape dans la tempête pendant toute la nuit de mardi, et put continuer sa course mercredi quand le vent s'abattit bien que la mer demeurât terriblement houleuse. Le navire a peu de dommages.

G. FERRERO ET GINA LOMBROSO ARRIVENT EN AMERIQUE

Quand le S. S. "Rochambeau", de la ligne générale Transatlantique Française arrivera à New-York cet après-midi du Havre, on verra descendre un des plus grands historiens de l'heure actuelle, l'auteur d'une quarantaine de volumes qui font de lui une des plus grandes autorités de la science politique moderne,—le professeur Gugliemo Ferrero, qui passait il y a déjà vingt ans pour avoir, en histoire, le talent le plus transcendant qu'on connût alors. Il dépasse un peu la soixantaine. Il occupait récemment la chaire d'histoire moderne à l'Université de Genève. Une de ses formules du début de la Grande Guerre la rendu célèbre par son exclusivité :" Dans la civilisation moderne, l'Allemagne a fourni la partie quantitative et la France la partie qualitative. Comme là-dedans, il n'accordait rien à ses compatriotes, ni aux Anglo-Saxons non plus, cette formule a été assez discutée, en Italie surtout. Le professeur Ferrero vient en Amérique pour faire une série de conférences et est accompagné par son épouse Gina Lombroso, fille du célèbre médecin aliéniste Cesaro Lombroso, elle-même auteur de nombreux et remarquables volumes : "L'Ame de la femme", "La femme aux prises avec la vie", tc., etc.

AUCUNE RESTRICTION SUR LA PRODUCTION DU THE

Les producteurs de thés britanniques de l'Inde et de Ceylan ont décidé de faire disparaître toutes les restrictions qu'ils avaient mises sur la culture du thé. Les producteurs Hollandais d'Extrême-Orient ont été notifiés de cette décision récente.

LE S. S. "FRANCE"

Le S. S. "France" de la ligne Générale Transatlantique doit partir vendredi le 20 mars de New-York pour sa troisième croisière dans les eaux méditerranéennes. A cause du grand nombre de réservations faites par des touristes de la Nouvelle-Angleterre, le "France" a décidé d'arrêter à Boston avant de se diriger vers la Méditerranée.

LE "SEMINOLE" DESEMPARE

Le S. S. "Séminole", de la Roosevelt Line qui fut désemparé mardi au large de la côte de la Virginie par un accident arrivé à l'une de ses bouilloires est arrivé à Newport News à la remorque du garde-côtes "Nascoutin".

On mit le "Séminole" en calesèche à Newport News, pour des réparations urgentes, bien que la coque de ce steamer ne fût pas endommagée; tous les dommages qu'il avait subis se trouvaient dans sa machinerie.

LES CHOMEURS MARITIMES

Plus de 45,000 marins sont en ce moment sans-travail en Angleterre et l'on accuse une diminution de plus de 2,250,000 tonnes de fret britannique depuis le commencement de l'année, selon le rapport annuel de la Chambre du Commerce Maritime du Royaume Uni récemment présenté. En référant à cette situation, le rapport déclare: "Bien que le fait de voir 45,261 marins sans travail soit en lui-même déplorable, l'industrie maritime peut se féliciter que ce nombre soit proportionnellement moindre que celui des chômeurs de d'autres industries essentielles de notre pays. Ceci est largement dû aux efforts faits par les compagnies propriétaires de navires pour garder autant que possible leurs hommes au travail et retenir leur clientèle ordinaire, durant une période où il coûterait cher de retenir les vaisseaux aux ports que de les faire naviguer."

"Nonobstant ces efforts, les frêts réduits et les cargaisons manquantes ont obligé le commerce maritime de la Grande-Bretagne de suspendre 1,750,000 tonnes en 1930, en plus des 500,000 de l'année précédente ce qui fait une diminution de 2,250,000 de tonnage, rien que pour le commerce maritime britannique. Il y a actuellement de 7 à 8 millions de tonnage, libre et inactif, dans les divers ports de mer du monde. Ces chiffres sont de quatre fois plus élevés qu'ils l'étaient à la fin de l'année 1929. Même les vaisseaux-citernes, qui jusqu'ici n'avait jamais été affectés par la crise ont dû rentrer aux ports et dans une certaine proportion demeurer inactifs. Il y en a actuellement 140 en Grande-Bretagne qui ne sont pas employés.

Le problème de la place vacante sur les navires est au moins aussi importante que celle des vapeurs inactifs ; un certain paquebot transatlantique qui a transporté un million de tonnes et cinquante mille passagers de moins en 1930 qu'en 1929, a voyagé toute l'année avec cinquante pour cent de son espace libre. Cet espace vacant coûte beaucoup d'argent et cause des dommages à l'expéditeur comme au propriétaire de navires. Bien des navires de ligne, en service régulier, qui perdent actuellement de l'argent, pourraient maintenir leur service avec des cargaisons réduites, s'ils étaient assurés de trouver avant chaque traversée des frêts raisonnables pour l'aller et le retour. Une coopération pratique entre les expéditeurs et les propriétaires de navires est exigée, par le temps qui court, et le succès de l'expérience faite en ce sens par l'Australie est assez significatif pour qu'on essaye d'en faire autant, et pour qu'on évite ainsi des pertes sévères.

A LA SOCIETE DES ARTS

M. Edgar Rochette, C. R., député de Charlevoix-Saguenay à la Législature, donnera une causerie devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le samedi 7 mars, à 8 h. 30, en la salle du Comité des finances, hôtel de ville.

M. Rochette parlera de "Nos Pêcheries maritimes". Tous les membres et les amis de la Société et du conférencier sont cordialement invités.

CHRONIQUUE DE LA CRECHE

Sur les 14 adoptions de la semaine dernière, 10 enfants étaient partis par chemin de fer vers des parents inconnus mais charitables et sympathiques à l'avance, sous la conduite de trois gardiennes. Et déjà des lettres enthousiastes sont venues dire aux religieuses le contentement des parents adoptifs qui avaient fait leurs commandes par la poste, sans voir. Il y en a même qui se promettent de compléter le couple avant longtemps.

Au cours de la semaine qui s'achève, 5 nouveaux placements ont eu lieu.

Aumônes reçues : $25.00, complément d'un troisième berceau, par M. Johnny Bouchard, directeur de funérailles à Québec ; $10.00, par M. Gustave Paradis ; $24.00 à l'occasion de la visite des dames de l'ouvroir Notre-Dame-de-Pitié ; $10.00 par un visiteur des Etats-Unis ; $8.00 de divers bienfaiteurs.

Lundi après-midi, plus de 150 dames de l'ouvroir sont venues visiter leurs petits protégés. La visite se termina par une réunion à la chapelle. M. l'Aumônier fit une brillante allocution et donna la bénédiction du St-Sacrement.

En tout, 346 visiteurs sont passés par les salles.

M. Georges-A. Savoy, industriel, de St-Jean d'Iberville, membre de la Commission des assurances saociales, a adressé à l'institution, une caisse contenant 30,000 enveloppes fabriquées dans ses ateliers.

M. Savoy fait ce don en souvenir d'une récente visite à la Crèche.

Jour de visite : Dimanche et jeudi spécialement, de 2 à 3 heures.

A LA MEMOIRE DE MONSEIGNEUR P.-E. MATHIEU

(Extrait de "l'Etoile" de Gravelbourg)

Une inscription sur bronze, en souvenir de Mgr O.-E. Mathieu, a été placée, dimanche, le 22 février, dans la cathédrale de Gravelbourg. Deux plaques du genre avaient été commandées par les autorités diocésaines de Régina, l'une en anglais, l'autre en français. Mgr de Régina a bien voulu répondre favorablement à la demande qui lui a été faite de céder la dernière au diocèse de Gravelbourg, l'autre étant destinée à la cathédrale de Régina.

La cérémonie de dévoilement a revêtu un certain cachet de solennité. Après la grand'messe pontificale, chantée par Mgr l'Evêque, à l'occasion de l'inauguration du triduum prescrit dans tout le diocèse en l'honneur des Saints Martyrs Canadiens, de son trône Mgr a confié à Mgr Maillard, curé de la cathédrale et doyen du clergé, d'aller dévoiler le bronze commémoratif, fixé au mur du choeur, en face du trône épiscopal. Sa Grandeur a ensuite prononcé l'allocution suivante :

ALLOCUTION

Nous avons, ce matin, nos chers Frères, grâce à la munificence de l'actuel archevêque de Régina, Son Excellence Révérendissime Mgr MacGuigan, la satisfaction d'ériger dans notre cathédrale une plaque commémorative de feu Mgr Mathieu, premier archevêque de Régina, et de ce chef notre prédécesseur dans le gouvernement pastoral de vos âmes, puisque c'est une portion de son archidiocèse qui a constitué notre territoire diocésain.

Nous devions d'abord en votre nom, nos chers frères, ce bronze à notre vénéré prédécesseur. Nous savons le souvenir ému, l'affection tendre, l'admiration inaltérable, que vous portiez tous à ce regretté prélat. La douceur de sa figure, la bonté de son coeur, le magnétisme de sa personne, vous avaient conquis, vous tous qui l'avez connu, comme ces divers traits en lui étaient victorieux de toute prévention et de toute résistance de sentiment chez tous ceux qui s'en approchaient.

Voilà bien, sans doute, comment s'explique le prestige singulier qu'il exerçait même auprès des étrangers à notre foi, et des hommes publics dont il sut obtenir les sympathies les plus effectives. Nombre d'entre vous ont été l'objet de ses attentions particulières, et conséquemment nous saisissons quel prix vous attachez à la précieuse conservation de sa mémoire en ce nouveau diocèse. C'est à lui qu'on doit la fondation d'un grand nombre de nos paroisses, et l'affermissement des toutes premières que lui avait léguées l'illustre archevêque de St-Boniface, Mgr Langevin, lors de la fondation du diocèse de Régina. C'est sous sa direction pastorale que se sont élevées les magnifiques institutions de notre diocèse, collège, couvents et hôpitaux.

Pendant les vingt ans tout près, qu'il fut à votre tête, comme Evêque puis Archevêque de cette Eglise de la Saskatchewan, hors les années qui le retinrent cloué dans la souffrance et arrêté par la vieillesse, années qui ne furent pas moins fécondes pour le salut de vos âmes, chers diocésains, il se dépensa, à visiter vos églises, à fortifier votre vie chrétienne par le sacrement de la Confirmation, à vous prêcher la doctrine évangélique, à prier constamment pour vous, à répandre sur vous ses bénédictions, se penchant partout et à tout instant, sans égard pour sa dignité ni son âge, vers les plus petits et les plus faibles, vers tous sans distinction.

Ce sont là des raisons impérieuses de ne point laisser s'évanouir la mémoire de ce vénérable Pontife. Du reste, les Saints Livres (Eccli., XLIV, 1 ss.) nous ont inspiré ce culte fidèle que nous voulons garder au nom inoubliable du bon Pasteur qui Nous a légué cette Eglise comme portion de Notre héritage : "Offrons nos louanges, nous enseigne l'Auteur sacré aux hommes glorieux qui ont été nos pères, grands par la vertu et ornés de la prudence divine, et qui ont répandu la quiétude dans leur maison. Pendant que leur dépouille mortelle repose en paix, leur nom se transmet de génération en génération. Les peuples continuent de rappeler leur sagesse, et dans l'église leur éloge ne cesse point."

Le Bronze Commémoratif de Notre prédécesseur placé ainsi au sanctuaire de Notre cathédrale, en face de Notre trône d'évêque, nous redira à Nous-même, nos très chers Frères, l'éclat de ses vertus et les effets de son zèle, en même temps qu'il nous prêchera ainsi qu'à vous que toutes les vies s'éteignent et qu'il faut s'employer ici-bas à les voir se rallumer en Dieu.

La population a été saisie d'un vif recueillement à la vue de cet hommage rendu au pieux Pontife qui a laissé dans tous les coeurs un impérissable souvenir.

L'image de la Santé. "Mme A. E. Larson de Minneapolis, Minn., écrit : "Ma fille qui est âgée de 12 ans était dérangée par des gonflements d'estomac et, comme j'ai beaucoup de connaissances parmi les pharmaciens et docteurs, je lui fis essayer bien des choses mais rien ne parvenait à la soulager. Elle était maigre et d'un poids inférieur à la normale. Comme je savais que d'autres avaient obtenu de bons résultats par l'usage du Novoro du Dr Pierre, je fis l'achat d'une bouteille et ce remède fit pour elle des merveilles ; elle a augmenté de poids et semble la véritable image de la santé." Cette médecine herbeuse éprouvée fortifie l'estomac et facilite la digestion ; elle règle les intestins et augmente le flux urinaire. Ce n'est par un article de droguistes car le Novoro est fourni directement. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. **Livré exempt de douane au Canada**

ORANGES DE CALIFORNIE

Les experts disent que la récolte d'oranges en Californie sera, cette année 50 p. c. au-dessus de ce qu'elle fut l'an dernier. C'est donc dire que chacun pourra s'en satisfaire à son goût.

FEU M. W.-E. WARNER

Les funérailles de M. W.-C. Warner, décédé tragiquement le 27 février dernier à l'édifice Price ont eut lieu lundi après-midi à l'église St-Mathieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil, M. J. Warner, père du défunt; ses frères MM. George et John Warner; son oncle M. W.-S. Gould. On remarquait encore dans le cortège le sergent K. Carpentier, le sergent Joncas, M. Ph. Mills, le major Bouchard, le col Wiggs, le Lt Brodie, le sgt. Jones, le major Labbé, le sgt-major Pleeble, MM. Thompson, Baker, Shirely, Carrier, A. Rouleau, P. Rouleau, Stapleton, Stevens, le major Hawey, M. L. Dellon, M. Dellon, jr, M. Reid, M. Bailey, M. Bogie, M. O'Regan, M. Hughes, M. Larkes, M. C.-A. Jones, M. S. Howeston, R.C.E., M. Thom. Tellin, M. Baker, Cherly, M. Gosselin, MM. Albert et P. Rousseau, Jos. Caveillon, M. McMahon, Bill Vincent, M. Philipp, Chs. Vincent etc.

Le "Soleil" réitère ses sympathies à la famille en deuil.

OBSEQUES DE M. J. GODREAU

Lundi, le 2 mars, avaient lieu à St-Paul de Montmagny les imposantes funérailles de feu Joseph Godeau, décédé le 26 février dernier. Un imposant cortège rendit un dernier hommage à la mémoire du regretté disparu en escortant la dépouille mortelle et en assistant au service funèbre. Conduisaient le deuil, MM. Ovila, Hilaire, Donat, Lucien et Fran. Godreau et Emile Dallaire, ses fils; M. Al. Godreau, de Montréal, son frère; Mme Désiré Létourneau, sa belle soeur; ses gendres: MM. Jos. Talbot et Alberic Morrissette, de Portland ; son beau-père M. Thomas Godreau; ses beaux-frères: MM. Adélard Fontaine, Odilon Gastonguay, Alfred Talbot, Jos. Létourneau, Thomas Godreau, Wilfrid Langlois, Pierre Gagné; ses neveux: MM. Emile et Odilon Gastonguay, Auguste et Hector Fontaine, A. Gendron, Nap. Boulet, Lionel et Lucien Langlois; ses cousins: MM. Ernest Godreau, Daliuste et Omer Godreau, Narcisse Morin, Joseph Proteau.

On remarquait encore dans le cortège : MM. Cléophas Dion, Henri Boulet, E. Boilard, Eugène Chouinard, Céraphin Caron, H. Gagnon, Jos. Dufour, etc.

M. l'abbé H. Nicol, curé de la paroisse chanta le service.

Le "Soleil" réitère ses sympathies à la famille en deuil.

AIDE MUTUEL

Madison, Wisconsin, 6 — Des médecins et le Révérend Peter Pritzel, curé de l'église St-Joseph, racontent comment la science médicale est venue en aide à William Roark, âgé de 72 ans, de Watertown, Wis, pour lui permettre de recevoir les derniers sacrements de l'Eglise.

Le prêtre fut appelé à l'hôpital un peu avant minuit samedi dernier mais à son arrivée les médecin croyaient que leur patient était passé de vie à trépas. Quelques minutes plus tard, cependant, on lui injecta de l'adrénaline dans le coeur et de la caféine dans les muscles. Sa respiration se rétablit, et le prêtre lui donna l'Extrême Onction. Quarantes minutes plus tard les médecins établissaient définitivement que le coeur de Roark était devenu silencieux pour toujours.

LES MEDECINS RECOMMANDENT LE PORTER

C'est un fait reconnu que le Porter, en raison même des ingrédients producteurs d'énergie qu'il contient, est un des toniques les plus reconstituants qui soient. Un grand nombre d'hommes et de femmes prennent du Porter depuis des années, spécialement durant l'automne et l'hiver, lorsque les conditions climatériques sont particulièrement pénibles pour l'organisme. Essayez de prendre un verre de Boswell's Cream Porter par jour et vous verrez comme vous vous en trouverez bien. Vous l'achetez chez le picier. C'est un moyen agréable et économique de se garder en santé.

Annonce

ABSORBINE

réduit les enflures et garde le cheval au travail

Depuis 38 ans Absorbine arrête boiterie, réduit efforts, éparvins, tumeurs gonflées, enflures aux tendons et affections semblables. Ne cause jamais d'ampoules, ni ne fait tomber le poil ; et elle garde le cheval à l'ouvrage. Antiseptique ; ferme coupures, plaies, contusions. Tous pharmaciens, ou par poste Franco, $2.50 la bouteille. Brochurette sur Chevaux envoyée gratis. F.-F. Young, Inc., Lyman Buildings, Montréal.

Allo ! les CORS lèvent sans mal

Vous marchez en sifflant

Tout de suite . . . au moment même où une goutte de FREEZONE SUR touche un cor sensible tout mal cesse — et même les chaussures neuves justes ne serrent plus du tout. FREEZONE agit aussi vite à tout coup. Le mal cesse en le disant. Bientôt après, le cor s'ébranle au point qu'on peut l'enlever avec ses doigts et le jeter. Aisément, sans douleur. Pour finir le mal et se débarrasser des cors durs et mous, callosités et verrues il n'y a absolument rien de mieux que le FREEZONE SUR ET RAPIDE. Achetez-en une bouteille.

FREEZONE

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Vos Dents

Dentiers divers
Ponts, Couronnes
Extractions
Rayons "X"
Gaz, Orthodontie

DOCTEUR

Roméo Baribeau

CHIRURGIEN DENTISTE

(Lévis, Tél.: 595) Edifice Banque de Montréal

Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, J.-A. McCLURE, O.D., Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél. 2-2516

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

— Mme Emilien Daigle, de Lewiston, Maine, était dernièrement en promenade chez sa mère et chez son frère, M. Arthur Goupil, à Lauzon.

— Les Révdes Sœurs Ste-Geneviève et Berthe, des Sœurs de la Charité de St-Louis de France, sont venues passer quelques jours au foyer de la famille Octave Fortin, à Beaumont, et rendre visite à leur sœur Imelda, gravement malade.

— M. et Mme J.-R. Ramsay, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez leur fille, Mme Armand Lizotte, à Chambord.

— La jeune Yolande, enfant de M. Stenio Patry, de Beaumont, qui était malade à la résidence de ses parents, va mieux.

— Mme P. Côté, de Pintendre, était en promenade, ces jours derniers, chez M. Auguste Roberge, à St-Jean-Chrysostome.

M. et Mme Alfred Huot, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. Wilfrid Huot, à St-Etienne de Lauzon.

— Mme Vve Jean Chabot, de Beaumont, âgée de 76 ans, paralysée est gravement malade à sa résidence.

Elle dit adieu au monde

Mlle Aurore Olivier, fille de M. et Mme Stanislas Olivier, de Notre-Dame-d'Issoudun, Co. Lotbinière, est entrée récemment au noviciat des Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour s'y faire faire religieuse. Santé, bonheur et persévérance à cette future religieuse.

On travaille à pincer le ou les coupables

Nous avons annoncé, ces jours derniers, que plusieurs chiens de valeur appartenant à des propriétaires de Lauzon-Ouest avaient été empoisonnés le même soir par une ou des personnes des environs. Depuis cette date une enquête sérieuse a été faite par Mme Vve Alfred Carrier et M. P.-E. Pelletier et il appert qu'il y a des gens qui savent le nom de la personne coupable. M. Pelletier nous informe qu'il offre une récompense de $25 qui lui fournira les renseignements avec preuve sur la personne qui a empoisonné son chien, un cocker noir. Malheur au coupable car s'il est pincé il sera puni tel que le veut la loi.

Assemblée de la Chambre de Commerce de Lévis mercredi prochain

Une assemblée des officiers et membres de la Chambre de Commerce du district de Lévis sera tenue mercredi soir prochain, à 8 heures, dans la salle du second étage de l'hôtel de ville de Lévis. Plusieurs questions importantes seront discutées et il sera du devoir de tous les membres ainsi que les marchands, hommes d'affaires et professionnels de la rive sud d'assister à cette réunion.

La clôture de la retraite des dames et jeunes filles de Villemay

Demain après-midi, à 2 heures 30, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, se termineront les exercices de la retraite annuelle des dames et jeunes filles de la paroisse, commencée dimanche dernier. Les prédicateurs de cette retraite sont les Révds Pères Tardif et Lachance, récemptoristes, de Ste-Anne-de-Beaupré.

Demain soir, à 7 heures, dans la même église, commenceront les exercices de la retraite annuelle des hommes et jeunes gens de la paroisse. Cette retraite se terminera le 15 mars au soir.

Le résultat de la collecte pour l'église de Bienville

La collecte mensuelle faite dimanche le 29 février dernier, en l'église de Bienville, en faveur de cette église, a rapporté la somme de $87.17.

Grande parade d'église des raquetteurs demain à Villemay

Une grande parade d'église aura lieu à Villemay demain matin. Les huit clubs de raquette de Québec, sur l'invitation du club "Le Voltigeur" viendront rendre visite à leurs confrères lévisiens. Au nombre de 300 environs nos raquetteurs québecois prendront le bateau de 10 heures et seront reçus au débarcadère par le "Voltigeur". La parade sera formée et on se rendra assister à une messe spéciale qui sera dite à 11 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villemay. Après la messe, il y aura photographie des clubs et retour en parade au chalet du "Voltigeur" où un goûter sera servi et nos lurons québecois passeront pour la plupart l'après-midi au chalet de Lévis.

Les officiers et membres du club ainsi que du corps de clairon devront être rendus pour 9 heures 45, sur l'avenue Laurier, demain matin, en costumes. On compte sur la présence de tous ceux qui ont des costumes pour la grande parade de demain matin.

La course en raquettes de demain après-midi, à Lévis

Demain après-midi, à 2 heures, aura lieu, à Lévis, une grande course en raquettes de cinq milles pour le championnat de la rive sud. Cette course qui sera probablement la dernière cette saison suscite un grand intérêt des Lévis. Le nombre des concurrents sera d'une vingtaine. Nous avons donné hier les noms ainsi que le parcours qui sera suivi. Il y aura au nombre des concurrents un homme masqué qui représentera la Québec Brass & Iron Co., de Lévis. Une coupe sera offerte au vainqueur et des prix seront donnés aux premier arrivés. Nul doute que comme pour les autres courses il y aura foule à cette course dont le départ se fera à la salle Giguère, Côté du Passage, à Lévis.

L'inauguration du chant grégorien demain à Beaumont

Les membres de la chorale de Beaumont qui depuis quelques semaines suivent des cours de chant grégorien donnés par M. l'abbé Robert Gauthier, feront l'inauguration de ce chant nouveau demain matin, à l'office de la grand'messe. Un beau programme a été préparé pour la circonstance et le sermon sera fait par M. l'abbé Gauthier.

Une belle fête de famille

Dimanche soir dernier un groupe de parents et d'amis se sont réunis à la résidence de M. et Mme Arthur Jolin, à Bienville, pour fêter le 47e anniversaire de naissance de Mme Jolin.

Il y eut lecture d'une adresse par Mme Lévi Marcotte, fille de la jubilaire et présentation d'une bourse. Mme Jolin, bien que très émue, remercia toutes les personnes présentes de cette belle marque d'amitié. Il y eut ensuite partie de cartes, musique et déclamations par Mlle Juliette Métivier. Les invités étaient : Mme P. Gosselin, M. et Mme Ernest Gosselin, M. et Mme B. Therrien, M. et Mme Ed. Guay, M. et Mme Elz Gosselin, M. et Mme Lévi Marcotte, M. et Mme R. Marcier, Mlles Jeanne et Antoinette Gosselin, Juliette Métivier, Marguerite Guay, Yvonne Roy, MM. Joseph Gosselin, Ayre Labrie, Tancrède Gosselin et Lucien Jolin.

A la fin de la soirée M. Ernest Gosselin présenta de nouveau les meilleurs voeux de bonheur et de santé de tous à la jubilaire et tous se séparèrent enchantés de cette charmante réunion.

Les membres de la chorale "Déziel" cette année

La chorale "Déziel", de Lévis, qui a donné un si beau concert lundi soir dernier compte deux années d'existence. Ce puissant chœur musical se compose de 95 membres. Le directeur en est M. l'abbé Achille Demers et M. Christophe Gagnon, organiste de Lévis, en est l'accompagnateur. Voici les noms des membres de la chorale:

Sopranos et Altos: Mesdames Adolphe Arel, Joseph Bolduc, Ed. Bourassa, Prudent Côté, Gérard Dumont, Joseph Ferland, Victor Huot, Léo Lamontagne, J.-Alfred Légaré, Alexandre Morency et Georges Sawyer; Mlles Pauline Beaudoin, Blanche Bégin, Gilberte Bégin, Marie-Jeanne Bélanger, Béatrice Blanchet, Jacqueline Blouin, Marie-Paule Blouin, Irène Brochu, Jeanne Caron, Béatrice Carrier, Hélène Carrier, Annette Cloutier, Hermance Côté, Marguerite Côté, Charlotte Dumont, Gabrielle Dumont, Simonne Dumontier, Jeanne D'Arc Faucher, Madeleine Fournier, Charlotte Gelly, Yvette Giroux, Antoinette Gosselin, Jeanne-Berthe Gosselin, Antoinette Guay, Germaine Delisle, Simonne Delisle, Thérèse Landry, Jeanne Landry, Rita Langlois, Germaine Larue, Florence Leclerc, Andrée Lepage, Marcelle Lepage, Jeanne Letellier, Madeleine Léveillé, Yvette Léveillé, Mariette Maranda, Marguerite Mercier, Rolande Michaud, Irène Normand, Eugénie Pouliot, Alberta Roberge, Gabrielle Roberge, Marguerite Roy, Marie-Jeanne Roy, Rita Samson, Cécile Sirois, Madeleine Sirois, Rachel Sirois, Jeanne D'Arc Turgeon et Yvette Turgeon.

Ténors et basses: MM. L.-Onésime Audet, Lucien Bégin, Paul Blanchet, L.-P. Boissinot, Noel Boissinot, Joseph Bolduc, Jean-Charles Bourassa, Edouard Cxrrier, Georges Carrier, Edouard Coulombe, Georges Couture, Louis Després, Joseph Delisle, Albert Dussault, Paul Falardeau, Joseph Gagnon, Aurèle Gelly, Emile Giguère, Gaudiose Grégoire, François Hart, Philippe Jean, Arthur Lachance, Georges Laflamme, Horace Lasnier, Rosario Laverdière, Antonio Lecours, J.-Alfred Légaré, Antoine Leclerc, Laval Letellier, Alphonse Léveillé, Arthur McIsaac, Roméo Morin, Alphonse Perrault, J.-L. Roberge, Maurice Roy et Georges Sawyer.

Les raquetteurs de Lévis ont fait une belle parade au flambeau, hier soir

Les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" ont fait hier soir une parade au flambeau dans les rues de Lévis et de Bienville. Avec leur corps de clairon nos gais lurons sont partis de leur chalet puis se sont rendus saluer M. le maire de Lévis, le Dr J. Leblond, ainsi que MM. les échevins J.-I. Langlois et Sylvio Durand, de Lévis, M. Wilfrid Thivierge, M. H.-E. Weyman, etc. Ils sont revenus dans Bienville et ont aussi salué leurs amis. Partout les raquetteurs ont eu un très bel accueil et ont été félicités sur leur bonne tenue et leur belle apparence. Un grand nombre de personnes étaient le long du parcours et n'ont pas ménagé leurs félicitations au club lévisien. Cette parade d'hier soir était une préparation pour la grande parade de demain matin.

La garde d'honneur de la Ste-Vierge

Demain est le jour de garde d'honneur en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie. Les membres de cette Garde d'Honneur voudront bien ne pas oublier leur heure de garde.

Le euchre annuel au profit du Patronage de Lévis

Lundi après-midi le 6 avril prochain, à 2 heures, dans la salle paroissiale de l'Ecole des Frères Maristes, avenue Bégin, à Lévis, aura lieu le grand euchre annuel organisé par un groupe de dames dévouées de la rive sud au profit de l'oeuvre du Patronage de Lévis. De nombreux et riches prix seront distribués aux heureuses gagnantes. Cette partie de cartes sera seulement pour les dames et demoiselles de Lévis et de paroisses environnantes. Nul doute que comme d'habitude il y aura salle comble à cet euchre afin de passer d'agréables heures tout en contribuant à une bonne oeuvre.

Mort d'un ancien paroissien de Bienville

Nous avons appris avec regret la mort de M. Georges Bourget, autrefois de Bienville, arrivée samedi soir dernier, à sa résidence, à Montréal, à l'âge de 70 ans. Le défunt était le frère du capt. Alphonse Bourget et de M. Louis Bourget, marchand, de Bienville. Les funérailles ont eu lieu mardi matin dernier, à Montréal où l'inhumation a été faite. Le défunt demeura autrefois à Bienville. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Tableau d'honneur à l'Ecole de Mlle J. Beaulieu, à Lévis.

Voici les noms des élèves de l'Ecole de Mlle J. Beaulieu, instiurrice, 46 avenue Bégin, à Lévis, qui ont conservé le plus de bonnes notes pour l'application pendant le mois de février dernier :

5e Cours : Mlle Madeleine Couture, MM. Clément, Boissinot, Réal Carbonneau, Lucien Leveillé ;

4e Cours : Mlles Pauline Côté, Lilliane Lemay, Yvette Boissinot, MM. Robert Couture, Marcel Carbonneau ;

3e Cours : MM. Gaston Gagné, Léandre Paradis, Roger Bégin, Mlles Gemma Maréchal, Madeleine Breton;

2e Cours : MM. Florent Hallé, Jean-Marc Leveillé, Jacques Beaulieu, Mlles Jeanne D'Arc Aubut, Pauline Lemay, M. Roland Atkinson ;

1er Cours : MM. Gérard Jenkins, Gérard Bégin, Evan Atkinson, Raymond Hallé ;

Cours Préparatoire : Mlles Jeannine Hallé, Jeanne D'Arc Lamontagne, MM. Jena-Guy Carrier, Léonidas Ruel, Laurier Dion, Mlles Gisèle Carbonneau, Lucille Beaulieu, MM. Roger Lemay, Roger Gaumond André Jenkins.

La neuvaine annuelle des paroissiens de Bienville demain

Demain matin, en l'église de Bienville, commenceront les exercices de la retraite annuelle des paroissiens de Bienville. Le prédicateur de cette neuvaine en l'honneur de saint Joseph, sera M. l'abbé Ed. Houde, prêtre retiré à St-Romuald, ancien curé de la paroisse de Lyster.

Funérailles à Bienville et à Villemay

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de M. Jimmie Cloutier, époux de dame Adélia Lamontagne, décédé, mercredi dernier, à l'âge de 65 ans et 6 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-David de l'Auberivière et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, les funérailles du jeune Jean-Nil Caron, décédé mercredi dernier, à l'âge de 9 ans, enfant de M. et Mme Joseph Caron, rue St-Augustin. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Le dimanche de communion des hommes et jeunes gens de Lévis demain

Demain sera le dimanche de communion générale pour les hommes et jeunes gens à Lévis, Lauzon et Villemay.

A Lévis, six confesseurs entendront les confessions ce soir et la communion sera faite à la messe de 7 heures 15. A Lauzon, la messe de communion des hommes et jeunes gens sera à 6 heures.

Demain soir, aura lieu, à 7 heures, leur heure d'adoration mensuelle en l'honneur du Sacré-Cœur.

Mort d'un ancien paroissien de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Joseph Coulombe, époux de feu dame Marie-Anne Plante, arrivée le 26 février dernier, à Montréal. Le service et la sépulture ont eu lieu le 28 février, à Montréal. Le défunt était autrefois de Lévis. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Sur la tombe de M. Dominique Desrochers

A l'occasion de la mort de M. Dominique Desrochers, de Lévis, dont les funérailles ont eu lieu lundi matin, la famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies en offrandes de messes, bouquets spirituels, affiliations et lettres dont voici la liste:

Offrandes de messes: Grand' messes: M. Justin Lambert, M. Georges Lambert, M. Hector St-Pierre, les employés de la Commission des Liqueurs, les Commissaires d'Ecoles de Villemay, MM. Loénidas Guay, président, Philippe-M. Lemelin, Edgar Proux, J.-Hidella Samson et Achille Carrier. Messes basses: M. le curé Charles Rodrigue, M. et Mme Cléophas Blouin, la famille Alfred Ramsay, M. Gérard Plante, MM. et Mmes Alphonse Rousseau, Théodore Rousseau, Arthur St-Pierre, Alfred Desrochers, Mlle Georgianna Carrier, Mme Vve Hubert Bisson, Mme Vve Louis Guay, M. Antonio Lambert, Mme Joseph Guay, Mlle Rose-Anna Lessard, Mme Vve Joseph Desrochers, M. et Mme Wilfrid St-Pierre, M. et Mme J.-W. Lambert, M. et Mme L.-B. Pelletier, la famille Albert Lepage, Mlle Marie-Ange Caouette, M. et Mme Napoléon Guay, la famille Joseph Guay, MM. Louis-Philippe et Paul Bégin, les membres du Conseil de la Confrérie de Ste-Anne du Christ-Roi, la famille Georges Ramsay, M. et Mme Gédéon Lemieux, M. et Mme Joseph Bégin, M. l'abbé Raymond Nolin, M. et Mme Octave Desrochers, M. Napoléon Delisle, la famille Joseph Gagnon, Mlle Blanche St-Pierre, M. et Mme Wilfrid Couture, M. et Mme Herménégilde Desrochers, M. Emile Ruel, le personnel de l'Ecole No 1, du Christ-Roi, Mlle W. Giguère, MM. et Mmes Onésime Guay, Antoine Lemieux, Pierre Dallaire, Adélard Audet, M. Jean-Baptiste Desrochers.

Affiliations: La famille Arthur Bégin, M. et Mme Antoine Lemieux, M. et Mme Edouard Gingras, de St-Nicolas, la famille Pierre Cantin, M. et Mme Georges Demers, M. Joseph Morin, garde-moteur et Mme Morin; Mme Joseph Gagnon et sa famille, M. Victor Lemieux, Mme Vve Albert Michaud, M. et Mme Jean-Baptiste Desrochers, M. et Mme Lucien Rousseau, M. Joseph Mecteau, Mme Edmond Carrier, la famille Joseph Thibault, M. L.-A. Desrochers, Mlle Annie Delisle, Mme G. Perreault, Mlle Octavie Paquet, Mlle Yvonne Lambert, M. et Mme P. Guay, la famille Louis McNeil, la famille Napoléon Audet, M. et Mme Thomas Ramsay, Mlle Délia Côté, M. et Mme A. Fournier, la famille Hector Desrochers, M. Jean-Charles Larose, Mlle Yvette Simoneau, inst., M. Joseph Lambert, rentier, M. et Mme Ulric Lachance, M. et Mme Pierre Dugent, M. et Mme Emile Desrochers, les Révdes Sœurs du Précieux-Sang.

Bouquets spirituels: M.et Mme Alphonse Guillemette, M. et Mme Adélard Labrecque, M. et Mme Gilbert Lemieux, la famille Edouard Desrochers, la famille Ferdinand Carrier, la famille Isidore Caux, M. et Mme Dominique Desrochers, Mlle Cécile Renaud, Mme Vve Honoré Simoneau, la famille Adhémar Simoneau.

Sympathies: M. et Mme F.-H. Rouillard, M. T.-T. Marchessault, M. et Mme H.-A. Compson, M. et Mme Roch Dorval, M. et Mme Télesphore Turgeon, M. J. Frederick Shaw, la famille Joseph Ferland, Mlle Anastasie Gagné, M. et Mme Pierre Drolet, M. F.-X. Hallé, maire de St-David, M. et Mme Oswald Paquet, Mme Arthur Lagacé et sa famille, la famille de Mme Vve Joseph Leclerc, Mlle Irène Huot, de St-Romuald, la famille Adélard Lavertu, M. et Mme P. Poiré, M. et Mme Benjamin Desrochers, de Charny, M. Henri St-Pierre, M. Alfred Bégin, employé du C. N. R., la famille Adélard Plante, de St-Charles, Mme J.-B. Pouliot, M. Zoel Lacasse, de Salem, Mass.

Il est transporté à l'hôpital pour une opération urgente

Jeudi soir dernier, un petit garçon de 10 ans, Jean Audet, fils de M. Nérée Audet, de Ste-Justine, est arrivé sur le train du Québec-Cntral, à la gare de Lévis et l'ambulance de M. Laval Flrtier, de Lévis, l'a transporté à l'hôpital de Lévis, pour une opération urgente pour l'appendicite.

Séance du conseil de ville de Lévis mardi soir

Une séance du conseil de ville de Lévis sera tenue mardi soir prochain, à 7 heures 30, dans la salle de l'hôtel de ville. Plusieurs questions seront discutées, entre autres celle de l'engagement des employés municipaux. Une séance de comité général sera tenue avant la séance du conseil.

LE "Lévis" a été victorieux du "Montcalm"

Une intéressante partie de balle-au-panier a été jouée jeudi dernier, entre les équipes des clubs "Lévis" et "Montcalm" et le premier club fut victorieux au score de 10 à 6. La première période se termina par un score de 4 à 4. A la seconde période le score fut de 6 à 4 en faveur du "Montcalm". La troisième période se termina par le score de 6 à 6. Une période supplémentaire fut jouée et le "Lévis" compta 4 points, ce qui forma le total de 10 à 6 et donna une cinquième victoire au "Lévis".

M. et Mme Albert Guay, de Lévis, dans le deuil

M. et Mme Albert Guay, de Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur enfant Gisèle, décédée avant-hier soir, à l'âge de 14 mois, à leur résidence, rue St-Georges. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation a été faite au cimetière Mont-Marie. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil..

Chez les Soeurs d'Afrique, mardi, le 10 mars

C'est mardi après-midi, le 10 mars, à 2 heures 30, qu'aura lieu la partie de cartes organisée par les Dames de l'Ouvroir au profit des chères Missions d'Afrique.

Les Dames et jeunes filles qui n'ont pas été demandées et qui désirent prendre part à cette oeuvre de charité sont cordialement invitées ; des tables seront mises à leur disposition.

Outre la récompense éternelle promise par Notre-Seigneur à la vraie charité, chaque table aura son prix et en plus deux beaux prix d'assistance.

Nommé commandant du corps de clairon de la Garde de Lauzon

Nous apprenons que le sergent Arthur Laquet, au cours d'une assemblée de la Garde des Chevaliers de Lauzon, tenue mercredi soir dernier, a été promu au grade de lieutenant et qu'on lui a confié le commandement du corps de clairon en reconnaissance des bons services qu'il a rendus à la Garde. Nos félicitations au nouveau lieutenant et commandant.

Assemblée de l'Association Sportive Lévisienne lundi soir

Lundi soir prochain, à la salle Giguère, aura lieu une assemblée générale de l'Association Sportive Lévisienne en vue d'organiser deux concours, un de pool et l'autre de quilles. Ces deux concours doivent remporter un grand succès.

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules Dodd pour le Rein

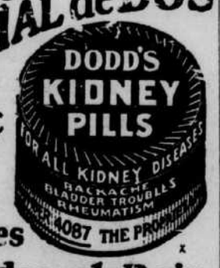

Soulagement Rapide pour les Douleurs de Femmes

Les femmes n'ont pas besoin d'endurer des douleurs et maux de tête périodiques. Elles peuvent s'éviter ces souffrances en prenant des TABLETTES ZUTOO. Mme Allen Wright, de Fulford, qui fut soulagée en trente minutes de douleurs graves, nous écrit: "Chaque femme de ce pays devrait connaître les TABLETTES ZUTOO et le bien qu'elles leur feront." Essayez seulement ces tablettes et apprenez par vous-même avec quelle rapidité elles font cesser la douleur. 68F

Zutoo

EN VENTE PARTOUT 25c

Lors de la parade des raquetteurs hier soir à Bienville

Lors de la parade au flambeau du club de raquettes "Le Voltigeur", hier soir, à Lévis et à Bienville, le corps de clairon, par respect pour la dépouille mortelle de M. J. Cloutier exposée chez Mme J. Collet, n'a pas sonné le salut, en arrêtant saluer MM. E.-E. Lemieux et Rosaire Bernier. Ce dernier avait demandé la chose au club qui avait décidé aussi de ne pas sonner le clairon à cet endroit, avant de partir pour la parade.

Mutation de propriété

M. J.-A. Allaire, 247-249 rue St-Joseph, à Lauzon, vient de se porter acquéreur de la propriété de M. Thimolaus Morin.

Joute demain après-midi sur la patinoire Villemay

Le club de hockey "Villemay" recevra la visite du club "Lauzon" demain après-midi, à 2 heures, sur sa patinoire, à Villemay. Tous les sportsmen de la rive sud sont invités à cette partie qui sera très intéressante et l'une des dernières de la saison.

La course de dimanche dernier à St-David

Une course de trois milles pour garçons a eu lieu dimanche dernier à St-David de Lévis. Le vainqueur fut M. Vézina qui prit 19 minutes à franchir cette distance, G. Bergeron arriva second, en 20 minutes, R. Sauviat, 3è, en 20.30; L. Boutin, 4è, en 21 minutes; R. Keating, 5è, en 21.30; P.-E. Martineau, 6è, en 22.30; W. Labrie, 7è, en 23 minutes; L. Vézina, 8è, en 26 minutes et R. Talbot, 9è, en 29 minutes.

Une magnifique coupe offerte par M. Euclide Lemieux, fut donnée à M. Vézina et les autres coureurs eurent chacun un prix. Les juges furent: MM. Euclide Lemieux, J. A. Lemieux, George Wells, Thomas Proulx et Gérard Lemieux.

M. l'abbé Gagnon procéda au tirage du prix des programmes, un $2.50 en or. M. Lévis Dussault, de St-David, avec le No 70, fut l'heureux gagnant.

LES BOY SCOUTS

Ottawa, 6.—(A.P.)— Les boy scouts du Canada ont maintenant un lieu de vacances et d'entrainement à eux. C'est une île d'un millier d'acres, sise au milieu du lac au Poisson Blanc, dans le pays à collines de la Gatineau. Abondamment boisée, et située dans un pays où l'on peut canoter et pêcher tout à son aise, cette "île mystérieuse" est à 45 milles au nord d'Ottawa. Les hauteurs qui l'encadrent sont un paradis pour les promeneurs.

Le camp dont l'acquisition vient d'être faite pour les boy scouts, fit à l'origine partie des propriétés forestières de la MacLaren Co'y, qui, apprenant l'usage qu'on en voulait faire, la rendit volontiers à la Couronne. Durant la chaude saison, les jeunes vivront là sous la tente, mais on veut faire de l'île un endroit pouvant servir toute l'année durant. Le fameux camp de Gillwell, Angl., servira de Modèle.

SANGLIER PAS COMMODE

Paris. — On rapporte que M. Lucien Pessetta travaillait dans un fossé à la lisière du village de Moulainville, près de Verdun-sur-Meuse, quand, soudain, un sanglier surgissant d'un bois, se rua sur lui.

L'ouvrier se défendit à coups de pioche assez maladroitement et eut la cuisse en partie sectionnée par l'animal dont les défenses lui traversèrent, en outre, le bras de part en part.

Fort heureusement, deux chasseurs accoururent et purent mettre le sanglier en fuite.

Saint-Romuald

Les travaux au Réservoir

Les importants travaux au réservoir de l'aqueduc se continuent activement depuis une dizaine de jours qu'ils sont commencés. Deux équipes d'hommes au nombre total d'environ 125 travaillent alternativement à l'entreprise. Une digue doit être construite qui permettra d'accumuler l'eau et un large canal sera creusé pour amener l'eau d'excellentes sources qu'on a découvertes à une certaine distance. Les travaux dureront encore quelques semaines avant que tout soit complété. Ce sera une magnifique amélioration à notre service d'aqueduc et qui nous fournira de l'eau en abondance, nous dispensant durant les périodes de sécheresse et des basses eaux l'hiver d'avoir à utiliser l'eau de la rivière qui comporte toujours certains danfgers de maladie. Nos ouvriers qui étaient sans ouvrage apprécient cet avantage de gagner quelque chose à cet endroit.

Pour l'hygiène

Récemment des Inspecteurs d'hygiène sont passés par les magasins pour y faire une inspection au point de vue hygiène. Des affiches ont été placées en plusieurs endroits défendant de cracher sur les planchers pour la meilleure protection de la santé publique.

Face à la bayonnette

C'est dans le drame "Un brave" qui sera interprété par le Cercle Dollard des Ormeaux, les 10 et 11 mars prochain, que vous verrez l'amour sublime des soldats français à leur patrie. C'est là aussi que vous verrez avec quelle bravoure l'Aumônier Militaire et ses poilus français, savent faire face à la bayonnette. Les cartes pour ces soirées sont déjà partiellement vendues, il est à conseiller de s'en procurer le plus à bonne heure possible, afin de ne pas s'exposer à un désappointement à la dernière minute.

Dans le deuil

M. et Mme Emile Moreau, de St-David, ont eu la douleur de perdre leur fillette jumelle Rita, âgée de trois ans et cinq mois. Les funérailles ont eu lieu le 4 courant, sous la direction de M. Georges Marcoux de St-Romuald. Nous présentons nos sympathies à la famille.

Décès

Nous avons appris avec regret le décès de M. F.-X. Proulx, de New-Liverpool, à l'âge de soixante-treize ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin. Nous présentons nos sincères condoléances aux parents en deuil.

Service d'ambulance

M. Georges Marcoux, entrepreneur de pompes funèbres de St-Romuald, vient de faire l'acquisition d'un automobile qu'il recevra vers la fin d'avril. Cette luxueuse voiture offre tout le confort possible. Nous félicitons M. Marcoux, pour cette nouvelle addition à son installation moderne.

Au couvent

Mlle Marie-Jeanne Lemieux, fille de M. et Mme Max. Lemieux, de l'Islet Station vient d'entrer chez les Rvdes Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Nos vœux de persévérance et de bonheur à la nouvelle élue dans sa sainte vocation.

Le Derby

Le derby de chiens organisé par M. Demers et un comité, sera couru demain, tel que par les annonces que nous avons publiées déjà Le public est invité.

Chez les Artisans

MM. les Artisans Canadiens Français de la Cour locale, ont eu ces jours derniers, une très nombreuse et importante assemblée. Différentes questions y furent traitées et entre autres, il fut unanimement décidé; en réponse à un désir exprimé par M. le curé, d'avoir dans l'église une statue de St-Jean de Brébeuf, martyr Canadien, que les Membres de la Cour offriraient ce don à l'église. Il nous fait plaisir de signaler ce nouveau geste généreux de la part de MM. les Artisans et de les féliciter sincèrement pour leur générosité et leurs mouvements d'ensemble dans les choses paroissiales de ce genre, lequel s'est déjà manifesté à plusieurs reprises. De fait MM. les Artisans ont déjà offert un tableau de notre riche chemin de croix, ils avaient aussi fait don de la statue de Ste-Jeanne d'Arc, détruite par accident, et c'est un Membre Artisan qui s'est fait le généreux donateur de la statue de l'Ange Gardien qui remplacera cette dernière. Un comité de perception vient d'être nommé et dimanche midi, quelques membres se présenteront chez tous leurs confrères pour recevoir l'offrande que chacun voudra verser personnellement pour l'achat de la statue de St-Jean de Brébeuf. Il y aura une nouvelle assemblée, lundi soir à leur salle ordinaire, pour établir le résultat de la perception et aviser aux dernières questions se rattachant à ce don. Les officiers de la Cour, ont un gros programme dans l'idée pour la saison prochaine. C'est ainsi qu'on a l'intention de célébrer d'une façon grandiose, qui fera époque dans les annales de la paroisse, la fête patronale dans le cours de l'été. Il y aurait Messe solennelle, en premier lieu, ensuite probablement un grand banquet, dans l'après-midi des amusements divers et peut-être que la fête se terminera par une grande séance le soir.

De passage

Mlle Labarre de St-Rédempteur est en promenade chez M. N. Robinson.

CHOCOLATS DU Dr CHARLES (VERMIFUGES)

Ces chocolats d'un effet certain, inoffensifs et très agréables, expulsent les vers et font disparaitre la plupart des affections rencontrées chez les enfants, telles que fièvre, Etat bilieux, Perte d'appétit, Maux d'estomac, Insomnie, Agitation durant le sommeil, Mauvaise humeur, Teint pâle.

LA CIE CANADA DRUG
857, Saint-Maurice — Montréal
En vente partout à 50c

LES PLUS GROS GENERATEURS DU MONDE

Ils sont construits au Canada.

L'"Alcoa Power Company" installe dans son usine de la Chûte à Caron, quatre des plus puissants générateurs du monde. Chacun d'eux fournira 77,000 h. p., soit un total de 308,000 h. p. : un pouvoir plus élevé que ceux des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick réunis.

Ce pouvoir sera totalement employé dans l'épuration du minerai d'alluminium par un procédé électrolytique requérant une immense somme de pouvoir électrique.

La puissance de chacun de ces générateurs peut être facilement imaginée par le fait qu'elle suffirait à éclairer toute la ville de Toronto et de Trois-Rivières, ou qu'elle serait suffisante pour actionner toutes les laveuses électriques ou les balais vacuum du Canada.

La compacité de ces générateurs est tout à fait caractéristique. Leur diamètre extérieur est de 31 pieds et leur hauteur totale est de 32 pieds. C'est réellement bas en comparaison d'autres générateurs. Le poid total de chaque générateur est d'environ 1,200,000 livres.

Il est intéressant à noter que 450,000 pièces diverses furent employées pour la construction de chacun de ces générateurs. Il va sans dire qu'il a fallut une excellente organisation pour arriver au but. La construction et l'installation furent exécutées en un temps record.

Ces quatre générateurs furent construits par la Canadian Westinghouse Company, à Hamilton, Ontario. Deux ont déjà été installés et les deux autres sont en train de l'être par le département de service de la compagnie manufacturière.

Hémorroïdes
sont promptement soulagées par l'Onguent du Dr. Chase

C'est une chose grave que d'avoir les hémorroïdes et une personne sur quatre les a dans un temps ou dans l'autre. L'ennui et le malaise vous assomment. Il est difficile de se soulager de façon durable. Si bien que votre médecin vous dira peut-être qu'une opération chirurgicale est nécessaire. Et c'est vrai à moins qu'il ne soit familier avec l'Onguent du Dr. Chase, car bien des docteurs recommandent ce traitement à leurs patients.

Depuis près d'un demi-siècle toujours infaillible aux hémorroïdes qui démangent, saignent et en saillie. Il est aujourd'hui très généralement connu de la profession médicale, et du grand public, comme le traitement par excellence de cette affection torturante.

Informez-vous à vos amis de l'Onguent du Dr. Chase, car dans ce cas "qui s'en sert le vante". Le soulagement se fait sentir vite et on peut avoir cet onguent dans n'importe quelle pharmacie.

Ecoutez le concert du Dr Chase tous les lundis à 9.00 p. m., au poste CFRB.

Pour: RHUMATISME MAL DE TETE NEVRALGIE LUMBAGO SCIATIQUE

Quel Remède Prendre ?

La Réponse est Sedalgine

En vente chez tous les bons Pharmaciens

ANTOINE BOURGET
B.A.L.L.L.
Avocat et Procureur
Québec — 111 côte de la Montagne
Lauzon — Soir 7 h. à 8 h. 49 St-Joseph

CARTES PROFESSIONNELLES

— NOTAIRES —
TASCHEREAU & TASCHEREAU
NOTAIRES
71 RUE ST-PIERRE — QUEBEC
Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

BREVETS D'INVENTION
En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
364 rue Université - - - Mont-réal
71½ rue St-Pierre - - - - Québec
Washington, D.C.

LANGLAIS, GODBOUT & TREMBLAY
AVOCATS
Thos. Tremblay, L. L. L.
F.-X. Godbout, B. A. L.
Roméo Langlais, C. R.
Immeuble Financial
105 COTE DE LA MONTAGNE

Dr L. ROBERT
SPECIALISTE
Ex-élève des hôpitaux de Paris, Maladie de la peau et du cuir chevelu, maladies vénériennes.
14 Côte du Palais Tél: 2-1003
Heures de bureau : 2 à 5 et 7.00 à 8.30 p. m.

Heures de bureau de 9 h. a.m. à midi et de 2 à 6 h. p. m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
67 rue St-Joseph, Tél.: 2-5926

Personnes Maladives...
ou voulant Rester en Santé :

Faites votre possible pour soigner même vos plus petites maladies, car ce sont elles qui rempireront graduellement, deviendront graves et vous feront mourir.

F.-X. LACROIX
Herboriste

1—La première chose qu'il faut faire c'est de tonifier son système entier et de purifier son sang avec des remèdes naturels, quelques mois par année, ceci fait comme un overhaulage partout, et garde ou améliore notre santé, j'ai de très bons remèdes pour cela.

2.—Il faut tenir son système digestif, en ordre, faire bien profiter tout ce que l'on mange, pour que la vie, les forces s'entretiennent, pour que le co

Faits divers de partout

DRAME DU DIVORCE

Paris, 6. — La femme de M. Henri Payot, employé à la S. T. C. R. F. a tiré sur ce dernier trois coups de revolver le jour où ils attendaient au Palais de Justice l'entrevue légale qui devait décider du sort d'une instance en divorce. Payot a succombé et sa femme a été arrêtée après avoir cherchée à s'enfuir par les couloirs conduisant au cabinet du juge d'Instruction.

DOLLAR D'IL Y A 150 ANS

Londres, 6.—En raison du manque de monnaie d'argent en Angleterre, il y a cent cinquante ans, plusieurs milliers de dollars espagnols, capturés à bord de navires étrangers, avaient été mis en circulation dans ce pays. Ces pièces furent marquées à l'effigie du roi George III et des maisons de commerce furent autorisées à frapper à leur marque les dollars étrangers qu'elles pouvaient obtenir.

Un de ces dollars espagnols a été vendu dernièrement à Londres, pour une somme de 1,240 francs.

ARSINOE

Rome, 6. — La mission italienne qui dirige actuellement les travaux de fouilles entreprises sur le site d'Arsinoé a mis à jour le sanctuaire sacré du dieu Crocodile Sekneptynis.

Cette découverte est d'une importance considérable, étant donné qu'elle révèle pour la première fois un sanctuaire complet du fameux Crocodile.

TRUFFE GEANTE

Tauriac, 6. — On sait que le département du Lot est le pays des truffes.

Ces jours derniers, un cultivateur de Tauriac en a trouvé deux sous le même chêne : l'une d'un poids de 475 gr. ; l'autre, de 350 grammes.

Au prix actuel de la truffe, voilà un chêne qui sera de bon rapport.

UNE MAISON S'EFFONDRE

Paris, 6. — On mande du département de la Somme que les époux Mourier, ouvriers de culture, qui occupaient une maison isolée, aux environs d'Amiens furent réveillés durant la nuit par des craquements significatifs. Ils s'enfuirent précipitamment, et à peine franchi le seuil que la maison s'effondrait. Elle était construite sur des sapes de guerre qui n'avaient pas été comblées. Les époux Mourier en furent quitte pour la peur, mais les dégâts sont importants.

OUTRAGE A UN TRIBUNAL

Paris, 6 — Un violent incident a marqué l'audience du tribunal civil de Montluçon. Pendant la plaidoirie d'un avocat, le nommé Gaston Foulet, 30 ans, tourneur à Desertines, a grossièrement outragé le tribunal. Il a refusé ensuite de sortir, en continuant ses insultes. Profitant de la stupeur, il a disparu rapidement. Un mandat d'arrêt a été lancé contre lui.

LA FEMME-CAPITAINE

Vienne, 6. — D'après la "New Presse", une jeune Norvégienne de vingt-quatre ans, Gudrun Troegstad, vient d'ouvrir une nouvelle brèche dans la muraille dont l'homme a si longtemps enclos jalousement le jardin des prérogatives masculines. Elle a conquis à la fois le droit de diriger un vaisseau dans les eaux territoriales norvégiennes et le brevet de capitaine au long cours. Elle sort d'ailleurs d'une famille où les hommes étaient de père en fils, depuis des générations, gens de mer et officiers de marine.

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

LE TOURNOI CANADIEN DE BADMINTON A QUEBEC

Les doubles masculins sont au programme de la journée au concours pour le championnat du Dominion. — Les joueurs de Québec sont éliminés aujourd'hui.

LES RESULTATS

La deuxième journée du 10e tournoi de championnat canadien de badminton est commencée depuis ce matin au Quebec Winter Club avec les doubles masculins au programme. Comme dans les matchs qui se sont disputés hier, ceux d'aujourd'hui se déroulent au milieu de la plus vive et plus brillante contestation. Ainsi que le disait M. Condy, de la Presse Canadienne, il y a eu de nombreux tournois de badminton pour des championnats locaux, des championnats provinciaux, des championnats de villes, etc., mais on doute qu'en aucun temps la compétition ait pu être plus belle et meilleure que celle que nous avons vue dans les simples féminins et masculins et dans les doubles-mixtes qui se sont jouées hier.

Des matchs de jeudi, il nous reste à parler des doubles-mixtes qui toute la veillée ont tenu en éveil l'intérêt d'une foule enthousiaste. Tel que déjà dit les survivants pour les semi-finales des doubles-mixtes sont Mlle George Underhill, de Vancouver et champions canadiens; Mlle B. Armstrong & A.-C. Jones, champions du Manitoba; Mlle Weld & Smith, runners-up au dernier tournoi de l'Ontario. Ce dernier couple a battu Mlle Barrow et Lafferty, de Québec, dans l'un des matchs les plus captivants de la journée. Les scores furent: 10-15, 15-10 et 15-7. Voici d'ailleurs les résultats détaillés des doubles-mixtes jusqu'aux quarts de finale inclusivement.

DOUBLES-MIXTES

1e RONDE

Mlle George Underhill, Vancouver; Mme Markham, Seeley, Montréal.

M. et Mme K. Archibald, Montréal, Mlle Behm-Ruthman, Québec, byes.

Mlle Hall-Cameron, Ottawa bat Mme Strong, Montréal, Bartlett, Sherbrooke : 15-5, 15-11.

M. et Mme Knowles, Montréal, bat Mlle Swift-Major Wiggs, Québec : 15-12, 17-16.

Mme K. Stuart-Hurcomb, Ottawa, bat Mlle Tilley, St-Jean, Dr Bayne, Sherbrooke : 15-12, 15-7.

Mme Gooderham-Taylor, Toronto, bat Mlle Dupré-Henderson, Québec : 15-8, 15-3.

Mlle R. Robertson-Mitchell, Ottawa, bat Mlle Marsh-Perry, Québec : 15-5, 15-0.

Mlle Ross-Parker, Winnipeg, bat Mme Mathewson-Lyman, Montréal: 15-5, 15-0.

Mme C. Allen-Bramhall, Montréal, bat Mlle M. Robertson-Hawken, Ottawa : 18-17, 15-1.

Mlle Meredith-Henderson, Québec, bat Mme Greene-O'Hara, Toronto : 15-9, 15-4.

Mlle Henderson, St-Jean, MacLaren, Montréal, bat Mlle Farweather, St-Jean, Savary, Calgary : 17-14, 15-5.

Mlle L. Mowatt-Challies, Montréal, bat Mlle Scott-O'Donnell, Québec : 15-7, 5-15, 15-5.

Mme McMillan-Keenan, Ottawa, bat Mlle Papineau-Coulombe, Québec : 15-6, 10-15, 15-11.

Mlle B. Armstron-A.-O. Jones, Winnipeg, bat Mlle Biltcliffe-Snell, Montréal : par défaut.

Mme Porteous-Billham, Montréal, bat Mlle Brunet, Ahern, Québec : 15 5, 15-8.

Mlle Campbell-Hubbell, Ottawa, bat Mlle Starke, Montréal, Cariss, Toronto : par défaut.

Mme Irwin-Fraser, Montréal, bat Mlle Mulholland-Parkins, Québec : 15-9, 15-5.

Mlle Partington, Vancouver, Yorath, Calgary, bat Mlle Sewell, Trudel, Québec : 15-0, 15-0.

Mlle Grierson-Stewart, Ottawa, bat Mlle Grant-St-Kitt, Wilson, Toronto : 15-2, 15-6.

Mme Pirt-Hayden, Winnipeg, bat Mme Chambers-Denis, Montréal : 15-10, 15-8.

Mlle D. Mowatt-Bowen, Montréal, bat Mme MacFarlane-Douglas, Ottawa : 15-10, 15-12.

Mlle Gagnon-Denis, Québec, bat Mme D. Copp-Bullen, Toronto: 15-0, 15-12.

Mlle Barrow-Lafferty, Québec, bat Mme Boone-Andrewes, Toronto : 15-12, 18-17.

Mlle Lamb-McKellar, Toronto, bat Mme Buchanan-North, Toronro : 15-4, 15-7.

Mme Wilton-Marler, Montréal, bat Mme Handsombody-Lafferty, Québec : 9-15, 18-14, 18-16.

Mlle H. Armstrong-C.-L. Jones, Winnipeg, bat Mme Walker-McNeil, Ottawa : 15-4, 15-4.

Mme Malcolm-Vebster, Montréal, Mlle Charleson-Harris, Ottawa.

Mme Dagneau-McWilliams, Québec, Mlle Weld-Smith, Toronto : byes.

2e Ronde

Mlle George-Underhill, Vanc. bat Mme Markham-Seely, Mtl: 15-4, 15-1.

M. et Mme Archibald, Mtl bat Mlle Behm-Ruthman, Que., 15-12, 12-15, 15-12.

Mlle Hall-Cameron, Ott. bat M. et Mme Knowles, Mtl: 15-6, 18-16.

Mme Gooderham-Taylor, Tor. bat Mme Stuart-Hurcomb, Ott. 15-8, 15-4.

Mlle R. Robertson-Mitchell, Ott. bat Mlle Ross-Parker, Wpg: 15-12, 15-11.

Mme Allen-Bramhall, Mtl, bat Mlle Meredith-Herderson, Que.: 14-17, 18-14, 15-6.

Mlle L. Movatt-Challies, Mtl. bat Mlle Henderson-MacLaren, Mtl : 15-11, 15-10.

Mlle B. Armstrong-A.-O. Jones, Wpg; bat Mme McMillan-Keenan, Ott.: 15-7, 15-2.

Mme Porteous-Billham Mtl, bat Mlle Campbell-Hubbell, Toronto: 15-5, 15-6.

Mlle Partington, Vanc-Yorath, Calg. bat Mme Irwin-Fraser, Mtl: 15-1, 15-4.

Mlle Gierson-Stewart, Ott. bat Mme Pirt-Hayden Wpg: 15-6, 15-7.

Mlle D. Mowatt-Bowen, Mtl, bat Mlle Gagnon-Denis, Qu.: 1-54, 15-3.

Mlle Barrow-Lafferty, Qué., bat Mlle Lamb-McKellar, Tor.: 15-2, 15-8.

Mlle H. Armstrong-C.-L. Jones, Wpg. bat Mme Wilton-Marler, Mtl. 15-6, 15-1.

Mme Malcolm-Webster, Mtl. bat Mlle Charleson-Harris, Ott.: 15-3, 15-3.

Mlle Weld-Smith, Tor. bat Mlle Dagneau-McWilliams, Qué.; 15-1, 15-5.

3e RONDE

Mlle George-Underhill, Vanc. bat M. et Mme Archibald, Mtl, 15-3, 15-3.

Mlle Hall-Cameron, Ott. bat Mme Gooderham-Taylor, Tor.: 15-8, 15-3.

Mlle R. Robertson-Mitchell, Ott., bat Mme Allen-Bramhall, Mtl : 15-8, 15-11.

Mlle B. Armstrong-A.-O. Jones, Wpg., bat Mlle L. Mowatt-Challies, Mtl : 9-15, 15-8, 15-7.

Mme Porteous-Billham, Mtl, bat Mlle Partington, Vanc-Yorath, Calg. 15-13, 15-11.

Mlle Grierson-Stewart, Ott., bat Mlle D. Mowatt-Bowen, Mtl.: 17-15, 15-10.

Mlle Barrow-Lafferty, Qué., bat Mlle H. Armstrgong-C.-L. Jones, Wpg.: 18-15, 10.15, 15-12.

Mlle Weld-Smith, Tor, bat Mme Malcolm-Webster, Mtl.: 15-7, 16-7.

QUARTS DE FINALE

Mlle George-Underhill, Vanc., bat Mlle Hall-Cameron, Ott..: 15-7, 15-3

Mlle B. Armstrong-A.-O. Josnes, Wpg. bat Mlle R. Robertson-Mitchell, Ott.: 18'15, 15-10.

Mme Porteous-Billham, Mtl nbat Mlle Grierson-Stewart, Ott.: 15-8 ; 15-12.

Mlle Weld-W.-C. Smith, Tor., bat Mlle Barrow-Lafferty, Que.: 10-15, 15-10,-, 15-7.

Dans les doubles masculins commencés ce matin on remarque plusieurs des plus fameux joueurs du Canada. Mentionnons d'abord le fameux duo formé par le colonel G.-G. Blackstock et C.-K.-F. Andrew, de Toronto, détenteurs actuels du championnat canadien des doubles. Mentionnons encore W.-M. Stewart et Jack Cameron, un brillant duo d'Ottawa qui battit l'une des équipes anglaises qui vinrent vous visiter en novembre dernier. Et puis encore MM. Aihman Bilham, champions de Montréal et de la province ainsi que d'autres choisis parmi un grand nombre de champions de toutes les villes du Canada.

En l'absence de son partenaire, M. Underhill, de Vancouver, champion de la Colombie Anglaise, joue avec Eric Yorath champion de l'Alberta et il semblent former un redoutable duo pour leurs adversaires. Yorath est l'un des meilleurs joueurs du Dominion.

Voici les résultats enrégistrés ce matin dans les doubles masculins.

PREMIERE RONDE

C.-G. Blackstock, C.-F.-F. An-Tor., bat H.-D. Bayne, R.-C. Bartlett, Sherbrooke: 15-0, 15-4.

P. Truel-R. McWilliams, Que, bat A.-W. Savary, Calgary,-A. McNeill, Wpg. 15-11, 15-7.

G.-S. Challies-F.-T. Denis, Mtl, bat H.-E. North-E.-R. McNeill, Ott. 15-6, 15-4.

C. L. Jones-H. Parker Wpg. bat W.-H. Knowles-L.-R. Hersey, Mtl.: 15-7, 15.6

F.-R. Hurcomb-N. Mitchell, Ott. bat W.-T. Keenan, Ott. T.-W. Lyman, Mtl 15-10, 15-12.

E. Lafferty-H. Coulombe, Que, bat J.-M. Bullen,-L.-N. Skinner, Tor. 15-1, 15-13.

D'Arcy Hubbell-V. Topping, Tor. bat J. Marler--D. McLean, Mtl. 9-15, 15-6, 15-9.

J. Underhill-Vanc-E. Yorath, Calg déf. K. Mercer-K. Archibald, Mtl 15-2, 15-0.

A.-H. Billhâm-C.-W. Aikman, Mtl bat K.-G. Carriss, Ror.-G.-P. Harris, Ott. 15-8, 15-4.

F.-E. Fraser-R. Bramhall, Mtl, bat J.-G. Power-F. Lafferty, Que. 15-1, 15-13.

J.-M. Taylor-W.-C. Smith, Tor., bat T.-H. Seeley-R.-H. Webster, Mtl., 15-2, 11-15, 18-15.

R. Phelan-S.-B. O'Hara, Tor., bat D.-O. O'Connell-E. Denis, Que 15-7, 15-4.

A.-E. Smell-H.-C. Bowen, Mtl, bat Chas Price, Que.-C.-B. William, Tor. 15-0, 15-9.

G. Hawken-Dr H.-T. Douglas Ott. bat W. Ahern-W. MacMillan, que., 10-15, 15-12, 15-12.

J.-B. Hayden-A.-O. Jones, Wpg.., bat D. RuthmanOG. Perry, Que: W.-M. Stewart-J.-A. Cameron, Ottawa : a bye.

2e RONDE

Blackstock-Andrewes, Toronto bat Trudel-McWilliams, : 15-5, 15-0.

Jones-Parker, Wpg bat Challies-Denis, Mtl,:15-6, 15-5.

E. Lafferty-Coulombe, Qué. bat Mitchell-Hurcomb, Ott. : 15-8,8-15, 19-18.

Underhill, Vanc.-Yorath, Calgary bat Hubbell-Topping, Tor.: 15-2, 15-3.

Aikman-Billham, Mtl bat Fraser-Bramhall, Mtl.:15-7, 17-14.

Phelan-O'Hara, Toronto bat Taylor-Smith, Toronto : 15-9, 15-12'

Hawken -Douglas, Ottawa bat Snell-Bowen, Mtl: 18-15, 9-15, 17-15.

Stewart-Cameron, Ottawa bat Hayden & Jones, Wpg.: 7-15, 15-6, 15-7.

QUARTS DE FINALE

Co. G.-G. Blackstock-C.-K.-F.Andrewes, Tir, bat C.-L. Jones-H. Parker, Wpg : 10-15, 15-10, 15-8.

J. Underhill, Vanc. - E. Yorath, Calg. bat E. Lafferty-H. Coulombe, Québec : 15-1, 15-3.

A.-H. Billham-C.-W. Aikman tlM : bat R. Phelan - S. B. O'Hara, Ont 15-11, 15-10.

W.-M. Stewart - J. Cameron, Ottawa bat C. Hawkent, Dr H.-T. Douglas : 15-9, 15-9.

Tous ces matchs ont donné lieu à du jeu de toute beauté, particulièrement de la part des champions Blackstock et Andrews. La tenue des joueurs de Winnipeg, C.-L. Jones et H. Parker n'a pas été moins merveilleuse et ils ont déployé toute leur science et toute leur stratégie pour triompher de l'impérieuse attaque de deux adversaires beaucoup plus jeunes qu'eux.

Le duo Underhill-Yorath a été une des sensations de la matinée. Les vétérans Stewart et Cameron se sont révélés dans la meilleure forme possible pour battre en deux sets consécutifs Hawken et Douglas d'Ottawa. Ces deux derniers déployèrent un jeu de premier ordre dans la première et la seconde mais ils faiblirent ensuite pour se voir finalement éliminer de la série.

En conséquence cinq villes seront représentées dans les semi-finales des doubles masculins qui seront jouées ce soir. Ces villes sont Vanvouver, Calgary, Toronto, Montréal et Ottawa. Les doubles féminins étaient au programme pour cette après-midi.

LA SEINE MONTE

Paris, 6.—(A.P.)— La Seine monte aujourd'hui, mais tout danger d'inondation paraît écarté pour le moment du moins. Le niveau attendu lundi prochain est inférieur à celui de la désastreuse inondation de décembre dernier.

Excellente friction pour les foulures, muscles endoloris

Toronto, 7 fév.—Mlle B. Witherell, du No 302 de la rue Bloor Ouest, indique le chemin de la santé à bien des pauvres victimes. "Je tiens à vous dire", déclare Mlle Whiterell, "comment j'ai été soulagée par la **Nerviline.** Comme je suis une athlète, je souffre d'efforts et de douleurs musculaires dans les membres. A la suite d'une application de **Nerviline** au coucher, j'ai constaté que je me sens les membres aussi bons que des neufs."—Mlle B. Witherell.

Grâce à sa vertu pénétrante, en s'infiltrant profondément dans lès tissus, la **Nervile** soulage la congestion. Elle est excellente pour élancements, douleurs, rhumatisme, sciatique et mal de dos. Pour 35 sous vous pouvez avoir, dans n'importe quelle pharmacie, une bouteille de ce liniment recommandable.

LE PROCES DE NOGARET A MONTREAL

Une nouvelle sensation à la Cour. — La défense tente de prouver que c'est Godon qui aurait écrit la lettre anonyme envoyée à la police. — Une enveloppe semblable ?

LE POISON

Montréal, 6 —Avant de poursuivre l'instruction du procès d'Albert Nogaret, le présumé meurtrier de la petite Simone Caron, le tribunal de la cour d'assises a procédé aujourd'hui à la formation du grand jury, convoqué dans le but de poser les actes d'accusation portés contre les accusés Thomas McHugh, Maurice Poismans, Amy Irish et Carmen Lefebvre en rapport avec le meurtre d'Arthur Reid, l'ancien caissier d'une compagnie de taxis locale.

On croit que les prévenus subiront leur procès en cour de Banc du Roi.

M. J.-C. Beauchamp, architecte de Montréal, a été choisi président du Grand Jury.

Le juge adressa les jurés et le exposa leurs devoirs, après quoi il les pria de se retirer pour commencer immédiatement leurs délibérations.

Me Lucien Gendron, un des avocats de la défense, appela ensuite le détective Jargailles.

Me Gendron êtes-vous allé à l'hôpital Providence, le 26 octobre ?

Oui.

Dans quel but ?

Voir Antoine Godon. Il était dans sa chambre, couché et bien malade. Je fouillai le patient et trouvai sur lui une enveloppe, sur laquelle était écrit sur le dos "je ne suis pas coupable". J'ai remis ce document au Dr Derome, vendredi dernier. J'ai appris il y a quelques jours, que cette enveloppe avait été égarée. C'est tout ce que j'ai découvert sur la personne de Godon.

Ici, Me Gendron montre au témoin de la corde blanche, un goblet et trois bouteilles.

Me Gendron qui vous a remis cela ?

Le chef Cyr, de la Pointe-aux-Trembles.

Me Gendron fait de nouveau comparaître Godon.

Le jeune homme semble reposé et ne manifeste aucun signe d'énervement.

Me Gendron : "Godon, ne m'avez-vous pas dit hier que vous aviez reçu de la visite à l'hôpital ?

Oui, le Rév. Père Dorion, Franciscain. J'avais fait sa connaissance, une semaine avant mon entrée à l'hôpital.

Me Gendron. N'est-il pas vrai que vous avez acheté une corde semblable à celle que voici ?

Oui. Je me la suis procurée chez M. Ravarie, sur la rue Papineau.

N'est-il pas encore vrai que vous avez acheté de la formaline et de l'iode ?

Oui. Dans deux pharmacies différentes.

Pourquoi en deux endroits ?

J'ai fait ça tout bonnement.

Vous apercevez ce goblet, n'est-ce pas ?

Oui. Où l'avez-vous pris ?

A l'Académie Roussin, dans la cuisine.

Gardiez-vous dans votre chambre du papier à lettre ?

Oui.

—C'est encore vous qui avez écrit sur le dos de cette enveloppe ces mots "je ne suis pas coupable".

—Oui, j'ai agi ainsi, parce que j'étais extrêmement nerveux. De quelle couleur était cette enveloppe ?

Blanche, à l'extérieur et je ne me souviens pas quelle était la couleur à l'intérieur.

L'intérieur de l'enveloppe n'était il pas bleu ?

—Je ne m'en rappelle pas.

Vous jurez ça ? Je jure que je ne m'en souviens pas. La cause se continue.

Roulez vos cigarettes avec

10c le pqt

AMBER FINE CUT

Soyez économe

Papiers à cigarettes et coupon-prime inclus

UNE EPIDEMIE

Fairbanks, Alaska, 6.—(P. C.)— La partie nord-est de l'Alaska, Point Barrow, est aux prises avec la diphtérie et déjà 14 personnes ont succombé à la terrible maladie. On se prépare ici et à Juneau, pour envoyer des secours, car plus de 200 personnes sont malades. Point Barrow est en quarantaine et un avion avec 200,000 unités d'antitoxine est parti pour s'y rendre avec un médecin. Le Dr Myers, du bureau d'éducation, se prépare à s'y rendre immédiatement.

IL EST RETABLI

Otttawa, 6.— (P. C.)—L'hon. George Black, speaker des Communes, va probablement pouvoir quitter l'hôpital aujourd'hui ou demain. Sa santé laissait à désirer, et il est entré à l'hôpital pour s'y faire examiner. L'examen a été rassurant, annonce-t-on.

ST-THOMAS-D'AQUIN

Demain aura lieu au Grand Séminaire, la fête solennelle de Saint Thomas d'Aquin. Une sénace théologique spéciale marquera cette célébration. On compte sur la présence de Son Eminence le cardinal Rouleau, archevêque de Québec et du doyen de la faculté de Théologie, Mgr L.-A. Paquet, P. A., V. G.

M. l'abbé Richard Ellsworth, du Grand Séminaire et originaire du diocèse de Charlottetown, soutiendra une thèse théologique sur le dogme de la transmission du péché originel. Des objections lui seront faites, auxquelles il aura à répondre séance tenante. Ce genre de discussions s'appelle **"Soutenance Théologique".**

RETRAITES FERMES

A N.-D. DU CENACLE
651 rue St-Cyrille, Québec

Du 12 au 15 mars, jeunes filles.
Du 23 au 27 mars, jeunes filles.
Prière de s'inscrire à l'avance, chez les SS. Miss. de l'Im. Conception. Tél.: 1210. La retraite du 12 finira le dimanche soir 15 mars.

POUR VOTRE VOYAGE DE PAQUES

$65. à $300.

demandez les détails de nos 12 excursions de choix.

L'AGENCE DE VOYAGE DU QUEBEC RAILWAY
14 RUE DU FORT
Québec, Que. Tél. : 2-0082

NOUS GARANTISSONS TOUJOURS la MEME PROMPTITUDE A L'INSTALLATION ET REPARATION DE
MACHINERIE
Spécialité pour
DENTISTES - IMPRIMEURS
et améliorations pour
LAVEUSE DE BUANDERIE
STANISLAS HUOT
Expert - Mécanicien
147 RUE STE-HELENE
Tél.: 9852 et 2-0390s. 6

Protégez-vous contre le Rhume et la Grippe

Nous sommes actuellement à l'époque de l'année où un simple rhume dégénère souvent en pneumonie. Ne vous exposez pas inutilement à cette terrible maladie. Prenez vos précautions dès maintenant.

TRAITEMENT SIMPLE ET EFFICACE

Le SIROP du Dr J.-O. LAMBERT, le « Remède National de Famille » depuis plus de 40 ans, vous offre un moyen sûr et rapide de prévenir toute complication. Cette préparation essentiellement végétale renferme tous les éléments voulus pour combattre avec succès tous genres de RHUME, GRIPPE, BRONCHITE, ASTHME, TOUX OBSTINÉE, CATARRHE.

Pour tous les membres de la famille

Grâce à son innocuité complète (il ne renferme en effet aucune drogue) et à son goût agréable, le SIROP LAMBERT est le remède favori de tous: bébés, enfants, adultes et vieillards.

En vente partout

L'authentique porte la signature

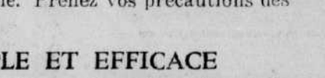

Dans l'intérêt de votre santé refusez toute substitution.

SIROP DU
Dr J.-O. LAMBERT
"Remède National de Famille"

Dr J.-O. LAMBERT Limitée, 2234 rue St-Antoine, Montréal, Can.
Succursales à Paris, Bruxelles, Londres, Troy, New-York. L2

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

Son rôle dans "Cimarron" est le plus grand de tous, déclare Richard Dix.

"Je crois que 'Cimarron' d'Edna Ferber me procure l'occasion de jouer le plus grand rôle de ma carrière, cependant je n'aime pas à le dire", déclare Richard Dix en parlant de sa dernière personnification — Yancey Cravat — dont les représentations commencent demain au théâtre Capitol.

Il s'explique : "Il n'est pas absolument juste de comparer un rôle parlant à un rôle silencieux.

"J'ai un tendre au coeur pour "The Christian" et "The Vanishing American", mes deux meilleures personnifications de cinquante vues silencieuses.

"Aussi je préfère les laisser dormir sur leurs mérites silencieux."

"Dans 'Cimarron', pour la première fois de ma vie, je représente la graduelle détérioration d'un homme sur une période de quarante années. J'ai également eu pour tâche de créer la sympathie, l'éclat, la couleur et le mystère du héros d'Edna Faber déjà en admiration dans le coeur de millions de lecteurs.

"Je n'ai jamais aussi fort travaillé de ma vie — ou joui davantage d'un rôle. Je ne m'attends jamais d'avoir à l'avenir un plus grand rôle."

Plus de six mois ont été consacrés au transfert du roman d'Edna Ferber à l'écran. Une distribution de trente-trois acteurs et actrices, y compris Irene Dunne, une beauté du théâtre, jouent à merveille les différents caractères du livre. Le directeur est Wesley Ruggles.

Communiqué

AU CLASSIC

"Father and Son" et "On the Level" sont à l'affiche

Jack Holt joue le principal rôle dans "Père et Fils" — (Father and Son) — une production synchronisée avec dialogues et musique. Jack Holt est tous les jours inondé de lettres de cinéphiles, ce qui est une preuve de sa grande popularité à l'écran. Et cette popularité il l'a gagnée par ses personnifications dans les rôles de l'Ouest toujours si intéressants et si excitants, rôles qu'il joue aussi depuis très longtemps. On a cru un temps que sa popularité en souffrirait s'il jouait d'autres rôles, mais depuis qu'il a joué dans "The Donovan Affair" et dans "Submarine", son courrier a augmenté énormément. Aussi a-t-il été plus que satisfait quand on l'a choisi pour le rôle intensément dramatique du père dans "Father and Son".

Dans la vue "On the Level", les premiers rôles sont joués par Lilyan Tashman et par Victor McLaglen. Cette vue est une production Fox Movietone toute parlante. Naturellement McLaglen tombe sous le charme de la vedette. Il est ouvrier en acier de Lilyan s'occupe de transactions de bourse. Victor lui confie toutes ses épargnes et celles de ses compagnons de travail. Qu'en résulte-t-il ? Reste à savoir. Les autres rôles importants sont tenus par William Harrigan, Arthur Stone, Leila McIntyre, Mary McAlister, Ben Hewlett, R.-O. Pennell et Harry Tenbrook. Directeur Irving Cummings.

Communiqué

AU PRINCESS

Les habitués du théâtre Princess auront encore, cette semaine, le plaisir d'assister à un programme tout à fait nouveau et de premier ordre durant, au bas mot, deux heures.

D'abord l'on assistera à une ouverture musicale de tout premier choix où costumes, décors, etc., seront appropriés à la circonstance. Viendront ensuite des numéros spéciaux par les principaux artistes de la troupe: Joseph, Manda, Googles, Oscar Valade, Mlle Gladys, les "Chorus Girls" et Mlle Florida Roy. Comme toujours, deux petits sketches du plus haut comique, par Pizzy-Wizzy, soutenu par les principaux artistes, intéresseront le public.

Enfin, le clou de la semaine sera sans contredit la comédie musicale canadienne du répertoire exclusif d'Oscar Valade et montrée pour la première fois à Québec dont le titre est "Prends Pas Les Nerfs". Cette comédie met tous les artistes en scène dans des rôles provoquant la plus grande hilarité.

Lundi soir, aura lieu la soirée "Poulailler" au cours de laquelle des volailles pour une somme de $50 seront données gratuitement. Mercredi soir, soirée "Surprise" $25 en douze cadeaux seront tirés au sort. Et pour vendredi, la soirée du "Boucher" qui depuis son inauguration remporte le plus franc succès. Un lard sera dépecé en quinze rôtis, ce qui constituera les quinze petits lots et un gros lot sera aussi offert, soit une valeur de $15 en épicerie de choix. Le gagnant du gros lot aura le plaisir de retourner à sa demeure en auto Packard, aux dépens de la direction du Princess.

Intéressant à noter est le fait que chaque gagnant d'un prix quelconque, au Princess, soit le lundi, le mercredi ou le vendredi, reçoit un "billet de faveur" (pass) lui remboursant le prix de son entrée. C'est donc dire qu'un gagnant au Princess retourne chez lui avec de jolis cadeaux sans avoir dépensé aucunement pour se les procurer. Qu'on se le dise et que personne ne manque le programme du Princess, cette semaine.

Communiqué

A L'ARLEQUIN

Demain 8 mars, le gérant Vance offre une autre attraction spéciale : Le Professeur Drapeau et son fameux cirque de chiens, vaudeville de première force. Aussi Pat Shaw, Swifty et Buster Brown, 4 numéros de vaudeville. Charlie Chaplin dans "Carmen", 7 rouleaux, titres français. Tom Tyler dans "The Sonora Kid" et "Détective du Feu" No 7. Concert spécial par Fred Tremblay et ses musiciens.

Lundi 9 mars : Deux belles comédie canadiennes, "Tout à l'Envers" par Dequoy et "Oh ! La Comtesse" par Caroline, avec la troupe des acteurs. Drame très intéressant par Raoul Léry, une attraction pour le carême, "Le Repentir". Acteurs: Léry, Simone Devarennes, M. Charlot, H. Germain et une excellente troupe. Mlle Buster Brown et ses jolies danseuses, dernières créations de danse. Les Soeurs Eden et Alice et Germaine, un quatuor de danseuses.

Sur l'écran, "Devil Bear", une émouvante vue de l'Ouest. Aussi Charlie Chaplin dans "Carmen", 7 merveilleux rouleaux avec titres en français. Lundi au soir, concours de la pêche.

Mercredi : "Amateurs". Vendredi : "Magasin de Campagne". 75 prix de valeur.

Toujours quelque chose de nouveau au théâtre Arlequin. Venez de bonne heure pour avoir des bons sièges.

Communiqué

Gary Cooper, Beryl Mercer dans une scène de la Vue Paramount, "SEVEN DAYS LEAVE", à l'affiche du Princess pour demain seulement. En plus "SONG OF CABALLERO" avec Ken Maynard.

-CLASSIC-
3 jours commençant demain
Programme double — Silencieux — Titres Français
Jack Holt et Dorothy Revier dans
"FATHER AND SON"
Victor McLaglen dans
"ON THE LEVEL"
Nouvelles et comédie

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

PAR SON DROIT DE CONQUETE!

MYRNA LOY, WALTER PIDGEON et VIVIENNE SEGAL dans une des émouvantes scènes romanesques de "Bride of the Regiment", sur le même programme que "Princess and the Plumber", avec Charles Farrell et Maureen O'Sullivan, au théâtre Cartier demain.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
3 JOURS COMMENCANT DEMAIN
UN FILM PARLANT
VENEZ VOIR LE MEILLEUR COUPLE DE COMEDIENS —dans la plus grande comédie. Cinq chansons et soixante-douze beautés.
"HOLD EVERYTHING"
avec WINNIE LIGHTNER, JOE-E. BROWN, Georges Carpentier, Sally O'Neil, Dorothy Revier.
extra au programme
Douglas Fairbanks Jr, dans
"THE JAZZ AGE"
avec Marceline Day et Henry-B. Walthall.
Nouvelles et sujet court parlant.

Avec comme étoiles
CHARLES FARRELL
Maureen O'Sullivan • H. B. Warner
et
THE BRIDE OF THE REGIMENT
VIVIENNE SEGAL - - ALLAN PRIOR - - MYRNA LOY
— Entièrement en TECHNICOLOR —
CARTIER

THEATRE ARLEQUIN
VANCE & LEFEBVRE TEL 3-3301
DIMANCHE
GRAND PROGRAMME DOUBLE
"CARMEN"
AVEC
CHARLIE CHAPLIN
7 parties. Titres français
"SONORA KID" TOM TYLER
EXTRA. PROF. DRAPEAU et son
CIRQUE
Attraction extraordinaire. Aussi PAT SHAW, SWIFTY et cie.
LUNDI, MARS 9, 10
2— GRANDES COMEDIES CANADIENNES —2
"TOUT A L'ENVERS"
Par Dequoy
"OH LA COMTESSE"
par Caroline
SWIFTY, BALLOUNE, LEVY, HERVE GERMAIN, et CIE.
Grand drame émouvant
"LE REPENTIR"
Par Raoul Léry
Prof. Drapeau et son CIRQUE Acte de Vaudeville spécial
LUNDI SOIR : CONCOURS DE PECHE
SUR L'ECRAN. LUN., MAR., MERC. DEVIL BEAR, western
CARMEN: CHARLEY CHAPLIN

Programme Double
Pour la semaine du 8 mars
MARCELLE CHANTAL
dans
Le Secret du Docteur
VERSION FRANCAISE
avec Jean BRADIN, Léon BARY, Alice TISSOT et MAXUDIAN
Mise en scène de Charles de Rochefort Film parlant français
aussi THE ROGUE SONG avec Lawrence Tibbett
Comédie et Nouvelles
SEMAINE DU 15
ATLANTIC
Version française
Représentations:
Demain: Matinées: 1h. 30 et 3h. Soirées: 7 h. et 8 h. 45
Semaine: Matinée: 2 h. Soirée: 7 h. 30
THEATRE IMPERIAL

Fairbanks en magicien de Wall Street risquant tout pour une idylle fuyante!

Un Doug moderne en lutte pour gagner des millions, aux prises avec les grosses affaires par ses manoeuvres hardies, puis jetant tout cela de côté pour courir à la conquête d'une jeune fille qui ne se soucie point de lui. Une course cavalière dernier soupir, franchissant bride abattue d'innombrables obstables pour atteindre l'insaisissable. Plus d'action que dans un cirque, plus excitant qu'une bataille dans les nuages; le plus amusant de tous les divertissements modernes. C'est Doug sous son meilleur jour.

DOUGLAS FAIRBANKS in "REACHING FOR THE MOON"
with BEBE DANIELS
A PARTIR D'AUJOURD'HUI
Mêmes petits prix
VICTORIA
CONTINU DEMAIN DE 1 A 11

THEATRE PRINCESS THEATRE
Pour DEMAIN seulement
1ère FOIS A QUEBEC
KEN MAYNARD
dans
SON of CABARELLO
PROGRAMME DOUBLE
Aussi :
GARY COOPER dans
Seven Day's Leave
COMEDIE et VAUDEVILLE par la troupe
4ième Episode de la série Terry of Times
LUNDI, MARDI, MERCREDI
Nancy Carroll et Hal Skelly, dans
THE DANCE OF LIFE
Chant, danse et musique, vue toute en couleur.
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
RICHARD DIX dans
THE WHEEL OF LIFE
aussi
Satu-day Night Kid
Oscar Valade
Présente
"PRENDS PAS LES NARFS"
Comédie Musicale Canadienne par O. Valade
GRAND FOU-RIRE CANADIEN avec
Googles - Joseph - Pizzi-Wizzi - Passe-Partout - Florida Roy - Manda
Pearl Nelson et
6 JOLIES DANSEUSES 6
SPECIAL
LUNDI SOIR
Le poulailler $50.00 de volailles gratis. 15 poules et une dinde
EN PLUS TRES DROLE
MERCREDI SOIR
SURPRISE
$25.00 en cadeaux
GRATIS
TRES ORIGINAL
VENDREDI SOIR
Le boucher, venez faire votre marché au Princess. Un lard complet et un Gros Lot $5.00 d'epicer e
EXTRAORDINAIRE
Commençant Dimanche le 8 Mars et toute la Semaine
GRAND NUMERO DE VAUDEVILLE
REPRESENTATIONS : DEMAIN, représentation continuelle de 1 h. à 11 h. SUR SEMAINE: matinées 1 h. 30. SOIREES 7 heures

DANS NOS THEATRES

LAWRENCE TIBBETT dans *"The Rogue Song"* à l'Impérial.

AUJOURD'HUI SEULEMENT
"PASSION FLOWER"
Kay Francis - Lewis Stone
et
"GOING WILD"
Joe.-E. Brown
REPRESENTATIONS: 1.45 et 6.55.
Laurel et Hardy dans "BE BIG"

CIMARRON

La terrifique majesté de "La Naissance d'une Nation" et des "Quatre Cavaliers" réalisée de nouveau dans le bouillant panorama d'un Empire bâti en un jour !

— Avec —

RICHARD DIX
IRENE DUNNE
ESTELLE TAYLOR
EDNA MAY OLIVER
WM. COLLIER, Jr.

GUN GOSPEL IN OSAGE

'THE KID' STRIKES ...

Représentation continue demain à partir de 1.30 p.m., représentation complète à partir de 1.30, 3.50, 6.15 et 8.35; Cimarron à 1.50, 4.15, 6.35 et 8.55. Semaine: une seule représentation en matinée à partir de 2 h. Cimarron à 2.20 p. m. Soirs, semaine : représentations à 6.45 et 8.45.

PRIX REGULIERS

CAPITOL THEATRE
DEMAIN, LUNDI ET MARDI

CANADIEN
FOYER DU FILM FRANCAIS
7 JOURS DU 7 AU 13 MARS

PATHE-NATAN présente :
CHACUN SA CHANCE
— avec —
Renée HERIBEL - André URBAN
Gaby BASSET - Jean GABIN

Une étude alerte et vivante de la vie nocturne des grands boulevards

Un film supérieur à tous les points de vue

Toilettes — Intrigues — Chansons — Rapidité d'Action — Réalisme des Décors en font un véritable triomphe !

Un film de la Compagnie Canadienne qui ne sera pas montré ailleurs

AU RIALTO

"Hold Everything" et "The Jazz Age" au programme

Dans "Hold Everything" c'est Georges Chrpentier qui joue le premier rôle. Cette fois il n'est pas aux prises avec Jack Dempsey, mais la bataille n'en est pas moins amusante et fort intéressante pour les amateurs de vues animées. "Hold Everything" est une production Warne Bros et Vitaphone tout en couleur. L'aréna construi pour cette grande bataille a rempli presque tout un des étages du studio Warner. Huit cents "extras" forment l'audience et ils ont été payés plusieurs jours pour suivre les péripéties de la lutte entre Charpentier et Tony Stabenau. Comme préliminaire il y a un engagement entre Joe-E. Brown et un certain Ed Fracus, rôle joué par Larry Mc Gra h. L'annonceur est Dan Tobey. Les scènes sont excitantes, il n'y a pas à dire.

The Jazz Age" est une production FBO et c'est une vue de la bouillante jeunesse de nos jours. Le sujet suscite to jours des commentaires à voir comment s'amuse la toute dernière génération. Marceline Day, Douglas Fairbanks Junior et Gertrude Messinger jouent les rôles des adolescents obsédés par le jazz. Les autres membres de cette excellente distribution sont Henry-B. Walthall Myrtle Stedman, Joel McCrea, William Bechtal E.-J. Ratcliffe, Ione Holmes et Ed Dearing. Directeur Lynn Sharon. Scénario par Pau Gangelin.

Communiqué

AU PRINCESS

"THE DANCE OF LIFE"

Trente-six danseuses ont pratiqué deux semaines durant, de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi, pour la difficile routine chorégraphique des scènes de "Follies" dans "The Dance of Life" —La Danse de la Vie) — la version cinématographique toute en dialogues de la pièce de théâtre, "Burlesque", que le théâtre Princess donne en représentations pour trois (3) jours à partir de demain.

Le travail de ces choristes danseuses est devenu tellement parfait que dans le studio on les a surnommées "trente-six parfaites". Les jeunes filles dansent des numéros entrainants comme "Flippity Flop", une série de mouvements rythmiques brisés, arrangés par Earl Lindsay, maître à danser bien connu des théâtres de Broadway. La scène tout entière des "Follies" est filmée en couleurs naturelles par le procédé Technicolor.

Communiqué

CLUB MUSICAL
DES DAMES DE QUEBEC
Récital des Elèves
le 10 mars
à 8 h. 15 p. m.
— AU —
CHATEAU - FRONTENAC
ENTREE $1.50 - $1.00

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

AU FRANCAIS

John Boles dans "La Marseillaise"

Marie Marnay, fille d'un hôtelier de St-Cloud, près Paris, est recherchée en mariage par Bazin, un conseiller du roi. Elle ne tient à l'épouser, parce qu'il est assez vieux pour être son père. Mais Marnay père presse les choses, à cause des avantages qui reviendront à sa fille. Celle-ci repousse les avances de Bazin qui veut en "faire une dame". Il fait même venir un maitre de musique pour lui donner des leçons. Le maitre de musique n'est autre que Rouget de Lisle. A l'arrivée de de Lisle c'est l'amour à première vue entre lui et la fille de l'hôtelier. Que suivra-t-il? Il ne faut pas manquer d'aller voir "La Marseillaise".

Communiqué

AU VICTORIA

Les modes de 1932 sont a voir dans le nouveau film de Fairbanks

David Cox, fameux créateur de costumes et dessinateur de modes, a été engagé par les Artistes Unis pour habiller les membres de la distribution de la vue où Douglas Fairbanks est l'étoile, "Reaching for the Moon", avec Bébé Daniels comme vedette.

Des modes ultra-modernes ont été dessinées et exécutées pour les douzaines de jeunes filles qui prennent part à cette vue, dont la première représentation a lieu aujourd'hui même au théâtre Victoria.

Edmund Goulding, le directeur de la vue, a donné instructions à Cox de songer à deux ans d'aujourd'hui pour la création des costumes. En d'autres termes, les modes sont celles de 1932.

Les magnifiques décors ont été réalisés par William Cameron Menzies, directeur-surveillant artistique. Edward Everett Horton et Jack Mulhall jouent des rôles de premier plan dans ce film.

Le récit de "Reaching for the Moon" a été écrit par Goulding lui-même.

"Reaching for the Moon" a été enregistré par le **merveilleux procédé de reproduction sans bruit.** Ce nouveau procédé de reproduction veut dire que les vues parlantes sont prises avec absence complète ou élimination parfaite de tous les sons indésirables.

Tous les mots et toutes les notes sonnent naturellement, de façon absolument nette et vraie come la vie elle-même.

Communiqué.

Dernière fois aujourd'hui
Constance Bennett—Edmund Lowe
"THIS THING CALLED LOVE"
Dorothy Mackaill dans
"MAN TROUBLE"
--CARTIER--

DOUGLAS FAIRBANKS et BEBE DANIELS dans une scène de "Reaching for the Moon", au Victoria, aujourd'hui.

FRANCAIS
VUES PARLANTES
PROGRAMME DOUBLE Commençant Demain
JOHN BOLES et Laura Laplante
dans LA MARSEILLAISE
Aussi KENNETH HARLAN dans UNDER MONTANA SKIES
Comédie parlante et sujet musical. 2 représentations en matinée et en soirée.
Matinée : 1 heure et 3 heures 15 ; Soir : 7 heures et 9 heures 15. Lundi matinée : 1 heure et 3 heures 15. Prix réguliers.
Dernière fois aujourd'hui vues parlantes
"Dr FU MANCHU" Aussi "BORDER ROMANCE"
Matinée 10 cents. Soirées 15 cents

A L'IMPERIAL

La Direction de l'Impérial, toujours soucieuse de donner à sa nombreuse clientèle des programmes de tout premier choix, met à l'affiche pour cette semaine, commençant demain, une production Paramount entièrement parlée en français et dont le titre est le "Le Secret du Docteur". Cette pièce a remporté les plus francs succès dans de grands théâtres où les sièges se retenaient moyennant un prix assez élevé. Pour cette semaine, le public québecois pourra la voir, au théâtre Impérial où les prix restent les mêmes que d'ordinaire.

Les tout premiers rôles sont tenus par des artistes de grande renommée, tels que : Marcelle Chantal, Léon Barry, Jean Bradin, Maxudian, etc...

Les principales scènes de cette superbe production se passent au milieu de décors comptueux, pendant une soirée d'amis. Scènes d'amour, de haine, courses nocturnes, etc... tout se seucecède rapidement pour arriver à un fait dont un médecin a été le témoin et dont la révélation serait préjudicieuse à la maîtresse de la maison. Il gardera le secret, mais avec quelle adresse... Pour savoir ce secret, si bien caché par le Docteur, voyez "Le Secret du Docteur", au théâtre Impérial, au cours de cette semaine.

(Communiqué)

AU CANADIEN

CHACUN SA CHANCE

Tel est le titre de la production Pathé-Natan que le Théâtre Canadien met à l'affiche à partir d'aujourd'hui jusqu'à vendredi prochain pour la quatrième semaine du **Concours du Film Français.**

Gaie, alerte, vivante, cette comédie musicale spirituelle et rapide est une des œuvres les plus délicieusement amusantes de la production française de l'année. Toilettes somptueuses, intrigue passionnante, mise en scène originale et réaliste, une musique chaude autour de couplets bien tournés, tel est l'encadrement de cet épisode de la vie nocturne des habitués des grands boulevards.

De tous les films français montrés à date, **Chacun sa chance** est peut-être le plus original et le plus franchement parisien.

Il nous arrive également avec une distribution toute nouvelle comprenant quelques-uns des meilleurs artistes de la maison Pathé-Natan tels que Rénée Heribel, André Urban, Gaby Basset et Jean Gabin.

Si le public québecois qui a donné jusqu'à présent un si bel encouragement au film français trouve à **Chacun sa chance** le même attrait que les montréalais lui ont trouvé en faisant ligne aux portes du Cinéma de Paris, cette semaine sera certainement une des plus belles semaines, du film français à Québec.

Communiqué

MARATHON DE 6½ M. A L'ANC. LORETTE

Voici les règlements du marathon qui aura lieu le dimanche 8 mars à l'Ancienne Lorette ainsi que la liste complète des concurrents qui y prendront part.

1. Le départ aura lieu à 2 h. 30 de l'hôtel Champigny.

2. Le parcours sera comme suit: Champigny, côte St-Paul, route de l'Eglise jusqu'à l'Eglise et de là, retour à l'hôtel Champigny par le même chemin.

3. Les concurrents devront suivre le parcours officiel sans en déroger sous peine de disqualification.

4. Il est strictement défendu aux concurrents de recourir à l'assistance de véhicules pour faciliter la tâche.

5. Tout coureur qui nuira ou empêchera par quelques manières que ce soit, ses adversaires de le devancer sera immédiatement disqualifié.

6. Les concurrents seront surveillés sur toute la longueur du parcours par des officiers assermentés qui feront rapport aux promoteurs

7. Il est strictement défendu de se servir de grappins.

8. La course est sous l'habile direction de Messieurs Uldéric Fiset, Philippe Daoust et Léo Fiset qui auront pleine autorité pour diriger la course au meilleur de leur connaissance, et toutes infractions aux règlements devront leur être soumises, et pourront être discutées devant les juges.

9. Le temps alloué pour le parcours est de 2 heures.

Voici la liste des coureurs:

E. Lavallée, porte-couleur de Beaver Brooks Foxes.
P.-Emile Morin, porte-couleur de Hôtel Alain.
Maurice Gauvin.
Amédée Hamel
Samuel Matte
Mendoza Boivin
Herménégilde Matte
Marcel Moisan
Lucien Morin
Albert Lévesque
Henri Lévesque
Gérard Hamel
Hervé Fiset, porte-couleur de hôtel Champigny.
Herménégilde Alain, porte-couleur du Garage Alain.
Arthur Hamel.
Maurice Hamel
Léo-Paul Robitaille
Jean-Baptiste Auclair
Wilfrid Fiset
Octave Fiset
Roland Hamel
Rosario Thibault
Lucien Falardeau
Joseph Paquin
Octave Tessier

GOURET A BERGERONNES

Dimanche, le 1er mars, le club de gouret Tadoussac, acceptait le défit du club Canadien des Bergeronnes, de rencontrer n'importe lequel club de gouret de la Côte Nord. La température douce mettait la glace dans un état tout à fait mauvais et après une entente, les deux clubs décidèrent de jouer quarante minutes par périodes de dix minutes. Le club Tadoussac remporta la victoire par un score de deux à zéro. Les deux points furent logés dans les filets par Guy Tremblay. Tous les joueurs méritent des félicitations pour leur travail. Dimanche prochain le club Canadien de Bergeronnes rencontrera le Tadoussac sur son terrain.

Alignement du club Tadoussac : gardien des buts, J.-B. Boulianne ; défenses, Paul-André Tremblay, Louis Jean ; centre, Raoul Lapointe; ailes, Chs Boulianne, Guy Tremblay; substituts, J. Lapointe, Chs Villeneuve. Arbitre, Jos. Villeneuve.

VICTOIRE DU MONTMAGNY

Quoique privé des services de son centre Laurent Paquet, qui souffrait de la grippe, le "Montmagny-Amateur" a pris la mesure du "Ste-Anne de La Pocatière", qui a subi une humiliante défaite mercredi soir, à Montmagny , par un score du 7 à 1.

Les défenses du club du Collège d'Agriculture et du Village Ste-Anne n'ont pu soutenir les attaques du "Montmagny" et Bérubé a vu ses buts assiégés.

Tondreau scora six des points du Montmagny" , dont trois sur des passes de Fortin , Caron et Paquet. Coulombe scora aussi, après une belle montée. A. Lacombe du "Ste-Anne" scora le point qui sauva son club d'un blanchissage bien conditionné.

Le "Montmagny Amateur" mit à l'essai sur le centre le jeune P.-A. Caron qui prouva avoir de l'étoffe d'un bon joueur.

Alignement : **"M.-A"-** Thibeault Dêtu, Têtu, Laval Paquet, P.-A Varon, Tondreau, Coulombe, Fortin, Tarchand, Poroulx.

"Ste-Anne"- A. Bérubé, M. Cesjardins, A. Sasseville, C. Anetil, M. Lacombe, J. Bourgelas, G. Bérubé, B. Frèves, J.-M. Germain, S. Dumont.

Arbitres : Octave Normand, Geo. Sirois.

Chronométreur : Lorenzo Fradette.

SPORT

LIGUE DU SEMINAIRE

Jouant avec un bel ensemble, le Laval Jr a scoré 6 à 2 contre le National ce qui lui a donné le droit de détailler avec l'Aiglon, pour le championnat du circuit Hamel. Les deux clubs ont tenu en haleine durant tout la pratie une assistance d'environ 1500 personnes qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux plus habiles joueurs. La La partie a été rapide, mouvementée excitante au possible et agrémentée de quelques punitions. La première période débuta en coup de vent . Après une minute de jeu l'actif J. Godbout, entreprend de traverser le territoire ennemi avec son fidèle copain, J.-P. Cantin qui après avoir contourné, non sans difficulté, Donohue et Trottier, passe à Jules qui réussit un beau coup de revers. "Pitt" Brousseau est en possession de la rondelle , se rend à quelques pieds de Marvis qui sauve la situation en sortant de ses buts. Le puck est toujours dans la zone de défense des tricots verts et blanc. Mais Godbout s'en empare et à la suite de passes réciproques avec C. Lachance, ce dernier prend le vétéran Picher en défaut. "Jos"t Rochette travaille avec Breton et Marquis est copieusement bombardé. Les joueurs du National ont l'avantage dans la dernière partie de cette période mais lancent sa précision et ne peuvent scorer.

Dans la seconde période les "N" attaquent avec un entrain peu ordinaire , Stein a la rondelle, mais il est coupé par la défense du Laval, Jr., Breton et Brousseau viennent près de compter et forcent Marquis de se coucher pour bloquer. Les équipes sont remaniées et Jules Godbout ajoute un second point à son crédit à la suite d'une de ses courses vertigineuses. H. Cantin rejeta l'exploit de son coéquipier avec un dur lancer qui alla seloger dans le haut du net. En dépit de l'avance qu'ils ont, les avants du Laval Junior ne cessent d'attaquer. Picher essuie un véritable bombardement, mais repousse tout. Une mêlée se produit devant la cage du National et Godbout en profite pour pousser la rondelle dns le coin du goal. Mais les joueurs du National ne se découragent pas et redoublant d'ardeur, ils transportent le "caoutchouc" dans la zone du Laval Junior.

Brousseau et Rochette mettent Marquis aux aguets avec leurs passes de toute beauté en dedans de la ligne bleue. Trottier ne se montre pas moins effectif par ses petits voyages au Laval Laval Junior. Royer est même envoyé au pénitencier parce qu'il accroche Trottier qui se disposait à compter. Stein arrive seul devant Marquis, mais manque de précision dans son bolide, mais il revient à la charge et réussit cette fois à placer le premier point pour le National. "L'âtome Pit" Brousseau vient près de compter mais Marquis nettoie son territoire à temps. Lachance brise une passe dangereuse de Rochette à Breton.

Ce dernier envoya une demi-douzaine de lancers à Marquis qui resta toujours maître de la situation. Breton reprit possession du disque, fit le tour des filets pour le placer de côté dans les buts du Laval Junior. Rochette et Stein manquèrent plusieurs beaux coups avant la fin de la période.

La troisième période ne fut pas moins rapide et excitante, il est vrai, mais aussi elle fut fertile en punitions mineures. Marquis l'excellent gardien de buts du Laval Junior n'a pas manqué de besogne car les lancers pleuvaient "parfois" dans sa direction. Avant de battre en retraite J.-P. Cantin se décida d'entreprendre une excursion, en tricotant à travers ses adversaires l'une de ses courses favorites en "zizags" qui se termina par une passe à J. Godbout permettant à ce dernier de mettre le 4e point à son actif, en plus d'un assist sur les six points de son club. Sans doute Godbout et Cantin , les deux brilants avants du Laval Junior ont lutté d'adresse et de ruse pour éluder leurs rapides adversaires. Jos. Rochette essaya encore quelques belles courses mais toujours sans pouvoir compter soit par manque de précision, soit même par malchance manifeste. Les punitions se succèdèrent rapidement, à tel point qu'à un moment donné il y avait six joueurs au pénitencier. "Pit" Brousseau aurait bien voulu scorer mais les circonstances ne l'ont pas permis, car si l'on en juge par sa tenue et son travail qui sont dignes de mention et qui lui attirèrent les applaudissements de la foule à maintes reprises, "Pit" a resté à la hauteur de sa position. La partie s'est donc terminée au score de 6 à 2 en faveur du Laval Junior qui se mesurera jeudi prochain avec l'Aiglon pour le championnat du circuit "Hamel" et pour les magnifiques groupes "Lemay" et "Sansfaçon et Frère".

AU LAC-EDOUARD

Le 15 février 1931, a eu lieu sur la patinoire Notre-Dame des Neige, une partie très intéressante entre les deux clubs du Lac Edouard, Le N.-D.-N. et le Fish and Game. Après quarante minutes de jeu la partie fut arrêtée par un malentendu entre les deux clubs donnant l'avantage au club Notre-Dame des Neiges, au score de cinq à un en faveur du Notre-Dame des Neiges.

Voici l'alignement des deux clubs:

N.-D. des N.		Fish and G.
Roland Gagnon	buts	Roland Côté
H. Giroux	déf.	Renée Côté
E. Chabot		P. Matte
A. Gagnon	aile	A. Côté
W. Grimard		H. Muir
A. Bertrand	centre	Ar. Côté
	substit.	P. Laberge
		Ph. Laberge

Arbitre : Georges Matte.

Voici les détails de la joute du 1er mars :

Dimanche 1er mars, a eu lieu sur la patinoire du Sanatorium du Lac Edouard une joute de hockey très contestée entre le Notre-Dame des Neiges, et le club Tarzan. Le club Tarzan est formé de tous les joueurs du club Fish and Game.

Première période : Malgré toutes la bonne volonté des joueurs du club Tarzan les joueurs du Notre-Dame des Neiges ont eu l'avantage du jeu et après 8 minutes de jeu très serré Albert Gagnon réussit sur une passe de M. A. Bertrand à placer le premier point en faveur du N.-D. des Neiges. Puis trois minutes plus tard Bertrand compte le deuxième point sur une passe de W. Grimard.

Deuxième période : Après deux minutes de jeu Côté réussit à placé un point en faveur du Tarzan et 3 autres minutes R. Côté réussi à placé le 2e point pour le Tarzan, mais immédiatement après, W. Grimard brillant joueur du N.-D. des Neiges réussi par une montée individuelle à compter le troisème point pour son club, puis A. Bertrand le meilleur joueur du Lac Edouard, place le 4ème point pour le N.-D. des N., un autre point fut scoré par R. Côté, solide joueur de défense du Tarzan.

Troisième période : Les joueurs du N.-D. des N. se tiennent sur la défense, mais par malchance un des joueurs du N.-D. des N. dans une mêlée rentre un point dans ses filets égalisant les scores entre les deux clubs mais les joueurs du N.-D. des N. se lancent à l'attaque et W. Grimard score coup sur coup, 2 points. Donnant l'avantage au N.-D. des N. par quatre à six.

Plusieurs punitions furent distribuées des deux côtés.

Voici l'alignement des deux clubs :

N.-D. des N.		Tarzan
R. Gagnon	buts	O. Dup rré
H. Giroux	déf.	Renée C.6
E. Grimard		P. Matteé
A. Gagnon	aile	R. Côté
W. Grimard		P. Laberge
A. Bertrand	centre	C.-A. Côté
P. Bertrand	subst.	E. Chabot
		V. Rondeau

Arbitre George Matte.

Le club Notre-Dame des Neiges, lance un défi au club Kiskissink pour une partie-revanche.

Communiqué

LIGUE DE HOCKEY DE LA CITE D'ARVIDA

Arvida, 6.—Mercredi soir le 4 mars, avait lieu à la patinoire de la rue Moritz, la dernière partie de détail pour le championnat de la ligue, entre les clubs "Townsite" et "Office. " La première partie de détail avait eu lieu le samedi 28 février, et avait donné un résultat nul de 2 à 2. Une foule de cinq à six cents personnes s'était donné rendez-vous à la patinoire pour assister à cette dernière partie de détail qui promettait d'être très intéressante, et d'ailleurs on fut servi à souhait, car ce fut une des plus belles parties de hockey jouées à Arvida. Le club "Office" remporta les honneurs, haut la main, en administrant un blanchissage à leurs adversaires du club "Townsite" par un résultat de 2 à 0. Ce dernier club composé de joueurs expérimentés et supérieurs aux autres quant à la pesanteur, dut baisser pavillon devant l'agilité et les magnifiques passes des jeunes joueurs du club "Office". Ce dernier remporte donc cette année, la magnifique coupe en argent gracieusement offerte par les autorités de la Compagnie Aluminum. Monsieur P.-M. Corrigan, un des arbitres officiels de la ligu amateur de Chicoutimi, avait gracieusement prêté son concours pour arbitrer cette joute, et mérite des félicitations pour la manière impartiale avec laquelle il la dirigea. Composition des équipes :

"Townsite"		"Office"
	Buts	
E. Boivin		S. Muzzeral
	Défenses	
R. Morrisson		F. Bolduc
J. Jalbert		E. Duquet
	Centre	
S. Boivin		R. Latraverso
	Avants	
R. Lepine		J.-P. Talon
J.-A. Fréchette		L. Ruzzin
	Substituts	
A. Labrie		M. Tremblay

Première période

Office—L. Ruzzin 6 m.

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

Office—R. Latraverse..... 7 m.

Punitions : F. Bolduc, F. Fréchette, E Duquet, R. Morrisson.

DERBY A BOURG-ROYAL

Dimanche, le 15 de mars aura lieu à Bourg-Royal , le derby de chiens, sur la route du Chateau Bigot. Le parcours est de 3 milles. Tous les amateurs sont invités à prendre part à cette course qui se fera avec attelages simples (un chien). Le tirage du numéro se fera le soir du 14 mars, jusqu'à 10 heures. Le prix d'entrée est de $1.00 seulement. La distribution des prix se fera le 17 mars, à 8 heures dans la salle du conseil du Bourg-Royal. Pour toute information, s'adresser à Gérard Langevin, Bourg-Royal, le soir seulement il y aura de magnifiques prix à distribuer. Le départ se fera à 2 heures., dimanche, le 15 mars.

AVIS

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Ambroise St-Cyr a fait l'acquisition du stock de faillite de J.-M.-E. Couture. Il se spécialise dans ce commerce, ayant deux magasins, dont l'un situé au numéro 18 rue St-Joseph et l'autre au numéro 290 1-2 rue St-Jean, ancien poste de J.-M.-E. Couture. Il donnera tout son temps et son expérience à ses clients. M. Ambroise St-Cyr s'occupera à ces deux magasins de la vente de records Columbia et Starr, de musique en feuilles classique et populaire et instruments de musique de toutes sortes, radios, etc., etc. En un mot, tout ce qui regarde la musique et la réparation de toutes sortes. M. St-Cyr ayant de l'expérience, ainsi que son personnel dans ce genre de commerce, saura satisfaire tous ses clients et il invite tout le public en général à venir visiter l'un de ces deux magasins.

SPORT A DONNACONA

Une partie de hockey qui a débuté très lentement a été jouée damedi soir sur la patinoire de Donnacona. Pendant les deux premières périodes le manque de jeu d'ensemble a contribué beaucoup à ralentir le jeu. L'excellent travail d'Alex Boivin, dans les buts pour les locaux leur a donné la victoire. Une minute après la mise au jeu, de la rondelle une superbe montée de Rochette et un dur lancer près du goal a déjoué Boivin pour le premier point, mais pendant le reste du temps aucun point n'a été scoré. Bien que le Neuville n'eut pas de substituts les joueurs ont mené le jeu et ont fait subir un dur bombardement à Boivin sans parvenir à le déjouer.

La deuxième période a débutée aussi lentement que la première. Après huit minutes de jeu St-Maurice a sorti d'une mêlée près des buts du Neuville avec la rondelle et a déjouée Noreau pour égaliser le score. Le jeu est devenu plus rapide. Sept minutes plus tard Lapierre a scoré sur un dur lancer que Boivin n'a pu arrêter.

La troisième période fut plus contestée. Les assureurs ont lancé une attaque contre le Neuville. St-Maurice fit de belles montées seul et avec Robitaille. Mais ses lancers furent arrêtés par Noreau. Leclerc sur une passe de Pépin a encore égalisé quatre minutes après le début de la période.Cet habile joueur accepte une autre passe de Pepin pour assurer la victoire à son club par un score final de 3 à 2.

A NEUVILLE

Les Rathel et Dubord ont été défait à Neuville, dimanche après-midi par un score de 5 à 3.

Les D. P. Seniors ont joué la première partie d'une série de cinq pour le championnat du comté, dimanche après-midi à Portneuf avec le club local. Les Seniors sont sorties victorieux par un score de 2 à 1. Après 10 minutes de jeu supplémentaire. Les points furent scoré par Pelletier et St-Maurice pour les Seniors et par Gignac pour le Portneuf.

—Mardi soir les Rathel et Dubord ont été blanchis par les D. P. C. Seniors au score de 7 à 0 sur la patinoire de Donnacona.

LA DIX-SEPTIEME SAISON DE RUTH

New-York, 7.—George Herman Ruth, le fameux joueur de balle, commence sa dix-septième année dans la balle majeure.

Dix-sept ans est une bonne longueur de temps pour un ouvrier, mais dans la balle c'est toute une vie.

Et la question naturelle qui se pose présentement: "Combien d'années Babe Ruth pourrait-il occuper son poste?"

Ruth, avant de partir pour le Floride, déclara qu'il se sentait beaucoup plus jeune qu'il est en réalité (il a 37 ans) et il a ajouté qu'il serait dans la balle encore trois ou quatre ans. Il crut bon de dire qu'il se sentait mieux que jamais durant sa vie et que ses jambes étaient encore assez solides pour le transporter de nombreuses fois autour des buts.

GRAND ROLE

Il est à espérer que le Bambino ne se trompe pas dans ses prédictions. Ce n'est que lorsqu'il sera disparu que l'on comprendra l'importance de Ruth, non seulement au point de vue attraction mais aussi au point de vue sport.

Ruth avait 37 ans le jour où il quitta New-York pour la Floride. Il fit ses débuts dans les ligues majeures en 1914, alors qu'il avait vingt ans. Il ne joua que quatre parties, cette année-là, mais à partir de 1915, il fut sur l'alignement régulier d'un club majeur chaque saison. Pour 12 ans ou plus, il a mis tout ce qu'il possédait de science, de force et d'ardeur dans le jeu.

DES CAMBRIOLEURS

Paris. — Des cambrioleurs ont visité à Dammarie-les-Lys, Seine et Marne, la villa appartenant au marquis de Mun, domicilié à Paris. Les malfaiteurs, que l'on suppose être trois, ont escaladé le mur de clôture et pénétré dans la villa par une fenêtre du rez-de-chaussée. Après avoir bouleversé tous les meubles, ils ont emporté des plats d'argent évalués à 12,000 francs. Ils ont négligé une grande quantité d'argenterie et de pièces d'horlogerie ancienne.

Le service de l'identité judiciaire a relevé un certain nombre d'empreintes.

"CHASSEURS DE SALABERRY"

Tous les membres de la garde des "Chasseurs de Salaberry" sont priés de prendre note des heures de rassemblements suivantes. 1e.—Samedi soir, rassemblement à 11.30 hrs pour assister à l'heure d'Adoration de minuit à 1 hre, et dimanche matin, rassemblement à 9.30 hres, pour assister à la grand'messe. Tous sont strictement tenus d'être présents à ces deux sorties, sous peine de renvoi.

Par ordre,
Jos. Julien, Lt-Col. Com.

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

LE VOL DE DOCUMENTS COMMIS A MONTREAL

LE PROCES DE LA CONTREBANDE A QUEBEC

L'enquête préliminaire de Delphis Pichette et de J. Verret est commencée.— J.-E. Martineau est entendu comme témoin et dit que Pichette était un camionneur employé pour transporter les liqueurs.

LA DEFENSE

Aujourd'hui, eurent lieu l'enquête préliminaire de Delphis Pichette, puis celle de Jos. Verret qui, après la preuve de la poursuite, furent ajournées à mercredi prochain pour la preuve de la défense.

Pichette, Verret, Azarie Piuze, Emile Giroux, Albert-E. Ouellet, Antonio Graveline et L.-E. Martineau sont, comme l'on sait, accusés de complot pour frauder les gouvernements d'Ottawa et de Québec dans le commerce illicite des liqueurs alcooliques.

L'enquête de Pichette, Verret et Giroux est donc commencée et elle a été ajournée à mercredi prochain.

Mercredi également, aura lieu l'enquête de Graveline, Martineau et Bergeron.

Le premier témoin, à l'enquête de Pichette, aujourd'hui, fut L.-E. Martineau.

L'interrogatoire de la poursuite était conduit par Me Valmore Bienvenue, C. R. Martineau obtint la protection de la Cour. Il dit connaître, depuis trois ans, Pichette qui travaillait, comme conducteur de camion-automobile pour Graveline, Verret, Ouellet et Martineau. Les employeurs de Pichette avaient plusieurs camions-automobiles et ils payaient Pichette, à même leurs profits.

—"Vous avez parlé de votre compagnie. De quoi s'occupait-elle ?", demande Me Bienvenue au témoin Martineau.

—"Du commerce d'alcool", répond celui-ci.

—"D'alcool de contrebande ?"

—"Oui."

—"Les droits du Fédéral étaient-ils payés ?"

"Non".

Le témoin dit que Pichette travaillait, autour de Québec, et prenait des cargaisons d'alcool, à St-Nicolas, à la Pointe-Lévis. Pichette fut à l'emploi de la "Compagnie", en 1930.

Cette compagnie fut organisée à Québec, et c'est, à Québec, que se rencontraient les associés.

Par Me Maurice Boisvert, de la défense;

—"Pichette n'avait rien à faire avec cette compagnie ou société ?"

"Non".

—"Ouellet a quitté la société, en juin 1930 ?"

"Oui".

Le témoin suivant est le capitaine Déry qui obtient la protection de la cour. Il a travaillé avec Pichette, depuis trois ans. Pichette était mécanicien à bord du naivre du capitaine.

—"Ce navire", demande Me Bienvenue, "était pour la contrebande.

"Oui".

Le témoin dit que Pichette a fait un voyage avec lui (le témoin) de Québec aux Sept-Iles et retour. Ils prirent alors, à Pointe St-Charles, en bas des Sept-Iles, une cargaison de 11,000 gallons d'alcool qu'ils transportèrent et débarquèrent au Cap-à-l'Aigle.

Cela, en juin 1930, Pichette, à la connaissance du témoin, aida au déchargement de boisson, au Cap-à-l'Aigle et à Sillery.

Le capitaine Déry dit qu'il travailla pour les "boss" de mai à novembre 1929 et de mai à septembre 1930.

A Me Frédéric Dorion le capitaine dit qu'il voulut, mais ne put, faire enregistréer à son nom son bateau, c'est-à-dire une barge qu'il vendit, en 1930, à la "compagnie", pour $175. LE PROCES 12 à 14

"C'était une barque-pêcheuse", dit-il", qui n'a jamais fait autre chose que la contrebande."

M. le greffier Chouinard lit alors à Pichette l'acte d'accusation et Me Dorion, se levant, dit au président du tribunal : —"Je demande le renvoi immédiat de la plainte contre Pichette. Il est accusé d'avoir comploté pour frauder l'accusé et le public. Il n'a jamais comploté, ni offert ou vendu de la boisson sur laquelle les droits d'accise n'étaient pas payés.

C'était un simple employé, qui ne retirait aucun profit de la société et qui travaillait pour une trentaine de dollars, c'est-à-dire un très bas salaire, surtout pour un chauffeur de truck."

Par Me Bienvenue : "Il n'avait que son salaire, il est vrai, mais l'article 69 de la Loi des Douanes dit que sont coupables, dans un cas comme celui-là, tous ceux qui ont aidé. Peut-on nier qu'il a aidé ?"

M. le juge Fortier : "La loi dit, je crois, qu'on est coupable, dans un cas pareil, lorsqu'on a aidé, si faible que soit l'aide".

Me Bienvenue: "Impossible, je crois, de renvoyer l'acte d'accusation".

La cause est alors ajournée au 11 courant et, tout de suite après, commence l'enquête de Jos. Verret.

LA POLITIQUE DES GRANDS PONTS

Les taux de péage seront gradués et ne dépasseront en aucun cas la somme nécessaire au paiement des intérêts, au fonds d'amortissement et à l'entretien. — Aucun profit pour le gouvernement.

LES ACCIDENTS

Le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, a énoncé clairement la politique que son gouvernement entend suivre pour compléter le réseau routier de la province par la construction de grands ponts aux endroits les plus fréquentés. En réponse aux critiques de l'Opposition, il a affirmé que les nouveaux ponts seront des ponts de péages, de sorte que les étrangers qui nous visitent chaque année, en grand nombre, contribueront leur part pour le paiement des ponts qu'ils utilisent.

M. Taschereau, en cette occasion, fait remarquer que le gouvernement de Québec n'entend pas faire un sou de profit avec les péages qui seront perçus sur les ponts. Nous apprenons aujourd'hui qu'une des clauses du bill des grands ponts comportera que les taux de péages seront gradués et, qu'en aucun cas, ils ne dépasseront la somme minime, calculée au prorata, qui sera nécessaire pour pourvoir au fonds d'intérêt, d'amortissement et d'entretien des ponts.

Le gouvernement Taschereau a l'intention, dès qu'il aura été pourvu à ce fond et dès que la dette contractée pour la construction sera éteinte, d'abolir complètement les taux de péages.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Poursuivant son étude du bill des accidents du travail, le comité des bills publics a considéré les diverses sections de l'article 24 qui se rapportent à la fixation des compensation.

L'article 35 qui fait perdre l'indemnité à la veuve qui se remarie mais la remplace par une somme égale au total de la rente pendant deux ans, est adopté.

L'article 36 qui dit que la rente d'un enfant s'éteint lorsqu'il a 16 ans, est adopté.

L'article 37 déclare que dans le cas d'incapacité totale permanente résultant d'un accident, l'ouvrier a droit, sa vie durant, à une rente hebdomadaire égale à 66 2-3 pour cent de ses gains hebdomadaires moyens pendant les douze mois précédent son accident si son emploi a duré au moins douze mois, ou de ses gains hebdomadaires moyens au cours de toute autre période moindre pendant laquelle il a été au service de son employeur. La clause est discutée puis suspendue.

L'article 38 fixe l'indemnité pour le cas d'incapacité partielle à 66 2-3 pour cent de la différence entre la moyenne des gains hebdomadaires de l'ouvrier avant l'accident, et la moyenne hebdomadaire de ce qu'il gagne après l'accident. Si la diminution de capacité de travail n'excède pas dix pour cent, la commission doit convertir la rente en capital qui lui est immédiatement payé. La diminution de capacité de travail est évaluée d'après la nature de la lésion, mais en tenant compte de l'aptitude de l'ouvrier à reprendre le travail au cours duquel il a été blessé ou à s'adopter à une autre besogne.

L'article est adopté, sujet cependant à étude par les commissaires, à la demande du chevalier Pierre Beaulé et de l'abbé Maxime Fortin.

Quelqu'un suggère de porter l'indemnitié à 75 p.c. au lieu de 66 2-3 p.c., mais cet amendement est défait par le comité.

L'article 39 est adopté avec un amendement et le nouvel article dit: Dans le cas d'incapacité totale et temporaire la compensation n'est payée que pendant la durée de cette incapacité, sujet aux dispositions de l'article 3. Ceci signifie que, lorsqu'un ouvrier est malade plus de 7 jours, l'indemnité a un effet rétroactif depuis le premier jour. Dans le cas d'une maladie de sept jours, l'ouvrier n'a droit à aucune compensation.

L'article 40 est amendé pour concorder avec l'article précédente.

L'article 41 déclaque que le montant de la compensation à laquelle un ouvrier à droit en cas d'incapacité totale et temporaire ou totale et permanente, ne doit pas être inférieur à $12.50 par semaine. Si ce salaire est inférieur à ce montant, l'indemnité doit être égale à ce salaire. Dans le cas d'impartialité partielle et temporaire ou partielle permanente, la compensation est déterminée sur la même base ayant égard à la diminution de capacité de gain. Il est adopté après qu'un amendement proposé hier, pour augmenter ces proportions eut été rejeté.

L'article 42 qui définit la façon dont le salaire moyen de l'ouvrier est calculé pour les fins de la loi est discutée.

Le représentant des chemins de fer suggère ensuite de porter à $2,500 le salaire annuel sur lequel l'indemnité doit être payé. Ce salaire est actuellement de $2,000. L'amendement n'est pas accepté.

L'article 43 qui dit que la commission peut déduire l'équivalent de ce que l'employeur paye à l'ouvrier pendant son nicapacité de travail sous forme de pension, allocation ou indemnité est adopté.

L'article 44 qui permet à la commission de remplacer la rente hebdomadaire, par une rente mensuelle ou bi-mensuelle, ou même par un paiement unique est adopté.

L'article 45 est adopté.

L'article 46 donne à la commission le pouvoir d'appliquer, pour le tout ou pour une partie au soutien de la femme ou des enfants d'un ouvrier, la rente à laquelle cet ouvrier à droit dans certains cas.

L'article 47 est adopté et le comité s'ajourne à 10 heures 30 mardi.

IMPOSANTES FUNERAILLES

Montréal, 6. (P.C.) — Plus d'un millier d'ecclésiastiques ont assisté aujourd'hui aux funérailles de l'abbé Jean-Etienne Dorvaux, ancien supérieur du Grand Séminaire de Montréal, à l'église Notre-Dame. La cérémonie fut présidée par Mgr Deschamps. L'abbé Rosario Lafleur, supérieur adjoint du grand séminaire, officiait, ayant comme assistants les abbés Guilbert et Rolland.

UN LONG VOYAGE

Cobourg, Ont., 6. (P.C.) — Ayant complété la première partie de son voyage de 4,927 milles, Armand Savard, jeune Montréalais de 19 ans, est arrivé à Cobourg aujourd'hui. Il est en route pour Hollywood, Calif. S'il fait le voyage en cinq mois il gagne une gageure de $2,000. Il ne lui est pas permis de faire des bouts de trajet en voiture. Son parcours embrasse Toronto, Détroit, Chicago.

UN DEFICIT EN FRANCE

Paris, 6. (A.P.) — Le budget français accuse un déficit de 380 millions de francs ($15,200,000), a déclaré aujourd'hui le ministre du budget à la commission des finances de la Chambre. Ce déficit résulte surtout d'un bonus de 800 millions de francs ($32,000,000) voté par le dernier parlement aux soldats.

UNE ACTRICE SUPERSTITIEUSE

Vienne, 6. (A.P.) — Louise Halwa, actrice du cinéma, qui est sous le coup d'une poursuite pour avoir cherché à se procurer des secrets militaires autrichiens dans l'intérêt d'une puissance étrangère, a menacé aujourd'hui de sauter par la fenêtre si son procès avait lieu dans la chambre 13. Le tribunal s'est transporté dans la pièce No 12.

LA LEGION ETRANGERE FETE UN ANNIVERSAIRE

Lundi prochain, la Légion Etrangère qui s'est acquis une réputation mondiale, va célébrer le 100e anniversaire de sa fondation. — Des hommes de toutes les nations dans cette légion.

EN ALGERIE

Paris, 6.—(Spécial). — La Légion étrangère célèbrera son centième anniversaire lundi prochain le 9 mars.

En ce même jour, il y a cent ans, une loi fut passée créant une légion composée de volontaires étrangers pour du service en dehors du territoire français, sur le continent européen, et en août la Légion partait de France pour l'Algérie.

Cette légion, composée de recrues à qui l'on ne pose aucune question quand ils s'enrôlent, n'a fait que continuer la tradition de l'armée française qui eut toujours, au cours des siècles, ses mercenaires. Les Scotts Guards et la Garde suisse de Napoléon n'en étaient que les ancêtres.

On ne demande aux recrues que de comprendre les deux mots français : "En avant". Les légionnaires commencèrent tout d'abord à servir en Algérie, puis ils furent ensuite admis au service continental. Ils prirent part aux grandes batailles de Magenta et d'Alma. Ils se distinguèrent dans la campagne du Mexique, en Indochine et ailleurs.

Des hommes de toutes les nations ont combattu dans ses rangs. Un jour, un légionnaire tomba mort sur le champ de bataille ; l'Allemagne envoya l'un de ses croiseurs chercher le corps du prince Albrecht Friedrick, cousin du Kaiser Guillaume. C'était le légionnaire décédé.

Depuis la publication de "Beau Geste" et des aventures de Bennett-J. Doty, un américain, la Légion a fait le sujet de bien des controverses, mais les agents de recrutement déclarent qu'ils n'ont aucune misère à remplir les cadres.

LA COUR D'APPEL

Le terme de mars de la Cour d'Appel a pris fin hier. Les honorables juges Dorion, président, Tellier, Bernier, Bond et Galipeault entendirent, hier, la cause d'Edouard Moïse et de l'épouse de ce dernier, Jerbe Askara. Edouard Moïse et son épouse étaient accusés d'avoir volé des marchandises appartenant à un nommé Mike George. Ces marchandises représentaient un montant d'environ cinq cents dollars et faisaient partie du fonds de la faillite Barakatt, ledit fonds ayant été acheté par Mike George. A la suite d'un procès expéditif, devant M. le juge Hugues Fortier, les accusés furent trouvés coupables et condamnés, le mari, à trois mois et la femme, à deux mois de prison. Ils ont porté en appel leur cause qui fut, hier, prise en délibéré.

Me Mark Drouin occupait pour les appelants et Mtres Laetare Roy, C. R., et Valmore Bienvenue, C. R., pour la Couronne.

La Cour d'Appel rendra des jugements, en notre ville, le 31 courant.

Le constable Pelletier déclare à l'enquête qu'un autre constable lui avait laissé croire, en présence du chef Vaillancourt, qu'un crime pouvait être commis dans le quartier St-Joseph.

Montréal, 6.—A la réouverture de l'enquête préliminaire sur les circonstances entourant la saisie de documents électoraux dans le comité Cartier, le 23 février, dernier, le juge Monet a rendu jugement sur l'objection soulevée hier après-midi par la défense.

Au cours de son jugement le juge a déclaré qu'il ne voyait rien dans la loi qui disait qu'un informateur de la police devait être protégé et que le but semblait avoir été laissé à la discrétion du magistrat. Dans plusieurs cas, comme dans la loi des liqueurs, l'informateur ne doit pas être dénoncé, mais dans le cas présent le juge déclara qu'il ne voyait rien qui justifierait le tribunal de maintenir l'objection qui fut renvoyée.

A la suite de cette décision du tribunal, Mtre Gagnon, de la défense, s'objecta à la preuve telle que faite parce qu'elle ne semblait avoir aucun rapport avec la cause, disant que la Couronne n'avait pas le droit d'aller au-delà du mandat. Cette objection, ainsi que les témoignages à suivre, furent pris sous réserve.

Le constable Louis Pelletier fut appelé dans la boîte aux témoins et Mtre Bourassa lui demanda qu'elle était la personne digne de foi qui lui avait donné le renseignement le portant à croire qu'un crime pouvait être commis au quartier St-Joseph.

Le constable Pelletier déclara alors que celui qui lui avait fourni les informations était le constable Adélard Robillard qu'il connaît depuis 15 ans. Il ne sait pas à quel poste est le constable Robillard. Il le rencontra le 21 février à 9 heures du matin au poste de police numéro 4. Les deux compagnons étaient alors en compagnie du capitaine Vaillancourt. Robillard leur raconta ce qu'il savait et le constable Pelletier se rendit un peu plus tard chez le recorder Morisson afin de prendre le mandat.

Mtre Bourassa demanda alors au constable Pelletier de lui raconter la conversation qu'il y avait eu entre le Recorder et lui.

Mtre Gagnon, de la défense, s'objecta fortement à cette question, disant qu'aucun des deux accusés, les agents Laroche et Gursky, n'était présent. Il s'ensuivit de nouveau une longue discussion.

Mtre Bourassa déclara vouloir connaître ces faits afin de savoir si le mandat avait été obtenu légalement ou s'il y avait eu fraude dans l'obtention du mandat.

La discussion entre les deux avocats se continua jusqu'à midi et maintes décisions des tribunaux, ainsi que de nombreux articles du code criminel furent cités, le juge Monet déclarant finalement qu'il n'était pas prêt à décider de la légalité du mandat et qu'il rendra jugement à 2 heures et 30 cet après-midi.

Mtre Gagnon, de la défense, déclara que, même si le mandat avait été obtenu illégalement s'il était légal à sa face, les deux agents devaient forcément l'exécuter, car en vertu du code criminel ils étaient passibles de punition si le mandat qui leur était confié n'était pas exécuté.

Le constable Louis Pelletier de l'escouade des mœurs, a affirmé, hier, que c'était lui qui avait signé la dénonciation à la demande du capitaine Vaillancourt. Personnellement il ne connaissait rien de l'affaire à ce moment et il agit de la sorte parce que son chef lui en avait donné l'ordre.

A L'ACTION CATHOLIQUE

Nous apprenons de source officieuse que M. le chanoine Blanchet, qui occupait depuis quelques années le poste de directeur général du journal "L'Action Catholique", a offert sa démission aux autorités religieuses et que sa démission a été acceptée il y a un mois. M. le chanoine Victor Rochette, de l'archevêché, aurait été nommé hier directeur du journal de la rue Ste-Anne, remplaçant le chanoine Blanchet.

TRAGIQUES EFFETS D'UN "GIN PARTY"

Une jeune fille est morte à la suite d'une réunion où l'on prit de l'alcool aux Etats-Unis et un jeune homme est maintenant accusé de meurtre devant les tribunaux.

Valparaiso, Ind., 6. (Spécial) — Un groupe de médecins et d'avocats doit se rendre au petit cimetière luthérien de Reynolds, Ind., pour assister à l'exhumation du corps de Mlle Arlene Draves, qui fut tuée, au cours du mois de novembre, dans un "gin party."

En attendant l'exhumation et les le procès de Vilgil Kirkland, ami de la fille décédée, sera aujourné jusqu'à mercredi prochain. Les avocats de la défense espèrent obtenir des preuves qui établiront que Mlle Draves est morte d'empoisonnement par l'alcool frelaté.

Quand le juge Grant Crumpacker décida de faire exhumer le corps, une jeune fille, Caroline Draves, soeur de Arlene, se leva en cour et demanda au juge s'il avait le droit d'ordonner l'exhumation sans avoir le consentement de la famille. Le juge fit signe que oui et la jeune fille s'affaissa privée de connaissance. On l'emporta hors de la cour et les deux parties, défense et procureur d'état, s'entendirent pour envoyer chacune deux médecins sur les lieux.

Le Dr L.-N. Harger, de Indianapolis, rendant témoignage pour la défense, déclara qu'en faisant l'analyse des intestins de Arlene Draves il avait trouvé une certaine quantité de poison alcoolique mais qu'il n'y en avait pas en quantité suffisante pour causer la mort.

Le Dr Seipel admit aussi que la jeune fille pouvait bien être morte de plusieurs autres causes que des suites des "attaques criminelles" que l'on reproche à Kirkland.

Comme le Dr Syse était pour entrer dans la boîte aux témoins, le juge Crumpacker, pour mettre fin à tous ces témoignages scientifiques, décida d'accorder la permission d'exhumer le cadavre et il ajourna l'enquête à mercredi prochain.

Nos Manufacturiers Se Joignent à Nous!

Pour Payer Votre Vieux Poêle Plus Cher D'ICI AU 16 MARS

Débarrassez-vous-en avantageusement en l'échangeant pour un neuf pendant cette vente d'échange. Un plus fort montant vous sera alloué pour votre vieux poêle.

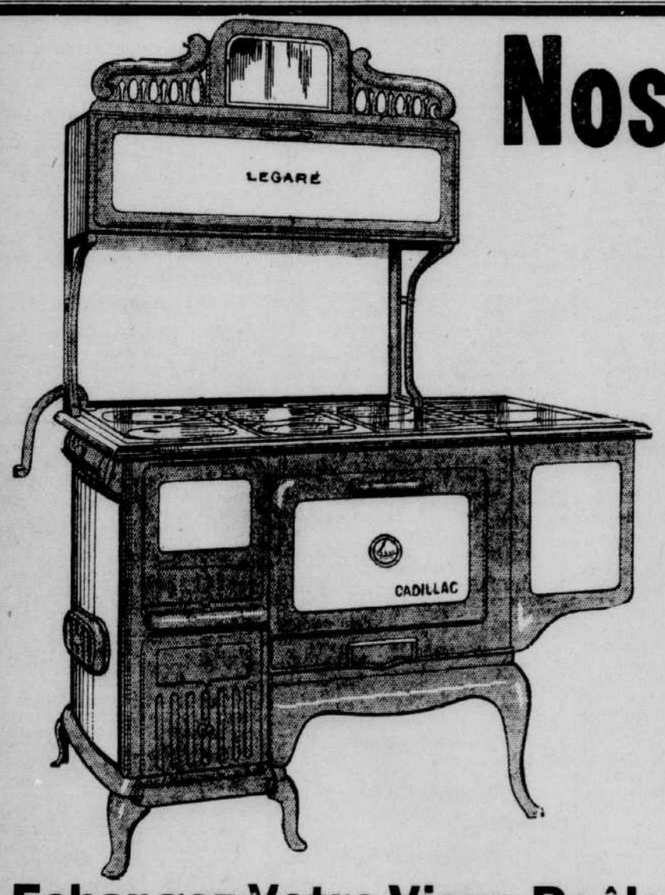

Echangez Votre Vieux Poêle
Contre Un Nouveau
Poêle-Fournaise "CADILLAC"

Le nouveau poêle "CADILLAC" bat la marche dans l'industrie du poêle. Il porte la Garantie LEGARE pour bien cuire et bien chauffer. Fini régulier, ou émaillé gris-perle et blanc; Vert pastel et Ivoire ou Bleu azur et Ivoire. Fourneau de 18 et 20 pouces. Voyez-le à nos deux magasins. Prix variant de.....

$91.50 à $142

Un Poêle "LEGARE" Pour MODERNISER Votre Cuisine

Poêles à Gaz
MOFFAT, FINDLAY
GURNEY, JEWELL
Prix variant de.....
$19.50 à $109

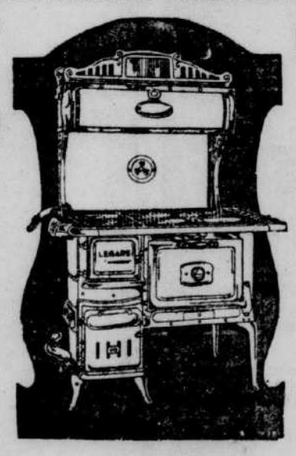

Poêle-Fournaise "WINDSOR"
En fonte et acier, foyer à bois et charbon. Tous les finis. Prix de.....
$46.50 à $126

Le Plus Grand Choix DE POELES Garantis

Poêle Electrique "HOTPOINT"
Marque connue et aimée. Poêle électrique remarquablement rapide.....
$85 à $192

AVANTAGES
De la Vente d'Echange
Du 5 au 16 Mars

UN PLUS HAUT PRIX
Vous sera alloué pour votre vieux poêle pendant cette vente ou nos Manufacturiers contribuent de leur part de rachat.

LIVRAISON SUR DEMANDE
Vous continuerez à vous servir de votre vieux poêle jusqu'à la livraison du neuf.

LE TRANSPORT
Le Transport des deux poêles est à nos charges, dans les limites de la ville.

PAIEMENTS DIFFERES
Notre système de paiements différés est toujours à votre disposition. Un acompte suffit pour vous assurer la livraison immédiate d'un poêle neuf. La balance est payable en paiements mensuels égaux.

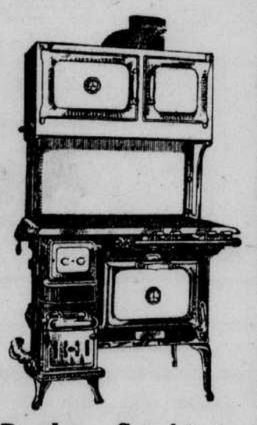

Poêles Combinés
BI-OVEN
WINDSOR
MOFFAT
GURNEY
Pour bois, charbon et gaz ou encore, pour bois, charbon et électricité. Deux poêles dans un, pour le prix d'un seul. Prix de.....
$98 à $170

Remplacez Votre Vieille Tortue "Québec" Par Une Fournaise-Cabinet "LEGARE"

C'est le système le plus pratique, le plus propre et le plus économique. La fournaise cabinet "LEGARE" distribue la chaleur également dans toutes les pièces de la maison. Elle a toute l'apparence d'un beau meuble et peut se placer aussi bien dans un salon que dans un passage.
Prix variant de.....
$28.50 à $66.00

COMPAGNIE
P.T. LEGARE
LIMITEE
273 RUE ST-PAUL -:- 142 RUE ST-JOSEPH

Le "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LE TIRAGE DU "SOLEIL" en fait le premier journal à l'est de Montréal

40e ANNEE—No 58 — EDITION QUOTIDIENNE — QUEBEC, SAMEDI 7 MARS 1931 — CIRCULATION EN JANVIER 52,723 —PRIX: DEUX CENTINS

LE VOL DE DOCUMENTS COMMIS A MONTREAL

Faits divers de partout

QUADRUPLE EVASION

Paris, 7.—On mande de Cherbourg, qu'une quadruple évasion s'est produite récemment à cet endroit, au premier dépôt des équipages de la flotte française.

Les marins Bellanger, Boitiaux, Ouette et Ezanno, enfermés dans les locaux disciplinaires, ont attendu le passage du gradé de ronde, se sont jetés sur lui, l'ont bâillonné et ligoté, puis se sont enfuis.

L'alerte a été donée, mais les recherches, jusqu'à présent, sont demeurées infructueuses.

BANDITISME BERLINOIS

Berlin, 7.— Plusieurs individus masqués, six ou sept — les victimes n'ont pu se le rappeler, —ont envahi, l'un de ces jours derniers, peu avant la fermeture des portes, une station de banlieue du métro berlinois.

Revolver au poing, ils ont obligé les employés à lever les mains pendant qu'un autre s'emparait du contenu de la caisse.

Les agresseurs ont pu disparaître dans la nuit.

PENSIONNAIRES A 65 ANS

Boston, 7.— La Chambre a voté 118 à 100, de substituer au bill de pension de vieillesse à 70 ans un autre bill, préconisé par le gouverneur Ely, fixant l'âge des pensionnés à 65 ans. Les débats furent prolongés et l'Orateur Saltonstall dut insister pour que l'on prenne une décision. Finalement, on vota, par la division ci-dessus, de rejeter le bill rapporté par le comité des pensions et de lui substituer le bill démocrate basé sur le message d'inauguration du gouverneur Ely.

GARAGE DE $125,000

Lowell, 7.— Thomas-G. Dignan, gérant de la Lowell Electric Light Corp., annonce que cette compagnie va construire un édifice de service et garage dans la rue Perry, au coût de $125,000. Cet édifice moderne offrira de nouvelles facilités de bureau pour le département de livraison et contiendra un garage pour les autos de la compagnie. En autant qu'il sera possible la main-d'oeuvre locale sera employée pour construire l'édifice. Il reste encore quelques détails à préparer avant de commencer la construction.

SNOWDEN MALADE

Londres, 7. (A.P.) — L'hon. Philip Snowden, chancelier de l'Echiquier, souffre de l'influenza depuis quelques jours, et on apprend aujourd'hui que son état est plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord. Ceux qui le soignent ont appelé en consultation sir John Thomas-Walker, chirurgien de Harley Street. Un bulletin sera émis cet après-midi, dès qu'il aura vu M. Snowden.

A L'AMENDE

St-Hyacinthe, 7. (D. N. C.) — Olivier Roberge, arrêté ces jeurs derniers à St-Pie de Bagot sous l'accusation d'avoir gardé ou caché, ou permis de garder ou cacher un alambic dans un local lui appartenant et sous sa direction et sa surveillance a comparu devant le juge Emile Marin pour répondre à cette accusation. Le prévenu a été trouvé coupable et fut condamné à $200 d'amende et les frais, ou à défaut de paiement de l'amende et des frais, à six mois de prison commune. Roberge a opté pour la prison.

SOMMAIRE

Deuxième page
Section de l'automobile
La construction
Troisième page
La vie sociale
Soirées et euchres
Quatrième page
Le monde catholique
Cinquième page
Le domaine de l'agriculture
Sixième page
Causerie féminine
Septième page
Page féminine quotidienne
Huitième page
Radio
Neuvième page
Chez les ouvriers
Nouvelles maritimes
Dixième page
Nouvelles de Lévis
Onzième page
Nouvelles diverses
Douzième et 13e pages
Dans nos théâtres
Quatorzième page
Nouvelles diverses
Quinzième page
Nouvelles étrangères
Seizième page
Feuilleton
Dix-septième page
Nouvelles de Québec
Dix-huitième page
Editorial
Dix-neuvième page
Nouvelles diverses
Vingtième page
Finance
Vingt-unième page
Nouvelles diverses
Vingt-deuxième et 23e pages
Sport
Vingt-quatrième et 25e pages
Petites annonces classées
Vingt-sixième page
Encans
Vingt-septième page
Naissances et décès
Vingt-huitième page
Nouvelles générales

L'ANGLETERRE AUX PRISES AVEC LE DOLE

La Commission royale nommée pour étudier les changements à apporter à ce système de secours aux sans-travail ne trouve aucune solution. — Pendant ce temps l'assurance-chômage obère le trésor public.

LE MARASME

Londres, 7. (Par George Hambleton, de la C. P.)—Réformer le "dole" s'avère difficile. La commission royale nommée pour conclure à cet effet n'a pas le moindre espoir de présenter même un rapport intérimaire avant mai. En attendant le fonds du chômage continue à épuiser le trésor public. D'après M. Snowden c'est maintenant $50,000,000 par année que l'Angleterre prélève, sous forme de taxes ou d'emprunts, pour ses sans-travail.

Le Fond emprunte $5,000,000 par semaine pour payer ceux qui ont un titre d'assurance. En attendant le rapport de la commission royale sa capacité d'emprunt a été élevée de $100,000,000.

Le problème est rendu encore plus complexe par la révolution silencieuse qui s'opère dans l'industrie anglaise. De vieilles industries de base, jadis fondement du commerce anglais, sont dans le marasme. De nouvelles industries se fraient bon gré mal gré un passage. Lorsque l'assurance-chômage fut si largement étendue en 1920 elle s'appliqua à des travailleurs dont le risque de chômage était pour ainsi dire nul. C'étaient de "bons risques". Parmi eux étaient les houilleurs, chez qui le chômage était si faible qu'on en arriva à penser qu'ils auraient leur plan d'assurance à eux, pour bénéficier de leur situation privilégiée.

Or, aujourd'hui, le marasme pèse sur des régions minières naguère foyer d'une activité intense. Le "bon risque" ne vaut plus rien. En outre c'est l'opinion du ministre du travail que, dans les régions où sévit le marasme, une longue période d'oisiveté a fait perdre aux travailleurs l'aptitude physique et le tour d'esprit nécessaires à leur emploi dans des conditions industrielles normales.

Pour rendre ces hommes employables dix centres de réadaptation sont maintenant à l'oeuvre. Le cours moyen est de dix semaines environ. Ces centres peuvent recevoir 9,000 hommes par année, et depuis mars 1930 on put exiger des sans-travail qu'ils suivent les leçons d'un centre pareil pour bénéficier de l'indemnité de chômage.

Quant au contribuable anglais, le prochain budget est pour lui un gros sujet d'appréhensions.

IMPRESSIONS DE SINCLAIR LEWIS

New-York, 7. — Le grand critique américain du peuple américain est revenu de son voyage en Europe à temps pour riposter à un autre critique.

Sinclair Lewis, revenant avec le prix Nobel littéraire de l'année 1930 dit : "New-York peut avoir les rues les plus bruyantes, mais Londres a les conférences les plus bruyantes."

La remarque fut excitée par les rapports de ce que J.-B. Priestly, romancier anglais, a dit des Etats-Unis de Lewis.

Il fut averti à bord du navire qui le ramenait en ce pays que Priestly avait dit que "Lewis a eu son temps et il est fini".

"C'est bien", dit Lewis. "Au moins j'ai eu mon temps. C'est plus que je ne puisse dire de certains autres. Si mon temps était passé il serait délicieux de ne plus écrire d'autres longs romans. J'aime mieux lire ses livres que les miens en tout cas".

Lewis dit qu'il ne prononcera pas de conférences.

Avec son épouse, autrefois Dorothy Thompson, Lewis est revenu d'un voyage qu'il fit en Europe, où il se rendit pour recevoir son prix Nobel de plus de $40,000. Il dit que son discours de Stockholm, prononcé peu après la réception de son prix, avait été mal interprété en Amérique.

COMMUNISTES A L'OEUVRE A MEXICO

Mexico, 7. (A.P.)—Durant les offices du matin hier deux bombes ont fait explosion dans le vestibule de la cathédrale de Jalapa, blessant 16 personnes et créant beaucoup de confusion. On attribue cet attentat aux Communistes. Deux cents enfants venaient justement de passer par la porte lorsque les bombes éclatèrent. Aucun n'eut de mal. Personne n'a vu placer les engins meurtriers sous le parquet juste à l'entrée du temple et aucune arrestation n'a eu lieu.

Malgré la grande confusion causée par les deux explosions le clergé de la cathédrale exhorta les fidèles à rester calmes et à pardonner à l'auteur ignorant de ce forfait. Les explosions causèrent une grande commotion en face du temple qui fait vis-à-vis au palais municipal. Trois personnes furent portées à l'hôpital, mais l'une d'elles seulement était sérieusement blessée.

UN SUBSIDE FEDERAL

Ottawa, 7. (P.C.) — L'Evening Citizen disait hier: "Le programme législatif de la prochaine session va comprendre un subside fédéral pour l'enseignement technique, annonce-t-on officiellement aujourd'hui."

L'AVENIR DE L'INDUSTRIE MINIERE

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, est l'hôte d'honneur de l'Institut Minier et Métallurgique du Canada. — Il prêche l'optimisme.

A OTTAWA

Ottawa, 7. (Spéciale) — L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines à Québec, a exprimé hier, au banquet de l'Institut minier et métallurgique du Canada sa confiance dans l'avenir du pays et celui de l'industrie minière qui s'y développe. Entre autres convives étaient les honorables Charles Stewart, ex-ministre des Mines à Ottawa, et Charles McCrea, ministre des Mines en Ontario. Le banquet fut sous la présidence de M. E.-S. Moore, Toronto.

"L'industrie minière", déclara le ministre québecois, "a souvent été l'un des principaux facteurs de stabilisation dans la structure économique du Canada, et au fur et à mesure qu'elle se développera, elle exercera une influence de plus en plus grande dans le pays tout entier.

"Avec presque toutes les autres industries, les mines traversent une période difficile, mais ceci n'est que temporaire. La chose s'est déjà produite, et elle se répétera probablement encore dans l'avenir. Les statistiques de 1930 démontrent que la production minière ne fut que de 10 pour cent en bas de celle de l'année record de 1929 et considérées sous un angle pratique, les conditions actuelles justifient pleinement l'optimisme. En 25 ans, l'industrie minière en ce pays a multiplié sa production par six, et au cours de ce laps de temps il n'y eut pas moins de cinq périodes de grande prospérité. Ces années furent suivies par d'autres qui donnèrent un rendement moindre. L'année 1930 constitua une période de rajustement après neuf années d'augmentation régulière au cours desquelles la valeur de la production minière fut doublée.

"Le Canada est un jeune pays, riche en ressources naturelles et dont les industries se développent avec rapidité. En ce qui concerne Québec plus particulièrement, les ressources naturelles d'un seul petit territoire ont été développées et depuis 1890, alors que la province était connue comme une contrée principalement agricole, un changement économique marqué a été enregistré. Québec est maintenant une grande province industrielle, et l'agriculture ne fournit que 22 pour cent de sa production brute annuelle. Les ressources naturelles comme les forêts, la chasse, les pêcheries, les mines et les pouvoirs d'eau ont une valeur totale de production presque égale à celle de l'agriculture. La valeur totale de l'industrie minière en 1929 fut de $46,000,000, et la production augmente.

"Possédons un bon optimisme. Dans un jeune pays comme le Canada, un pays aux ressources immenses et illimitées, il ne doit pas y avoir place pour le pessimisme. Que nos prospecteurs, nos hommes d'affaires et ingénieurs miniers, qui ont l'énergie et le courage des vrais pionniers, regardent l'avenir avec confiance, et que nos gouvernements soient toujours disposés à soutenir les efforts de ceux qui travaillent au développement des mines chez nous".

UN ASPIRANT

ANTHONY HALL, âgé de 30 ans, qui a informé le roi Georges que lui-même (Hall) est le souverain attitré de l'Empire britannique, comme descendant de Henri Tudor qui ceignit la Couronne d'Angleterre en 1485. — Le roi Georges n'a exprimé aucune intention d'abdiquer.

IMPORTANTE DECOUVERTE

Ottawa, 7. (P.C.) — La substitution de la pyrite, sous-produit des mines canadiennes, au soufre importé qu'emploie l'industrie papetière s'est avérée une réussite, fut-il annoncé hier à la convention du Canadian Institute of Mining and Metallurgy. Une fois généralisé au Canada, ce changement vaudra à l'industrie papetière une économie annuelle de $2,000,000 sans compter $750,000 encaissés par nos chemins de fer pour le transport du minerai et $850,000 distribués en salaires additionnels et achat de matériel par les mines produisant la pyrite.

ACQUITTEE

Vienne, 7. (P. C.) — La jolie actrice tchécoslovaque Louise Halwax a été acquittée hier de l'accusation d'avoir cherché à se procuré des secrets militaires autrichiens. Elle parvint à convaincre le tribunal que ses agissements n'étaient que la répétition du rôle d'espion-vampire qu'elle espère jouer un jour dans une pièce.

IL RETOURNERA DANS SON PAYS

Pechaver, Inde, 7. (A.P.) — Amanoullah, ex-roi d'Afghanistan, espère retourner dans le pays dont il cessa d'être le souverain en 1929, mande-t-il de Rome à une feuille d'ici qui publia sa lettre hier. Il dit que l'émir actuel, Nadir Khan, n'a tenu aucune de ses promesses, et qu'il a interrompu le progrès de l'Afghanistan par ses procédés réactionnaires. "Je reconnais avoir commis des fautes, dit-il, mais je ne fus le jouet de personne, et mon règne signifiait pour le pays paix et prospérité.

MUTINERIE EN CHINE

Hankéou, 7. (A.P.) — Dix mille soldats du gouvernement chinois se sont mutinés mercredi à Sinyang et se sont joints à un égal nombre de communistes. Ils ont coupé la voie du chemin de fer Peiping-Hankéou ainsi que les fils télégraphiques. L'autorité militaire ici prépare l'envoi contre eux de huit trains chargés de troupes. On croit que la propagande rouge a déterminé cette défection en masse.

ENQUETEUR

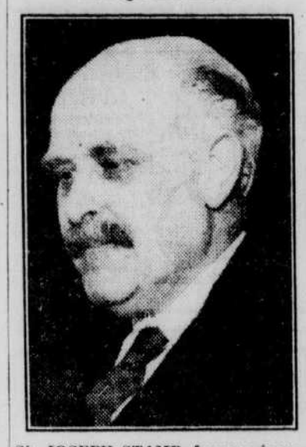

Sir JOSEPH STAMP, fameux économiste anglais universellement connu est mentionné comme l'expert probable que réclamera le gouvernement canadien pour faire l'enquête sur les activités de l'échange des grains et les opérations des "pools" du blé.

DES PERTES IMMENSES CAUSEES PAR L'OURAGAN

Les villes sur les Côte de la Nouvelle-Angleterre ressentent encore les effets de la terrible tempête qui a balayé cette région. — Les dommages sont évaluées à plus de $2,000,000.

LES ENDROITS

Nous avons rapporté dans notre édition d'hier quelques-unes des résultats terrifiants occasionnés par la grande tempête qui vient de balayer les côtes de la Nouvelle-Angleterre.

Voici que nous parviennent maintenant des détaiis supplémentaires qui sont propres à mieux faire mesurer l'étendue des désastres subis dans la plupart des vives riveraines où habitent des milliers de nos compatriotes.

LES DEGATS

Lowell, Mass., 7.—La dernière tempête qui a pris d'assaut les côtes de la Nouvelle Angleterre est l'une des pires et des plus désastreuses dont on ait gardé le souvenir.

La marée, gonflée à un niveau anormal par une cinglante bourrasque du nord-est, fit chasser les navires sur leurs ancres, démolit les môles, les jetées et les murailles, inonda les caves et les sous-sols, ravina les routes qui longent la mer, emporta les chalets d'été sur les plages, désorganisa les services de transport par voies ferrées et sema la ruine à un dégré incalculable tout le long de la côte.

Les dégâts, dans l'esprit de plusieurs observateurs qualifiés pour en juger dépasseront peut-être $2,000,000.

A l'intérieur des terres, les dégâts ont été plutôt négligeables. Quelques pouces de neige entravant à peine la circulatioh, quelques fils rompus, tout au plus.

Mais sur les côtes, d'Eastport, Maine à New-York, la marée a dépassée de trois pieds le niveau normal prévu pour la saison de la pleine lune et cela au moment où soufflait une tempête qui soulevait des vagues de 25 à 30 pieds au large.

Les plages de la Nouvelle-Angleterre subirent les plus lourdes pertes hier. L'ouragan de novembre 1898, qui conserve le record en fait de destruction, survint à une époque où les plages étaient encore légèrement peuplées, et ce fut la navigation qui souffrit le plus cette année-là.

La tempête d'hier semble avoir exercé de préférence ses ravages dans des endroits à population dense.

A Revere, 82 habitations ont été endommagées, sept d'entre elles emportées complètement par la mer, avec tout leur ameublement. Les pires ravages à Revere s'exercèrent à Roughan's Point, dans le quartier de Beachmont. Les chalets furent emportés par la mer comme de simples boîtes de bois.

A Lynn, les quartiers bas longeant la mer furent envahis par le raz-de-marée, 12 élèves de l'école de la rue Baltimore en sortirent dans des chaloupes naviguant dans quatre pieds d'eau, l'eau de la mer envahit la ville en refoulant l'eau des égoûts, des usines du bas de la ville durent suspendre le travail parce que leurs chaufferies étaient inondées, l'isthme reliant la ville à Nahant fut complètement coupé par la mer et Nahant devint une île pendant une heure.

SPECTACLE

Des milliers de personnes se ren-

(Suite à la page 26, 2e col.)

LA MALLE AERIENNE

Londres, 7.—(C. Pl par T.S.F., Central News)—Imperial Airways, par son service hebdomadaire rapide avec l'Inde, porte maintenant 40,000 pièces de matières postales par semaine. C'est là une moyenne, car certaines semaines ont vu jusqu'à 70,000 pièces. D'étranges colis trouvent également place sur les avions, comme par exemple ces fausses barbes faites en toute hâte à Londres pour une représentation théâtrale dans l'Inde. Vaccins, médicaments, jouets d'enfants pour la progéniture d'un rajah, ont figuré aussi parmi les cargaisons transportées.

LA FRANCE NE SERAIT PAS PRETE

Pour se défendre contre les attaques aériennes si une guerre survenait bientôt. — C'est l'opinion exprimée à la Chambre par MM. de la Salle et Leygues.

UN DEBAT

Paris, 7. (A. P.) — "Si la prochaine guerre commençait demain, a déclaré hier à la Chambre le député Charles de la Salle, pas une seule ville de France ne serait à l'abri des incursions aériennes de l'ennemi. Il parlait durant le débat sur la motion d'autoriser le gouvernement à subventionner des lignes françaises avec l'Amérique sud jusqu'en 1940 et à souscrire jusqu'à concurrence de 25 p. c. au capital-actions de l'Aéropostale.

M. de la Salle déclara que la France était faible dans toutes les parties de l'aviation et n'avait que deux bases d'hydravions. Il déclara urgente la création de bases en Algérie et en Corse, d'autant plus que l'Italie en possède une en Sardaigne.

M. Leygues, ancien ministre de la marine, déclara de son côté que l'hydraviation française était "démodée et à peu près inexistante."

UNE ACCUSATION

Montréal, 7— Un grand jury spécial a été convoqué pour décider, du bien fondé de la mise en accusation de Thomas McHugh et ses complices, dans la cause de meurtre d'Arthur Graham Reid, caissier de la Cie de Luxe Taxis Cab. Le même grand jury considérera également la mise en accusation de Sam Beehan et de ses cinq complices, accusés du "hold-up" commis contre deux messagers de la Banque Canadienne Nationale, au début d'octobre dernier.

Ce grand jury spécial a été convoqué à la suite d'une entrevue entre le capitaine Armand Brodeur, de la Sûreté municipale, et Me E.-A.-B. Ladouceur, greffier de la Couronne. On veut procéder le plus tôt possible dans ces deux causes, dès la session actuelle des assises.

UN MEURTRE

St-Hermas, 7. — (Spéciale) — Le Dr Fontaine, médecin-légiste de Montréal, en faisant l'autopsie des cadavres de Ferrier Laurin et de sa sœur Malvina Ferrier a découvert, hier soir, qu'ils contenaient des balles de plomb provenant d'un fusil. Il a toutefois refusé de déclarer quoi que ce fût. Les balles auraient été découvertes dans le poumon droit de la femme et dans l'abdomen de l'homme dont les cadavres furent trouvés parmi les décombres de leur habitation incendiée le 16 février dernier. C'est à la demande des parents des deux victimes que les corps furent exhumés pour une autopsie.

UNE GRAVE ACCUSATION

Prince Albert, Sask., 7. (Spéc.) —Les municipalités rurales associées de Saskatchewan ont voté hier, avec deux voix dissidentes seulement, une motion autorisant son comité exécutif à demander au gouvernement fédéral un rapport en détail sur les bénéfices de 70 à 100 millions qu'Ottawa aurait encaissés en vendant, au moyen du Wheat Board, la récolte de l'ouest en 1917 et 1918 à des prix de guerre excessivement élevés. Une accusation dans ce sens fut portée par Robert Whiteside, de Birsay, Sask., qui demanda que le gouvernement fédéral fût invité à restituer à la Prairie sous une forme ou sous une autre ces millions.

Il ressort d'une lettre dont lecture fut donnée au cours de la discussion, que M. Bennett a déjà écrit à M. Anderson à ce sujet, et qu'il nie l'existence de pareille dette d'Ottawa envers l'Ouest.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE SONT TOUJOURS UNIES

Une récente déclaration du Ministre des Affaires Etrangères à Berlin montre que l'Allemagne considère encore l'Autriche comme son alliée et même son suzerain.

MGR SEIPEL

Paris, 7.—(Spécial)). — L'entrevue accordée par le ministre des Affaires Etrangères à Berlin, Dr Julius Curtius, aux journaux, à son passage à Vienne, rappelle à la mémoire l'ancienne union de l'Autriche et de l'Allemagne.

En effet, M. Curtius a déclaré : "Mes entrevues avec les hommes d'état autrichiens ont établi de nouveau que nos opinions sur les questions politiques et économiques sont absolument identiques. L'Allemagne et l'Autriche sont si intimement unies que la visite d'un homme d'état de l'un ou l'autre pays ne constitue pas un événement diplomatique".

Le représentant de l'Allemagne fit allusion à la fameuse déclaration de Mgr Seipel, ancien chancelier autrichien, dont l'opposition à une union de l'Autriche avec l'Allemagne fut tant controversée :

"L'Autriche ne fera jamais partie d'une institution européenne dont l'Allemagne sera exclue", mais cette allusion sembla très malicieuse.

Le Dr Curtius a affirmé de plus que l'Allemagne est bien décidée à faire reconnaître ses revendications, mais toujours par des moyens pacifiques.

"La Ligue des Nations a souvent désappointé mes espérances, a dit Curtius, mais elle accomplit souvent de bonne besogne et agit avec succès comme médiatrice en plusieurs occasions. La prochaine année sera la plus dure à passer pour la Ligue à cause de la question du désarmement. Le désarmement est le seul moyen de prévenir les guerres futures".

Le Dr Curtius a ensuite déclaré, en réponse aux questions des journalistes, que le traité naval entre l'Angleterre, la France et l'Italie n'aura aucun effet direct sur l'Allemagne. Il croit cependant, qu'au point de vue général, il faut se réjouir de cet événement comme tendant à diminuer la tension entre la France et l'Italie.

Le Dr Curtius, au cours de son voyage, a discuté avec les hommes d'état autrichiens, la question d'une union douanière entre les deux pays, mais il n'a pas voulu le dire et il a simplement déclaré qu'il aurait un communiqué demain sur cette question.

Il a terminé l'entrevue en déclarant qu'il ne croyait pas que les Etats-Unis acceptent la présidence de la prochaine conférence navale, parce que le problème est d'un trop grand intérêt pour eux.

LE BLE ET LE CAFE

Rio de Janeiro, 7.—(P. C.)—Les journaux brésiliens d'hier tenaient comme acquis qu'on négociait entre Ottawa et Rio l'échange de grandes quantités de blé et de café. Il ne fut pas question du gouvernement canadien dans les nouvelles qui commencèrent à se faire jour jeudi soir. Le gouvernement brésilien n'a encore rien confirmé.

Les journaux font observer que le général Balbo, qui dirigea le raid italien en Amérique du sud, a vendu ses hydravions à Sao Paolo contre un paiement partiel en café.

LE PROCES DE NOGARET A MONTREAL

L'infirmier de l'Académie Roussin et M. Donaldson nient absolument qu'ils aient incité Godon à s'empoisonner. — Donaldson affirme que Godon craignait la justice.

SENSATION

Montréal, 7. — (D. N. C.) — Les témoignages dans la cause d'Albert Nogaret, pour le meurtre de la petite Simone Caron, cette fillette de la Pointe-aux-Trembles, qui fut trouvée assassinée en septembre dernier dans la cave de l'Académie Roussin se sont continués, hier, devant le juge Wilson, président des Assises.

Le plus important témoignage de l'après-midi fut celui de l'infirmier de l'institution qui raconta l'incident survenu au sujet de Antonio Godon le 10 juillet dernier, le jour de la disparition de la fillette. C'est cette même journée que Godon a déclaré s'être foulé le poignet en remontant de la cave de l'institution.

Après avoir entendu ce témoignage, ainsi qu'un second, la Cour fut ajournée à lundi matin, à dix heures, il reste encore plusieurs témoins à faire entendre dans cette cause. Voici les témoignages entendus :

Après le témoignage d'un autre membre du personnel de l'Académie Roussin qui fut appelé le premier à la barre et ne déclara rien de nouveau sur l'affaire, l'infirmier entra dans la boîte. Il déclara d'abord qu'il ne causait que très rarement avec les domestiques de la maison. Il assura qu'il s'en tenait à cette règle même pour Godon. Il ajouta qu'il n'avait jamais parlé avec les employés de l'institution de la disparition de la petite Simone Caron.

Le témoin déclara enfin que la journée de la disparition de la fillette, le 10 juillet, Godon était venu le trouver au jardin lui montrer une de se mains enflées. Au dire du témoin, Godon aurait assuré qu'il s'était meurtri en tombant alors qu'il transportait un sac de patates. L'infirmier lui dit alors d'humecter son membre meur-

(Suite à la page 27, 2e col.)

LES GROS SALAIRES

Los Angeles, 7 (P.C.)— Jackie Coogan, qui a maintenant 16 ans, s'est adressé hier aux tribunaux pour faire approuver un contrat avec Paramount en vertu duquel il recevra $7,500 par semaine. Avec lui était Mitzi Green, 10 ans, qui demanda au juge McComb de conférer l'efficacité à son contrat avec Paramount pour un salaire qui montera de $620 à $1,250 par semaine. Tous deux ont déjà joué ensemble dans du "parlant" inspiré de Mark Twain.

Le juge Monet déclare que les témoignages semblent prouver qu'il y a eu conspiration dans l'attentat commis au comité du candidat antihoudiste dans le quartier St-Joseph.

LE MANDAT

Montréal, 7. — (D. N. C.) — L'enquête préliminaire sur les circonstances entourant le raid fait le 23 février par douze membresde la police municipale au comité du candidat Paul Cartier, lors de l'élection de St-Joseph, s'est continuée hier après-midi et a de nouveau été remarquée par le grand nombre d'objections qui y ont été faites de la part de la défense qui s'oppose à la méthode de procédure employée par la couronne.

A l'ouverture de la séance le juge Amédée Monet, qui préside l'enquête, a rendu jugement sur le point de loi soulevé hier matin sur la question de la validité du mandat ainsi que sur l'objection de Me Gagnon, de la défense, qui prétendait que la poursuite n'avait pas le droit d'interroger ses propres témoins d'une certaine manière ainsi que sur des questions autres que celles qui sont comprises dans l'acte d'accusation portée contre les deux détectives municipaux, Laroche et Gursky, lesquels sont accusés du vol de documents électoraux dans le comité Cartier.

"Je n'ai pas encore, dit le juge, de preuves que l'affaire fut un vol, ni même une tentative de vol. Je crois plutôt que la preuve tente de démontrer qu'il y a eu conspiration et je dois, afin de juger si ces opinions sont bonnes, entendre la preuve qui est tentée par la poursuite." Le magistrat cite alors plusieurs autorités l'appuyant sur ce point pour finalement déclarer qu'il ne peut rendre jugement dans le moment sur la validité du mandat de recherches q l servit aux détectives. Il renvoya également l'objection de la défense au sujet de la manière de procéder de la poursuite. Le constable Louis Pelletier, qui était dans la boîte depuis jeudi après-midi, fut de nouveau rappelé afin de rendre son témoignage.

Me Robert Bourassa, procureur de la Couronne, lui répéta alors la dernière question posée avant l'objection de la défense, savoir :

"Quelle fut la conversation que vous eûtes avec le recorder Morrison quand vous lui avez demandé de signer le mandat de recherche et la plainte qui l'accompagnait. Le témoin répondit qu'il n'y eut aucune conversation. Il se nomma et demanda tout simplement au recorder de signer ce mandat qui était le seul qu'il avait à faire signer. Le recorder l'assermenta puis signa le mandat. Le témoin déclara que le manda était absolument tel qu'il est actuellement quand le recorder le signa. Le témoin déclare que le mandat lui fut donné par le capitaine Vaillancourt à qui il le remit après l'avoir fait signer, par le recorder. Ce mandat avait été rédigé d'avance d'après ce que répond le témoin.

A la suite d'une série de questions très serrées de la part du procureur de la Couronne le témoin semble ne plus se souvenir exactement de la manière dont le mandat était rédigé lors de la signature, ni si quelques écrits y furent ajoutés après que le mandat eut été signé par le recorder. Ceci eut le don de faire dire au juge: "Je regrette, mais il me semble que le constable semble vouloir jouer au plus fin,". Le juge prit alors charge de l'interrogatoire et posa des questions au témoin au sujet du mandat. Il déclara être convaincu que le mandat, lors de la signature, était exactement tel qu'il est actuellement.

Il raconta ensuite avoir pris part au raid le matin du 23, à deux heures et demie. Il se rendit sur les lieux avec dix ou onze compagnons et tous entrèrent immédiatement dans le comité sans s'attarder dans la rue. Il y entra le dernier et se tint près de la porte. Il déclara avoir fait cela afin d'empêcher qui que ce soit de se sauver. Il était alors armé de son revolver qu'il portait dans sa poche d'arrière de son pantalon. Il ne fouilla personne ni ne fouilla dans les poches des paletots des personnes présentes. Il ne s'occupa pas de saisir les cartes qui furent confisquées. Il vit cependant ces cartes sur une table autour de laquelle se tenaient plusieurs personnes. Il n'y eut aucune discussion dans le comité. Après que ses compagnons eurent obtenu les cartes, tous retournèrent au poste de police numéro 4, ou ces cartes furent remises au capitaine Vaillancourt qui était à cet endroit. Les détectives Laroche et Gursky, les accusés, étaient avec eux. Le témoin ne peut se rappeler si le capitaine Vaillancourt examina les cartes saisies. Ils étaient alors plusieurs dans le bureau.

Le témoin suivant fut l'inspecteur Georges Gagnon, de la police municipale et attaché aux quartiers-généraux de la police.

Ce témoin déclara que, au cours de l'avant-midi du 21 février, il s'était rendu chez le recorder Morrison et lui avait fait signer de 25 à 30 mandats ces mandats étaient accompagnés de plaintes. Tous les mandats étaient faits en blanc, n'indiquant pas l'adresse ni le nom de personne. La date du mois n'était également pas indiquée.

Tous ces mandats ressemblaient à celui qui est produit en cour et qui servit aux recherches des détectives. Cependant le témoin ne peut jurer que ce mandat est l'un de ceux qu'il fit signer. Il leur ressemble cependant. Après avoir fait signer ces mandats l'inspecteur Gagnon les remit au chef comme cela se fait d'ordinaire.

Le recorder Morrison, appelé dans la boîte aux témoins, déclara se souvenir de la visite de l'inspecteur

(Suite à la page 27, 2e col.)

Portez une Véritable Diamant Americain
SEULEMENT 10¢
Rien de plus à PAYER
Rien à vendre
LA PLUS PARFAITE IMITATION AU MONDE
Vous pouvez être l'orgueilleux possesseur de cette radieuse pierre ABSOLUMENT GRATIS. Le diamant AMERICAIN est la plus parfaite imitation du diamant au monde. Comparez-le avec un diamant de $100.00, si vous pouvez trouver la différence, retournez-le.
Vous risquez pas un sou. ENVOYEZ seulement 10 cts dans une enveloppe, pour nous aider à payer les frais d'emballage et d'expédition. ABSOLUMENT RIEN DE PLUS A PAYER.
Un véritable Diamant AMERICAIN 77 karat vous sera envoyé la même journée sans autres frais.
Envoyez votre commande aujourd'hui.
Adressez comme suit:
CANADA DIAMOND Co., Reg.
Chambre 511—231 St-Joseph, Québec, P. Q.

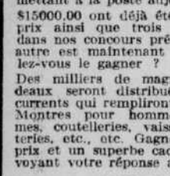
GRATIS
DAMES, FILLES ET GARCONS. Voici une belle prime pour vous gratuite. Vendez seulement 25 belles médailles nouvelles servant à identifier les Catholiques en cas de maladie ou d'accident. Elles se vendront en deux jours au plus à vos parents, amis et connaissances, vu le bas prix 10cts. Nous vous donnerons comme prime un magnifique chapelet monté en or plaqué de 24 pouces avec perles ovales en nacrine garantie. Nous avons également des centaines d'autres primes. Envoyez votre commande de suite, cela ne vous coûte pas un sou de votre argent. Adressez
AMERICAN SUPPLY CO REGD.
casier postal No 113 Bureau de poste St-Henri, Montréal, P. Q. (Dépt No 2.)

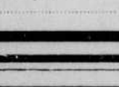
Bébé dort bien
parce que sa maman lui donne le
SIROP D'ANIS Gauvin

GRAND CONCOURS
$25,000
EN PRIX

Des six chiens de cette gravure SEULEMENT DEUX sont semblables. Pouvez-vous les trouver ? Il y a un automobile ou $700.00 en argent et des milliers de cadeaux à gagner. Examinez-les, et remplissez le coupon en le mettant à la poste aujourd'hui.
$15000.00 ont déjà été donnés en prix ainsi que trois automobiles dans nos concours précédents. Un autre est maintenant offert, voulez-vous le gagner ?
Des milliers de magnifiques cadeaux seront distribués aux concurrents qui rempliront le coupon. Montres pour hommes et femmes, coutelleries, vaisselle, bijouteries, etc., etc. Gagnez le grand prix et un superbe cadeau en envoyant votre réponse aujourd'hui.
COUPON
Dominion Novelty Co. Reg'd
251 rue St-Joseph, Québec
Les chiens jumeaux sont No..... et No..... Envoyez-moi 20 bouteilles de parfum que je m'engage à vendre à 25 cts la bouteille. J'aurai droit à une prime spéciale GRATIS lorsque je retournerai l'argent du parfum.
Nom .....
Adresse .....
Age .....
L.S.

LE CARDINAL MERCIER

(Suite)

Archevêque, il demeura philosophe; cette grande intelligence avait une belle confiance en l'intelligence humaine; le catholicisme restait pour lui synonyme d'élargissement intellectuel; la vie de l'homme était à ses yeux une marche vers l'**unité**. Passionné de l'étude, il recommandait, comme contrepoids, la méditation et la prière. Indépendant comme un Bossuet, ses discours, ses sermons tranchaient parfois dans le vif des petitesses humaines; psychologue dans le secret du cabinet, chef dans la société, il vit, d'année en année, son influence s'étendre: les élèves de Louvain apportaient sur la scène politique non plus seulement des opinions héréditaires et des tendances, mais une doctrine, des traits, une conception philosophique de l'Etat, un bagage d'expériences sociales. Mais l'ascendant de l'ancien professeur se doublait de l'ascendant du pasteur sur les foules. Ce chef qui **vivait** son idéal, cet idéaliste qui, chaque jour, contrôlait les faits, ce grand citoyen d'un petit pays qui savait unir le spirituel et le temporel, il n'était jamais dans les nuées, il aimait les âmes où se confondent l'intérêt national et l'intérêt humain; et le patriotisme, il l'appelait **piété patriotique** dans sa lettre pastorale de 1910, transfigurant le devoir civique en devoir chrétien.

Tel était l'homme à qui l'Allemagne allait se heurter et qui allait incarner la résistance de son pays: intellectuel passionné de charité, dialecticien contemplatif, scolastique et mystique, professeur fait pour l'action, savant dont la science avait pour base l'amour.

S'arrêter à l'écorce de ses livres sans chercher plus au delà, plus au fond, la sève de son âme, c'était assurément faire honneur à l'auteur, mais c'était ignorer l'homme... La Grande Guerre survint et la Grande Guerre dévoila l'homme ; elle acheva, si l'on peut ainsi dire, de dessiner sa physionomie, en faisant resplendir son grand cœur.

...L'auteur intéressait une élite pensante ; c'est sur l'homme, soudainement, que les regards de l'humanité furent attachés... Sans autre arme que sa parole, le cardinal Mercier, chef d'une Eglise surveillée dans un pays piétiné, osa proclamer hautement, publiquement, que la Belgique, ayant pour elle le droit, avait pour elle l'alliance divine.

Il faut lire, dans le beau livre de Georges Goyau, ce duel incroyable entre le cardinal Mercier et l'Allemagne ; on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de cette fierté indomptable et de cette dignité sans maladresse agressive, ou de cette resplendissante dialectique, de cette habileté souveraine qui ne cède jamais — telles qu'à la fin elles provoquèrent l'hommage même de l'Allemagne. Certes, le haut rôle du Cardinal est encore dans toutes les mémoires, mais, déjà, les grandes lignes seules en subsistent. Comme l'historien a bien fait de remettre sous nos yeux, avec tous ses détails groupés et hiérarchisés, cette sublime page d'histoire ! Heureux les pays qui peuvent s'enorgueillir d'un héros comme le cardinal Mercier ! Heureux les héros qui peuvent remercier un biographe comme Georges Goyau !

Henriette CHARASSON
(**Vie Catholique**)

PALME GEANTE A FEUILLES EN EVENTAIL

La plus belle de toutes les palmes facile à cultiver à la maison avec sa graine. Elégantes feuilles en forme d'éventail d'un riche vert foncé; magnifiquement frangée de longs filaments filiformes le long des segments des feuilles. La plante pousse compacte et s'adapte bien à la culture en pot et réussit partout. N'a pas besoin de petits soins; résiste à la poussière et à l'air sec; le manque de soleil ne l'abîme pas. Très ornementale à tous les degrés de sa croissance et la palme, la plus satisfaisante jamais offerte. Graine, 25 sous le paquet.
OFFRE SPECIALE.—Deux paquets, de graine de Palme Géante et un paquet de 18 variétés de Graine de Géranium, 50 sous, franc de port. C'est le temps de les planter.
DOMINION SEED HOUSE
195 Elgin Street, Georgetown, Ontario

BEAUTE DE LA FEMME
Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyez 5 sous pour brochurette.
Culture de Beauté Orientale
Marque de Commerce S
Casier Postal 50, Station "N" Montréal, P. Q.

CAPTIVANTE
TULIPE NOIRE
Chénard Paris

PARFUM-LOTION-POUDRE
LE CHOIX DES ELEGANTES
Un parfum qui charme.
Demandez-le
Parfum: étui d'essai, 35 cts; de Luxe, 1.00, 2.50; Lotion, 1.50 Poudre 50c et 1.00 (avec étui de parfum gratis).
Dépositaires pour le Canada:
CANADA DRUG CO.,
857, St-Maurice - - Montréal

30 pièces coutellerie GRATIS
à tous ceux qui vendront 150 paquets de graines à 6 cents, retournez le montant de la vente et vous recevrez cette prime ou une autre à votre choix dans notre Catalogue envoyé sur demande.

Ecrivez, demandez 150 paquets de graines à
ALLEN NOUVEAUTES
St-Zacharie, Québec

Voici un tonique reconstituant— aussi délicieux que la meilleure liqueur—facile à digérer et à assimiler—le tonique que vous devrez employer si vous vous sentez, faible, nerveux, déprimé.

Elixir Tonique du Dr Montier

VERITABLE REMÈDE DE LA FAMILLE
LES PASTILLES VALDA
SONT INDISPENSABLES
pour PRÉSERVER les Organes Respiratoires ou pour SOIGNER
les Rhumes, Maux de Gorge Laryngites, Bronchites, etc.
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUIMET
84, St. Paul St. East. MONTRÉAL.

GRATIS Beauté, Fermeté de la Poitrine

DISPARITION DES CREUX DES EPAULES ET DE LA GORGE PAR L'EMPLOI DU REFORMATEUR MYRRIAM DUBREUIL EN 25 JOURS.
Le Réformateur Myrriam Dubreuil, réalisant les plus récents progrès, garanti absolument sans danger, approuvé par les sommités médicales, développe et raffermit très rapidement la POITRINE.
D'une efficacité remarquable, il exerce une action reconstituante certaine et durable sur le BUSTE.
Très bon pour les personnes MAIGRES et NERVEUSES.
Bienfaisant pour la SANTE comme TONIQUE pour RENFORCIR, il convient aussi bien à la jeune FILLE qu'à la FEMME.
"ENGRAISSERA LES PERSONNES MAIGRES EN 25 JOURS."
Envoyez 5c en timbres et nous vous enverrons GRATIS une brochure de 32 pages, avec échantillon de REFORMATEUR.
Les jours de consultation sont jeudi et samedi de chaque semaine, de 2 à 5 heures p. m.
MME MYRRIAM DUBREUIL, 3902, Parc Lafontaine
DEPARTEMENT 10, BOITE POSTALE 2353, MONTREAL

DETRUIT LES CORS SENSIBLES

Agit comme par enchantement— calme toute la douleur — quelques secondes lui suffisent pour soulager la douleur des cors. Voilà comment agit l'**Extracteur des cors de Putnam.** Vous ne serez pas désappointé avec le **"Putnam"**. — Il ne manque jamais d'extirper les cors et faire disparaître les douloureuses callosités. Procurez-vous l'"Extracteur de Putnam" chez votre pharmacien. Refusez toute substitution.

LES TRESORS DE L'EGLISE DE L'ANGE-GARDIEN

(Suite)

"L'écriture est de la main de M. Fillion : elle est presque illisible. Nous avons pu déchiffrer ce qui suit :

"Etant obligé de célébrer la sainte messe et de faire les fonctions curiales dans une pauvre chapelle en colombage, qui contient à peine la moitié de l'assistance, les jours de fêtes et dimanches considérables, nous convînmes dès 1674 de commencer la bâtisse d'une nouvelle église. A la fin de septembre, les ayant avertis de nouveau, la fête des SS. Anges Gardiens ; le lendemain, 3 d'octobre, ils s'assemblèrent environ dix ou douze habitants et ouvriers pour . . . sur la place de la roche . . ."

"Puis, au-dessous, on trouve écrit le détail des matériaux employés à la contstruction. Et sur le revers de la même feuille, on lit ce qui suit : "Elle (l'église) a été commencée le 7 juin 1675, on y a célébré la première fois la sainte messe le jour de la fête de saint Barthélemy de l'année 1676."

L'église de l'Ange-Gardien a donc exactement deux siècles et demi d'existence. Il est vrai qu'elle a été élargie en 1875, mais le rond-point est resté absolument le même.

Citons ici l'éloge mérité que le curé Casgrain faisait de ses paroissiens en 1903 :

"C'est un grand honneur pour les habitants de l'Ange-Gardien d'avoir tenu avec autant de respect à la conservation de leur vieille église. Ils ont mieux compris que la plupart de ceux des anciennes paroisses du pays, qu'il y a un orgueil légitime de posséder l'un des plus anciens temples bâtis sous la domination française dans l'Amérique du Nord. Espérons qu'ils sauront longtemps sauver leur petite église de la fureur de nos iconoclastes modernes, qui veulent à tout prix détruire ce qui est vieux, pour avoir du neuf, lequel est souvent aussi laid que vulgaire."

Nous continuons à citer l'**Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien** de M. l'abbé Casgrain qui donne de précieux renseignements sur l'intérieur de la vieille église de cette paroisse :

"C'est à M. Dufournel, (curé de 1694 à 1749) que l'église de l'Ange-Gardien doit ses trois rétables dont les six colonnes corinthiennes couvertes de sculptures, supportant un entablement également très riche, forment, avec les autels, un ensemble si harmonieux, si bien proportionné, qu'il attire l'attention de tous les étrangers et leur cause une agréable surprise.

"Nous voudrions connaitre le nom de l'architecte qui a exécuté ce beau travail; et nous aimerions à donner des détails sur les améliorations faites par M. Dufournel, pendant les nombreuses années que dura son administration, mais malheureusement tous les feuillets du livre des délibérations, antérieurs à 1760, ont disparu, et il ne nous reste pas un seul compte, ni même une seule ligne d'écriture du bon curé, à part ses actes dans les régistres.

"Nous trouvons, à ce propos, à la page 34 du grand cahier des comptes et délibérations, la note suivante écrite de la main de M. Raimbault, curé de L'Ange-Gardien, de 1797 à 1805:

"D'après le relevé des comptes, il parait que l'ouvrage du rétable, tel qu'il était en 1800, consistant en six colonnes et leur entablement, les deux statues et le tableau, avaient coûté:

	Sols tournois
Pour le menuisier	659.14
Pour le sculpteur	873.14
Pour la ferrure	123.00
Total	1,656.08

"La façon du tabernacle 239.9.

"La dorure aux frais de M. Dufournel 1300 doré en 1753.

"La bâtisse de l'église en 1677,1000.

"Quant au tabernacle du maitre-autel, que M. Dufournel fit dorer en 1753, et que l'on croit dû à sa générosité, c'est un très beau morceau de sculpture, du style de la renaissance. Il faisait l'admiration du cardinal Taschera qui ne manquait jamais d'aller l'examiner lors de chacune de ses visites pastorales à l'Ange-Gardien. Pendant la récréation du soir, il disait à feu messire Marquis, alors curé de la paroisse, et qui nous l'a souvent raconté : "Allons à l'église je veux revoir votre tabernacle ; c'est un des plus beaux de mon diocèse. Il faut le conserver à tout prix, on ne fait plus de pareils ouvrages aujourd'hui."

Puis M. l'abbé Casgrain disait des trois grands tableaux qui se trouvent dans l'église de l'Ange-Gardien :

"Celui du maitre-autel est fort ancien, Mgr de Laval y fait allusion dans son ordonnance de 1671, quand il recommande aux marguilliers de l'Ange-Gardien de commencer au plus tôt à bâtir une église, n'y ayant dit-il, qu'un petit logement très méchant où la pluie et la neige peuvent **gâter le tableau** et tout ce qui est sur l'autel.

"Si ce tableau n'a pas une grande valeur artistique, il nous parait très intéressant au point de vue historique. Il représente l'**Ange-Gardien,** et, au bas, on voit le blason des ducs de Bretagne. Il porte : **d'hermine, aux armes de France, broché sur le tout,** avec la devise si connue d'Anne, duchesse de Bretagne, femme de Louis XII : **Potius mori quam foedari.** Nous lisons dans le tableau généalogique de Mgr de Laval publié par l'abbé Gosselin, que la maison de Laval fit alliance avec la maison des ducs de Bretagne par le mariage d'un Laval avec Helsarde de Bretagne. Ce tableau, apporté de France par Mgr de Laval, aurait-il appartenu à l'une ou à l'autre de ces deux illustres familles ?

"Quant aux deux tableaux qui ornent les autels latéraux, nous croyons qu'ils sont dus au pinceau du Frère Luc, récollet de Québec. Voici ce que dit à ce sujet le Père Leclerc: "Le Frère Luc Lefrançois était excellent peintre. Il s'occupa de la décoration des églises ; il fit le grand tableau au grand autel de l'église des Franciscains et celui de la chapelle. Il enrichit l'église de la paroisse d'un grand tableau de la Sainte-Famille, celle des RR. PP. Jésuites d'un tableau de l'Assomption de la sainte Vierge et acheva celui du maitre-autel qui représente l'adoration des rois.

Les églises de l'Ange-Gardien, du Château-Richer, à la côte de Beaupré, celles de la Sainte-Famille, dans l'île d'Orléans, et de l'Hôpital de Québec ont été pareillement gratifiées de ses ouvrages.

"Si cette date est exacte, les deux tableaux de l'Ange-Gardien ont dû être placés dans l'église vers 1680 par le séminaire de Québec, qui était alors chargé de cette cure. Ils sont de valeur médiocre, le coloris n'est pas mauvais, mais le dessin manque de correction".

Fait à la maison mais casse la toux en un clin d'oeil
Pour mettre vite fin à une toux rebelle, il est important de calmer et soulager les membranes enflammées, se débarrasser de germes et aussi par l'intérieur aider le système de façon qu'il contribue à remédier à l'affection.
A ces fins, voici une médecine qui se fait à la maison, et qui est bien meilleure que tout ce que vous pourriez acheter à 3 fois le prix. Chez le pharmacien, procurez-vous 2½ onces de Pinex, que vous mettrez dans une bouteille de 16 onces, y ajoutant du sirop de sucre granulé ordinaire ou du miel coulé pour faire 16 onces. La chose ne prend qu'un moment, et vous avez là un remède si efficace que vous ne voudrez jamais plus vous en passer, une fois que vous en aurez pris. Il se garde à la perfection, et les enfants en raffolent. Ce remède simple agit de trois façons indispensables. En premier lieu, il détache le phlegme chargé de germes. En second lieu, il calme l'inflammation. En troisième lieu, il est absorbé dans le sang, où il agit directement sur les tubes bronchiaux. Cette triple action explique pourquoi il soulage si promptement, même dans les cas de toux bronchiques obstinées qui suivent les épidémies de rhumes.
Le Pinex est un composé fortement concentré de véritable Pin de Norvège, contenant le principe actif de la créosote, sous une forme raffinée, agréable au goût, et reconnue comme l'un des traitements les plus excellents contre les grosses toux, les rhumes de poitrine et les affections des bronches.
N'acceptez rien à la place du Pinex. Il est garanti soulager de façon prompte, sans quoi on vous remboursa votre argent.

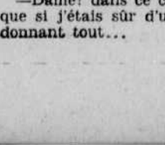
Gratis
Montre pour dame et messieurs, Coutellerie Aluminium vous seront donnés gratuitement. Vendez 100 paquets de nos bonnes graines de Jardin à .06 le paquet. Retournez le montant de la vente, vous recevrez la prime à votre choix. Demandez 100 pqts de graines et le catalogue de primes. Immédiatement
Allen Nouveautés, St-Zacharie, P. Q.

EXHUMATION DE DEUX CADAVRES

Montréal, 6.—Le chef Maurice Lalonde de la Sûreté Provinciale, a ce matin donné ordre d'exhumer les cadavres de Ferrier Lorain, 72 ans, et de Malvina Lorain, 73 ans, le frère et la soeur, qui ont été brûlés à mort au cours d'un incendie survenu à St-Hermas au cours de février dernier.

A la suite de l'incendie les deux vieillards furent inhumés, mais la semaine dernière des rumeurs circulèrent que les deux avaient été assassinés avant l'incendie. Le détective provincial Lasnier fut envoyé sur les lieux et fit une enquête. Rien ne fut trouvé qui puisse donner foi à la théorie de meurtre, mais le chef Lalonde donnait cet ordre ce matin, afin de ne négocier aucun effort de découvrir s'il y a réellement eu crime.

UN NOUVEAU RECORD

Burbank, 6. (P.C.) — Incorporant un appareil d'atterrissage breveté, qui rentre dans la carlingue pendant le vol, un avion Sirius, produit de l'esprit inventif du colonel Lindberg, a fait son envolée d'essai hier, en couvrant la distance de Burbank à Oakland, 355 milles, en une heure et 33 minutes, abaissant le record précédent par plus de 20 minutes.

Un avion semblable, mais avec un moteur beaucoup plus fort, 650 chevaux, attend le bon plaisir de Lindberg. Le colonel pourra faire encore mieux qu'avec le Sirius qui vient de couvrir la distance de Oakland à Burbank en 1 heure et 33 minutes. On concède au nouvel avion de Lindberg une vitesse d'au moins 32 milles à l'heure de plus.

A ST-GREGOIRE

On célèbrera avec éclat, dimanche le 15 mars, la fin des travaux de restauration de l'église de St-Grégoire de Montmorency, par un concert sacré auquel assisteront Sa Grandeur Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, et MM. Ephraim Bédard, C. R., M. P.P., et Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P., députés du comté de Québec.

Les artistes chargés de la restauration achèvent présentement leur travail et les derniers ouvrages seront exécutés au commencement de la semaine prochaine.

Dimanche en huit, le concert commencera à 7 h. 30 et les deux chorales de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Albert Roy, du Séminaire de Québec, y prendront part avec M. l'organiste Cayouette. Les solistes seront MM. Louis Gravel, Jules Payment, violoniste et M. Cayouette, organiste.

VENTE DE MAISONS

M. Geo. Trudel huissier en chef de la cité a mis en vente ce matin les huit propriétés de la rue Charest qui n'avaient pas été vendues à l'enchère il y a trois semaines. Voici le détail de la vente :

Voici le détail de cette enchère des propriétés qui sont vendus pour fins de démolition.

Propriété O. Dubois. Mise à prix $50.00. Acheté par M. Jules Daigle pour $120.00.

Propriété J. Falardeau. Mise à prix $150. Achetée par M. Emile Robitaille pour $172.00.

Propriété J.-M. Doré. Mise à prix $75.00. Achetée par M. J.-E. Rousseau pour $88.00.

Propriété P. Racine. Mise à prix $75.00. Acheté par M. Fred Thibault pour $175.00.

Propriété L. Tanguay. Mise à prix $100.00. Achetée par M. G. Emond pour $205.00.

Propriété Jos. Simard. Mise à prix de $150.00. Achetée par M. Gervais Securities Manufacturing Co., pour $151.00.

Propriété de la succ. Ferron. Mise a prix $75.00. Achetée par M. Roméo Bédard pour $76.00.

Propriété de la succ. Ferron. Mise à prix $75.00. Achetée par M. Gervais de la Securities Man., Co., pour $115.00, à la condition que la propriété Simard ne sera pas démolie avant le mois de mai.

SOUVENIR DU R-101

Londres, 6.— (P.C.)— Les prévisions budgétaires pour l'armée anglaise, rappellent indirectement la perte du R-101 avec, sous l'en-tête "dirigeables", la mention que $250,000 seulement sont alloués pour le maintien de l'établissement de Cardington, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris une décision au sujet des moins-lourds-que-l'air.

"Elle a percé toutes ses dents sans que je m'en aperçusse"

A ce merveilleux tribut d'une mère très occupée, des milliers de foyers peuvent faire écho dans le monde entier. Sûres et d'action douce, les Poudres Steedman rafraichissent le sang et tiennent les petits intestins en bon ordre. En vente partout — gardez-en toujours un paquet sous la main.
Faites venir la brochure gratuite — "Suggestions aux Mères.
Donnez les POUDRES STEEDMAN
JOHN STEEDMAN & CO., 504, Blvd St-Laurent, Montréal, P. Q.

Ni JEU
Ni REPOS
---il faut du Castoria à l'enfant
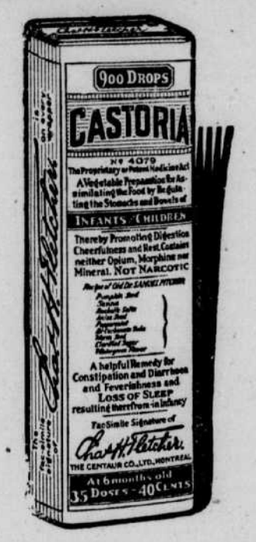
QUAND un enfant est bourru et irritable, qu'il semble mal à son aise, ne peut jouer, ni dormir, c'est un signe pas mal certain qu'il a de quoi de travers. C'est justement alors que le Castoria a sa place toute marquée chez l'enfant—l'objet même pour quoi il a été formulé il y a des années! Quelques gouttes et la cause du mal disparaît; le réconfort fait vite venir un sommeil reposant.
Rien ne saurait prendre la place du Castoria pour les enfants; il est parfaitement inoffensif, mais *toujours* efficace. Pour la protection de votre petit—pour votre propre tranquillité d'esprit — gardez toujours de cette vieille préparation fiable. Mais n'en gardez pas seulement pour les cas d'urgence; faites-en prendre tous les jours. Sa douce action réconforte et calme l'enfant qui ne peut dormir. En doses plus fortes, il aide efficacement à régler les intestins paresseux chez un enfant plus âgé.
Tous les pharmaciens vendent le Castoria; il est authentique si vous y voyez la signature de Chas. H. Fletcher et le nom Castoria.

Femol soulage rapidement les douleurs féminines
Ce n'est pas naturel pour une femme de souffrir lorsque la nature suit son cours. Cette souffrance et ces douleurs peuvent être éliminées en suivant un traitement au **Femol**, composé végétal, préparé spécialement contre les maladies particulières à la femme.
Depuis 15 ans, **Femol** soulage rapidement et efficacement ces maladies.
Maladies des femmes, maladies des jeunes filles, retour de l'âge, où lorsque la jeune mère attend bébé — **Femol** aide et soulage, sans dangers et efficacement.
Demandez notre brochure sur les maladies particulières à la femme. Lisez-la attentivement, vous y trouverez une foule de renseignements intéressants et le traitement logique pour chaque maladie.
Femol est en vente dans toutes les pharmacies ou magasins généraux.
Ecrivez département O.
INSTITUT CAZO
351 PLACE ROYALE MONTREAL

FEUILLETON DU "SOLEIL"

MILLIONNAIRE SANS LE SAVOIR

Par JEAN DRAULT

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres de Paris, France

No 22

—C'est cela. J'ai su qu'on avait ramené ce pauvre Charles à son domicile, après un plongeon en Seine. Faut-il être bête pour plonger comme ça l'hiver !

—Un plongeon héroïque, monsieur, rectifia Triboussac. Il faut saluer ce plongeon. Il ne fut pas bête, il fut héroïque, ce plongeon.

—Si vous voulez. Donc, j'habite Nevers. Je revenais l'autre jour,, après déjeuner, de chez mon associé et parent Philibert. J'y retournai le soir, après le dîner, poussé par je ne sais quel instinct. Pan! je ne trouve personne. Philibert était parti subrepticement pour Paris avec sa fille. Mais j'ai trouvé chez lui, sur sa table, toute ouverte, votre dépêche qui me révélait que Charles était à toute extrémité. Je repiquai sur Nevers. J'ai acheté un crêpe. J'ai pris le train Me voici. Je n'ai qu'un aller et retour de cinq jours. Mon cousin ne durera sans doute pas plus que ce délai.

—Vous auriez peut-être pu vous épargner le voyage, et attendre l'issue fatale là-bas. L'économie eût été plus appréciable.

—Oh! mais, pardon!"

Et la voix du gringalet à museau de fouine prit soudain de l'assurance et de l'audace.

"Oh! pardon, reprit-il , Philibert n'a pas attendu, lui. J'ai deviné qu'il avait des raisons. Il se trouve qu'elles sont également les miennes. La situation de Charles a certainement bien changé. Elle n'est plus celle que nous lui supposions. En province, on ne se méfie pas des étonnantes transformations de la vie parisienne. J'étais à cinq cents lieues de me douter que Charles était devenu une célébrité parisienne glorieusement connue sous le nom de Gédéon Larby. A peine ai-je lu cette signature de Gédéon Larby dans l'**Echo matinal**, que je me suis rendu compte que tout Nevers la connaissait. Tout Nevers lit les feuilletons de Gédéon Larby. La preuve en est que quand on a su que j'allais à Paris pour recueillir peut-être le dernier soupir de Charles Jacquart, dit Gédéon Larby, on m'a dit là-bas : "Il faudra lui élever un buste sur une place de Nevers, avec l'inscription : Au grand Gédéon Larby, ses compatriotes." Je me suis aussitôt inscrit en tête de la liste des souscripteurs pour trois francs cinquante. Je suis comme ça. J'ai des élans d'enthousiasme. Voilà ce que j'ai fait pour mon cousin, moi. Je me sens des devoirs vis-à-vis de lui. Mais je me sens aussi des droits. Je suis un de ses héritiers naturels. Ah mais!

—Nous y voilà!" pensa Triboussac en tournant une plantureuse salade qui devait s'accompagner d'un foie gras truffé en terrine.

Lablatte le découpait en tranches avec un soin pieux.

Triboussac répliqua négligemment à Thomas :

"C'est qu'il a très bien pu faire un testament."

Thomas Lecoin bondit sur ses petites jambes et alla droit au père de Spéranza.

"Vous en a-t-il parlé?

—Oui.

—Depuis longtemps?

—Non.

—Depuis que Philibert est arrivé, je parierais?

—Juste.

—Alors, c'est Philibert qui a circonvenu ce malade à l'esprit affaibli. Ah ! la canaille ! Je le connais, vous savez. C'est mon associé. Mais qu'est-ce qu'il a pu lui dire ou lui faire pour le persuader ? Charles ne l'aimait pas, son oncle Philibert.

—Mais il aimait, jadis, sa cousine Marguerite.

—Nous y voilà ! ricana Thomas en découvrant ses petites dents pointues qui avaient l'air de vouloir mordre. Nous y voilà ! Il a fait agir sa fille. Sa fille qu'il m'a promise à moi. Le testament me déshérite, je n'en doute pas.

—Je le crains," déclara laconiquement Triboussac.

Puis il avala un verre de mercuray avec un air de béatitude indicible.

"Admirable ! grogna amèrement Thomas Lecoin. Il veut que j'épouse sa fille. Il me chargera ainsi de la nourrir et de l'habiller pendant que lui, il héritera de tout et me prendra même ma part. Mais enfin, il a donc ensorcelé ce malheureux Charles ?

Non, répondit Triboussac. Il a fait ce qu'il fallait pour adoucir les derniers moments de son neveu. Il m'a chargé de dire à ce neveu qu'il lui faisait donation entre vifs d'une petite maison ayant appartenu autrefois à M. Charles.

—La petite maison de Montigny-aux-Amognes ?

—Et les terres qui sont autour. M. Charles Jacquart a été touché de cette preuve d'affection, qu'il a promis de faire un testament par lequel il lègue tout à M. Lagriffe.

—Pas bête. Qu'est-ce que ce Philibert risque ? La maison lui reviendra avec le reste à la mort de Charles.

—De plus, il accorde la main de sa fille à M. Charles Jacquart. Ceci ne saurait vous gêner. La demoiselle vous reviendra, à vous, après la mort de mon pauvre client.

—Et c'est vous que Philibert a chargé de . . .

—C'est moi. Mon client fait tout ce que je veux."

Triboussac avait achevé sa salade. Il réclamait le dessert.

"Vous permettez que je vous entretienne un moment en particulier ? demanda Thomas Lecoin soudain.

—Pourquoi pas ?

—Une tasse de café, monsieur? proposait Mme Lablatte.

—Madame, ce n'est pas de refus," fit Thomas.

Pour lui, c'était toujours cela d'économisé.

Le café pris, Lablatte se leva pour aller à ses boites à bouquins du quai Voltaire.

"Monsieur ne serait pas amateur de livres, des fois? demanda-t-il à l'associé de Philibert. J'ai quelques occasions avantageuses.

—Amateur de livres terling, oui, répondit l'homme au museau de fouine.

—Excusez. Ces livres-là ne sont pas de mon rayon."

Mais avant de sortir, Lablatte prenait à part Triboussac et lui demandait :

"Mais qu'est-ce que vous cuisinez au juste avec ces gens-là, papa Triboussac? Ils sont après vous comme des sangsues après le ventre d'un vieux cheval enlisé dans une mare."

Tout bas, à l'oreille, Triboussac confia à son ami Lablatte:

"Ils se sont fourré dans la tête que cet hôtel appartenait à mon malade. Ils veulent en hériter."

Lablatte sortit en proie au fou rire. Lecoin, son café bu, prenait à son tour Triboussac à part :

"Docteur, faisait-il, je ne suis pas homme à me laisser dépouiller par un Philibert. J'ai eu, moi aussi, des torts envers mon cousin Charles Jacquart. Je voudrais les réparer et qu'il ne quittât pas cette vie avec une mauvaise opinion de moi. Comme je ne lui ai rien pris, je ne peux rien lui restituer, comme l'a fait cet abominable Philibert. Mais je voudrais faire quelque chose pour . . .

—Pour être sur son testament ?

—Au besoin, oui. J'aimerais même bien y être tout seul.

—Eh bien! écoutez, j'ai une idée. Parce qu'au fond, vous m'êtes sympathique.

—Ah! docteur, vous n'y perdriez pas, allez!

—Je n'ai pas besoin d'argent, assura Triboussac, qui savait avoir de l'audace quand le succès d'une combinaison en dépendait. Eh bien! voici mon idée: mon client est comme tous les gens extrêmement malades, il croit qu'il guérira. Alors, que risqueriez-vous de lui faire dire, — par moi, je suppose, — que vous lui laissez la place libre pour se marier avec Mlle Marguerite Lagriffe et que, de plus, pour que la réconciliation soit complète entre lui et vous, vous lui offrez un cadeau de noces splendide.

—Splendide? questionna Thomas.

—Ah! dame, écoutez. Il faut faire les choses grandement si vous voulez qu'il rédige un testament où vous seriez copieusement avantagé.

—Dame! dans ce cas, il est certain que si j'étais sûr d'un testament me donnant tout...

—Ah! il vous faut tout ?

—Autant que possible. Evincez cette canaille de Philibert, qui a voulu me rouler. Mais comprenez donc que ça devient presque un acte de justice?

—Alors, il faudrait un beau cadeau de noces. Un service de table en argent massif, par exemple.

—Mâtin! vous allez fort. Pourquoi pas en or massif, tout de suite ?

—Mais je n'y vois aucun inconvénient. Ça n'en vaudrait que mieux.

—Tenons-nous-en à l'argent massif, fit Thomas.

—Qu'est-ce que vous risquez? expliquait Triboussac. Il meurt, vous héritez de tout. Et le service d'argenterie vous revient avec le reste.

—Moins les droits du fisc.

—Ah! dame! le fisc, c'est une question en dehors. On ne peut pas plus l'éviter que les autres fléaux comme la grêle, l'incendie, les inondations et la fièvre aphteuse.

—Mais parviendrez-vous à lui faire faire un testament très rapidement?

—Quand vous voudrez. Il ne voit que par moi.

—Il faudrait un testament olographe, écrit en entier de sa main, daté et signé de lui.

—Nous n'enconnaissons pas d'autres. Il a attrapé très vite la manière du testament olographe. J'arriverais à lui en faire faire toute la journée. C'est un testament de cette nature qu'il a écrit pour l'oncle Philibert.

—L'oncle a un testament ?

—Tout au moins, la chose est en train.

—Ça n'aurait aucune importance, du moment qu'on mettrait la date et l'heure. C'est le dernier en date qui compte. Ah! si vous faisiez vite, je ne sais pas de quoi je serais capable. Je vous donnerais trois pour cent sur tout ce dont j'hériterais.

—Trois pour cent? proféra dédaigieusement Triboussac. Vous avez dit trois, ou treize ? J'aimerais mieux le second taux."

Thomas crut comprendre que Philibert avait donné au moins douze. Il promit treize. Puis, tirant un billet de cinq cents francs de son portefeuille, il le tendit au père de Spéranza, qui le refusa.

"J'y tiens, assura Thomas en fourrant le billet de force dans la poche du gilet de Triboussac, qui protesta de nouveau, mais verbalement seulement. J'y tiens. Les affaffes sont les affaires. L'affaire est maintenant conclue. Nous sommes associés. Chaud! chaud! Vous, au testament. Moi, je cours à l'argenterie. Il y a des services d'occasion qui, une fois bien astiqués . . ."

Il prit sa valise, salua, fila vers la porte, revint vers Triboussac et lui dit:

"Voyez-vous, docteur, qu'est-ce que la vie? Une immense partie de pêche à la ligne. D'un côté : des pêcheurs à la ligne; de l'autre côté : des poissons. Le mot poissons commence par les trois premières lettres du mot poire. Le tout, c'est d'être du côté des pêcheurs à la ligne et de bien appâter son hameçon... Oncle Philibert, tu as cru m'avoir. C'est moi qui t'aurai au bout de ma ligne."

Il disparut, tel un gnome.

"Celui-là est encore plus curieux que l'autre," dit Triboussac à Mme Lablatte et à sa fille Spéranza.

Celle-ci ne se rendait d'

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

40e ANNEE—No 58 QUEBEC, SAMEDI 7 MARS 1931 EDITION QUOTIDIENNE—PRIX: DEUX CENTINS

Chez Nous

Nous avons donné il y a quelque temps à nos lecteurs la reproduction d'une lettre extrêmement flatteuse pour nous. Une grosse compagnie américaine nous félicitait de la perfection de nos illustrations et nous demandait même de lui faire tenir le secret de nos réussites si satisfaisantes.

Ce n'était là que l'un des multiples efforts que nous faisons pour donner une meilleure forme à notre journal.

Que de soins ne faut-il pas apporter à la composition de nos seize, vingt, trente et quarante pages pour les tenir à la hauteur des inventions modernes et leur assurer un aspect qui ne soit pas inférieur à la tenue des autres périodiques canadiens et américains.

Et ces efforts nous ne pouvons pas toujours les réaliser comme nous le voudrions si nos annonceurs et nos courriéristes ne nous donnent pas de bonne grâce leur collaboration.

Sans doute les ateliers du journal moderne conduisent très vite à terme le travail qui leur est demandé. Encore faut-il que nous ne soyons pas réduits à ne disposer plus que de quelques heures pour entreprendre des besognes compliquées et nécessairement longues. L'impression est un travail que les machines ont simplifié, mais pour lequel on ne peut pas encore faire abstraction du temps. Avant de paraître une annonce doit recevoir le visa de notre chef de publicité. Elle passe ensuite entre plusieurs mains avant d'atteindre les ateliers d'impression. Puis intervient le travail de correction, auquel succèdent la mise en page, la préparation des matrices, le coulage des cylindres de plomb, etc.

Nous attirons l'attention de nos annonceurs sur ce point. Leur collaboration nous est nécessaire. C'est avec leur concours que nous pourrons poursuivre inlassablement les améliorations qui sont encore et seront toujours possibles, et dont eux-mêmes ne seront pas les derniers à profiter.

POUR LES FRÈRES de SAINT VINCENT DE PAUL

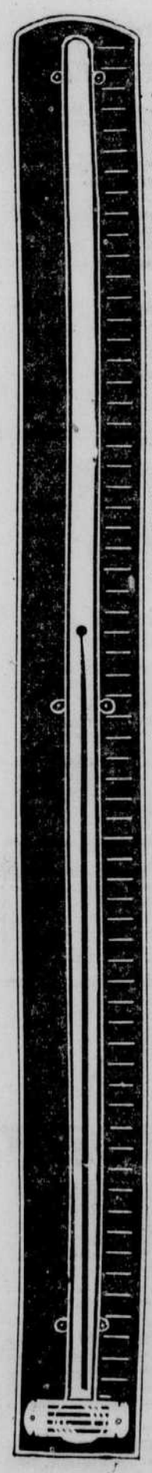

APPELS

Rév. Père L.-E. Tremblay, S. V.: "Le Patronage dans toute ville réclame sa place à côté de l'école et du collège".

Rév. Père J.-J. Plamondon, S. V.: "Le Patronage veut créer dans le "chantier" de la jeunesse ouvrière des forces chrétiennes, des chefs de file, des convaincus, des pratiquants apôtres et, partant, des bases de paix et de prospérité sociale solides".

Dr P. Michaud: "Quand on veut suivre de près la marche et l'organisation de nos Patronages, on voit qu'ils représentent les éléments de force réelle, d'énergie continue, d'entrain et d'éducation morale qui sont les caractéristiques de nos oeuvres de jeunesse sérieuses".

Professeur J.-E. Paquin : "Le souci des Patronages est de donner au pays des citoyens intègres, à la race des fils aux vertus ancestrales, à notre religion de fermes défenseurs".

Samedi $6,078.20

25, 50, $1

Nous faisons un appel spécial à ceux qui ne peuvent pas donner plus que $1 ou $2 pour l'Oeuvre du Patronage.

Nous commencerons sous peu à publier les noms des souscripteurs qui nous ont envoyé de petits montants et l'on devrait profiter des quelques jours qui restent pour nous adresser ces oboles qui compteront surtout par leur nombre.

TEMPÉRATURE

BEAU ET PLUS FROID

M. GODBOUT AIDE LES COOPERATIVES

Le Ministre de l'Agriculture a soumis à la Chambre des Députés plusieurs projets de loi qui ont pour objet d'encourager les Coopératives agricoles. — La Chambre vote des crédits au gouvernement.

UN RETARD

(Par Georges Léveillé)

Dans l'espace de deux heures, hier après-midi, la Chambre a voté au gouvernement $4,099,040 de son budget, cette somme comprenant les item autorisés par statut. Elle a voté toutes les dépenses contingentes à la Législature, le traitement du président du Conseil Législatif, plusieurs annuités et différents octrois du gouvernement à des institutions de bienfaisance, à part plusieurs milliers de dollars au secrétaire provincial, l'honorable M. Athanase David, pour l'administration des écoles.

En plus, elle a adopté plusieurs projets de loi agricoles se rapportant aux coopératives, soumis par le nouveau ministre de l'Agriculture, l'honorable J.-Adélard Godbout.

Le premier ministre, à la fin de la courte séance, a suggéré que la Chambre siège le soir, pour avancer la besogne, mais l'Opposition s'est récusée et cause un nouveau retard au travail du Parlement. Elle dit qu'elle sera prête à travailler en fin de semaine la semaine prochaine.

La Chambre s'est ensuite ajournée à mardi après-midi à trois heures.

LA SEANCE

Au commencement de la séance, l'honorable M. J.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture propose un projet de loi ayant pour but de permettre en certains cas à 10 membres au lieu de 40 de former une coopérative agricole ou laitière et de fixer le nombre des directeurs à 5 au lieu de 10.

Le bill est adopté en deuxième lecture puis discuté en comité.

M. Paul Sauvé, des Deux-Montagnes, dit ensuite quelques mots au sujet de l'aviculture.

Le ministre de l'agriculture montre ce que le gouvernement a fait pour encourager l'aviculture. Ce n'est pas la première année que le gouvernement s'en occupe, au contraire, et il est diposé à faire encore davantage pour encourager les éleveurs de volaille

La loi est adoptée en troisième lecture.

La Chambre considère encore un projet de loi présenté par M. Taschereau relativement à l'enregistrement des lignes de transmission des compagnies d'énergie électrique.

M. Maurice Duplessis considère que cette loi porte atteinte à nos lois d'enregistrement.

Le premier ministre déclare que le bill est très simple. Il y a des compagnies de téléphone, de télégraphe, etc, qui ont des lignes de transmission qu'elles doivent faire enrégistrer. Seulement, lorsque ces lignes passent dans des ruelles qui ne sont pas cadastrées, il est impassible de donner le numéro du cadastre. Les compagnies, à l'avenir, devront donner le numéro du cadastre lorsqu'il existera, tout simplement.

Le bill est adopté en troisième lecture.

L'honorable M. Godbout propose ensuite un autre bill qui a pour but de permettre à des coopératives de se former avec moins de 25 membres, comme la loi l'exige, actuellement, à la demande du Conseil de l'Agriculture.

Le bill permet aussi à ces Coopératives de déposer leurs rapports annuels soit le 31 octobre ou le 31 décembre de l'année.

M. Godbout explique qu'il est parfois difficile, dans certaines municipalités, de trouver 25 actionnaires, le comité de coopération du Conseil d'Agriculture pourra permettre la formation de coopératives de 5 membres, par exemple s'il y a lieu. Cet amendement à la loi a été demandée à la suggestion des pomiculteurs.

M. Duplessis croit que le ministre de l'Agriculture devrait léguer ses pouvoirs entièrement, dans ce cas-ci, au Conseil de coopération du comité.

M. Godbout déclare que le comité n'a pas lui-même le pouvoir d'autoriser la formation de coopérative, cela est du ressort du ministre.

M. Paul Sauvé parle de la Coopérative Fédérée.

M. Godbout répond que ces coopératives ne feront pas concurrence à la Fédérée et pourront même s'y affilier, si elles le désirent.

Le bill est adopté.

M. bill de M. Blain pour modifier la loi des Chemins de Fer de Québec, est asoumis au comité et adopté.

M. Godbout propose un bill pour protéger les abeilles et défendre aux pouriculteurs d'arroser leurs arbres lorsqu'ils sont en floraison. dans le but de protéger les abeilles. Mais de leur permettre de les arroser chimiquement quand ils sont encore en boutons.

Le bill est adopté.

M. Godbout propose encore un autre bill pour modifier la loi d'agriculture relativement aux programmes et aux rapports des sociétés d'agriculture qui devaient être soumis avant le 1er mai. D'après la nouvelle loi, ces rapports devront être soumis le ou avant le 1er février.

La loi est adoptée.

M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries propose une loi pour amender la loi de la chasse. Il s'agit de prohiber l'emploi d'engins de chasse dans certains cas.

La loi est adoptée.

M. Taschereau demande alors de considérer le bill des écoles juives, mais l'Opposition s'y oppose fortement.

"Je voudrais y réfléchir, dit M. Blain.

(Suite à la page 26, 2e col.)

UNE BATAILLE AU CONSEIL

Nos édiles ont profité de la séance d'hier soir pour régler plusieurs questions. — Le travail d'un expert.—La Halle Montcalm. — On se traite de "polisson", de "grossier", de "roi des menteurs".

LES TRAVAUX

Les échevins ont lavé hier soir leur linge sale en famille et la séance a été exclusivement consacrée à des discussions interminables, la séance ayant commencé à 8 heures 20 pour se terminer vers onze heures.

Dès le commencement de la séance l'échevin Bertrand s'est levé sur une question de privilège pour protester contre un article de notre journal au sujet du renvoi des ouvriers de la commission du Havre. Comme d'habitude l'échevin de St-Sauveur a profité de l'occasion pour faire du capital politique et il a fait un éloge dithyrambique de sa conduite comme commissaire du Havre. Le tout a été agrémenté de prédictions et l'échevin Bertrand a annoncé qu'avant 15 jours la commission reprendrait au moins 600 ouvriers. M. Bertrand nous reproche de faire de la politique avec les questions naunicipales, mais a-t-il jamais fait autre chose lui-même ?

M. le maire Lavigueur a aussi profité de l'occasion pour protester contre un article de l'"Action Catholique" publié jeudi et dans lequel on disait que certains échevins étaient tombés des nues en apprenant que le conseil serait obligé de payer un pourcentage à M. Télesphore Simard pour son travail en rapport avec les expropriations du lac St-Charles, et que, à la connaissance du maire, il avait été entendu que le travail de M. Simard ne coûterait rien.

M. le maire Lavigueur a protesté contre ces paroles de notre confrère et il a lu plusieurs rapports du comité administratif pour prouver le contraire. Il accusa de plus certains de ses collègues d'avoir soufflé ces idées au représentant de l'"Action Catholique", dans le but d'attaquer l'intégrité et l'honneur du maire et du conseil de ville.

"Je proteste contre ces paroles, a dit M. Lavigueur, car elles sont fausses et je vais le prouver. "Je vous en prie" dit l'échevin Tremblay.

"Oui je vais le prouver M. Tremblay et lorsqu'on dit que le conseil a été pris par surprise avec cette question de paiement à M. Simard, on se trompe. Les échevins étaient au courant et la question est venue souvent devant le comité administratif et devant le conseil. Les échevins étaient au conseil et au comité et ils ont voté en faveur ou contre, mais dans l'un et l'autre cas ils devaient savoir ce qu'ils faisaient, et ils ne peuvent pas prétendre maintenant qu'ils n'ont jamais entendu parler de cette question. Je tiens à montrer au public quel genre d'opposition j'ai ici".

"J'ai été contre la nomination de M. Simard parce que je considérais qu'on le nommait trop à bonne heure et je respecte M. Simard qui est un honnête citoyen et un citoyen que je respecte, mais jamais je n'ai laissé mes collègues sous l'impression que cet homme d'affaires perdrait son temps pour travailler gratuitement pour la ville de Québec."

— Ces paroles du maire donnèrent lieu à des mises au point de la part de M. l'échevin Lacroix et de la part de M. l'échevin Tremblay. L'échevin Lacroix disséqua point par point l'article de l'Action Catholique et déclare qu'il n'a jamais vu le représentnt de l'Action Catholique et qu'il ne lui a rien soufflé.

Pour sa part l'échevin Tremblay affirme aussi qu'il n'a pas rencontré le reporter de l'Action Catholique et qu'il ne lui a rien dit à ce sujet "Nous avons nommé M. Simard parce que nous croyions, M. le maire, qu'il était temps de le nommer pour empêcher que d'autres personnes prennent des options sur les terrains du lac St-Charles et je crois que nous avons bien fait de le faire dans le temps.", a déclaré en terminant l'échevin de Belvédère.

A la fin de la séance la bataille reprit de plus belle entre le maire et l'échevin Bouchard d'une part et les échevins Lacroix, Tremblay, Dinan, Emond, au sujet de certaines paroles prononcées par le maire Lavigueur en présence d'une délégation d'ouvriers qui le rencontrait à l'hôtel-de-ville jeudi matin. Le maire ayant déclaré que l'opposition qu'on lui faisait au conseil retardait les travaux de la ville, tous les échevins que nous avons nommés en deuxième lieu prirent la parole pour faire une mise au point sur les différents votes qu'ils avaient donnés sur telle et telle question et cela donna lieu à des prises de bec assez fortes entre les deux partis. On en vint aux gros mots, on se traite de "polisson", de "grossier" de "roi des menteurs" etc., au grand ébahissement de la foule nombreuse qui assistait à la séance du conseil.

A un moment donné tout le monde parlait en même temps et l'on avait

(Suite à la page 27, 5e col.)

L'IMPORTATION DES PRODUITS DE LA RUSSIE

Relativement à l'importation au pays des produits russes, que l'Opposition n'a pas voulu empêcher hier, en votant contre une motion proposée par l'honorable secrétaire de la Province, M. Athanase David, nous aurons encore un autre débat en Chambre puisque M. David vient de faire inscrire au feuilleton de la Chambre la motion suivante :

"Que cette Chambre a appris avec plaisir que le gouvernement du Canada avait, par arrêté pris le 27 février 1931, prohibé l'importation au Canada des produits russes qui font concurrence à ceux de notre pays et réalisé ainsi le voeu exprimé dans une motion que le secrétaire de la province a, le 30 janvier 1931, déposée sur le bureau de cette Chambre au nom du gouvernement de Québec."

UNE CAUSE IMPORTANTE A LA COUR

Il ne faut jamais signer un document avant de savoir ce qu'il contient. — Pour avoir fait au contraire, un locataire est en difficulté avec son propriétaire au sujet de son bail.

LE JUGEMENT

Un locataire habitait un logis, en cette ville, depuis vingt ans. Il avait toujours payé son loyer, entre le premier et le cinq du mois expiré, et son compte pour enlèvement de la neige, au mois d'avril. Son loyer mensuel était de vingt dollars et son compte annuel pour la neige, de deux dollars. Au début de janvier 1930, l'épouse du locateur à laquelle il faisait toujours les remises mensuelle et annuelle susmentionnées, lui parla de renouvellement du contrat de louage et le locataire consentit à la passation d'un nouveau bail pour deux ou trois ans. il s'agissait d'un bail sous seing privé et que le locataire signa, laissant au locateur au à son épouse le soin d'en remplir les blancs. Lorsqu'ils revit le bail, il sursauta de surprise.. On avait mis du noir sur du blanc, cette fois, et il était stipulé que le loyer serait payé dorénavant, le premier du mois, et le compte de neige, en décemore. Le locataire protesta et finalement l'épouse du locateur lui dit: "On n'est pas des sauvages. C'est correct. Les conditions vont rester les mêmes qu'auparavant". Et, durant toute l'année 1930, le locataire continua de payer son loyer, à la fin du mois, et il paya ses deux piastres, pour la neige, au mois d'avril.

A la fin de janvier dernier, le locataire qui allait payer son mois, comme d'habitude, fut prié par le locateur de payer d'avance le mois de février et aussi le compte de neige qui, disait le locateur, était en souffrance, depuis décembre précédent. Il refusa. Alors ce fut un procès.

Une saisie-gagerie fut prise contre le locataire auquel il était demandé de payer les loyers de février, de mars et d'avril, puis de déguerpir, ou sinon d'avoir à subir la saisie de ses meubles et leur vente en justice jusqu'à concurrence du montant de soixante-huit dollars et des frais.

M. le magistrat en chef Ferdinand Roy vient de rendre jugement dans cette cause. Il a maintenu l'action, mais pour un mois de loyer seulement, soit vingt dollars, qui avaient été consignés au greffe par le locataire, et pour le compte de neige, soit deux dollars, le tout avec intérêts et dépens.

Le défendeur plaidait qu'il avait été convenu que les conditions nouvelles du paiement du loyer, au début du mois, et du paiement du compte de neige, en décembre, seraient inopérantes. "Même si la preuve testimoniale était admissible d'une convention verbale contredisant une clause formelle d'un écrit valablement fait", dit le juge, "celle qu'a tentée le défendeur ne serait pas une preuve certaine de cette convention. Le fait par le locateur d'avoir accepté, pendant plusieurs mois, le paiement du loyer, à la fin du mois, ne constitue pas une renonciation à son droit de l'exiger, avant le premier de chaque mois. Ce fait pouvait seulement obliger le demandeur à mettre le locataire en demeure de payer, tel que convenu, si telle tolérance devait cesser, et telle mise de demeure a dûment été signifiée au défendeur. Partant, le demandeur avait le droit d'exiger, comme il l'a fait, que le loyer de février fût payé, avant la fin du dit mois. Il avait aussi le droit d'exiger le paiement de deux dollars payables, d'après le bail, la prétention du défendeur qu'il avait été convenu que tel paiement se ferait, en avril étant inadmissible, en face de la stipulation écrite signée par lui."

NE PAS CONFONDRE

M. J. Verret qui a actuellement des demêlées avec la justice n'est pas M. Jos. Verret, fils de M. J.-Amable Verret, 249 de la Reine.

L'ENQUETE DE VERRET AJOURNEE

Après avoir entendu deux témoins, le président du tribunal ajourne l'enquête à mercredi. — Martineau déclare que les profits de la contrebande étaient distribués à ceux qui ont placé du capital dans la "compagnie".

MILLE GALLONS

A l'enquête de Jos. Verret, commencée, hier, et qui fut ensuite ajournée à mercredi prochain, le premier témoin fut l'inspecteur Couillard, de la Commission des Liqueurs. A Me Valmore Bienvenue, C. R., il dit avoir exécuté un mandat de perquisition chez l'accusé, le 30 janvier dernier, et y avoir trouvé des liasses de documents exhibés, en cour, et qu'il identifie.

— "Aviez-vous en affaire à Verret auparavant ?", demande Me Bienvenue.

— "Oui", répond le témoin qui déclare ceci : "En octobre 1929, je suis allé perquisitionner, à sa résidence d'été, au lac Beauport, et j'y ai découvert 2,500 gallons d'alcool cachés dans la terre, chez son voisin..."

— "... une minute !", intervient alors l'un des avocats de la défense, qui ajoute : "Chez son voisin, votre Seigneurie ! Est-ce que ça regarde Verret ?"

— "Attendez", rétorque Me Bienvenue. "Le témoin va vous dire que Verret a plaidé coupable, en cette circonstance-là."

Et, en effet, le témoin dit qu'alors il y eut un aveu de culpabilité de la part de Verret.

Témoigne ensuite E. Martineau qui obtient la protection de la Cour. Il répète, de façon presqu'identique, la déposition qu'il vient de donner, à l'enquête de Delphis Pichette. Voici les choses nouvelles qu'il révèle cependant : les profits dans la "compagnie" étaient partagés, non par fractions égales, mais en proportion de la mise de capital. Pendant un an, tant sur les camions-automobiles que sur les bateaux de la "compagnie", les chargements de boisson furent, en moyenne, de mille gallons de boisson alcoolique et chacun de ces chargements représentait environ sept mille dollars. Jamais les droits du Fédéral sur cette boisson ne furent payés. Verret ne prenait pas une part active aux transbordements ou autres activités de ce genre. Il était intéressé, là-dedans, surtout par sa mise de capital.

Par Me Maurice Boisvert, l'un des avocats de la défense : "Verret a quitté la "compagnie", en août dernier, n'est-ce pas ?"

"Oui", dit le témoin.

Cette enquête et les autres sont renvoyées à mercredi prochain.

LE PAGEANT MILITAIRE

Demain après-midi la première du grand pageant militaire. Il nous a été donné d'assister hier soir à la répétition générale en costume et que l'on nous permette de dire que ce sera magnifique. Une vaste scène plus grande que celle du Capitol, a été dressée à l'extrémité est du Manège Militaire et toutes les danses, les tableaux vivants, les exercices de gymnastique, etc., peuvent être vus de tous les coins de l'immense hall, qui peut contenir 2,000 personnes assises. La fanfare du Royal 22ème Régiment fait les frais de la musique. En général, les danseuses amateurs réussissent fort bien et le spectacle qu'elles donnent en vaut la peine. Jeunes gymnastes et vieux militaires du 22e ajoutent aussi à l'intérêt du programme. Le pageant de dimanche, lundi et mardi sera un succès et nous encourageons fortement toute la population à y assister.

Demain après-midi représentation exclusivement pour les enfants.

Lundi et mardi soir pour le public.

Nous félicitons chaleureusement la Quebec Legion Association qui a organisé cette grandiose représentation qui comprend, nous l'avons dit, plus de 500 figurants! Le succès des danses revient en grande partie à madame Arthur Duquet et à M. Léonce Crépault, pianistes, qui depuis des semaines exercent patiemment les jeunes, et s'appliquent à faire bénéficier le public de leur talent.

ASSOCIATION DE LA SALLE INC.

Demain, 8 mars, réunion mensuelle des membres de l'Association. A 10 heures et demie, causerie par M. Paul Robitaille sur le **Contrôle des Profits et de leur limite.**

AU MUSEE CHINOIS

A 3 heures cet après-midi, S. E. le cardinal Rouleau, bénira le nouveau musée chinois organisé par les RR. PP. Jésuites, à 653 Chemin Ste-Foy. S. Eminence a toujours eu un attachement spécial pour les missions et il veut montrer par là combien il encourage le mouvement.

Les RR. PP. Lavoie et Paré, conservateurs du musée, invitent spécialement les membres du clergé à cette bénédiction.

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

La revision des listes électorales qui doivent servir aux prochaines élections provinciales est commencée. Les électeurs de Québec-Est qui veulent faire inscrire leurs noms sur les listes et voter sont priés de s'adresser aux endroits suivants : Club Mercier, 90, Dorchester; Union Libérale de Limoilou, 188, 3e avenue; Club Lapointe, 293, 1ère avenue.

Pour la division de St-Sauveur, les électeurs sont priés de s'adresser à l'Union Libérale Laurier, 860, rue St-Vallier; Club des Jeunes Libéraux, 960, rue St-Vallier.

Les jeunes gens qui ont atteint l'âge requis pour voter depuis la dernière élection sont priés tout particulièrement de s'inscrire sur les listes électorales.

Il est important que tous les électeurs voient à ce que leurs noms soient sur les listes afin que d'autres personnes ne prennent pas leur place le jour du vote.

LE SABLE I INAUGURE LA NAVIGATION

Il est arrivé, hier soir, à Québec et a accosté à son quai à la Pointe à Carcy. —Le capitaine Fournier rapporte qu'il y a beaucoup de glace entre Anticosti et Mingan.

LA PECHE

A six heures hier soir, venant de la Côte Nord et après avoir fait escale à Murray-Bay, le S.S. "Sable I", de la Bras d'Or Bay Corporation, est arrivé à Québec et a accosté à son quai ordinaire, à la Pointe-à-Carcy, en face du "Lady Grey" qui se trouve à cet endroit depuis un mois ou six semaines.

Parti du Hâvre-Saint-Pierre, le 3 mars, le "Sable 1" a fait une très belle montée, bien que la glace se trouvât en grande abondance entre l'Ile d'Anticosti et la terre ferme. Cette glace se déplace rapidement à l'heure actuelle, cependant, et il ne s'écoulera pas plusieurs semaines avant qu'elle ne disparaisse tout à fait. En bas tout annonce une saison maritime extrêmement hâtive, et les gens de la côte Nord voient arriver le printemps avec plaisir bien que le travail des chantiers ait été général aux divers endroits où il se fait de l'exploitation forestière.

Sauf par la pénurie de ressources causée par la disette de pêche de l'an dernier, les habitants de la côte Nord seraient heureux car il y a très peu de maladies dans les familles du littoral, et le travail du bois, cet hiver, a ramené la joie générale bien que les salaires payés ne fussent guère élevés.

Le "Sable I", à cause de sa robuste solidité, n'a éprouvé aucune espèce de difficultés à se rendre à Québec à travers les glaces du fleuve et il en éprouvera encore moins pour sa descente du 17 mars.

Lejour de la Saint-Patrice, mardi le 17 mars, le "Sable I" repartira de Québec avec des passagers, du frêt, des lettres et des colis postaux, pour visiter tous les postes de la Côté Nord et de l'Anticosti, absolument comme en été.

Son arrivée d'hier à Québec constitue pour la navigation fluviale un record exceptionnel dont le Capitaine Fournier et la Bras d'Or Bay Corporation ont raison d'être fiers. C'est ouvrir la navigation onze jours plus tôt que l'an dernier, et de mémoire d'homme on ne se rappelle pas une autre arrivée aussi précoce dans le port de Québec.

Relativement au conditions d'existence des gens d'en bas, le capitaine Antoine Fournier dit que la pêche ayant manqué l'an dernier (sauf la pêche au saumon, qui a été relativement bonns), il était nécessaire que les travailleurs eussent de l'ouvrage dans les chantiers et qu'ils fussent aussi aidés par les subventions du chômage et par divers travaux publics du gouvernement. Quant à la pêche qu'on espère voir meilleure en 1931, et pour laquelle on se prépare déjà, le capitaine Fournier espère que le département provincial de chasse et de pêche fera son possible pour créer sur la côte, des établissements frigorifiques, neigettes et hangars à glace, afin de conserver le poisson frais, et pour que celui-ci ne se vende pas à Québec la plupart du temps dans la classe trois, tandis qu'à peine quinze ou vingt pour cent du produit de la pêche atteint la classe No 1 frais, à cause de l'absence d'établissements frigorifiques sur de trop grandes distances. Le capitaine Fournier parle aussi des inspecteurs des pêcheries et du soin qu'on devrait apporter à l'apprêtage, à l'empaquetage et à la mise en vente du poisson pris sur la côte. "Il y a là toute une éducation à faire" dit-il.

Le major C.-G. Dunn, et M. J.-L. Apedaile, sont arrivés sur le "Sable I", de retour d'une tournée d'inspection forestière.

AU CLUB LAPOINTE

LA REVISION DES LISTES

Le Club Lapointe, No 293 Première Avenue, est heureux d'annoncer aux électeurs de St-François d'Assise et de Stadacona que le Secrétaire du Club sera à la disposition de toutes les personnes qui voudront avoir des renseignements concernant les listes électorales provinciales, de midi à trois heures et de sept à dix heures le soir, d'ici au 15 courant.

NOUS AVONS $6,000; TRAVAILLONS TOUS AU SEPTIEME MILLE

Le total des souscriptions est actuellement de $6,078.20. — Notre objectif est dépassé. — Merci à tous ceux qui ont envoyé leur offrande. — Il faut maintenant atteindre la borne suivante fixée au septième mille.

A PAS REDOUBLES

Certaines gens, comme le "transatlantique" d'Abel Hermant, croient qu'une souscription ça marche tout seul et, qu'une fois annoncée, il n'y a qu'à laisser faire. Nous demandons pardon à ceux qui sont dans cette disposition d'esprit de les détromper. Dans ce bas monde rien ne marche plus seul et il faut appliquer, souvent, le grand levier de la publicité dans les journaux.

Il faut rappeler souvent la même chose, en faire une obcession qui déclanche l'action, quand on veut faire un succès de l'entreprise. C'est la raison de nos instances répétées auprès de nos lecteurs **en faveur du Patronage de St-Vincent de Paul.** A ceux qui sont fatigués de lire et de relire toujours la même chose sous des formes différentes, nous dirons simplement que les pauvres sont encore plus fatigués d'avoir faim et que les enfants qui fréquentent le Patronage St-Vincent de Paul aimeraient tout aussi bien avoir tout à eux pour ne pas être obligés d'importuner les Frères de St-Vincent de Paul.

Que ceux qui ont du bien en fassent une part pour les pauvres. Souscrivons tous.

GRAND MERCI

Grâce à la grande générosité des amis du Patronage nous avons dépassé aujourd'hui l'objectif fixé pour cette journée. Nous avons **$6,078.20** et nous nous en réjouissons de tout coeur. C'est la montée lente mais sûre vers le montant que nous espérons offrir aux Frères de St-Vincent de Paul en témoignage d'estime de la population de Québec envers leur Oeuvre si méritoire et si prometteuse d'avenir. De nouveau merci à tous les bienfaiteurs du Patronage.

NOTRE LEGION D'HONNEUR

Une somme de $305.00 a été souscrite aujourd'hui par les personnes suivantes : UNE AMIE, Mme F. X. L., ELZEAR FORTIER, LTEE, UN AMI de l'Oeuvre, QUEBEC HEEL CO. LTD, M. LOUIS LAVOIE, M. P. FERLAND, EUGENE FALARDEAU, Ltée, J.-A. SCOTT, LTEE, M. ADOLPHE GARNEAU, LA TEINTURERIE DORCHESTER, M. H.-EDMOND DUPRE, L'UNION TYPOGRAPHIQUE, Local 302 de Québec, CLOUTIER SHOE CO, et M. J.-A. MARQUIS. Toutes ces personnes et ces compagnies ont versé à l'Oeuvre du Patronage des sommes variant de $100 à $5.00 et nous sommes heureux de les en remercier très sincèrement. Grâce à eux, et à leurs devanciers généreux, nous avons atteint le joli montant de $6,078.20.

UN EXEMPLE

Nous tenons à signaler le bel exemple que viennent de donner les membres du local **302 de l'Union Typographique de Québec** en souscrivant un montant pour les oeuvres du **Patronage.** Nous en profitons pour les remercier et pour donner ce geste en exemple aux autres associations. Pourquoi chaque association ne ferait-elle pas semblable geste généreux. Il en coûte si peu à chaque membre et cela aiderait tellement à faire monter le montant total. Dans chaque industrie on pourrait faire une collecte parmi les ouvriers et nous sommes certains que ceux qui y travaillent seraient heureux de faire la charité à ceux qui ne travaillent pas, de faire la charité aux Révérends Frères de St-Vincent de Paul qui, en plus des sans travail, prennent soin d'une foule d'enfants et de jeunes gens. Allons, un bon mouvement. Que la semaine prochaine soit la semaine de l'industrie et que chacune fasse son possible.

L'OASIS

Nous recommandons à nos lecteurs de lire en dernière page, aujourd'hui, la remarquable étude que nous publions sur l'une des oeuvres les plus efficaces des Frères de St-Vincent de Paul, l'**Oasis.** Ce sera une révélation pour ceux qui ne connaissent pas ce coin pieux où un grand nombre de jeunes gens du Patronage vont passer leurs vacances dans le calme et la tranquillité, loin du bruit et des dangers de la ville. C'est une admirable leçon de choses. Ce sera un motif de plus pour souscrire rapidement aux oeuvres du Patronage.

UN APPEL

Nous renouvelons nos instances et nous demandons à tous les amis du Patronage de souscrire en faveur des oeuvres de cette remarquable institution. Nous voulons faire de la semaine prochaine une semaine record mais pour cela il nous faut le concours de tous ceux qui n'ont pas encore souscrit.

Faisons-nous un devoir, dès lundi, d'adresser soit au Père **Calmein,** soit au **"Soleil"** nos souscriptions, qu'elles soient grosses ou petites.

UN TEMOIGNAGE

'Au nom des membres de notre union, j'ai le plaisir de vous faire parvenir notre modeste souscription en faveur de la belle oeuvre du Patronage.

F. GAUVIN, président
Union typographique No 302.

Merci à ces généreux typographes. Puisse leur exemple être imité partout.

LES COMPAGNIES

Nous faisons aussi un appel spécial aux compagnies qui opèrent dans la ville de Québec. Une offrande prise à même le fond général des opérations ne grève que légèrement le budget et c'est une belle réclame pour ceux qui dirigent ces compagnies.

AIDONS AU PATRONAGE

Souscriptions reçues aujourd'hui :

Une amie, Mme F. X. L.	$ 100.00
Elzéar Fortier, Ltée	50.00
Un ami de l'Oeuvre	25.00
Quebec Heel Co. Ltd	25.00
M. Louis Lavoie	20.00
M. P. Ferland	20.00
Eugène Falardeau, Ltée	15.00
J.-A. Scott, Ltée	10.00
M. Adolphe Garneau	10.00
Teinturerie Dorchester	10.00
M. H.-E. Dupré	5.00
Union Typographique No 302	5.00
Cloutier Shoe Co.	5.00
J.-A. Marquis	5.00
Total	$ 305.00

Voici la liste des souscriptions reçues et déjà mentionnées :

S. Em. le cardinal Rouleau	$ 100.00
Le "Soleil"	500.00
La Cie Paquet, Ltee	200.00
La Ville de Québec	1,000.00
Rioux & Pettigrew	100.00
Cie Quebec Power	100.00
M. Alphonse Blanchet	100.00
Hon. sénateur Geo. Parent	100.00
Maison Pollack, Ltée	50.00
La Traverse de Lévis, Ltée	100.00
L'hon. C.-F. Delâge	25.00
Hamel, Fugère & Cie, Ltée	50.00
L.-G. Beaubien & Cie	100.00
Brasserie Champlain	100.00
Un ami de l'Oeuvre	50.00
Caisse d'Economie N.-Dame de Québec	100.00
L'"Evénement"	25.00
M. L.-J.-A. Amyot	50.00
Société Française de Bienfaisance de Québec	25.00
Anglo-Can. Pulp & Paper	100.00
J.-Ls Morency	25.00
Terreau & Racine	25.00
E.-L. Hardy & Cie	10.00
Banque Can. Nationale	100.00
Mme veuve P. Côté	100.00
A. Deslauriers, Ltée	25.00
Lt-col. Oscar Gilbert	25.00
Un ami	25.00
Hon. juge C.-E. Dorion	25.00
Roméo Vachon	10.00
Jos. Emond	10.00
Henri Duclos	10.00
W.-E. Bilodeau	10.00
A.-L. Huot	5.00
J.-A. Hudon	5.00
Hon. sénateur J. Tessier	100.00
M. L.-C. Marcoux	50.00
Professeur Côté	5.00
Un ami de l'Oeuvre	10.00
Rév. M. Tessier	5.00
M. J. Morel	5.00
Emile Côté	5.00
M. Ernest D.	12.00
UN AMI	10.00
Un industriel	25.00
Syndicat National Catholique des Plâtriers du Canada, section No 1	25.00
Hon. J.-N. Francoeur	25.00
Dr Viger Plamondon	100.00
Hon. juge F. Ray	50.00
Notaire C. Delagrave	25.00
Un ancien de l'Union	10.00
Un ancien de l'Union	5.00
Un ancien de l'Union	5.00
Un industriel, ami de l'Oeuvre	100.00
J.-B. Renaud & Cie	50.00
Rév. M. L.-T.	25.00
Sir Georges Garneau	25.00
P.-A. Alain	20.00
Oscar Beaulé	25.00
Un ami de l'Oeuvre	25.00
M. Leblond	10.00
Mlle Frenette	10.00
Langlois & Paradis	10.00
M. J.-E. Lavergne	5.00
M. l'abbé Emile Giguère	5.00
Un ancien de l'Oeuvre	5.00
M. le notaire Cyrille Tessier	100.00
Elzéar Carmichael	50.00
M. le com. C.-J. Magnan	25.00
E. Gervais, Limitée	25.00
T. L.	20.00
Un ancien de l'Union	15.00
Paguy, Lepinay & Fils	10.00
Un ami	10.00
J.-C. Bussières	10.00
J.-A. Pouliot	5.00
Un ancien de l'Union	5.00
Les Prévoyants du Canada par M. Antoni Lesage, gérant-général	100.00
Cie F.-X. Drolet	50.00
Rock City Tobacco	25.00
Jos.-E. Lemieux Enr.	25.00
M. Elz. Doré	25.00
Rév. M. L.-A. Gagnon	20.00
M. Wilfrid Lachance	10.00
M. Edgar Clément	10.00
M. François Leclerc	10.00
M. M. Monaghan	10.00
T. Hethrington Ltd	10.00
Un ancien de Laval J. O. P.	10.00
Un ancien de Laval E. B.	5.00
Pharmacie Nationale Enr	5.00
Paul-Eug. Jobin	5.00
Un membre de l'Union N.-D.	5.00
Un membre de l'Amicale	5.00
Les employés du Département des Chemins de la Cité de Québec, poste de la rue d'Youville	31.20
L'Association des Marchands d'Automobiles de Québec, Inc.	100.00
M. L.-A. Trudelle	$ 50.00
Germain Lepine, Ltée	50.00
M. C

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 7 MARS 1931

Qui aura le dernier mot ?

Le "Canada", commentant les chances hypothétiques de succès des expériences qui se poursuivent actuellement en Russie soviétique, présentait, lundi dernier, les réflexions suivantes :

"Pour croire au succès final du plan russe," il faut prendre pour acquis :

Premièrement qu'un peuple de 150 millions d'âmes acceptera indéfiniment le travail forcé ; que l'armée qui impose ce genre de travail au nom des Soviets et qui pour cette raison est ou croit être indispensable, restera longtemps fidèle au pouvoir, contrairement à toutes les gardes prétoriennes dont l'histoire fait mention :

Deuxièmement que les techniciens à l'emploi des Soviets ne feront pas d'erreurs dans leur plan d'équipement industriel ; que chaque usine sera placée au meilleur endroit, chaque chemin de fer orienté dans le meilleur sens, et ainsi de suite ;

Troisièmement qu'un régime tyrannique il est vrai, mais reposant quand même sur le consentement d'un parti—car le bolchevisme est un parti, — pourra pratiquer la production agricole et industrielle, sans rien sacrifier au "patronage", sans se résigner à un coulage qui équivaudrait aux effets de la surcapitalisation ;

Quatrièmement, qu'il suffira d'installer des machines, en Russie, pour qu'elles se mettent tout de suite à produire comme par enchantement, contrairement à ce qui se passe en nos pays où toute production intense et de bonne qualité est précédée d'une longue période de gâchage.

Or, qu'une seule de ces conditions fasse défaut et le cauchemar russe s'évanouit. Et pour que toutes se réalisent, il faudra que la nature humaine s'avère différente en Russie de ce qu'elle est partout ailleurs dans le monde."

En même temps on imprimait à New-York, une nouvelle envoyée de Russie et dans laquelle nous lisons que les Soviets viennent de licencier 138,000 fonctionnaires.

L'auteur de cette note ajoute que ces personnes ont reçu leur congé parce qu'elles se sont montrées peu dociles aux directives de leurs chefs, qu'elles faisaient preuve de négligence et d'indolence ou encore d'incompétence impardonnable.

On peut admirer l'énergie que déploient les Soviets à se débarrasser de tous les employés qu'ils jugent incapables de remplir leurs fonctions de manière satisfaisante ; bien qu'il soit permis de soupçonner certaines manoeuvres moins désintéressées dans ce chambardement peu normal.

Mais on ne peut dissimuler que la réflexion empruntée au "Canada" reçoit ici une éclatante justification. Il est si difficile de se procurer des renseignements exacts dans les informations discordantes qui nous parviennent de Russie qu'on demeure parfois incertain de l'avenir. On se prend à douter de tout ce qui nous entoure, de ce qui nous est devenu familier et à se demander si l'on n'est pas victime d'une illusion.

Il est bon de rappeler que la rigueur des principes s'exercera en U. R. S. S. comme partout ailleurs, parce qu'ils sont universels. Dans le désordre des nouvelles et des idées fomenté à dessein par les novateurs révolutionnaires, ces fondements immuables de l'activité humaine peuvent ça et là apparaître oubliés et incertains ; mais on peut être assuré qu'ils triompheront finalement de tous les efforts tentés pour les anéantir.

On ment . . . pour la bonne cause

Le 9 février dernier, le "Droit", d'Ottawa, publiait la fantaisie suivante au sujet de l'honorable M. Taschereau et de son attitude sur la question de la radio : "Si le premier ministre du Québec plaide sa cause avec autant d'habileté et de désintéressement qu'il en a mis dans celle du Labrador, il essuiera un échec complet. Sa défaite, cependant, aura moins d'écho, parce que, dans le cas présent, il soutient une mauvaise cause."

Le 21 du même mois, le premier ministre de cette province écrivit à ses détracteurs, une lettre très courtoise, dans laquelle il déclarait que le saint confrère avait sans doute erré involontairement et n'aurait pas d'objection à rétablir la vérité. "Je suis sûr, disait-il, que vous n'avez pas volontairement trompé vos lecteurs, mais que vous donnez cours à une légende, ou plutôt à une fausseté, que M. Houde et ses amis se plaisent à répéter dans la province."

Suivent les explications de M. Taschereau au sujet du Labrador : 1.—C'est le fédéral qui a référé la cause au Conseil Privé, car elle était absolument dans ses attributions, les questions de territoires et de débats entre le Canada et un pays étranger relevant essentiellement du gouvernement central ; 2.—L'honorable M. Doherty fut avocat au dossier, aidé dans son travail et les plaidoiries par M. MacMillan, un des plus grands avocats d'Angleterre, aujourd'hui membre du Conseil Privé, et par M. Plaxton, du ministère fédéral de la Justice ; 3.—Le gouvernement de Québec, indirectement concerné dans l'affaire, obtint de participer à ce procès important et put adjoindre aux avocats précités M .Aimé Geoffrion, C. R., l'une des plus grandes autorités légales de cette province.

Tels sont les faits principaux exposés dans cette lettre que le premier ministre adressait amicalement au "Droit" avec prière de publier. Ces faits démontraient clairement que la perte du Labrador était due entièrement à des raisons indépendantes du mérite des plaidoiries et de la préparation de la cause portée au Conseil Privé.

Reçue à Ottawa le 23 février, la lettre de M. Taschereau n'était pas encore publiée le 3 mars suivant. C'est alors que nous avons cru devoir réparer l'injustice commise par un organe de bonne presse, en publiant nous-même cette communication qui rétablissait la vérité et coupait une fois de plus les ailes au canard houdiste. Nous accompagnions cette publication de commentaires exprimant notre pensée sur le retard du "Droit" à réparer ses mensonges et sur quelques tendances malsaines de la saine presse.

—— o ——

Une journée après la parution de notre article, soit le 4 mars, le "Droit" se décidait enfin à reproduire, en tout petits caractères, la lettre du premier ministre de la province de Québec. Etait-ce l'effet de nos commentaires ? Dieu le sait. Le confrère accompagnait la lettre d'une notule dans laquelle il disait que M. Taschereau n'avait pas compris son ironie : "Cette lettre, disait-il, prouve une fois de plus que l'ironie ne devrait pas être employée par les journalistes, puisque même un premier ministre ne la comprend pas." Or, de l'ironie, dans le passage cité du "Droit", il n'y en avait pas l'ombre. Il n'y avait qu'un sarcasme de mauvais goût, une grimace de petits hommes soucieux avant tout de frapper un ennemi politique à coups de préjugés.

La meilleure preuve que le confrère était buté dans sa sotte prévention, se trouve dans ce bout de commentaire : "La lettre de M. Taschereau confirme le sens ironique que nous avions donné à cette phrase. Elle nous montre que, dans l'affaire du Labrador, le gouvernement québecois a montré très peu d'habileté et un grand désintéressement en ne prenant pas en mains lui-même ce qui le regardait au premier chef, les droits de sa province sur cette région."

Le "Droit" continue donc, en dépit des claires explications du premier ministre, à tenir le gouvernement de Québec responsable de la perte du Labrador. Puisqu'il affirme avec autant d'insistance, nous le mettrons maintenant au défi de prouver cette accusation. Il ne suffit pas d'affirmer, il faut démontrer. Le confrère n'a rien démontré. Nous sommes donc à l'aise pour l'accuser de parler ou d'écrire sur des sujets dont il ne connaît pas le premier mot. La question du Labrador, c'est du sanscrit pour lui. Comme il ne sait nullement comment la cause a été préparée et conduite, comme il ignore tout des plaidoiries et des raisons qui ont motivé la décision des juges du Conseil privé, il n'a pas le droit d'en parler. Il n'en sait rien de rien, et s'il en sait quelque chose, c'est à lui de nous le prouver dès cette semaine. S'il ne le fait pas immédiatement, c'est que l'inimitié plus que la raison lui sert de guide.

—— o ——

Le 5 mars, le "Droit", qui n'avait pas digéré notre article par lequels nous l'avions peut-être forcé à reproduire la lettre du premier ministre, neuf jours après sa réception, se tournait contre le "Soleil" et nous accusait d'aboyer". Le "Soleil" aboie", disait-il dans son titre. Il est des aboiements qui valent mieux que le cri des hiboux cachés dans la nuit, par crainte de la lumière et de la vérité.

Mais passons. Le confrère profite de la circonstance pour se livrer à une attaque contre le gouvernement de Québec. Ecoutons-le : "Il est des retards beaucoup plus graves sur lesquels, dans le passé, le "Soleil" préféra se taire. Que disait-il alors du retard du gouvernement à faire respecter la loi du dimanche ? Que disait-il alors du retard du gouvernement à remplacer, dans certains comtés, les députés disparus ? Que disait-il alors du retard que le gouvernement apportait à venir en aide à la classe agricole du Québec ? Que dit-il maintenant du retard que le gouvernement met à instituer des allocations maternelles ?"

La question du dimanche ? Nous y voilà enfin ! Toute la bonne presse a fait de cette question une arme politique contre le parti libéral. On a battu monnaie partisanne avec une cause sacrée ; l'hypocrisie pharisaïque s'en est nourrie. Pourtant, jamais un organe de bonne presse n'a été capable de produire un seul fait spécifique qui démontrât que l'honorable M. Taschereau fût à blâmer. Chaque fois que celui-ci a poussé ces accusateurs au pied du mur, pour les forcer à donner des précisions, il s'est trouvé que le premier ministre n'avait aucune responsabilité, ni directe ni indirecte, dans les cas dénoncés. Et puisque le "Droit" nous en fournit l'occasion, nous le prions une fois encore de nous citer un seul fait où le gouvernement ou le procureur général soient en faute en ce qui concerne l'observance du dimanche. Dans ce domaine, il n'y eut ni retard ni faiblesse de la part des autorités provinciales. Seules les imaginations bonnepressistes, qui se confondent en cela avec la démagogie houdiste, ont pu inventer, à ce sujet, des griefs le premier ministre de cette province.

Quant aux retards à ouvrir des comtés privés de députés, que le "Droit" soit plus précis, qu'il nous donne des noms, des dates et des circonstances ! Nous répondrons après. Mais nous parions qu'il n'entrera pas dans plus de détails, parce que, selon son habitude, il parle sans savoir. Reste le problème des allocations maternelles. Depuis quand le gouvernement est-il en retard sous ce rapport ? Depuis quand le gouvernement néglige-t-il la question sociale dans cette province ? Ne s'occupe-t-il pas de tous ces problèmes, depuis des années, avec une attention et une prudence sans exemple dans le Dominion ? S'il ne brusque pas ses mouvements, est-ce qu'on peut l'en blâmer ? La question sociale vient à peine de naître dans notre province. Jusqu'à cette époque, tout notre système social fut à base de congrégation et de charité publique. L'esprit de la race et les habitudes nationales le voulaient ainsi. Le gouvernement suit l'évolution du temps et des circonstances, et s'il ne se jette pas tête baissée dans des aventures coûteuses et dangereuses, s'il ne se livre pas inconsidérément à un empirisme périlleux, il fait preuve d'une sagesse incomprise des écervelés qui n'ont qu'à rêver ou à divaguer pour croire en l'infallibilité de leurs rêves et de leurs divagations.

Malheureusement, nous avons trop d'inspirés, dans le peuple de la bonne presse. L'inspiration est souvent le fait des sectaires et des fanatiques. Ces gens ont toujours la polémique facile : il leur suffit d'affirmer sans prouver : ils parlent "ex cathédrâ". Fait plus grave, ayant monopolisé le bien, ils sont sans cesse à la recherche de causes sacrées à défendre et d'ennemis à pourfendre, et comme ils n'en trouvent pas toujours, ils en inventent.

NOTES ET COMMENTAIRES

LE PARADIS SOVETIQUE

Le bureau de presse géorgien signale d'après dépêche de Tiflis, que les difficultés croissantes pour ravitailler les villes principales, la brusque augmentation de l'armée des chômeurs, rendent la situation en Géorgie intenable. Des denrées alimentaires, abstraction faite de la viande qu'on n'a pas vue depuis dix mois déjà, les unes font absolument défaut, les autres sont rares, fabuleusement chères et de mauvaise qualité.

Le pain presque immangeable, mais la seule chose qui soit accessible aux pauvres, est rationné.

Les campagnes n'en reçoivent pas du tout. Le mécontentement général contre le pouvoir soviétique atteignant les petits fonctionnaires et la plupart des communistes de la couche inférieure se transforme en une grande agitation populaire.

Le Guépéou redouble ses persécutions et les arrestations en masse.

La désorganisation des transports due à la démoralisation des employés de chemins de fer provoque d'innombrables accidents : pendant les quatre derniers mois, en Azerbeidjan seulement, 603 accidents de chemin de fer ; 71 victimes ; dégâts : 1 million 500,000 roubles.

LE TRUC DE L'OURS BLANC

Susie, la populaire ourse blanche du Zoo, est un animal délicat et très attaché à son confort. Depuis que la température s'est rafraichie, Susie, qui a sans doute oublié les froids terribles endurés au pôle Nord, refuse de se baigner.

Pour l'y contraindre, son gardien lança au milieu de la pièce d'eau les poissons constituant son menu habituel.

Alors, Susie, trouvant le froid encore trop vif, agita l'eau de ses grosses pattes de si adroite façon que les poissons flottant le ventre en l'air se rapprochèrent peu à peu du bord, et que l'astucieux plantigrade finit par les saisir dans ses griffes pour les croquer à belles dents.

Qui sent la faim, prend les moyens.

COMMENT S'ECRIT L'HISTOIRE

Un groupe d'Américains a résolu de faire procéder à des recherches méthodiques, dans toutes les archives, afin d'y étudier les documents concernant la colonisation de l'Amérique par les Anglais.

Ces documents, dont la plupart sont inédits, sont au nombre de plusieurs centaines de mille.

Une somme de 500,000 dollars est consacrée dès maintenant à ces recherches. Elles serviront à écrire l'histoire de l'Amérique. Le premier volume exposera les motifs de la colonisation.

C'est au docteur Richard Holworthy qu'est confiée la direction générale de ces recherches.

COUTURIERS PARISIENS

LA PRESENTATION DES "COLLECTIONS" DEVANT LES "BUYERS"

Deux fois chaque année, au début de la bonne et de la mauvaise saison, il se passe dans les grandes maisons de couture parisiennes un événement qui oriente les rêves d'élégance de toutes les femmes du monde civilisé: la présentation des modèles, ou encore, pour parler le langage mieux tourné du quartier Vendôme, la répétition générale de la collection d'hiver ou d'été.

Toutes les gares de Paris ont vu affluer, des quatre points de la planète, des personnages lestés de carnets de chèques reliés en maroquin, de gros cigare et d'une forte dose d'autorité. Ce sont les acheteurs, et comme ils arrivent en majeure partie des Etats-Unis, le jargon du métier leur a donné un nom anglais : "les buyers".

Chacun sait que la grande couture vend, surtout depuis la guerre, ses créations aux confectionneurs étrangers avec le droit de les reproduire à un nombre illimité d'exemplaires, excepté dans Paris et sa région. C'est donc le sort de toute l'exportation de la mode française à travers le monde qui se joue dans ces petites cérémonies.

Messieurs de Buenos-Ayres et de New-York, ajustez vos binocles d'écaille, tirez vos stylographes. Paris va parler ! Dix mille robes, pyjamas, trotteurs, matinées, tailleurs, amazones, costumes de bain, c'est à peu près le compte de ce qui défilera devant vous.

On ne sait jamais ce que Paris dira, de quoi sera fait le changement, parfois imperceptible mais capital, qui reléguera irrémédiablement dans le passé la mode du présent dont on sourira demain et dont on se moquera dans dix ans. Il suffit pour cela d'une étoffe ingénieuse, d'une de ces couleurs nouvelles que les fabricants français composent avec des subtilités admirables. Ainsi, 1931 ne verra-t-il pas de rouges éclatants. Cette année exige les tons du coq de roche, de la coquille d'oeuf, de l'oeuf de cane, du soleil couchant, de la capucine excentrique, et les étoffes s'appellent l'aérodlic, djersakashaclan et le lunasol. Que de tentations étranges !

Il faut voir cette délicate et rare floraison s'épanouir sous les lustres des bons faiseurs. C'est un spectacle qui donne une riche idée de ce que les femmes peuvent déployer d'ingéniosité pour renouveler leurs moyens de séduction.

Je tenais une carte d'invitation signée d'un nom fameux dans les deux hémisphères et, ce précieux petit bout de carton dans ma poche, je m'acheminai vers le sanctuaire.

— o —

Il était 10 heures du soir. La Concorde, lavée par une fraiche averse, était nette et luisante comme une bijouterie. Des gouttes tremblaient sur le capot des voitures alignées le long du trottoir et, devant la maison, toute baignée d'une lumière savante, on voyait, par les portières ouvertes, des oiseaux d'hermine et d'organdi s'envoler de leur cage bien astiquée et s'engouffrer sous la voûte.

Au premier étage, les visiteurs entraient dans une pièce remplie de jeunes femmes habillées de robes beiges toutes pareilles. Je dis beige, mais c'était peut-être 'marron glacé" ou "chocolat suisse". Il faut excuser un profane. Vendeuses, modelistes, premières et secondes, vêtues de cet uniforme, faisaient la plus charmante corbeille de Parisiennes qu'on pût voir. J'en demande pardon aux clientes constellées que vous étiez chargées de recevoir, mesdemoiselles, vous étiez les reines de cette soirée par cette simple élégance, ces sourires éveillés, cette bonne humeur méritoire des femmes laborieuses, cette grâce qu'on remarque si souvent derrière les comptoirs où l'on vent les colifichets de Paris.

Par vous, je compris que j'étais entré dans le royaume des femmes, là où elles sont à leur affaire et règnent sur leurs choses à elles, loin des occupations des hommes, dans un de ces frivoles couvents qui forment tout un quartier de la capitale.

Tous les salons étaient garnis de tables.

Devant des bouteilles de champagne, des gens des deux sexes, en toilette du soir, plissaient leur front sur des notes et parlaient sérieusement de la technique ou du volume des achats. Sur la nappe, un prospectus de luxe m'informait en anglais qu'un changement soudain s'était produit, que, contrairement à l'an dernier, l'ampleur se trouvait à présent sur les côtés, que la silhouete aurait une tendance à être un petit peu gaucho et que cette nouvelle mode, empruntée aux gardiens de troupeaux de l'Argentine, serait très facile à porter. Je me suis toujours demandé comment cent maisons de couture parisiennes pouvaient, tout en conservant chacune son genre particulier, aboutir chaque saison à une conception à peu près la même. Je voulais savoir pourquoi, en somme, tel créateur ne décide pas de raccourcir brusquement les corsages alors que tous les autres les allongent On m'a fait observer que les femmes sont, au fond, les derniers juges en cette matière et que, par une sorte de télépathie inexplicable dans tout le sexe féminin, les mêmes désirs se manifestent en même temps. Le couturier n'est pas le maitre absolu. Son génie est de comprendre à l'avance ce que sa clientèle voudra porter l'an prochain.

Je n'étais pas encore revenu de mon étonnement quand je vis paraitre les promeneuses. J'appelle ainsi les mannequins qui défilaient de pièce en pièce, car elles allaient à pas lents, hautaines, au milieu du cercle des spectateurs, semblant ignorer ce qui se passait autour d'elles et ne songeant qu'à leur beauté rehaussée de sourcils peints comme dans les dessins chinois.

Elles s'avançaient, silencieuses, parmi les bavardages, marchaient à la rencontre de leur propre image qu'elles contemplaient dans la glace, passaient machinalement un doigt sur leur coiffure aux cent reflets, mettaient un bras en anse d'amphore, tournaient avec la lenteur orgueilleuse d'un paon, puis s'éloignaient vers le salon voisin avec une démarche serpentine qui faisait onduler tout leur corps.

La couture est, comme le théâtre, un art d'illusion. Jamais une femme ne se comporte dans la vie comme un de ces mannequins. Tout dans leurs attitudes avait quelque chose d'artificiel et on ne pouvait qu'admirer la science avec laquelle ces jolies femmes adaptent toute leur personne au vêtement qu'elles portent.

Chaque fois qu'une des promeneuses entrait, une vendeuse juchée sur un haut tabouret annonçait le nom de baptême du chef-d'oeuvre et le numéro correspondant au programme : "Amour Amour 104", et répétait pour les Américains : "One hundred and four".

Du bruit des conversations s'élevaient des "ah !" admiratifs de connaisseurs, des "très joli" et quelques bravos. A d'autres moments, c'étaient des critiques faites à mi-voix, dans une moue dégoûtée : "Qu'est-ce que c'est que cette couleur "rayon vert" ?" Au passage, des acheteuses, qui habilleront demain cinquante mille Américaines avec ce qu'on nomme les robes Ford en grande série, soupesaient le bas d'un volant.

Les créations se succédaient : Insouciante, Favorite, Intimité, Jeunesse, Champs-Elysées, Aimez-moi, Adieu Sagesse, Petite Chose, Petit Homme. Ma voisine, qui n'entendait pas toujours les noms, arrêtait l'élégante pour lui demander ; alors celle-ci avec l'air d'être au paradis, murmurait : "Joie de plaire, madame."

J'ai vu passer jusque fort avant dans la nuit cent cinquante robes écourtées pour l'après-midi, mais que le soir allonge pour en faire des corolles flottantes et frisées qui tombent jusqu'à terre et sous lesquelles les pieds gantés de satin se montrent et disparaissent à la cadence de la marche comme des petits rats jouant à cache-cache sous les cotillons.

Neige brillante des dentelles de soie blanche, ample cascades de satin d'un noir argenté de charbon, crêpe dont la couleur feu donnent aux femmes l'aspect d'une flamme longue et souple sur laquelle s'élance de biais une course folle de petits ruchés frétillants que je voyais, en imagination, naitre sous le toucher impalpable des ouvrières.

Avec la rapidité d'un Frégoli, les mennequins changeaient de costume pour reparaitre continuellement vêtus de toilettes nouvelles, et ce qu'il y avait de plus curieux, c'est qu'on les reconnaissait avec peine tant la fantaisie du créateur sait en changeant la silhouette faire avec la même femme des être différents.

— o —

Voilà de quoi habiller pour quelques semaines tout le beau sexe de la Terre à toutes les heures de tous les climats. Dans cette maison et dans quelle façon les Brésiliennes et les Anglaises iront au bal sous les tropiques ou dans les brumes.

Les économistes et les gens sérieux pensent que c'est là, évidemment, un élément de l'influence française à l'étranger qui n'est pas négligeable. Ils sont bien bons ! Quand on a voyagé, on sait par expérience qu'il n'en est pas de plus important ni de plus actif. Si Paris est entouré d'une auréole aux yeux de tous les peuples, c'est à son ciel, à ses perspectives et à ses couturières qu'il le doit.

On ne peut croire jusqu'où s'étend le rayonnement de la mode parisienne. Je me souviens d'avoir assisté, il y a quelques années, à une représentation de music-hall dans une petite ville de l'intérieur du Mexique. Quand vint l'apothéose de la revue, la vedette, qui s'appelait la Habanera, s'approcha à l'avant-scène, vêtue d'une robe involontairement ridicule et s'écria, avec un mauvais accent, devont un parterre de Mexicains à grands feutres brodés :

"Jé souis la mode dé Paris !"

Il était émouvant de sentir de si loin par delà des pays déserts, cet attrait universel de la rue de la Paix.

J'ai retrouvé plus tard la même impression dans un théâtre de Copenhague, où l'on admirait devant la tour Eiffel, peinte sur la toile de fond, la parade des toilettes de Paris, un peu élargies pour faire place aux plantureuses académies des filles du Nord.

A New-York, le voyageur reste confondu devant la métamorphose qu'opère dans la vêture des Américaines le retour de chaque saison. Un beau matin, tout ce que les gratte-ciel contiennent de dactylos et de téléphonistes se trouve brusquement habillé en confection, à la dernière mode de la rue Saint-Honoré, bien avant que les Françaises elles-mêmes aient eu la possibilité d'acquérir les originaux plus coûteux.

Cette multiplication par la machine est le sort de bien des robes dont je viens de parler. Pour cette raison, et dans le but de satisfaire les confectionneurs qui ne voulaient pas de pièces trop difficiles à copier, la mode s'était simplifiée au dernier point depuis quelques annnées, ce qui tuait la fantaisie et, du même coup, la poule aux oeufs d'or.

Il faut croire que les couturières se sont aperçues de ce danger puisqu'on voit renaitre maintenant, pour les imposer à nouveau, ces mille choses inutiles et charmantes qui, de tout temps, ont été la parure des femmes et pour la fabrication desquelles on n'a pas encore trouvé de meilleur outil que les doigts véloces d'une "petite main".

Claude Blanchard.

(Courrier des Etats-Unis)

LA GUERRE

LA RUSSIE LA PREPARE ET L'ANNONCE

Le correspondant du "Times" à Riga rapporte que, dans le récent discours qu'il a prononcé au congrès de la Jeunesse communiste, à Moscou, Vorochiloff, commissaire à la guerre, a rappelé combien était grave la menace de guerre contre l'Union des Soviets. Il a demandé aux jeunes gens de se tenir prêts à la lutte.

Le congrès vota alors une résolution par laquelle il promit d'obéir au premier appel du conseil militaire révolutionnaire, en "quittant les établis et les tracteurs pour les fusils et les autos blindées".

C'est sur ces entrefaites que le commandant en chef de la marine parut sur l'estrade, entouré de marins et de soldats, pour y proclamer que "la flotte rouge est maintenant renforcée d'un trophée de la marine royale britannique; un sous-marin (L-55), coulé au large de Kronstadt, en juin 1919 et renfloué en 1924". On sait que cette unité, battant maintenant pavillon rouge, sera mise en service le 1er mai.

Mais voici maintenant que l'"Agence Tass" publie les extraits suivants du discours prononcé par M. Vorochiloff.

"Nous ne sommes pas en droit de perdre de vue, ne fût-ce qu'un instant, le danger qui nous menace du dehors. La nouvelle oeuvre de Ludendorff, le général allemand bien connu, qui avait prédit, en son temps, l'approche d'une guerre impérialiste et qui nous avertit, actuellement de nouveau, de l'approche d'une nouvelle guerre mondiale, atteste le danger".

Après quelques citations du livre du général Ludendorff, M. Vorochiloff poursuivit :

"Cet homme d'affaires et grand spécialiste militaire, non seulement prévoit une guerre dans un avenir peu éloigné, mais en fixe même le terme".

M. Vorochiloff ajouta :

"On pourrait citer, pour compléter l'opinion de Ludendorff, les témoignages nombreux et variés de toute une série d'économistes, d'écrivains, de savants et d'hommes politiques bourgeois les plus perspicaces, qui partagent entièrement les vues de Ludendorff.

"Nous devons opposer à cette attaque l'armée de fer bolcheviste, parfaitement entraînée, politiquement ferme et bien armée. Nous devons faire en sorte que la victoire, dans la prochaine guerre, soit remportée au prix de peu de sang versé. Cette guerre devra être menée sur le territoire du pays qui aura tiré le premier son épée contre nous".

Après avoir indiqué que la prochaine guerre sera entièrement une guerre de machines et que le rôle décisif y sera joué par les machines, M. Vorochiloff a invité l'Union des jeunesses communistes de l'Union soviétique à renforcer le travail en général et la production de guerre en particulier.

D'autre part, le "Courrier de Varsovie" publie une correspondance intéressante sur le travail des officiers allemands en U. R. S. S. A Lepetz, il y a une école spéciale d'aviation, dont tous les professeurs sont Allemands. A Pskov, l'école du génie militaire a pour directeur le général allemand Galma. Dans beaucoup d'autres corps de troupes, les instructeurs allemands collaborent avec des instructeurs russes. La plus grande des fabriques de gaz est dirigée exclusivement par des Allemands.

(Courrier des Etats-Unis).

AU FIL DU JOUR

Augereau et la momie

Dans l'une des niches du Louvre on a placé, et c'est justice, la statue d'Augereau, non loin d'une momie qui est à l'intérieur du musée, et qu'il connut d'amusante façon.

Cet admirable soldat n'était ni égyptologue, ni naturaliste.

Un matin, il rencontra son ami Larrey qui revenait du Caire et l'invita à venir voir chez lui, le lendemain, une momie.

Une momie ?... Toute la nuit, Augereau rêva de ce fantastique animal exotique, dont il venait d'entendre le nom pour la première fois ; et, dès l'aube, il courut chez Larrey qui lui montra sa capture.

Surpris de l'immobilité de la momie, il la palpa, la retourna et dit à son ami :

—Mais.... elle est morte ?

Le jugement de Salomon

Il a traversé l'histoire comme un modèle pour tous les juges qui, par delà la justice, veulent parvenir à l'équité.

C'est lui, n'en doutons pas, qui a inspiré ce singulier jugement que vient de rendre la Cour de l'Est Africain, Etat de Tanganyika. Il s'agissait d'une contestation entre indigènes à propos de quelques têtes de bétail.

Voici le texte même de ce jugement, tel que l'impriment les journaux :

"Le défendeur recevra pour sa part une grosse vache et une patte de veau ; le plaignant aura trois pattes de veau. Quant aux cinq autres pattes restantes (combien ce phénomène en avait-il donc ?) le défendeur en recevra trois et le plaignant deux, parce que le plaignant prit soin du veau, et aussi parce qu'il est l'aîné !"

—Pourquoi avez-vous fabriqué de la fausse monnaie ?

—Il m'était impossible d'en fabriquer de la vraie.

Le presdigitateur. — Mesdames, messieurs, je vais vous faire disparaître tout ce que vous voudrez.

Un spectateur. — Voulez-vous faire disparaître mon cor aux pieds?

CHEZ LES AUTRES

Bolchévisme

Il est heureux que nos autorités civiles se réveillent et veuillent protéger notre société contre les doctrines les plus subversives aussi bien que contre une concurrence essentiellement déloyale. Nous les félicitons et leur souhaitons d'être entendues à Ottawa. La Province de Québec prend une initiative louable en demandant la première de rompre avec les négociants et les propagandistes soviétiques.

Gardons jalousement notre patrimoine contre les morsures du bolchévisme, dont l'expérience russe n'offre encore rien de bien édifiant.

Sachons garder—ou prendre — la position du juste milieu entre ces deux grands égoïsmes destructeurs que sont le bolchévisme du prolétariat et le capitalisme des ploutocrates.

Et n'oublions pas que le meilleur moyen d'enrayer la marche du bolchévisme dans notre pays, c'est de brider les plus accapareurs d'entre les capitalistes, qui oublient trop souvent l'existence des autres humains et qui engendrent par leurs provocations un mécontentement populaire très propice au développement des idées bolchévistes parmi les masses.

Cette position du juste milieu, ce doit être particulièrement celle de nos représentants populaires et de nos gouvernants.

Cavent consules !, peut-on dire ici comme dans l'ancienne Rome, à l'approche d'une crise.

(Progrès du Saguenay)

Le Canadien National

Notre premier ministre, M. Bennett, s'est dit bien disposé à l'égard du Canadien National. Le Dr Manion, ministre des Chemins de fer, a montré la confiance qu'il a dans notre chemin de fer national, en disant à Montréal il y a quelques semaines que l'administration du Canadien National désire se libérer de toute aide du gouvernement pour l'année 1936. Sir Henry Thornton a accepté tout de suite cette suggestion. Si l'on se rappelle qu'un déficit de $20,000,000 en 1920 s'est changé en un surplus de $58,000,000 en 1928, on peut prévoir ce qui peut être fait par la coopération sympathique du gouvernement.

Le Canadien National a traversé les années les plus dures et a terminé la période des dépenses les plus considérables de son existence. Bien que les économies soient toujours nécessaires, notre chemin de fer national doit être mis en mesure de répondre aux demandes de notre époque. Et l'administration connaît mieux que la plupart des parlementaires en quoi consistent ces demandes. Si Ottawa a le désir de s'occuper du Canadien National espérons que c'est dans le but de hâter la date de sa complète indépendance.

(Toronto Globe)

—J'ai appris que votre mari avait reçu un coup de couteau.

—Oui, ma chère, ne m'en parlez pas, j'ai eu pour deux piastres de réparations à faire à son habit.

— o —

Emmanuel.—Je suis persuadé, mademoiselle, que vous me prenez pour un parfait imbécile.

Gertrude.—La perfection n'est pas de ce monde.

— o —

Elle.—Si les hommes étaient aussi gentils après le mariage qu'avant, il y aurait deux fois moins de divorces.

Lui.—Mais il y aurait deux fois plus de faillites.

— o —

Le patron.—Comment, vous réclamez deux heures supplémentaires de travail. Il n'y a cependant pas de travail qui presse en ce moment.

L'employé.—Non, monsieur, je me suis endormi sur mon bureau et j'ai dormi deux heures de trop.

La Toux

des enfants, comme celle des adultes, peut maintenant être promptement et sûrement soulagée, grâce à PERTUSSIN. Fabriqué d'après un procédé spécial, ce remède ne contient aucune drogue nuisible et est agréable au goût. Les enfants peuvent le prendre en toute sécurité. Sa qualité est démontrée par le fait que les médecins, depuis plus de 25 ans, le prescrivent de préférence aux remèdes ordinaires contre la toux. Les pharmaciens le vendent. Une bouteille gratuite vous sera envoyée si vous remplissez ce coupon et le mettez à la poste.

Consultez votre pharmacien sur la valeur de Pertussin

Pertussin

Pertussin Limited, C
182, avenue Atlantique, Montréal.
Veuillez envoyer votre échantillon gratuit de Pertussin à
Nom .....
Adresse .....

Si le manger SURIT

Environ deux heures après avoir mangé bien des gens souffrent de l'estomac. Ils appellent cela de l'indigestion. Mais ce sont les nerfs de l'estomac qui ont été sur-stimulés. Il y a excès d'acide. Pour y remédier il s'agit de prendre un alcali, qui neutralise plusieurs fois son volume d'acide.

Le bon alcali c'est le Lait de Magnésie de Phillips — tout juste un liquide sans goût; agréable, efficace et inoffensif. Mais il tue l'excès d'acide. Depuis plus de 50 ans il est resté le remède par excellence chez les médecins.

C'est là la méthode rapide, qui donne des résultats presque à l'instant même. C'est le procédé approuvé. Une fois que vous le connaitrez, vous n'en voudrez plus jamais d'autre.

Assurez-vous d'avoir le véritable Lait de Magnésie de Phillips, prescrit par les médecins depuis plus de cinquante ans pour corriger l'excès d'acidité. Bouteilles de 50 sous — dans toutes les pharmacies. Le véritable est toujours un liquide — il ne se fait jamais sous forme de tablettes. Voir le nom de Phillips sur l'enveloppe et sur la bouteille.

Fabrication Canadienne

L'EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE DE PARIS

Au printemps prochain, soit en mai 1931, s'ouvrira, à Paris, l'Exposition Coloniale Internationale, manifestation d'une ampleur qui jamais encore ne fut atteinte dans aucun pays du monde. Elle est placée sous la haute autorité du maréchal LYAUTEY, le pacificateur et l'organisateur du Maroc.

Groupant les sections de nombreux étrangers et les pavillons de toutes les Colonies Françaises elle s'étendra sur une superficie de plus de 110 hectares, dans le Bois de Vincennes, aux portes mêmes de Paris.

Dans un cadre clair, rempli de beaux arbres et d'ombrages, le Bois offre, toutes les possibilités d'aménagement. Sa beauté, les souvenirs du passé qu'il évoque méritent de le faire aimer: souvenirs qui remontent très haut dans l'histoire de France, souvenirs des Capétiens, des Valois, des Bourbons. Le donjon est le plus beau de France. Il dresse fièrement sa tour carrée, haute de soixante-deux mètres, flanquée à chacun de ses angles d'une tourelle arrondie.

En ce Bois où errent tant d'ombres de jadis, une armée de techniciens, d'ouvriers, d'artistes, travaille activement à réaliser le cadre où, au printemps prochain, seront présentés tous les produits, toutes les merveilles artistiques, toutes les curiosités si diverses des possessions d'outremer.

Palais nord-africains, pagodes asiatiques, pavillons sortent déjà de terre. Notamment, le célèbre temple d'Angkor.

L'énorme masse architecturale, toute sculptée, toute décorée de bas reliefs, de statues, de figures grimaçantes, monstrueuses ou hiératiques, sera couronnée par cinq glorieuses tours, ouvragées comme pièces d'orfèvrerie, de 60 mètres de haut.

Le visiteur sera témoin de la vie des naturels de chaque Colonie. De l'Afrique du Nord viendront Marocains, Algériens, Tunisiens; de l'Ouest Africain, des nègres; de l'Asie, des jaunes; de la grande île de Madagascar, Hovas et Malgaches.

Des familles appartenant à toutes les races logeront dans des habitats exactement semblables à ceux où elles vivent dans leur pays d'origine. Elles s'y livreront à leurs cultes, à leurs jeux, à leurs travaux.

—o—

Dans le parc zoologique aménagé sur le plateau de Gravelle, vivront en liberté dans de vastes enclos boisés, les plus beaux spécimens de la faune exotique: éléphants, lions, girafes, zèbres, gazelles, autruches, singes, tous les hôtes du désert, de la savane, de la forêt.

—o—

Le promeneur, le passant, le visiteur français et étranger, trouveront à l'Exposition Coloniale, toutes les possibilités de satisfaire leur goût de l'exotisme, du pittoresque, leur sens de la couleur, l'attrait qu'ils peuvent éprouver à l'égard de régions inconnues et lointaines que le temps matériel leur manque pour visiter. En quelques jours, sans fatigue et sans peine, ils pourront faire le plus étonnant voyage, se familiariser avec toutes les races qui constituent l'espèce humaine. Et ce "tour du monde", accompli sur place, dans les plus grandes conditions de confort et presque sans dépense, sera pour beaucoup un enchantement, la réalisation d'un rêve qui semblait irréalisable.

Ce goût des voyages qui est celui des générations modernes, ce désir de tout voir, de tout comprendre, même les pays qui se différencient le plus de la vieille Europe, et de la jeune Amérique, d'entrer en contact avec toutes les mentalités, toutes les civilisations les plus anciennes et les plus récentes, celles qui sont actuellement triomphantes et celles qui, après avoir brillé du plus vif éclat, sont maintenant assouplies, pourront être satisfaits au printemps prochain dans le cadre du Bois.

Les vieux Parisiens ont gardé un souvenir enchanté de l'Exposition Internationale de 1900. Par les belles soirées du printemps et de l'été, ils se rendaient dans des restaurants de plein air où la cuisine de différents pays leur était servie.

Des soirées semblables souriront aux visiteurs de l'Exposition Coloniale Internationale. Autour du Lac Daumesnil où de splendides fêtes nautiques seront données, le visiteur fréquentera tel restaurant dans lequel les meilleurs plats français lui seront servis, et tels autres où son palais se familiarisera avec la cuisine épicée indochinoise, arabe ou nègre. Et dans vingt théâtres indigènes, il ira écouter des musiques étranges, des chants nostalgiques, voir danseurs et danseuses, assister à maints spectacles dont il conservera un inoubliable souvenir.

—o—

Mais tout ce désir de l'inconnu que nous portons en nous et qui, au printemps 1931, au Bois de Vincennes, trouvera à se satisfaire toutes ces joies esthétiques ne sauraient suffire à justifier un tel effort.

Le but que poursuit l'Exposition est plus haut. Elle se propose d'être une grande et vivante leçon de choses. C'est pourquoi, à l'entrée même de l'Exposition trois grands édifices offriront aux visiteurs à des titres divers, d'amples sujets d'étude et de précieux enseignements.

Pour le bénéfice des Canadiens qui désireraient se rendre à cette exposition internationale, et dans le but de leur fournir tous les renseignements possibles, un comité canadien a été formé. M. Nugent-M. Clougher, 11 St-Sacrement, Montréal, en est le président. Toutes les demandes d'informations seront reçues avec joie à ce comité.

FUNERAILLES DE MME ALFRED RAYMOND

Jeudi matin à 8 heures dans l'église de St-Malo, ont eu lieu les funérailles de Dame Georgianna Fortier, épouse de M. Alfred Raymond, décédée à l'hôpital St-Sacrement, le 2 mars, à l'âge de 48 ans et 2 mois.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire, No 195 rue Boisseau, à 7 h. 45 pour l'église paroissiale au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, Alf. Raymond; ses fils: Horatio, Hervey, Marius, Jean-Maurice, Albert Raymond; ses frères: MM. Oscar, Adjutor, Pierre Fortier; ses beaux-frères: MM. Jos. Thivierge, Nap. Breton, Jean-Baptiste, Alphonse, Omer Raymond; ses oncles: MM. Frank, Joseph Lessard, Gaudias Breton; ses neveux: MM. Gaston Thivierge, René, Gérard Fortier, Roland, Benoit, Roger Fortier, Horace Raymond; ses cousins: MM. Alexandre Lessard, Louis Lachance.

On remarquait aussi MM. Jos. Coulombe, échevin, A. Fortier, Emile Lortie, Nap. Légaré, Jos. Fortier, Louis Fournel, R. Lortie, P.-H. Pelletier, L. Lortie, L. Drouin, Gérard Lortie, Armand Lortie, A. Drouin, R. Pelletier, N. Poirier, G. Morin, A. Gagné, François Hébert, père et fils, L. Voyer, G. Webster, P. Royer, I. Arsenault, Art. Arsenault, E. Larose, A. Hébert, Ludger, Joseph, Ovila, Marcel Gignac, Eugène Petitclere, A. Guérin, Lucien Langlois, David Guérin, O. Thomassin, Jos. Denis, T. Légaré, François Bédard, Nap. Ampleman, J. Gingras, P.-E. Tendland, P. Genest, U. Patry, A. Denis, A. Patry, Alfred Caseault, N. Savard, J. Langlois, E. Mathieu, P.-E. Langlois, R. Langlois, A. Lachance, Léonidas Verreault, N. Guenette, O. Clavet, O. Blouin, J. Sanschagrin, P. Poulin, Jos. Guérard, T. Charest, X. Picard, Eug. Lachance, A. St-Cyr, G. Therrien, D. Bernier, Pierre Lachance, P.-E. Debeaumont, J. Bourbeau, P.-E. Drouin, A. Boivin, A. Dufour, W. Bidégaré, R. Picard, Jos. Fiset, D. Lapointe, Donat Careau, P. Gingras, M. Girard, Phélias Auger, Joseph Fiset, Arthur Poitras, A. Lepage, Georges Poitras, W. Lepage, C. Plamondon, W. Belleau, Johnny, Lefebvre, E. Hamel, A. Sansfaçon, R. Langlois, A. Gingras, N. A. Mercier, W. Lachance, Henri St-Cyr, F. Larose, C.Daigle, E. Bernier, H. Bédard, A. Bédard, R. Gingras, V. Kirouac, Jos. Roy, Jos. Bourbeau, T. Godin, J.-S. Bédard, N. Paradis, A. Raymond, Omer Turgeon, Jos. Boutet et une foule d'autres.

Une nombreuse délégation de la Société de la Ste-Famille marchait en avant du corbillard. Les porteuses d'honneur étaient Mmes: T. Savard, J. Picard, A. Quirouet, A. Piché. Les officières étaient Mmes Art. Langlois, A. Villeneuve, Jules Gingras. Le Tiers-Ordre était représenté par Mmes Ed. Desharnais, F. Morin, E. Dion, J.-P. Paquet.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Dumais et le service fut chanté par M. l'abbé Langelier, assisté de M. l'abbé Dumais comme diacre et de M. l'abbé Bélanger comme sous-diacre. Durant le service la chorale de la paroisse chanta la messe de Requiem en grégorien. Les solos suivants furent exécutés: "Miserere mini Mei", de H. Busser, par M. Rodolphe Toussaint: "J'irai la voir un jour", par M. J.-A. Forgues, M. Tél. Verret touchait l'orgue. A la chapelle du cimetière St-Charles, les dernières bénédictions furent données par M. l'abbé C. Leclerc.. M. Ernest Labrecque chanta "A la Mort", M. H. Moisan chanta "Jusques à quand", et M. Jos. Boutet "Quand vous contemplerai-je?" avec choeur harmonisé. M. Arthur Parent accompagnait à l'orgue. La maison H. Moisan avait la direction des funérailles. Le "Soleil" présente ses sympathies à la famille en deuil.

BANQUIERS ATTAQUES

Montréal, 6. (P.C.) — "Les banquiers canadiens sont des gens qui manipulent le crédit public pour des gains particuliers", a déclaré aujourd'hui dans une interview Miss Agnes MacPhail, députée de South East Grey, Ont. "Je pense, dit-elle, qu'il faudrait une refonte complète du Banking Act, attendu que ceux qui auraient le plus besoin d'argent sont souvent le moins capable d'en avoir malgré la sûreté qu'offrirait leur crédit si on était patient.

VOULEZ-VOUS
Un bon sirop pour le rhume
PRENEZ DU
SAPINOL DES MONTAGNES
arrête la toux
réchauffe et débarrasse l'estomac
Grosse bouteille 35c
LA CIE CANADA DRUG
875, St-Maurice :-: Montréal

Je ne me suis jamais si bien porté!

Tout récemment encore, mon système nerveux était détraqué, et mon organisme épuisé, en proie à la grippe, à la bronchite et autres maux.

MAINTENANT, ma santé et mon énergie revenues, je me sens revivre, grâce au TONIQUE PULMO du Dr Hervay.

AUX PERSONNES FAIBLES ET DÉPRIMÉES, ce tonique efficace et d'un goût agréable rend SANTÉ, ÉNERGIE et VIGUEUR.

Tonique Pulmo
Dr Hervay

HEURES D'AFFAIRES
9 HEURES A. M.
A 5 HEURES 30 P. M.

NOUVELLES DE PAQUET

OUVERTS
JUSQU'A 10 HEURES
LE SAMEDI

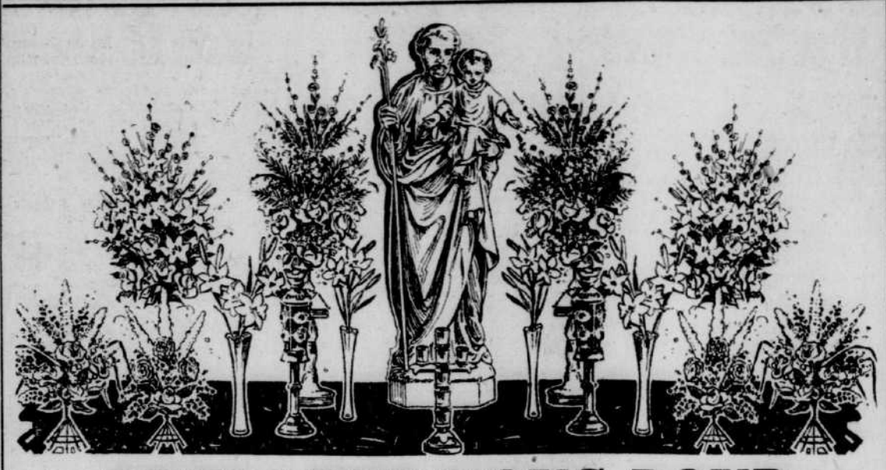

PREPAREZ-VOUS POUR LA FETE DE SAINT JOSEPH

Notre rayon des ornements d'églises déborde de fleurs artificielles, bouquets et décorations de toutes descriptions

QUELQUES APERCUS

TIGES de lis en toile, composées de 3 fleurs et 2 boutons. La tige..... 35c
BOUQUETS montés sur pied, composés de 6 fleurs, et 4 boutons. Prix, la paire..... $1.75
BOUQUETS montés sur pied, format plus gros, composés de 12 fleurs et 8 boutons. Prix, la paire..... $2.50
BOUQUETS de 18 fleurs et 12 boutons Prix, la paire..... $3.75
BOUQUETS composés de Lis, roses et feuillage... Prix, suivant le format la paire ..... $2.50, $3.50, $4.50, $6.00 et $7.00

STATUES

STATUES de St-Joseph, en plastique français, 6 pouces. Prix..... 35c
8 pouces. Prix..... 45c
9 pouces. Prix..... 65c
10 pouces. Prix..... $1.40
14 pouces. Prix..... $1.50
STATUES de St-Joseph, décorées, 8 1-2 pouces Prix, suivant la richesse du décor..... 60c, 75c, 90c
16 pouces, décoration commerciale. Prix..... $1.00
21 pouces, décoration riche. Prix..... $2.25
25 pouces, décoration riche. Prix..... $4.50
PRIX sur demande pour statues d'un plus gros format.
IMAGES en couleurs pour livres de messe Prix, le cent..... 30c
ou le mille..... $2.60
VERRES de couleurs pour bougies, sur pied en cuivre, l'unité..... 30c

MADEMOISELLE JANE DOE
SERA ICI TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE
L'EXPERTE EN PATRONS BUTTERICK

A partir du 9 de Mars, jusqu'au 14 de Mars inclusivement, nous avons retenu les services de Mademoiselle Doe, de la Compagnie Butterick, pour nos clientes. Mademoiselle Doe sait tout ce qu'il faut savoir au sujet des Patrons Butterick, et elle sera heureuse de discuter avec vous, de vos problèmes personnels touchant la coupe et l'ajustage.

Faites une liste des renseignements que vous voulez obtenir au sujet de votre couture à la maison, et apportez-la quand vous viendrez, n'importe quand, entre neuf et cinq heures et demie.

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI,

Un
PROBLEME RESOLU

Comment nettoyer vos CUIVRES, LE NICKEL, L'ARGENTERIE, L'ALUMINIUM, etc., sans faire usage de liquide, pâte ou poudre.

POLMET va accomplir ce miracle pour vous.

VENEZ VOIR LA DEMONSTRATION QUI COMMENCERA LUNDI, le 9 MARS, DANS NOTRE RAYON DE L'ARGENTERIE--REZ-DE-CHAUSSEE.

SPECIAUX
AU RAYON DES MARCHANDISES A LA PIECE

CREPE IMPRIME, dans des dessins nouveaux; tissu idéal pour robes. Spécial..... 89c, $1.59, $2.50 et $3.50
CREPE PLAT, en une immense variété de nuances nouvelles. Spécial..... 84c, $1.39, $1.59, $2.00 et $2.50
CHIFFONNETTE IMPRIMEE, dessins exclusifs, nouvellement reçue, 38 pouces en largeur. SPECIAL..... $1.19
Nous venons justement de recevoir un choix splendide de TISSUS EN LAINE pour toilettes de printemps, et, comme toujours, nos prix défient toute concurrence.

REVUES DES MODES PRINTANIERES

Achetez votre exemplaire maintenant. L'Exemplaire..... 25c
MAGAZINES. L'Exemplaire..... 10c
LIVRES pour ouvrages de fantaisie. L'Exemplaire..... 25c

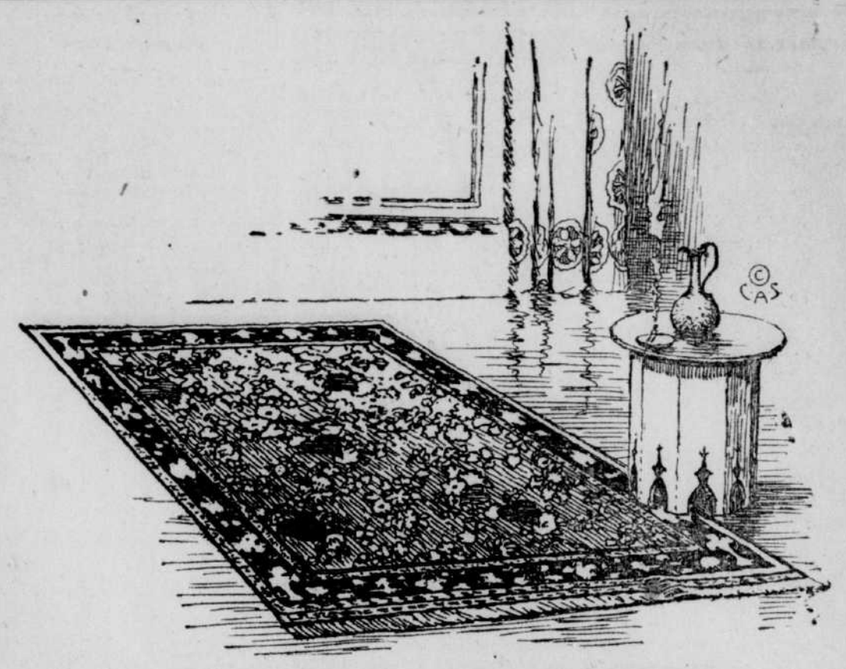

BONS MARCHES EXTRAORDINAIRES
A Notre Rayon de
GARNITURES DE MAISONS
DES OCCASIONS QUE PERSONNE NE DEVRAIT MANQUER

TAPIS AXMINSTER, 27 pouces. SPECIAL, la verge..... $2.75
LOT SPECIAL de prelart anglais. La verge carrée..... 42c
LOT SPECIAL de prelart anglais incrusté. La verge carrée..... $1.09
LOT SPECIAL de prelart anglais incrusté, plus épais. La verge carrée..... $1.29
LOT SPECIAL de prelart pour chemins, à très bas prix.

SPECIAL
CARPETTES JAPONAISES :
24 x 31 pouces. SPECIAL..... 50c
24 x 48 pouces. SPECIAL..... 69c
27 x 54 pouces. SPECIAL..... 80c
36 x 72 pouces. SPECIAL..... $1.40

TRES SPECIAL
UNE GARNITURE COMPLETE DE FENETRE
$3.99
L'offre consiste en :
UN PANNEAU FILET
UNE PAIRE DE RIDEAUX DE SOIE
UN POLE DOUBLE

VENTE BALAYAGE DE

75 CARPETTES AXMINSTER ou WILTON, différentes dimensions, lesquelles nous avons retirées de nos assortiments réguliers en vue de ce spécial.
VOUS SEREZ ETONNE SI SEULEMENT VOUS VENEZ VOIR A QUELS PRIX NOUS AVONS DECIDE DE LES OFFRIR.

CARPETTES AXMINSTER 27 x 51 pouces. SPECIAL..... $2.49
CARPETTES AXMINSTER 27 x 54 pouces. SPECIAL..... $4.75
CARPETTES DE VELOURS, dessins magnifiques 27 x 48 pouces. SPECIAL..... $2.20
CRETONNES, en de jolis dessins, 36 pouces Spécial, la verge..... 29c
CRETONNE, imitation de toile. Spécial, la verge..... 39c
CRETONNES, dessins bloqués à la main. Spécial, la verge..... 49c
COUSSINS en cretonne, pour chaises. Spécial..... 39c
COUSSINS en velours, rembourrés de kapoc. Spécial..... $1.69
COUSSINS en soie, rembourrés de kapoc, différentes formes. Spécial..... $1.59 et $2.29
FRANGE DE SOIE pour garnitures de draperies. Spécial, la verge..... 15c et 35c
SOIES A DRAPERIES, en une superbe variété de couleurs spéciales. Spécial, la verge..... 39c
SOIE CELANISE, 48 pouces, QUALITE ET COULEURS EXCLUSIVES pour Paquet. Spécial, la verge..... $1.40
Lot spécial de TISSUS à draperies, 50 pouces, unis, rayés ou fleuris. Régulièrement $1.70 à $3.00. PRIX D'ECOULEMENT, la verge..... $1.00
PANNEAUX EN FILET, qualité pesante, avec frange de soie, 42 pouces par 2 1-4 verges. SPECIAL..... $1.80
POINT FILET, 36 pouces. Spécial, la verge..... 25c
POINT FILET, en blanc, crême et écru, 40 pouces. Spécial, la verge..... 39c
POINT FILET à sections, 90 pouces. Spécial..... $1.50
POINT SUISSE à sections 90 pouces. SPECIAL. $1.50 et $2.70
MARQUISETTE de fantaisie pour rideaux. Spécial, la verge..... 32c, 35c et 55c

SPECIAUX

300 paires de RIDEAUX en marquisette de fantaisie, avec attaches et frison. Régulièrement $1.75 et $1.85. SPECIAL..... $1.49
50 paires de RIDEAUX en cretonne, avec Valence. Régulièrement $2.69. SPECIAL..... $2.19
PANNEAUX de point suisse. Régulièrement $7.25. Spécial ..... Régulièrement $4.20. Spécial..... $5.00 $3.75
Régulièrement $3.75 et $3.90. Spécial..... $3.00
RIDEAUX SUISSES, à la paire. Régulièrement $7.50. Spécial..... $5.50
Régulièrement $12.00. Spécial..... $7.00
Régulièrement $10.00. Spécial..... $7.25
Régulièrement $8.75. Spécial..... $7.50
RIDEAUX DE POINT FILET 43 pouces par 2 1-4 verges. SPECIAL..... $1.15

TELEPHONE: 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

TELEPHONE: 8131

LE MARCHE DE NEW-YORK A DU RETRAITER SOUS LE POIDS D'UNE FORTE LIQUIDATION.--FAIBLESSE A MONTREAL

MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70, rue St-Pierre.

Le 6 mars	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Valeurs				
Abitibi	12	12	12	12
Asbestos Corp.	12½	12½	12½	12½
Atlantic Sugar	37	37	34¾	35
Bell Tel.	148½	148¾	148	148
Brazilian Trac.	28¼	28½	27	27⅛
B. C. Power 'A'	41½	41¾	41	41⅜
Can. Bronze	36	36	36	36
Can'a Cement	17	17¼	16¾	16¾
Do priv	94½	94½	94½	94½
Can'a Steamship	7¾	7¾	7¾	7¾
Do priv	23	23	23	23
C Pow and P.	21¼	21½	21⅜	21¾
Can. Car	18	18¼	18	18
Do priv	25	25	24¾	24¾
C. I. Alcohol	4¼	4¼	4¼	4¼
Can. Pacific	43	43	42¾	42½
Cockshutt Plow	9¼	9¼	9⅛	9⅛
Cons. Smelting	187	188½	184	184
Dom. Bridge	50¾	51	50	50
Dom. Glass	123	123¼	123	123
D. Steel Coal 'B'	7¼	7¼	11¼	7¼
Dom. Textile	77½	77½	77½	77½
Foundation Co.	16	16	16	16
Gen. Steel W.	5¾	5¾	5¾	5¾
Gurd Co Chas	29½	30	29½	30
Gypsum	11¼	11¼	11¼	11¼
Hamilton Bdge	16¼	16¼	16¼	16¼
Howard Smith	5	5	5	5
Intern. Nickel	19	19	18	18
Massey-Harris	8½	8½	8	8
McColl-Front.	19½	19½	19	19
Montreal Power	62	63¼	62⅛	61⅜
Nat. Breweries	34	34	33½	34
Nat. Steel Car	38	39	38	38
Ogilvie	275	275	275	275
Power Corp.	55	55½	55	55
Quebec Power	46½	47	46	46
Shawinigan	57	58½	57	57¼
Sherwin-Wms	29½	29½	29¼	29½
Simon, H. E. Sons	20½	20½	20	20
South. C. Pow.	31¼	31¾	31⅛	31¼
Steel of Can.	38½	39¼	38½	39
Viau Biscuit	22½	22½	20	20
Winnipeg Elec.	16	19½	16	16
BANQUES:				
Commerce	227	227	227	227
Montreal	298	298	298	298
Nova Scotia	322	322	322	322
Royale	287	287	287	287

ENQUETE SUR LES AGISSEMENTS DES TITRES D'AUBURN

New-York, 6. — (P. C.) — Les actions ordinaires d'Auburn Automobile Company ont reculé d'environ $14 chacune au cours de la séance d'aujourd'hui sur le marché mobilier, après qu'on eut publié des rumeurs à l'effet que la hausse sensationnelle récente de cette valeur était l'objet d'une investigation.

Le Bureau d'Etat des valeurs n'a pas voulu commenter cette rumeur disant qu'on enquêtait sur la hausse sensationnelle de ce titre qui a plus que triplé sa valeur depuis novembre dernier. Il a été question pendant un certain temps que les autorités de la Bourse questionnaient certains courtiers en rapport avec l'activité des actions d'Auburn Auto.

VIREMENTS BANCAIRES

Au cours de la semaine qui s'est terminée jeudi le 5 mars, les virements bancaires ont été comme suit aux différentes chambres des compensations du Dominion:

	1931	1930
Toronto	$125,698,288	$139,833,098
Montréal	113,028,793	161,477,515
Halifax	3,166,784	3,577,996
St-Jean, N.-B	2,587,659	2,778,620
Moncton	894,935	992,413
Sherbrooke	952,354	1,057,812
Québec	6,481,435	6,063,168
Ottawa	6,458,026	8,501,664
Kingston	657,664	900,419
Peterboro	799,392	916,915
Hamilton	5,280,122	7,888,246
Kitchener	1,333,880	1,619,408
Brantford	880,024	1,179,398
London	3,252,888	3,732,434
Chatham	654,722	582,420
Sarnia	574,264	788,354
Sudbury	653,510	1,172,257
Windsor	3,543,575	4,793,121
Fort William	750,277	870,751
Winnipeg	35,233,177	51,475,945
Brandon	421,230	459,098
Moose Jaw	855,917	1,070,745
Saskatoon	1,863,953	2,335,887
Prince-Albert	424,359	507,593
Edmonton	5,162,069	5,835,285
Calgary	5,398,211	10,130,411
Medicine Hat	265,067	403,161
Lethbridge	457,449	551,659
Vancouver	16,874,808	23,419,113
Victoria	2,945,270	2,504,494

RAPPORT DU TRESOR

Washington, 6. — (P. A.) — Le rapport du Trésor américain pour la journée du 4 mars se lit comme suit : recettes $5,261,522.69; déboursés $11,592,638.38 ; balance $128,643,826.32.

Les recettes des douanes pour le mois de mars à venir jusqu'au 4, ont été de $3,503,795.67.

PERSPECTIVES POUR LA REPUBLIQUE DU BRESIL

Montréal, 6. (P.C.)—Dans une déclaration que vient de faire l'ambassadeur de la république brésilienne à Washington au sujet des conditions qui existent présentement au Brésil, il a exprimé sa confiance dans les perspectives de ce pays par suite du programme de relèvement qui a été entrepris par le gouvernement actuel.

Voici comment se lit en partie cette déclaration : "Les conditions du Trésor de la république brésilienne sont tout à fait normales et le pays a annulé dans une large mesure les nombreux engagements de tous genres contractés par le gouvernement qui avait été déposé en octobre 1930. Le gouvernement actuel a mis en force plusieurs mesures économiques et financières nouvelles et il croit que la dernière baisse qui est survenue dans le change brésilien provient de certaines circonstances et d'intrigues commerciales qui vont bientôt disparaître. Grâce à la consolidation de l'ordre public, aux mesures d'économie dans la restriction des dépenses et à l'adoption d'une politique économique et financière bien dirigée, les perspectives du Brésil laissent bien augurer pour le programme du gouvernement couvrant l'utilisation des ressources du pays".

LA PAIX AUX INDES A FAIT MONTER L'ARGENT

New-York, 6. (P.C.) — L'argent en barre a enregistré aujourd'hui sa troisième avance successive depuis l'entente de paix qui a été signée aux Indes.

Ce métal est monté de 5-8c à New-York pour se rendre à 28 1-2 cts, ce qui porte à 1 1-2c l'avance de ces trois derniers jours.

Standard Oil of Ohio a haussé le prix de la gazoline de un centin le gallon.

LA LISTE FAIBLIT EN FERMETURE; DE NOMBREUX RECULS

Montréal, 6.—(P. C.)—Fermeture. —Les prix sont devenus vulnérables vers la fin de la séance d'aujourd'hui sur la place locale et la fermeture a été faible à la Bourse de Montréal.

Atlantic Sugar, avec 2 1-4 points de perte à 35 et Viau, avec un recul de 2 1-2 à 20, se trouvaient avoir perdu le plus de terrain.

Brazilian Traction accusait un recul de 3-4 à 27 1-8 et Nickel était un point plus bas qu'hier à 17 3-4.

Canada Cement, Canadian Pacific, McColl-Frontenac, Montreal Power et quelques autres montraient des pertes fractionnaires.

Steel of Canada se trouvait 1-2 point plus haut à 39. General Steel Wares accusait une avance de 1-8 à 5 3-8 en fermeture.

DEPOTS D'EPARGNE PLUS ELEVES AUX BANQUES DU PAYS

Ottawa, Ont., 6.—(P. C.)—Des augmentations dans les dépôts d'épargne au Canada et dans les prêts courants à l'étranger, apparaissent dans le rapport mensuel qui a été publié aujourd'hui par le département des Finances pour janvier. Le fonds de réserve reste inchangé à $162,225,000.

Les dépôts d'épargne ont atteint le total de $1,428,736,686 en janvier comparativement à $1,425,845,166 en décembre 1930. Les prêts courants en dehors du Dominion se sont chiffrés à $214,800,572 comparativement à $213,965,402 en décembre.

Les billets en circulation en janvier se chiffraient à $141,438,920 contre $148,017,056 en décembre; les dépôts à demande étaient de $556,715,533 contre $641,694,317 pour le mois précédent; les dépôts en dehors du pays se chiffraient à $347,363,989 comparativement à $372,275,709 et les prêts à demande faits au pays se totalisent à $192,015,941 contre $204,-781,345 en décembre.

LE BLE A PEU BOUGE A WINNIPEG AUJOURD'HUI

Winnipeg, 6. (P. C.) — Fermeture. — Les prix ont fluctué sans but aujourd'hui et le marché a manqué de conducteurs. En fermeture, les cours se trouvaient de 0 à 1-8c plus bas pour la séance.

Le blé sur mai a clôturé à 58 3-4 cts et celui de juillet à 60 3-8 cts, tous deux sans changement tandis que celui d'octobre était à 62 1-3 cts avec 1-8c de perte.

PROFITS REDUITS DE LA F.-N. BURT & COMPANY

Toronto, 6 (P.C.)—La plus vive concurrence qu'ait eue à combattre F.-B. Burt Company, Ltd., depuis sa fondation, a amené une diminution dans des profits de l'exercice 1930; ceux-ci après défalcation de toutes les charges, ont cependant été suffisants pour acquitter les dividendes au taux de $3. par année et laisser un petit résidu à reporter au compte de surplus. Les profits nets se sont établis à $3.18 par action comparativement à $4.65 en $4.65 en 1929 et $4.72 en 1928.

Les profits nets se sont chiffrés par $592,560, contre $785,288 en 1929. La provision pour la dépréciation a pris $188,529; l'amortissement des brevets, $23,222; les taxes $34,000. Ces défalcations ont laissé un solde de $346,809 pour acquitter les dividendes privilégiés de $4,798 et les dividendes ordinaires de $321,774.

La compagnie a conservé une excellente posture financière; le fonds de roulement ne s'est pratiquement pas modifié à $1,242,833, à rapprocher de $1,246,821 à la fin de 1929.

Federal Mining & Smelting a gagné en 1930 des profits nets équivalant à $8.56 au lieu de $36 en 1929.

Les profits des opérations de Louisville et Nashville durant janvier 1931 ont été de $847,303 au lieu de $1,371,-846 en 1930.

La production quotidienne moyenne de pétrole brut aux Etats-Unis durant la semaine finissant le 28 février 1931 a diminué de 55,673 barils.

Le déficit du chemin de fer National du Canada durant l'année 1930 sera d'environ $30,000,000 a déclaré hier l'honorable Dr Manion, ministre des Chemins de fer et Canaux.

Fisk Rubber a omis le paiement du 1er mars pour l'intérêt sur les obligations de 8 pour cent échéant en 1941.

Galerie des Directeurs

M. C.-C. RATHGEB, nouveau vice-président et directeur de la Canadian Comstock Company.

NEW-YORK

GREENSHIELDS & CO.
126, rue St-Pierre.

Le 6 mars	Ouv.	Max.	Min.	2.45 hr.
Abitibi	11½	12¾	11½	12
Adams Express	21¾	21¾	21½	21⅝
Alleghany Corp.	10⅜	10⅝	10	10
Allied Chem.	163	164¾	156¼	157⅜
Allis Chalmers	38¼	38¼	36½	36⅝
Amerada	18⅜			18⅞
A. M. Byers	66¾	66⅞	63⅞	64⅜
A. Bo. Magn.	27	27½	27	27½
Am. Brown Boy	10⅜			10⅜
Am. Can	124⅛	124¼	121⅜	122⅛
Am. Car & F.	33¾	34	33⅜	34
A. & F. Pow.	46¼	46⅞	44⅜	45
Am. Loco	27⅜	28⅛	28	28
A. Mach & F.	40	40½	40	40½
Am. Radiator	19⅛	20	19	19⅜
Am. Smelting	53¼	53⅝	52	52
Am. Tel.&Tel.	199	199½	196½	196½
Am. Tob 'B'	119¾	119⅝	118½	118½
Am. Waterworks	75⅜	75⅝	71½	72⅝
Anaconda Cop.	40⅜	41¼	39⅜	39⅜
Atchison R'y.	193¾	193¾	191⅜	191⅝
Atl. Refining	20⅜	20⅜	19⅝	19⅝
Auburn Auto.	201	201	183¾	184¼
Baldwin Loco.	25⅝	25⅝	24⅞	25⅛
Balt & Ohio	78⅛	78⅛	77	77
Barnsdall Corp.	12⅝	12⅞	12¼	12¼
Bethlehem Steel	65	65¾	63¼	63⅝
Borg Warner	27⅝	29	29½	27½
Briggs Mfg.	20⅜	20½	20	20
Brooklyn M. Tr.	68	69	66¾	66¾
Calif. Packing	45	45	43¾	43⅞
Canada Dry	37½	37⅞	37½	37⅞
Can Pacific	43¾	43¾	43¾	42⅝
Case Threshing	115⅜	115⅜	109¾	111⅜
Cerro de Pasco	26¼	26⅝	26	26
Chesap & Ohio	42⅝	42⅝	42½	42⅝
Chic.M.&St.P.	7			7
Chic. & N. Ry.	40	40	38⅞	38⅞
Chic. Rock Is.	59	60⅜	58½	59⅛
Chrysler	22⅝	23⅞	22¼	22⅝
Coca-Cola	165			165
Colorado F. & I.	79¼	29½	28⅜	28⅝
Columbian Carb	98¾	98¾	94½	95½
Columbia Gas	43¾	43¾	41¼	41⅝
Col. Graph.	14½	14⅝	13¾	14⅛
Com. Solvents	19⅜	20	19¼	19⅜
Comm. Power	11¾	11⅝	11¼	11⅜
Congoleum	10	10⅜	10	10⅛
Cons. Gas	102½	103	100½	101
Cont. Can	58⅝	59½	58⅛	59½
Cont. Oil of D.	10	10⅛	9½	9⅝
Corn Products	84	84	82½	82½
Curtiss Wright	5⅛	5⅝	5⅛	5⅜
Davison Chem.	21	21	19¾	20⅜
Dom. Stores	21			21
Dupont de Nem	99¼	99⅝	96½	96½
Eastman Kodak	172	173½	168	168
Elec. Auto-L.	66⅞	66¼	64⅜	66¼
Elec. P. & L.	57⅜	58⅜	56¾	56¾
Eng. Pub. S.	47			47
Erie Rail.	34½	34½	33½	33½
Fox Film	34¾	34¾	33	33
Freep. Texas	38	39½	38	38
Gen. Elec.	51¾	52¾	51	51⅜
Gen. G. & El. A	7¾	7¾	7⅝	7⅝
Gen. Motors	44	44¼	43	43¼
Gill. Safety	30½	30½	29¾	29¾
Goodyear	49⅜	49⅝	47¼	47¼
Grigsby Grunow	5⅞	6	5⅝	5⅝
Houston Oil	57½	58¼	53⅜	53⅜
Hudson Motors	22⅜	22¾	21¾	21¾
Hupp Motors	11⅞	12	11¾	12
Int. Combustion	3			3
Int. Harvester	57¼	57¾	54⅝	55⅛
Int. Hydro	29⅛	29¾	28⅝	28⅝
Int. Nickel	19	19	18	18
Int. Paper 'A'	9¼			9¼
Int. Paper 'C'	5½	5½	5⅜	5⅜
Int. Tel. & Tel.	36	36⅞	34⅝	35¼
Johns-Manville	71	71	67½	68
Kennecott Cop.	29⅝	30¼	29½	29½
Kolster Radio	1⅜	1⅜	1⅛	1⅛
Kreuger & Toll	25⅞	26	25⅜	25⅜
Loews Theatre	60⅜	60¼	58¾	58¾
Loose Wiles	52½	52½	52	52
Lorillard	16⅜	16⅝	16¼	16¼
Mack Trucks	40⅛	40¼	39½	39½
M. K. & Tex.	21¾	22¼	21⅜	22
Missouri Pacific	35	35½	35	35½
Montg Ward	25⅜	25⅝	24⅛	24⅝
Nash Motors	35½	36⅜	35¼	35½
Nat. Bellas H.	8¾	9	8½	8½
Nat. Biscuit	80¾	80¾	80	80¼
Nat. Cash Reg.	37⅛	37⅜	35½	35½
Nat. Dairy Pr.	45⅞	46⅜	45⅞	45⅞
Nat. Pow. &L.	42¾	42¾	41¼	41⅜
Nat. Supply	68	68	65½	66½
Nevada	14	14⅛	14	14
N. Y. Central	119	119⅜	117	117
Nrth Am. Co.	86	86⅜	85	85⅛
Pac. Gas. & El.	51½	51⅝	51	51
Packard Motor	10⅜	10⅝	10⅜	10⅜
Paramount	45	45	43⅜	43⅜
Penick Ford	43½	43½	42	42
Pennsylvania R	60	60⅛	59⅜	59⅜
Phi lps Pete	12	12⅛	11⅝	11⅝
Pressed Steel	6¾	6¾	6⅝	6⅝
Public Ser NJ	89⅛	89⅜	86⅛	88⅛
Pullman	55	55½	54½	54½
Pure Oil	9¾	9¾	9⅛	9⅜
Radio Corp	24⅞	25⅜	23⅜	23⅝
Radio-Keith	21⅜	21⅝	20½	20¼
Rem-Rand	14⅜	14⅞	14½	14⅜
Reo Motor	8⅜	8⅜	8	8⅛
Re I Steel	22⅞	22⅞	21¾	22
Royal Dutch	39	39	38	38¼
St. Jos. Lead	28			28
St. L. & S. F.	40	40¼	39¾	39¾
Sears Roebuck	58⅜	58⅝	56	56¾
Shell Union	8¾	8¾	8½	8½
Simmons Bed	20¼	20¼	19	19
Sinclair Oil	13⅝	13⅞	12⅞	12⅞
South. Pacific	104	104	103½	103⅞
South Porto R.	10⅜	10⅜	10	10⅜
Stand. Brands	19½	19⅜	19	19
Stan. Gas. & E.	85⅛	85½	82½	83
Stand Oil N.-J.	47¼	47¼	45½	45⅝
Stand. Oil N.-Y.	24¼	24½	24	24
Stewart Warner	20¼	20⅝	19½	19½
Studebaker	23	23½	22¾	22⅞
Symington	5⅜	5⅞	5⅜	5⅞
Tex Gulf Sulph	52	52⅝	52	52⅜
Timken Rol. B.	54½	54½	54¼	54⅛
Underwood Ell.	70	70½	68¼	68¼
Union Carbide	68	68½	67	67
Union Pacific	196	196½	194¼	194¼
United Aicraft	34¾	35⅛	34	34¼
United Cigar	5	5⅛	5	5⅛
United Corp	28¾	29⅜	28⅛	28⅝
U.S.C.I. Pipe	32⅝	33⅜	33¼	33⅜
U. S. Ind. Alco.	72⅜	73	70¾	71
U. S. Realty	36⅜	36⅝	35	35½
U. S. Rubber	15⅞	16⅛	15¼	15½
U. S. Steel	146¾	147½	144¾	144¾
Vanadium	67	69	67	67½
Warner Bros.	14⅞	15	13½	13⅝
Western Union	135	137	132	132
Westing. Elec.	98¾	99¾	94½	95½
Willys Overland	5¾	5¾	5⅜	5⅜
Woolworth	61¾	61⅞	59⅞	60⅜
Yellow Trucks	13¼	13½	13	13

Diversifield Trustee Shares C. 7⅞
Argent 1½ 2⅜.

UNE ACIERIE DU CANADA QUI CHANGE DE MAINS

Youngstown, Ohio, 6. (P. C.).—La Canadian Metal Products Company, de Guelph, Ont., qui est affiliée à la Republic Steel Corporation, a été vendue à la Burlington Steel Company, Limited, a-t-on appris ici aujourd'hui.

La compagnie canadienne était une filiale de Steel & Tubes Inc., qui, elle-même est une filiale de Republic Steel. L'usine de Guelph a cessé ses opérations la semaine passée et la firme Burlington en a pris possession immédiatement. Cette firme se propose de transporter l'outillage à Hamilton, Ont., incessamment.

NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE MUTUALISEE

Toronto, 6.—(P. C.)—La mutualisation de la North American Life Assurance Company par le rachat de tout son capital-actions entre en vigueur aujourd'hui, si l'on en croit un communiqué qui a été publié à l'issue d'une assemblée spéciale des actionnaires et détenteurs de polices tenue hier aux bureaux d'ici. La compagnie a été incorporée il y a cinquante ans et les fondateurs avaient prévu, dans la chartre, que les détenteurs de polices devaient prendre possession de la compagnie éventuellement.

Tout l'actif, qui dépasse $5,000,000 se trouve maintenant aux mains des détenteurs de polices.

Les profits nets d'Electric Power & ding Machine, en 1930, ont été de $1,- par action au lieu de $2.98 en 1929.

Les profits nets de Burroughs Adnig Machine, en 1930, ont été de $1,-50 par action au lieu de $2.33 en 1929.

N.-Y. S'AFFAISSE SOUS UNE GROSSE VAGUE DE VENTES

New-York, 6. — (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associé.) — Fermeture — Le marché mobilier s'est affaissé sous le poids d'une volumineuse liquidation aujourd'hui et il a cloturé dans sa faiblesse. Le total des virements a été d'environ 4,000,000 actions.

Standard Oil of New-Jersey a perdu au-delà de 2 points et a touché un nouveau minimum pour 1931. U. S. Steel et Bethlehem Steel ont aussi perdu 2 points ou plus avec General Electric.

Auburn Auto a reculé de 16 points et, parmi les titres qui ont subi des pertes de 3 à 6 points, il y avait American Can, American Telephone, Westinghouse Electric, A.-M. Byers, American & Foreign Power, American Waterworks, Eastman, Case et Allied Chemical.

Dans l'ensemble, le marché s'est apprécié d'un point ou deux au commencement de la séance; il a reculé de 1 à 15 points vers le milieu de la séance pour remonter de 1 à 4 points au début de l'après-midi et recommença à perdre du terrain de nouveau ensuite. Pendant la baisse, il a semblé que les "pools" avaient temporairement retiré leur support de plusieurs des titres qui se sont fait remarquer par leurs avances récemment et quelques-unes des valeurs les plus haut-cotées furent particulièrement malmenées par les baissiers.

Le mouvement ascendant du début n'a été que la continuation de l'activité haussière dans les utilités et les aciers. Toutefois, Auburn descendit graduellement pendant la matinée et céda environ 15 points, en reprit 4 et déclina de nouveau. Mullins, qui s'était apprécié avec vivacité ces temps derniers, reculait d'au moins 7 points. Allied Chemical perdit à peu près 4 points, remonta puis se tourna de nouveau vers la baisse. Plusieurs titres perdirent de 3 à 6 points, bien qu'un bon nombre aient repris un point ou deux par la suite.

Parmi ces derniers, il y avait American Telephone, Westinghouse Electric, Eastman, Macy, Case et Western Union. U.S. Steel et American Can descendirent d'environ 1 ou 2 points, puis se relevèrent.

La liquidation d'Auburn, qui est passé de 101 1-2 en janvier à un sommet récent, de 217 1-2, a été probablement amenée par la publication d'une nouvelle non confirmée disant que le Bureau Fédéral des valeurs était à faire une enquête sur la manière d'agir de cette valeur. Mullins, qui a perdu une partie importante de son avance récente à 35 3-4, a monté encore plus sensationnellement; cette valeur est passée de 8 3-8 en janvier à 35 3-4.

Les prêts à vue sont montés à 2% vers la fin de la séance, comme ils avaient fait hier, après avoir été renouvelés à 1 1-2%.

CURB DE MONTREAL

VENTES DE 10 A 3 HEURES

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Beauharnois : 235 à 7 1-2; 25 à 7 5-8.

B. A. Oil : 70 à 14; 50 à 13 7-8; 5 à 14.

Dist. Seagram : 10 à 12; 20 à 12 1-4; 80 à 12.

Hydro Electric : 100 à 29 1-2; 100 à 29 5-8.

Hiram Walker : 200 à 8 1-4; 360 à 8 1-8; 640 à 8; 110 à 8.

Home Oil : 500 à 1.10; 275 à 1.07; 225 à 1.08; 25 à 1.07.

Imperial Oil : 100 à 16 1-2; 150 à 16 3-8; 160 à 16 1-4; 25 à 16 1-2; 500 à 16 1-2; 40 à 16 3-8; 100 à 16 1-4; 100 à 16 1-2; 200 à 16 1-4; 25 à 16; 100 à 16 1-4.

Imperial Tobacco : 95 à 7 7-8; 20 à 9 7-8.

Int. Petroleum : 15 à 13 3-4; 15 à 13 1-2; 10 à 13 1-2.

Int. Utilities "A" : 100 à 43; 65 à 44.

Int. Utilities "B" : 125 à 10.

Mitchel : 10 à 18.

Mines :

Abana : 1500 à .14 1-2; 160 à .15; 800 à .14.

Noranda : 135 à 17.75; 160 à 17 1-2 10 à 17.40.

Siscoe : 1200 à .44; 100 à .45; 1000 à .47; 100 à .46.

L'OR EN BARRE

Londres, 6. —(P.A.) — On cote 84s 11 1-2d pour l'or en barre.

Chevrolet a produit en février 1931 un total de 67,318 machines au lieu de 70,766 en janvier 1931. La production de mars est calculée à 78,000 machines.

La Cour déclare que l'équipement pour la production du son de Western Electric n'est pas en contravention avec la patente Ries.

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & CIE
92, rue St-Pierre

Le 6 mars	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	160	160
Am. Gas and Elec.	82⅞	80
Am. Investors 'B'	7	7⅜
Am. Superpower	18⅝	17⅜
Ass. Gas and El. 'A'	21¼	21¾
Brazilian	27⅜	27⅛
Can. Marconi	3⅛	3¾
Cities Service	18⅝	18
Cont. Gas of Balt	98⅛	96½
Durant Motors	2⅜	2⅝
Elec. Bonds and S.	59⅜	55¾
Ford of Can. 'A'	26½	26½
Ford of Can. 'BB'	40	40
Ford of France	9¾	10¼
Fox Theatre 'A'	4⅝	5
Gulf Oil	64	65
Imp. Oil	18¾	16¼
Int. Util. 'A'	34¼	32¾
Int. Util 'B'	10⅛	10⅛
Memphis Gas	11½	12
Middlew Util.	23¾	24½
Mountain Prod.	5⅛	5⅜
N. Pub. Serv. 'A'	18½	20
Nat. F. and Gas	23⅜	23
Niagara and Hudson	14¼	14¼
Noranda Mines	16⅞	17
Penn. W. and P.	67	70
Schulte United	¼	⅜
S. D. of Indiana	33	32½
St. Regis Paper	16⅞	20
Stutz Motors	25	26
Taggart Corp.	18	19
United L and P.	32⅛	32½
U. S. Dry Docks	2¾	3⅛

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & CIE
92, rue St-Pierre

Le 6 mars	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	160	160
Am. Gas and Elec.	82⅞	80
Am. Investors 'B'	7	7⅜
Am. Superpower	18⅝	17⅜
Ass. Gas and El. 'A'	21¼	21¾
Brazilian	27⅜	27⅛
Can. Marconi	3⅛	3¾
Cities Service	18⅝	18
Cont. Gas of Balt	98⅛	96½
Durant Motors	2⅜	2⅝
Elec. Bonds and S.	59⅜	55¾
Ford of Can. 'A'	26½	26½
Ford of Can. 'BB'	40	40
Ford of France	9¾	10¼
Fox Theatre 'A'	4⅝	5
Gulf Oil	64	65
Imp. Oil	18¾	16¼
Int. Util. 'A'	34¼	32¾
Int. Util 'B'	10⅛	10⅛
Memphis Gas	11½	12
Middlew Util.	23¾	24½
Mountain Prod.	5⅛	5⅜
N. Pub. Serv. 'A'	18½	20
Nat. F. and Gas	23⅜	23
Niagara and Hudson	14¼	14¼
Noranda Mines	16⅞	17
Penn. W. and P.	67	70
Schulte United	¼	⅜
S. D. of Indiana	33	32½
St. Regis Paper	16⅞	20
Stutz Motors	25	26
Taggart Corp.	18	19
United L and P.	32⅛	32½
U. S. Dry Docks	2¾	3⅛

BOURSE DES MINES

BARRY & McMANAMY
73 rue St-Pierre

Le 6 mars	Ouv.	2.45
Abana	.14	.14½
Acme Oil	.28	.28¼
Aconda	.02	.02
Ajax Oil	1.60	1.60
Alberta Pacific	.24	.24
Amity	.01¾	.01¾
Amulet	.36	.38
Area	.02½	.02½
Arno	.03¾	.02¾
Baltac	.09	.09
B. A. Oil	14.00	14.00
Barry Holl	.11½	.17
Base Metals	1.25	1.32
Bidgood	.07	.07
Big Missouri	.41	.45
Calmont Oil	.17	.17
Can. Manitoba	.08½	.08½
Chemical Research	3.85	4.01
Common Pete	.22	.22
Cons Smelters	187.00	185.00
Dome Mines	10.75	10.90
Falconbridge	1.56	1.56
Graham Bousquet	.01	.01
Hollinger	7.90	8.00
Home Oil	1.08	1.08s
Howey Gold	.32	.32
Hudson Bay	5.10	5.25
Imperial Oil	16.50	16.25
Int. Nickel	19.00	18.00
Int. Petroleum	13.50	13. ⅜
Kirkland Lake	.62	.64
Lake Shore	25.00	25.50
Malartic	.08	.08
Mandy	.10	.10
McIntyre	21.10	21.25
Merland Oil	.12	.12x
Mining Corp.	2.43	2.51
Moss	.41	.41
Newbec	.05	.05
Nipissing	1.54	1.58s
Noranda	17.50	17.25
Pend Oreille	1.15	1.16
Premier	.70	.70
Sherritt Gordon	1.18	1.17
Siscoe	.46	.46
Stadacona	.03½	.03½
Sudbury Basin	.65	.65
Sylvanite	.60	.60
Teck Hughes	6.90	6.95
Thomson Cad'c	.04	.04
Towagmac	.55	.55
Ventures	.54	.55
Vipond	1.08	1.07
Wright Har	2.10	2.03

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE 10 A 3 HEURES

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Abitibi: 20 à 12; 70 à 12.

Atlantic Sugar: 5 à 37; 100 à 36; 5 à 34 3-4; 10 à 35.

Asbestos Corp: 25 à 1-2.

Bell Telephone: 10 à 148 1-2; 1 à 148 1-4; 1 à 148; 15 à 148 3-4; 5 à 148.

Brazilian: 940 à 28 1-4; 50 à 28 1-2; 100 à 28 1-4; 2200 à 28; 660 à 27 7-8; 245 à 28; 100 à 27 7-8; 200 à 27 3-4; 100 à

EN CHINE

Encore une série d'objets magnifiques que l'on peut admirer à l'exposition-missionnaire des RR. PP. Jésuites, Chemin Ste-Foy. Le cadre du haut, en bois de teck, est une des plus belles choses du musée. Un artiste a sculpté dans le cadre quelques-unes des grandes cathédrales du monde chrétien.

FONDATION D'UN MUSEE CHINOIS CHEZ LES REV. PERES JESUITES

(Suite)

Le R. P. Lavoie est un cicerone charmant. Il porte sur sa tête un bonnet chinois et nous raconte ses expériences. Il n'a pas choisi pour rien le nom de "Brigand". Dans son vaste monastère, à quelques milles à peine de Shanghai, il a vécu pendant près de six mois avec une horde de 200 à 300 bandits. Ces derniers s'étaient installés. Ils étaient chez eux. Lorsqu'ils quittèrent la place ils avaient subtilisé tous les objets de valeur.

"On a beaucoup à apprendre de la civilisation chinoise", nous dit le missionnaire en changeant de sujet. "Ces gens ne sont pas si mal lotis. Ils sont intelligents, désireux d'apprendre et ils possèdent derrière eux l'expérience des siècles. Ils sont nombreux comme le sable de la mer et il vaut mieux s'en faire des amis que des ennemis. C'est la façon de conjurer le péril jaune."

A une de nos questions, le R. P. Lavoie répond que le nombre des convertis par les missionnaires est d'environ 6,000,000, chiffre de la population du Canada. Il reste donc encore un vaste champ d'apostolat qu'il ne faut pas négliger.

"Je crois sincèrement", nous dit-il," que ce musée est un atout pour la ville et la province de Québec. Les autorités provinciales et municipales le reconnaîtront-elles ? Je l'espère. Ces objets n'ont pas de prix et si nous avons pu nous les procurer c'est que la plupart des artistes qui les ont fabriqués sont élèves de nos orphelinats. Nous ne chargeons pas encore de prix d'entrée. Les visiteurs sont libres de laisser l'offrande qu'ils désirent dans le trone mis près de la porte à cette intention. Pendant la saison du tourisme, il faudra nécessairement imposer une taxe. Peut-être trouverons-nous une âme charitable qui nous aidera à supporter les frais, très onéreux, de cette installation ?"

Ajoutons à notre tour que le musée est ouvert au public chaque jour : de 9 à 11 heures le matin, de 2 à 5 l'après-midi et de 8 à 10 heures, le soir.

Que le R. P. Lavoie nous permette de le remercier d'avoir doté notre ville de trésors aussi authentiques. Nous souhaitons avec lui que les autorités compétentes réalisent la valeur de ce musée et que par une généreuse subvention elles aident à sa permanence ainsi qu'à la propagation de missions canadiennes en Chine.

AIDONS AU PATRONAGE

(Suite)

M. René LeMoine	10.00
M. Amédée Denault	10.00
Un ancien, sec. St-Joseph	10.00
Mlle L. Nesbitt	10.00
M. J.-A. Bélisle	50.00
M. Jos. Thivierge	50.00
M. Albert Racine	25.00
Section N.-D. des Voyageurs de C. du Canada	25.00
D'un atelier	15.00
Madame Giroux	10.00
M. l'abbé A. Têtu	10.00
Un ami	10.00
M. Ludger Duchaine	10.00
M. Nazaire Fortier	10.00
Madame Benoit	5.00
M. H. Routhier	5.00
Grand total à date	$6,078.20

NOCES D'OR

Ile-aux-Coudres, 7.—Le 17 février, une belle fête de famille avait lieu chez M. et Mme Joseph Harvey, à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage. Bien que cette fête eût un caractère privé à cause de circonstance particulière elle ne fut pas moins imposante pour ceux qui eurent le bonheur d'y assister.

Une messe solennelle fut chantée en l'honneur de la Ste-Famille à l'intention des jubilaires. A l'orgue, fut chantés de beaux cantiques appropriés à la circonstance. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à cette messe. Les jubilaires étaient accompagnés à la baluste de M. Pierre Boudreault, leur gendre et M. Georges Dufourd qui leur servaient de témoins. Une cérémonie toute spéciale, ainsi qu'une magnifique allocution eut lieu pendant la messe, ce qui impressionna vivement l'assistance à la sortie de l'église ces heureux jubilaires reçurent les témoignages d'affection de tous leurs parents et amis.

Ils se rendirent à leur demeure où un copieux repas leur fut servi au début duquel le Révérend Louis Mathieu, curé de la paroisse qui avait voulu rehausser de sa présence l'éclat de cette fête, bénit la table, ainsi qu'un magnifique gâteau orné de 18 feuilles d'érables représentant les 18 enfants dont M. et Mme Joseph Harvey, furent les heureux parents. A l'issu du repas une adresse leur fut lue par Mlle Thérèse Boudreault, petite fille, et fille adoptive des jubilaires. Les sentiments exprimés touchèrent si vivement les auditeurs que personnne ne put s'empêcher de verser des larmes à l'accent de sa voix. Une gerbe de 50 fleurs leur fut présentée par leur petite fille Solange Harvey, ainsi qu'une bourse garnie de nombreuses pièces d'or présentée par leur petit fils, Gabriel Harvey. Immédiatement, après une jolie récitation intitulée: "La voix des fleurs" fut exécutée par leur petit fils Louis Boudreault. M. le curé répondit au nom des jubilaires et en son nom en des termes très élogieux.

La conversation fut vive et animée, durant le repas chacun rappelant les événements d'autrefois et M. le curé faisait allusion au temps passé qui ne revient plus" Mlle Thérèse Boudreault en profita pour faire une magnifique déclamation, ayant pour titre: "Le vieux pont", évoquant tous les souvenirs d'autrefois.

Etaient présents: M. et Mme Joseph Harvey, jubilaire, Rév. Louis Mathieu, curé de St-Louis, leurs enfants: Dame Arthur Simard, Baie St-Paul, Mlles Blanche et Lucia Harvey, MM. Abel, Louis, Rosaire, Léonce Harvey, leur petits-enfants; MM. Lucien, Laurent, Jean-Marie, Louis Boudreault, Gabriel, Solange, Elise Harvey, M. et Mme Arthur Simard, Baie St-Paul, M. Pierre Boudreau, leur gendre, M. et Mme Jean Gagnon, marguiller, M. et Mme Georges Tremblay, M. et Mme José Harvey, M. et Mme Abel Harvey, M. et Mme Joseph Deroy, M. et Mme Philippe Dufour, Mmes Noel Dufourd, Cléophas Dufourd, Alexis Harvey, Mlles Rosa Boudreault, Marie-Blanche Deroy, MM. Georges Dufourd, Louis Harvey, Eloi Dufourd Louis Dufourd, Hermel Dufourd, Joseph Bodreault.

Au déclin de cette fête, Mlle Thérèse Boudreault intéressa de nouveau les convives par une belle récitation intitulée: "La vieillesse et l'enfance". Tous les invités se séparèrent, heureux et satisfaits de ces moments d'intimité emportant le meilleur souvenir de cette fête se proposant de revenir dans 10 ans, célébrer leur jubilé de diamant.

Les jubilaires ont reçu de nombreux et riches cadeaux et remercient sincèrement tous ceux qui ont contribué à cette fête de famille soit par leur présence, offrande de souvenirs, etc.

Saint-Georges

Décès

Est décédé à St-Georges, ces jours derniers, M. Joseph Thibodeau, fils de M. Adhille Thibodeau, de cette paroisse. Le défunt était âgé de 33 ans. Il laisse outre son père, ses frères et ses sœurs, une épouse et deux enfants Isabelle et Paul. Son service et ses funérailles ont eu lieu à St-Georges au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

OBJET D'ART

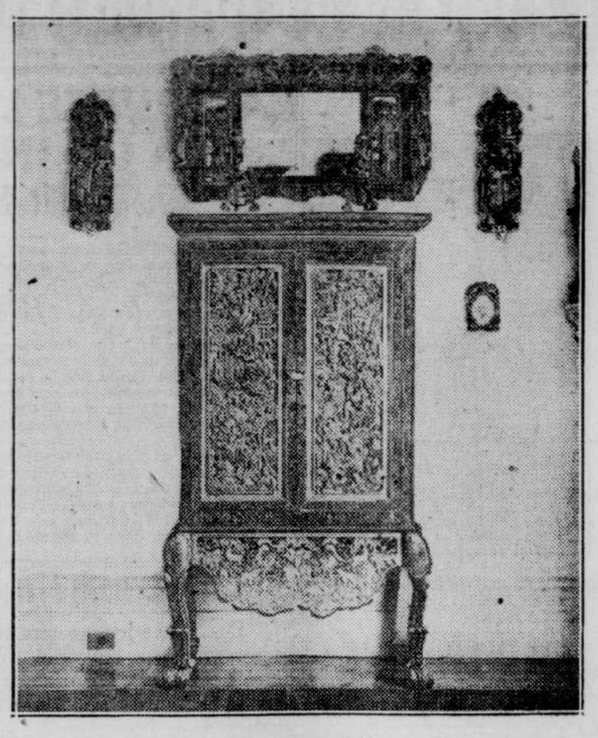

Une armoire sculptée

RUDE EXPERIENCE

Un Monsieur de la Côte Nord nous écrit pour nous faire part d'un exploit qu'il a accompli cet hiver et dont il se montre très fier.

M. Pascal Emond, d'Hamilton Cove, Saguenay, a couché tous les soirs de l'hiver dans une maison froide, n'ayant aucun système de chauffage. Lorsque l'on sait que la température a varié à cet endroit au cours de l'hiver entre 4 degrés au-dessous de zéro jusqu'à 30 degrés sous zéro, on comprend un peu ce que cela veut dire. M. Emond est âgé de 53 ans. Il avait pour se couvrir quatre couvertes: deux de laine et deux de "chiffes". Plusieurs personnes, nous dit-il, ont été témoins de la chose et peuvent le prouver.

Voilà qui constitue une économie appréciable sur le combustible de chauffage. Avec un peu d'entrainement, peut-être pourrions-nous en faire autant.

FUNERAILLES DE MME JOSEPH-X. PARADIS

Lundi le 2 mars à l'église de Charlesbourg ont eu lieu les funérailles de madame Jos.-X. Paradis, de Bourg-Royan. La messe fut chantée par le curé de la paroisse accompagné d'un diacre et d'un sous-diacre. La chorale de la paroisse chanta la messe des morts en chant grégorien.

M. Maxime Renaud, de Charlesbourg, portait la croix. Portaient la dépouille mortelle MM. Honoré Pageau Jos. Bourret, J.-B. Giroux et Emile Villeneuve.

Conduisaient le deuil, MM Jos.-X. Paradis son époux, Delphis, Ferdinand, Gaudiose, Moïse, fils de la défunte; Pierre Hammond et M. Villeneuve, ses gendres, Pierre et Paul Hammond et Robert Paradis, ses petits enfants ; Alphonse Paradis, Ferdinand Paradis, Pierre Déry, Jos. Bourret, ses beaux-frères; Philippe et Jos. Paradis, David Dery, Joseph Reny, ses neveux.

Dans le cortège funèbre on remarquait : MM. Eugène Déry, maire du village, Auguste Proteau, Charles Déry, Camille Proteau, Edgar Proteau, Éd. Bélanger, C.-E. Bédard, Héliodore Bédard, Jos. Bédard, Roméo Drouin, H. Villeneuve, Aza Giroux, Alf. Leclerc, Isidore Bourret, Ferdinand Bourret, Jos. Villeneuve, Eug. Daigle, Ad. Langevin, Jos. Bédard, Jules Lévesque, Etienne Levesque, Ed. Langevin, Ant. Villeneuve, Moïse Verret, Hector Verret, Zéphirin Daigle, Joseph Vallée, E. Dorion. H. Sanfaçon, Eléo. Rainville, Jos. Fortier, Alexis Leclerc, Jos. Pageau, Jos. Sanfaçon, Art. Paradis, J. Goulet, Honoré Drouin, G. Potvin, Jos. Bourbeau, C.-H. Fortier, Achille Bourret, Achille Goulet, Alfred Villeneuve, J.-B. Dubeau, Ls. Raymond, Art. Dorion, H. Bélanger, Alf. Pageau, Alb. Villeneuve, Gaudiose Déry, Ph. Magnan, Arthur Potvin, Emile Drouin, Ernest Paradis, et un grand nombre d'autres.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

FEU Mme G. TURCOT

Madame Georges Turcot, épouse de feu Georges Turcot, ancien député de Mégantic à la Chambre des Communes , est décédée au milieu des siens, à Ottawa, le 4 courant à l'âge de 81 ans.

Madame Turcot était mariée en première noce à M. Godfroid Rousseau, de Nicolet.

La défunte était la mère de madame Eusèbe Toberge, épouse de M. E. Roberge, député de Mégantic à la Chambre des Communes, de M. Jos. Rousseau, marchand à Montréal, de M. Jules Rousseau, marchand à Sherbrooke, de madame Notaire Larochelle, de Lac Noir, Mégantic, de Mlles Marie-Rose Turcot et Jeanne Turcot d'Ottawa.

Elle laisse aussi pour pleurer sa perte six enfants, trente-trois petits-enfants et douze arrière petits-enfants.

Une sœur et deux frères lui survivent : madame Zoel Comtois, de Laurierville, et MM. George Rousseau,de Robertsonville et Jos. Rousseau, de Thetford Mines, Mégantic.

Madame Turcot a passé la plus grande partie de sa vie à Laurierville où feu Georges Turcot, marchand et député demeura t. Depuis vingt-cinq ans, elle demeurait à Ottawa, avec ses deux filles, Mlles Marie-Rose et Jeanne Turcot.

Un service a été chanté jeudi matin pour le repos de son âme à Ottawa.

La dépouille mortelle a été transportée hier à Laurieville, Co. Mégantie, où elle est exposée en chapelle ardente chez M. Eusèbe Roberge, M.P.

Les funérailles auront lieu lundi, le 9 mars, à 9 heures a.m. en l'église de Laurierville.

Nous présentons à la famille en deuil nos très sincères condoléances.

FAILLITE D'UN REGIME

New-York. — Il serait naïf de croire que le "régime sec" des Etats-Unis soit une garantie contre l'alcoolisme.

Le Dr Norris, du service médical de la ville de New-York, a déclaré que l'alcoolisme a causé, en 1930, la mort de 1295 personnes. Il a ajouté que plusieurs centaines d'autres morts sont dues à l'alcoolisme, mais elles ont été attribuées intentionnellement par les autorités à d'autres causes.

Le régime "sec" est une expérience manquée.

CONCERT AU CLUB MUSICAL DES DAMES

C'est mardi soir prochain, et non pas mardi après-midi, que sera donné dans la grande salle du Château Frontenac, le concert des étudiants de Québec, lequel s'annonce comme devant être un remarquable succès et qui sera la huitième soirée du club Musical des Dames pendant la présente saison.

Le récital des étudiants révélera cette annnée de remarquables talents musicaux, talents musicaux insoupçonnés peut-être.

Le programme que nous publierons en entier lundi est tout à fait exceptionnel et marque le désir de bien faire valoir le mérite de tous les participants.

Chaque morceau a été choisi avec le plus grand soin, afin de mettre en évidence les dons particuliers de chaque élève de nos meilleurs professeur . s

On est d'ores et déjà assuré qu'il y aura salle comble mardi soir.

Les billets simples, hors séries, seront tous en vente à la porte de la salle, le soir du concert, et l'on est prié d'arriver à 8 h. 15, car à 8 h. 30 les portes seront fermées.

On nous permettra de revenir sur le détail suivant et d'insister, afin que nul ne l'ignore, sur le fait que c'est bien dans la soirée et non pas dans l'après-midi, — tel qu'on l'avait annoncé,— qu'aura lieu ce concert des Etudiants de Québec. Afin de ne pas être désappointé, on est prié d'en prendre note.

Paravent en bois sculpté

Or une femme -- le dit toujours à une autre

Dans cet âge moderne c'est manquer au bon ton que d'être malade, ne fût-ce qu'une seule journée. Une femme le dit toujours à une autre quand elle a trouvé une médecine qui la garde en bonne santé, et de nos jours des milliers de jeunes filles et de femmes ne prennent pas d'autre médecine que les Pilules du Dr Hamilton; elles s'aperçoivent par expérience que le mal de tête, les papillons noirs, la couleur pâle, les dérangements de la digestion disparaissent rapidement quand on prend une couple de ces pilules à l'heure du coucher. L'effet tonique des Pilules du Dr Hamilton sur l'estomac, le foie et les organes digestifs est rapide et favorise la santé. Pas de malaise, pas de douleurs de coliques, pas de perte de temps quand on prend ce gentil laxatif. C'est exactement ce qu'il faut aux femmes. Inoffensives, agréables à prendre, sûres dans leur action — prenez les Pilules du Dr Hamilton. En vente chez tous lespharmaciens.

RELIGIEUUSE DECEDEE

La communauté des religieuses de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang vient d'être affigée par la mort de la révérende Mère Ste-Marguerite-Marie, professe de choeur, décédée hier à l'âge de 50 ans et 11 mois, après 27 années de profession de vie religieuse, Née Hilda Côté, la défunte était très estimée parmi ses compagnes en religion. Le service aura lieu lundi matin à 9 heures en la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

Mère Ste-Marguerie-Marie était la fille de madame Alphonse Côté, la soeur des RR. SS. St-François-Xavier, des SS. de la Charité, et Ste-Marie-Anne de Jésus, du Précieux Sang, de Lévis, et de messieurs Alphonse, Alexandre et Joseph Côté, de Québec. Elle était aussi la nièce de feu Mgr Faguy, de feu l'abbé Emile Côté, de M. et madame J.-A. Cantin, du Dr J.-W. Watters, et de madame Edouard Côté.

Nous présentons à la communauté de l'Hôtel-Dieu et aux parents de la religieuse décédée nos très vives sympathies.

"NOCES D'ARGENT" DE M. ET MME J.ULRIC DUBE

Les parents et les amis qui profitèrent du vingt-cinquième anniversaire du mariage de M. et Mme J.-Ulric Dubé, assistant-surintendant des Phares, Département de la Marine à Québec, pour leur témoigner leur estime, garderont un souvenir ineffaçable de l'agréable soirée passée, en leur compagnie, chez Kerhulu, dimanche le 9 février.

L'adresse artistement enluminée par M. O. Turgeon, de Montréal, frère de Mme Dubé, fut lue avec beaucoup de grâce par Mlle Rolande, jeune fille des jubilaires. Une gerbe de roses et une coutellerie princière leur fut présentées par leur gentille nièce, Yolande, fillette de M. et Mme P.-Emile Côté, M. P. P., de New-Carlisle.

M. Dubé, par son émotion profonde et par la sincérité qui le caractérise, sut exprimer des sentiments d'extrême gratitude, ses sincères remerciements et ceux de son épouse.

La célébration se continua par un délicieux goûter, présidé conjointement par M. A.-C. (Gus) Picard et M. le chevalier J.-H. Levasseur, au cours duquel M. Dubé réitéra sa joie et celle de son épouse. Plusieurs santés furent proposées et répondues comme suit :

"Les Jubilaires", M. P.-Emile Côté, C. R., M. P. P., président-adjoint de l'Assemblée législative, et M. Oscar Drouin, C. R., M. P. P., Québec-Est.

"Les Dames" : M. Léonce Dion.

"Les Parents et Amis" : M. le chevalier J.-Henri Côté et M. Joseph Marier.

"Les Organisateurs" : M. F.-V. Moffet, M. le chevalier J.-H. Levasseur et M. P.-O. Dubé.

Des lettres de mesdames veuves Dubé et Turgeon, mères des jubilaires, ainsi que des messages des parents et amis exprimant leurs regrets de ne pouvoir assister, furent lues par le président.

L'orchestre "Margot" exécuta un fort joli programme durant la veillée.

Ceux qui ont contribué à ce beau témoignage d'estime sont: M. et Mme Henri Dubé, Mlle Rolande Dubé, M. Raymond Dubé, Mme Vve S. Lecavalier, M. et Mme Luc Dubé, M. et Mme P.-O. Dubé, M. et Mme J.-H. Levasseur, M. et Mme P.-E. Côté, M.P.P., M. et Mme Alb. Larochelle, M. et Mme G.-H. Blouin, Mme Vve Louis Turgeon, M. Omer Turgeon, Montréal; M. et Mme Bap. Bouffard, M. et Mme O. Couture, Mlle Eva Turgeon, Mlle Alice Turgeon, M. et Mme G. Alleyn, M. Gus. Bazin, M. et Mme Frank Byrne, M. et Mme J.-O. Bouchard, M. et Mme E. Bélanger, Capt. A. Boudreau, Baie St-Paul; M. et Mme J. Bastien, M. et Mme J.-B. Caron, Riv. Madeleine; M. Léonce Dion, M. Geo. Fafard, Pointe-des-Monts; M. et Mme Edg. Côté, M. et Mme J.-Henri Côté, Mme Yve Pierre Côté, Mme Vve Edg. Clément, Capt. Alb. Chouinard, St-Roch-des-Aulnaies; Capt. Ant. Caron, L'Islet, M. et Mme Olivier Drouin, M. et Mme Osc. Drouin, M.P.P., M. et Mme Arthur Dérome, M. et Mme L.-C. Dumais, N. et Mme Eug. Dumas, St-Michel; M. et Mme Paul-A. Dorion, M. Philéas Ferland, M. J.-B. Forgues, M. et Mme D. Barma, M. et Mme J.-R. Bonhomme, M. et Mme J.-A. Belleville, M. et Mme Gaud. Béard, M. et Mme Alp. Dion, M. et Mme Alf. Dorval, M. et Mme E. Garant, M. et Mme Gust. Côté, M. et Mme Paul-Arthur Côté, M. et Mme Edouard Côté, M. et Mme J.-Alex. Cardinal, M. et Mme C.-Aug. Drouin, M. et Mme Henri Duclos, M. et Mme J.-A. Déry, M. et Mme Louis Dumas, St-Michel, M. et Mme Théo. Dumas, Lambton, M. et Mme Jos. Emond échevin, M. et Mme J.-B.-E. Forgues, M. et Mme Jos. Gilbert, Capt. J. Bernier, Tadoussac, M. Patrick Bégin, St-David, Capt. Améde Caron, L'Islet; M. Gaud. Drolet, M. et Mme Fort. Gingras, M. et Mme J.-Philéas Galibois, M. et Mme J.-K. Hacket, M. Eugène Jobin, M. et Mme Frs. Jobin, M. et Mme B.-E. Leclerc, M. l'échevin A. Lépine, M. et Mme Louis Létourneau, M. O. Lechasseur Capt. J.-N. Leblanc, Kamouraska ; MM. et Mmes Gérald Martineau, Jos.-E. Marier, J.-B. Morin, M. Lorenzo Morin, M. E. Lemelin, M. E.-W. Wright, MM. et Mmes Ant. Patoine, Eddie Picard, J.-E. Pouliot, Eloi Perron, Ferd. Parent, Horace Roy, Cyr. Robitaille, Télesphore Simard, J.-A. Smith, M. Réal Talbot, MM. et Mmes Uldéric Trépanier, C.-A. Vézina, J.-Eug. Lachance, Philippe Cailloux, J.-Elz. Gagné, J.-W.-C. Hall, G. Jeffret, P.-J. Kaine, Louis Lavoie, Jules Lépine, Elz. Létourneau, J.-A.-T. Lambert, G.-I. Lachance, J.-Art. Marier. MM. E. Michaud, M. et Mme F.-V. Moffet, M. P. Hall, M. Paul Bouchard, MM. et Mme Emilio Normard, A.-C. Picard, M. Stanislas Picard, MM. et Mmes Adjutor Pouliot, J.-Adélard Paradis, Ernest Poitras, Josaphat Robitaille, Léon Simard, J.-Art. Samson, Jacques Trudelle, Ambroise Trépanier, Edouard Vallière, Emile Larochelle, J.-E.-H. Larochelle, H. Aseak, Fame Point, Horacio Malouin, Anticosti; Jos. Cauchon, J.-M. Tardivel, MM. H.-F. Smith, J.-M. Blouin, J.-A.-O. David, J.-A. Ouimet, Omer Trudelle, Capt. Edgar Pelletier, Alcide Caron, J. O'Connell, M. Huges, Jos. Leclerc, Antonio Huot, John Power, John Pion, Jules Robitaille, L. Lamontagne, R. Ouimet, Eug. Marquis, L.L.L. J.-E. Marier, Mlle Simonne Delisle, M. et Mme Alp.-G. Gingras, M. Médéric Parent, M.lle M. Feuiltault, M. Pierre Trudelle, M. A. Potvin, M. U. Latulippe, Capt. D.-C. Després, MM. R. Mullaly, W.-J. O. Connell, P. Savard, Odilon Matte, L.-A. Gagnon, Chs. Nadeau, Mlle J. McMullin, M. L. Boivin, M. Alf. Martineau, M. Edmond Gagnon.

Une autre démonstration attendait M. Dubé, le lendemain; ses confrères du Département de la Marine lui offrirent un magnifique cabaret en argent, présenté par monsieur Frédéric Smith, comptable en chef du département de la Marine, dans un joli discours.

EN CHINE

Merveilles de le sculpture chinoise. On voit, à gauche, un dragon sculpté qui tient dans sa gueule une lampe. C'est une des plus belles pièces du musée.

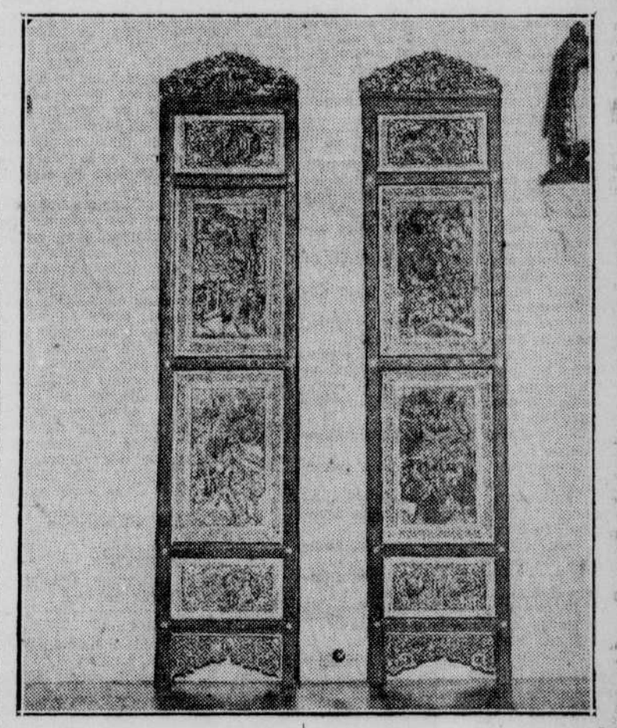

Panneaux sculptés, en bois de teck

Les plus beaux services de table sont crochetés en couleurs

Le travail en couleurs fait à la main est très en vogue. Voici le genre que nous pouvons toutes nous permettre de faire — le crochet fait de nos propres mains en utilisant, va sans dire, le fameux fil Mercer-Crochet de Coats, fait au Canada par les fabricants des fils en bobine Coats et Clark.

Il ne perd jamais sa première fraicheur ; il se lave à merveille. Il dure "à jamais". En jolies nuances écru et lin, aussi dans les autres belles couleurs énumérées ci-bas. Faites-vous des services de table, bordures, garnitures de lingerie, coussins travaillés à la main—crochetez-les vous-même avec le Mercer-Crochet de Coats.

COATS' MERCER-CROCHET

En couleurs : Ecru, lin, lin foncé, jaune, lavande, bleu royal, bleu, bleu pâle, rose, rose pâle, rose-beauté, rosé, noir et blanc.

CC26a

FAIT AU CANADA PAR

THE CANADIAN SPOOL COTTON CO. MONTREAL

FABRICANTS DES FILS EN BOBINE COATS ET CLARK

BURDOCK BLOOD BITTERS

L'Eczéma sur les mains
Elle ne pouvait les mettre dans l'eau

Mme Soloman Rehkopf, RR. No 1, Neustadt (Ont.), écrit: — "J'ai souffert d'eczéma pendant quatre ans; il était si grave que je ne pouvais mettre les mains dans l'eau. Seuls les Burdock Blood Bitters m'ont fait du bien; après en avoir pris quatre bouteilles j'étais délivrée de l'eczéma. Je fais tous mes lavages moi-même maintenant et vous remercie de ce que les B.B.B. m'ont fait."

En vente dans toutes les pharmacies et les magasins généraux; préparés depuis 51 ans uniquement par la T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

La Raquette

AU CLUB JACQUES-CARTIER

Tous les membres sont priés de se réunir dimanche à 12.45 hrs. p.m., chez M. G. Gaudreault, 6 rue Corinne, pour une sortie en raquettes à Ste-Foy, suivie d'une réception chez M. Boivin.

Lundi soir, sortie régulière et rassemblement au même endroit que dimanche pour 8 h. 30.

SOIREE AU LORETTEVILLE

La grande soirée de cartes de lundi au club de raquetteurs "Le Loretteville" a été un succès. Plus de 300 personnes étaient présentes, et de nombreux cadeaux furent donnés aux gagnants. Après le euchre qui eut lieu à la salle Montcalm, il y eut réception au chalet. Ce euchre était sous la direction de M. Maurice Boulé directeur du club et J.-B. Verret, secrétaire. Parmi les représentants des clus étrangers nous avons remarqué: MM. Lucien Denis, ass.-secrétaire de l'Union Canadienne, Léo Côté, du Dragon, trésorier de l'Union de Québec, Marc Gosselin, président du Zouzve, Arthur Martel, directeur de l'Aiglon, et une grosse délégation des clubs Dragon et Zouave.

M. le président du "Loretteville", Louis Faucher, était présent, ainsi que plusieurs membres du "Loretteville".

LES COURSES DU LORETTEVILLE

Pour faire suite aux rapports détaillé des courses du "Loretteville" qui ont eu lieu dimanche à Lorette-ville, nous devons dire que M. E.-A. Charland, ancien vice-président du club Huron, était présent, ainsi que Hilaire Paquet, directeur du club Union Commerciale.

La soirée gratuite qui eut lieu à la salle Montcalm le soir, alors que les coupes et médailles furent distribuées aux gagnants des courses fut très intéressante et une grande foule y assista.

A LEVIS

Les membres du club "Loretteville" assisteront à la parade d'église à Lévis, dimanche. On voudra bien s'adresser au chalet pour savoir l'heure du départ.

AU CLUB FRONTENAC

Dimanche après-midi à 2 1-2 h. festival sportif organisé par les raquetteurs Frontenac au parc Victoria.

Après les grands succès obtenus par les clubs : Le Zouave, le Dragon, le Loretteville, le Huron, Le Montcalm, l'Union Commerciale, et Voltigeurs, ainsi que l'Aiglon, avec leurs journées sportives les raquetteurs du Frontenac n'ont rien négligé pour faire eux aussi de leur journée sportive un grand succès qui papaîtra avec honneur dans les annales de la raquette à Québec.

Tous les clubs sont invités à venir en grand nombre à ces courses car il y aura des surprises qui amuseront beaucoup les raquetteurs de tous les clubs, seulement le Frontenac fait des courses en raquette dimanche.

1ère course, 100 verges avec raquettes (homme).

2ème course, 50 verges pour jeune demoiselle sans raquettes.

3ème course, 50 verges pour dames sans raquettes.

4ème course d'un mille pour les coureurs du club avec raquettes.

1ère rencontre : souque à la corde, entre les hommes mariés du club et les jeunes gens. Souque à la corde entre les dames du club et les demoiselles.

5ème course à reculons pour hommes de 100 verges.

6ème course à reculons pour dames et filles, de 50 verges.

7ème course des hommes gras, 50 verges (il faut que la balance marque 175 livres juste).

8ème course à trois jambes, hommes, 75 verges.

9 ième course à trois jambes : dames et demoiselles 50 verges.

10ième course de 1-2 mille pour les coureurs du club (avec raquettes).

2ième rencontre : de souque à la corde entre hommes et jeunes gens et dames et filles.

11ième course 220 verges pour hommes avec raquettes.

12ième course 75 verges aux patates pour hommes.

13ième course 50 verges aux patates pour dames et demoiselles.

14ième course surprise qui donnera satisfaction à tous les clubs de raquetteurs présents.

3ième rencontre de souque à la corde entre hommes et jeunes gens et dames et demoiselles.

15ième course à cheval pour hommes 100 verges.

16ième course aiguille et fil 50 verges hommes seulement.—Grand concours de souque à la corde entre les clubs présents et composés de 10 hommes un numéro sera donné à chaque club et les numéros 1 et 2 lutteront ensemble 3 et 4 ensemble et ainsi de suite les gagnants lutteront ensemble jusqu'au final (qui remportera la victoire).

18ième course sensationnelle pour hommes du club, 100 verges à courir en bottines et le premier chaussé en souliers mous (rire).

19ième course, hommes du club les mains attaché derrière le dos longueurs de 75 verges.

20ième course pour dames et demoiselles les mains attachées derrière le dos 50 verges.

21ième course surprise pour le public qui aura assister à cette grande journée sportive.

A 2 heures il y aura au chalet parc Victoria photographie tous les raquetteurs du Frontenac ensuite aura lieu la grande après-midi sportif du club que tous les membres qui désirent prendre part aux nombreuses courses emportent leurs raquettes.

N'oublions pas que c'est lundi le grand euchre organisé par les dames du Frontenac à la salle St-Pierre et que tous ceux qui n'ont pas encore emporté leurs prix le fassent aujourd'hui ou demain. Ceux qui désirent des cartes peuvent s'adresser aux membres du Frontenac ou chez M. John Clark, 16 Durocher.

"MARCEL"

L'UNION COMMERCIALE

Les raquetteurs de l'Union Commerciale sont priés de se réunir demain matin au traversier de dix heures pour se rendre à Lévis.

SOIREE AU CLUB DRAGON

L'une des plus importantes soirées de la saison du club de raquetteurs Dragon aura lieu demain, le 8 mars, sous la présidence de M. Léo Côté, trésorier de l'Union locale. Des surprises sont réservées aux membres et aux invités. Plusieurs officiers étrangers seront présents. Les membres du club sont invités en nombre. Une photographie-souvenir sera prise dans la salle à 10 heures 45.

La soirée de M. W. Lirette a eu lieu jeudi. Comme toujours, un grand nombre de membres etaient présents. A l'issue du lunch, il y a eu des discours par le président de la soirée, et MM. Léo Côté, A. Pépin, E. Chamberland et H. Plamondon. Ce dernier a lancé une invitation en faveur du euchre qu'il présidera prochainement.

JOUTE DECISIVE ENTRE LE C.P.R. ET L'ANGLO DEMAIN--LA COURSE DE 3 1-2 MILLES

LE C. P. R., ET L'ANGLO DANS LEUR DERNIERE MELEE DE LA SAISON

La série de championnat de la ligue Railway-Paper prendra fin demain après-midi lorsque le C. P. R., et l'Anglo-Pulp se rencontreront pour la troisième et dernière fois, le résultat de la partie devant décider du championnat.

Il y aura une foule nombreuse demain après-midi, à l'Aréna. La direction de l'Aréna et de la ligue nous prient de demander aux amateurs de s'abstenir de fumer durant la partie afin d'aider aux joueurs à donner tout leur rendement.

Voici comment les équipes s'aligneront demain:

C. P. R.		ANGLO
Fournier	buts	C.-E. Massicotte
Lucien Viger	défenses	Lottinville
Maurice McGee	"	Louis Leclair
Roméo Lavoie	centres	Frank Lowrey
Charles Bolduc	"	Nap. Bolduc
Hammy Laroche	ailes gauche	Jos. Leclair
Lucien Lachance	"	Gaston Vasseur
Elzéar Miville	ailes droite	Tom Duffy
L. Frenette	"	Gillis
P. Wellman	substituts	Bergeron
Ad. Cloutier	"	
Fortin	"	

La partie commencera à 2 heures 30, et les portes seront ouvertes à 1 heure 45. Jean-Louis Dussault, de Montréal, sela l'arbitre de la partie.

MLLES M. DELAGE ET M. BARROW DANS LES FINALES AU WINTER C.

L'après-midi et la soirée d'hier dans la seconde journée du tournoi de badminton pour le championnat canadien ont de nouveau été marqués par de brillants succès de nos joueuses locales dans les doubles féminins puis dans les semi-finales qui étaient au programme alors et qui ont été disputés devant une foule nombreuse et enthousiaste. L'heure tardive à laquelle se sont terminés ces matchs ce matin, il était aux environs de deux heures, ne nous permet pas de parler comme nous l'aurions voulu de chacune des rencontres qui à notre avis ont été les plus enlevantes qui aient encore été livrées sur les courts québecois. Jamais on a vu adversaires se disputer la victoire avec autant d'énergie et rarement aussi a-t-on vu un jeu plus marqué au coin de l'adresse et de la stratégie, et plus fertile en exploits qui sortent de l'ordinaire.

Mlles Delâge et Barrows ont affiché pour leur part des performances vraiment merveilleuses pour éliminer de redoutables concurrentes. La première s'est plus particulièrement signalée en gagnant d'abord en semi-finale dans les singles contre Mme Porteous après un match dont se souviendront longtemps tous ceux qui en ont été témoins. Puis en compagnie de Mlle Barrow, Mlle Delâge a éliminé le duo Partington-George dans les doubles, au cours d'une rencontre sensationnelle, se qualifiant ainsi pour jouer dans les finales qui se jouent cet après-midi même à partir de deux heures.

Voici les résultats des matchs de l'après-midi et de la soirée d'hier.

DOUBLES FEMININS

1ère RONDE

Mlles M. et Robertson, Ott. Mlles Y. Gagnon-G. Papineau, Qué.

Mlles H & B. Armstrong Wpg; Mme Ahern-Mlle Gagnon, Qué.

Mme Archibald Mme Malcolm Mtl-Mlles M. Ogilvie, M. Lamb Tor.

Mlles D. Marsh-D. Scott Qué.; Mlles D. Campbell-G. Gordner, Qué.

M. J. Porteous, Mme C. Allan Mtl; Mme A. McMillan, Mlle Charlesson, Ott.

Mlles H. Drummond, H. Wallis, Qué.; Mlle J. Dupré, H. Swift, Qué.

Mme Knowles, Mme Chambers Mtl.; Mme K. Stuart, Mlle Hall Ott byes

Mme Macfarlane-Mlle Grierson Ott. déf. Mlles Mulholland-Belm Qué. 15-7, 15-10.

Mme Wilton-Mme Mathewson Mtl. déf. Mlles Stephens-Sewell, Qué. 15-7, 15-7.

Mlles Delage-Barrow Qué., def. Mme L.-F. Woodbury, Halifax; Mlle M. Henderson St-Jean, 15-9, 15-3.

Mme G.-A. Bobne, Mme J.-L. Gooderham, Toronto, Bye.

Mme Pirt Mlle Ross Wpg.; Mme Beaupré, Mme Simard, Qué.

Mme Strong, Mlle Starke Mtl; Mme Handsomebody-Mme Brown, Qué.

Mlles D. et L. Mowatt Mtl.; Mlle Meredith Qué.; Mme Buechanan Tor.

Mme Wittington, Mlle Crossley, Oakville; Mme Walker, Mme Irwin, Mtl.

Mme Angus-Mlle Hiltcliffe Mtl.; Mlles M. Purkis, Tor.-H. Grant, St-Kitt.

Mme Dagneau, Mlle Brunet Qué.; Mmes Greene, Mme Copp, Tor.

Mlle L. Fairweather-M. Tilly St-Jean; Mlles Partington George, Vanc. Byes.

2 RONDE

Mlles M. et R. Robertson, Ott. déf. Mlles Gagnon-Papineau Qué.; 15-10 15-9.

Mme Archibald Mme Malcolm Mtl. déf. Mlles Ogilvie et Lamb Tor. 15-2 18-15.

Mlles H et B. Armstrong Wpg., déf. Mme Ahern, Mlle Gagnon, Qué., 15-8 15-1.

Mlles Campbelle et Gardner, Qué., d f. Mlles Marsh et Scott Qué., 15-0, 15-4.

Mme Porteous Mme Allan Mtl., déf. Mme Macmillan, Mlle Charlesson Ott., 15-1, 15-3.

Mlles Dupré et Swift Qué., déf. Mlles Drummond et Wallis Mtl. 15-6, 15-6.

Mme K. Stuart, Mlle Hall, Ott., déf. Mmes Knowles et Chambers Mtl. 18-13, 15-10.

Mmes Wilton et Mathewson, Mtl déf., Mme Macfarlane, Mlle Grierson, Ott., 15-8 15-9.

Mlle M. Delâge, et Mlle M. Barrow, Qué., déf. Mmes Boone et Gooderham Tor., 6-15, 15-8, 15-6.

Mme Pirt, Mlle Ross Wpg Déf., Mmes Beaupré et Simard, Qué., 15-6, 15-1.

Mme Strong, Mlle Starke Mtl., déf. Mme Handsombody, Mme Brown, Qué., 15-6, 15-6.

Mlles D et L. Mowatt, Mtl, déf. Mlle Meredith et Mme Buchanan, Tor., 15-12, 12-15, 15-12.

Mme Whittington, Mlle Crossley Oakville, déf. Mmes Walker et Irwin Mtl. 15-7, 15-1.

Mlles M. Purkis, Tor., H. Grant, St-Kitt., déf. Mme Angus, Mlle Biltchiffe, Mtl. 15-1, 15-7.

Mme Dagneau, Mme Brunet, Qué., déf. Mme Greene, Mme Copp, Tor., 15-12, 15-12.

Mlles Partington et George, Vanc., déf. Mlles Fairweather et Tilley, St-Jean, 15-4, 15-6.

3 RONDES

Mlles Robertson, Ottawa, def. Mlles Armstrong, Wpg, 18-13, 15-12.

Mme Archibald, Mme Malcolm, Mtl. déf. Mlles Campbell & Gardner, Que, 15-6, 15-11.

Mme Porteous-Mme Allen, Mtl. déf. Mlles Dupré et Swift, Québec, 15-10, 15-14.

Mme Stuart-Mlle Hall, Ott. déf. Mme Wilton-Mme Mathewson, Mtl 15-6, 15-13

Mlles M. Delage-M. Barrow, Que. déf Mme Pirt-Mlle Ross Wpg: 15-10, 15-5.

Mlles D & L Mowatt Mtl. déf. Mme Strong-Miss Starke, Mtl: 15-7, 15-4.

Mme Whittington-Mlle Crossley, Oakville, déf. Mlle Purkis, Tor.-Mlle Grant, St. Kitt: 15-7, 15-4.

Mlles Partington et George, Vanc. déf. Mme Dagneau-Mlle Brunet, Que.: 15-9, 15-3.

QUARTS DE FINALE

M. et R. Robertson défont Archibald et Malcolm: 11-15, 15-6, 15-9.

Mme Porteous et Mme Allen, déf. Stuart et Hall: 15-4, 15-10.

Mlles Délage et Barrow, déf. Mlles D. et L. Mowatt.

Mlles Partington et George, def. Mme Whittington et Mlle Crossley: 16-17, 18-14, 15-6.

Les résultats dans les semi-finales jouées hier soir ont été les suivants:

SIMPLES FEMININS

Mlle Marguerite Delage, Qué, bat Mme Porteous, Montréal, 11-1, 14-12.

Mlle Robertson bat Mlle Marjorie Barrow, 14-12, 11-14, 11-8.

SIMPLES MASCULINS

C.-W. Aikman, bat C.-L. Jones: 17-15, 7-15, 15-7.

J.-M. Taylor bat J. Underhill, 15-11, 15-4.

DOUBLES MASCULINS

Blackstock et Anderson, déf. Underhill et Yorath 15-8, 7-15, 15-9.

Stuart et Cameron déf. Billhams et Aikman 15-5, 8-15, 15-11.

DOUBLES FEMININS

Mlles Delage et Barrow, Québec, défont Mlles Partington et George, Vanc., 15-10, 15-7.

Mlles Robertson, Ottawa, défont Mme Porteous et Mme Allen, Mtl., 15-6, 15-11.

La semi-finale des doubles mixtes a du être remise à 12 heures 30 a.m. samedi. Les finales dans toutes les catégories seront au programme à partir de deux heures cet après-midi.

On trouvera en page 11 le compte rendu des matchs d'hier matin publié dans notre édition de 5 heures hier.

UNE COURSE DE 3 MILLES

Groupe de coureurs qui doivent prendre part à la course de 3 1-2 milles de l'Hôtel Saint-Roch demain. On remarque M. R. Lapointe, entraineur ; Joseph Giguère, Paul-Henri Giguère, J.-M. Godin et Lucien Garneau.

EN LICE

LEOPOLD BOUTET, l'un des coureurs du 3 milles 1-2 de l'Hôtel St-Roch, demain.

UN DESPOTISME

New-York. — L'administration de la balle organisée continuera d'être un despotisme indulgent. Vers cette date, chaque année, on raconte l'histoire que le commissaire Kenesaw Mountain Landis est à la veille de se retirer et le commissaire Landis joue au golf sans dire quoi que ce soit, probablement parce qu'il n'y a rien à dire.

C'est probablement parce que le despotisme indulgent du commissaire Landis fait mal aux magnats parfois, mais il y a de bonnes raisons pour les propriétaires de ne pas s'en débarrasser s'ils en avaient l'envie. La nomination du juge Landis, qui siégeait en Cour Fédérale, fut faite avec l'intention de prouver que les magnats de la balle voulaient être honnêtes dans la façon de traiter le passe-temps national des Etats-Unis.

La nomination fut faite après le scandale des Black Sox, alors que les propriétaires étaient dans un état de panique. Des clients de toutes les parties du pays menaçaient de demeurer doin des parcs à moins qu'une garantie ne leur soit donnée qu'on ne verrait pas de pareilles choses.

Les clients affirmèrent partout que l'ancienne administration de la balle professionnelle, la Commission Nationale, était incompétente, sinon pire.

Le juge Kenesaw Mountain Landis, un amateur de balle, fut alors invité à prendre la situation en mains. Il devait agir comme dernier maitre dans la dispute : les disputes entre joueurs et propriétaires, les disputes entre les propriétaires au sujet des joueurs, enfin en tout ce qui concernait la balle.

En donnant tous ces pouvoirs extraordinaires au commissaire Landis, les magnats jurèrent de ne jamais essayer de reprocher à leur czar ses décisions.

EQUIPES DE L'A. S. E. C.

	G	P	N	Pts
Terres et Forêts	4	1	1	9
Commision des Liq	3	3	0	6
Hôtel de ville	2	2	2	6
Revenu	1	4	1	3

La Commission des Liqueurs étant sur un même pied d'égalité avec l'Hôtel de ville. Ces derniers devront débattre la deuxième position.

LA COURSE LAPOINTE SERA UN INTERESSANT EVENEMENT DEMAIN

Un intéressant événement sportif aura lieu demain après-midi, en ville, quand une cinquantaine de coureurs locaux partiront de la place Jacques-Cartier, près de l'hôtel St-Roch, pour entreprendre une course de 3 1-2 milles dont nous avons déjà donné le parcours et qui se terminera au même endroit, place Jacques-Cartier. On s'attend à ce qu'une foule nombreuse assiste à cette course à pied.

L'organisateur, M. Geo. Lapointe, de l'hôtel St-Roch, a vu avec soin à tous les préparatifs de cet important événement, dans le monde local de l'athlétisme. Une soixantaine de coureurs de cette ville se sont inscrits pour la course mais il se peut fort bien que l'examen médical de demain matin à l'hôtel St-Roch, cancelle une dizaine d'entrées.

Les coureurs se disputeront plusieurs bourses en argent et autres prix de valeur.

Ces bourses et prix sont depuis hier exposés dans le lobby de l'hôtel St-Roch. Un groupe nombreux de juges et d'officiers compétents ont été choisis par l'organisateur, M. Lapointe, pour contrôler la course et les coureurs. Un service de policiers assurera l'ordre tout le long du parcours.

Les prix seront distribués lors d'une soirée organisée à cet effet et qui aura lieu jeudi soir dans la grande salle de l'hôtel St-Roch.

LA SERIE INDEPENDANTE

Deux parties seront jouées ce soir dans la série indépendante à l'Aréna. Voici le programme.

A 8 heures, Citadel Brik vs Salle Lainé.

A 9 heures 15, Maison Windsor vs Maison Morneau.

Les nombreux amis et partisans des clubs en lice se sont donné rendez-vous pour ce soir à l'Aréna.

Deux autres parties seront jouées comme suit demain, dans la série indépendante: à 8 heures, Charny vs Jeune-Montcalm et à 9 heures 15, F.-X. Jobin vs Canadien, de Saint-Romuald.

CHEZ LES JEUNES

LA LIGUE MADDEN

Dimanche après-midi à 4 heures à l'Arena aura lieu la deuxième partie pour la coupe entre le F.-X. Jobin et le St-Louis, de St-Malo.

Les amateurs auront une excellente occasion de voir du beaux jeu étant donné la position des clubs, le F. X. Jobin ayant gagné la première partie par le score de 4 à 1.

CLUBS JOHN RITCHIE

Samedi le 7 mars, à 2 heures, les deux clubs des employés John Ritchie, le Making-Room vs Bottoning se disputeront la partie pour un enjeu.

A LORETTEVILLE

Mercredi soir eut lieu, à Lorette, une intéressante joute entre le club l'Eclair, de Loretteville, et l'Ecole Normale. Le jeu fut rapide et d'un très bel ensemble des deux côtés et finalement la partie alla à l'Ecole par un score de 3 à 2. Du côté de l'Eclair, A. Blanchet, P. Boucher, P. Gagnon ont brillé et travaillé en vrais joueurs pour scorer devant le gardien de but L. Blanchet, qui a dû garder tout son sang-froid pour sauver la situation. P. Plamondon, H. Girard et J. Campagna, les trois étoiles de la soirée pour l'Ecole furent les scoreurs et G. Boivin et O. Côté ont travaillé ardemment sur la défense pour bloquer les montées sensationnelles de l'Eclair.

CANADIEN VAINQUEUR

Mercredi le 4 dernier fut disputée la troisième partie de championnat entre le Canadien et le St-Patrick, de la ligue senior de l'Union St-Vincent-de-Paul du Patronage Laval.

La partie fut très contestés et l'on peut en juger par le score qui fut de 1 à 1.

Dès le milieu du premier vingt minutes, R. Bell scora sur une passe de E. Lepage pour le Canadien et au deuxième vingt, E. Dostie en fit de même pour le St-Patrick.

Le dernier vingt se termina sans aucun changement. Cette partie étant nulle le Canadien gagna la coupe vu que la première partie fut annulée au score de 2 à 2 et que la deuxième fut de 1 à 0 en faveur du Canadien.

LES MAGASINS BEGIN

Le club des Magasins Bégin jouera contre celui des Magasins Paquet, demain après-midi, à 4 heures, à la patinoire de Saint-Fidèle.

LE SALON LABRECQUE

L'équipe des huit frères Bégin jouera contre le Salon Labrecque, lundi soir, à 7 heures 30, au rond de Saint-Fidèle. Tous les amateurs sont invités à assister à cette joute.

AU PATRONAGE LAVAL

Au Patronage, hier soir, le Montcalm a défait le Québec par un à zéro.

JOUTE A LORETTEVILLE

Le Charlesbourg-Amateur et le Loretteville se rencontreront demain après-midi pour la quatrième fois cette saison, sur la patinoire Renaud à Loretteville dans une partie qui aura pour enjeu une magnifique coupe offerte par M. J.-Omer Paradis, président de la Cie d'Autobus, Québec-Charlesbourg-Loretteville.

LA COURSE DE DEMAIN

GEO. BELANGER, sportsman bien connu de cette ville, qui agira comme starter et officiel dans la course de 3 1-2 milles à pied, qui aura lieu demain après-midi.

LA SOIREE DE BOXE DE LUNDI

La soirée de boxe et de lutte que donnera lundi soir prochain, Jean-Charles Forgues, s'annonce comme devant être très intéressante. Deux magnifiques coupes, dont l'une donnée par la Brasserie Champlain seront présentées au vainqueur de l'un des matchs de boxe, celui de Roger Cantin vs Young Mitchell. Depuis longtemps ces deux jeunes boxeurs amateurs désirent se rencontrer, ils auront donc l'occasion de prouver lequel des deux est le plus sérieux aspirant au titre de Young Leblanc, reconnu champion poids-mouche, amateur de Québec. La première préliminaire sera une rencontre de 4 rondes entre Emile Perron et E. Dugas, ces deux jeunes gens s'entraînent depuis quelques temps et quoique ce soit leur première rencontre, le public peut être assuré qu'ils leur donneront satisfaction. L'autre coupe qui est de grande valeur est un don de la Brasserie Boswell et sera présentée au vainqueur du match de lutte 2 dans 3 à finir qui sera disputé entre Gaudiose Simard, champion poids-coq du Canada et Roland Tremblay, ces deux derniers eurent déjà l'occasion de se rencontrer une fois et firent match nul. Le vainqueur de cette rencontre devra cependant défendre cette coupe, 3 années de suite pour qu'elle reste en sa possession. Gérard Dionne vs W. Laflamme feront les frais de la semi-finale de lutte dans un match de lutte de 30 minutes ou 1 chute. La première rencontre de lutte sera un match de lutte de 15 minutes ou 1 chute entre R. Cliche et J. Désylva. Voici donc le programme d'une soirée qui promet d'être très intéressante et à laquelle l'on pourra assister pour le minime prix d'admission de 50 cents sièges réservés et de 25 cents, admission générale.

Tel que déjà annoncé la soirée aura lieu dans les locaux de la Garde Champlain, 40 rue St-François, let commencera à 8 heures précises lundi soir le 7 mars prochain.

(Communiqué)

INSCRITS DANS LE 31-2 MILLES

Voici la liste des entrées pour la course de l'hôtel Saint-Roch, demain.

Asselin, Paul-Emile, Barette Léopold, Bélanger Robert.

Cameron Floran ; Cameron, Octave ; Cardinal, Albert ; Chatifour, Marcel ; Chatifour, Wifrid ; Cloutier, Maurice.

Descarreaux, Rolland ; Deschamps, Alex.; Deschamps, Odina ; Dugas, Edgar ; Faguy, Lucien ; Faucher, Réal ; Ferland, Napoléon ; Fortin, Jean ; Gagnon, Wellie ; Gariépy, Armand ; Garneau, Lucien ; Gauthier, Alphonse ; Giguère, Gérard ; Giguère, Joseph ; Godin, Jean-Marie; Guay, Elzéar, Guérard ; Jean-Paul ; Jacques, Charles ; Joannette, Joseph.

Lamontagne, David ; Langlois, Eugène ; Larrivée, Joseph ; Lavoie, René ; Lepire, Rodolphe ; Linteau, Ernest ; Lizotte, Edmond.

Marier, Joseph ; Morency, Arthur; Ouellet, Olivier.

Paquet, Lorenzo.

Paré, Lucien.

Patry, Arthur.

Piton, Lauréat.

Plante, Edmond ; Plante Maurice; Richard, Edmond; Richard, Ludger Tessier, Lucien.

Thibaudeau, Eugène.

Verret, Paul.

Rousseau, Gérard.

Garneau, J.-O.

IL SE RETIRE DU TURF AMERICAIN

Chicago.—Stanley Kunz, de Chicago, ancien membre du congrès des Etats-Unis, se retirer du turf. Pendant de longues années, les chevaux de Kunz circulèrent sur la plupart des pistes américaines, où ils se firent remarquer par leur habileté à passer sous le fil en dernière place, bien loin derrière les autres concurrents.

De temps à autr, un fois par 15 mois, environ, un cheval de Kunz causait une surprise et remboursait une petit fortune à ses preneurs, mais Kunz n'avait jamais, à ce moment, un seul billet sur les chances de son porte-étendard.

Et ce fut ainsi que se passèrent les choses pendant 40 ans !

Finalement, Kunz, victime de la dépression financière et à bout de ressources, se décida à vendre ses 42 gruge-avoine et c'est Charles Dean, de Palatine, Illinois, figure bien connue sur le Grand Circuit, qui les acheta. La nouvelle écurie sera sous le contrôle des fils de Dean.

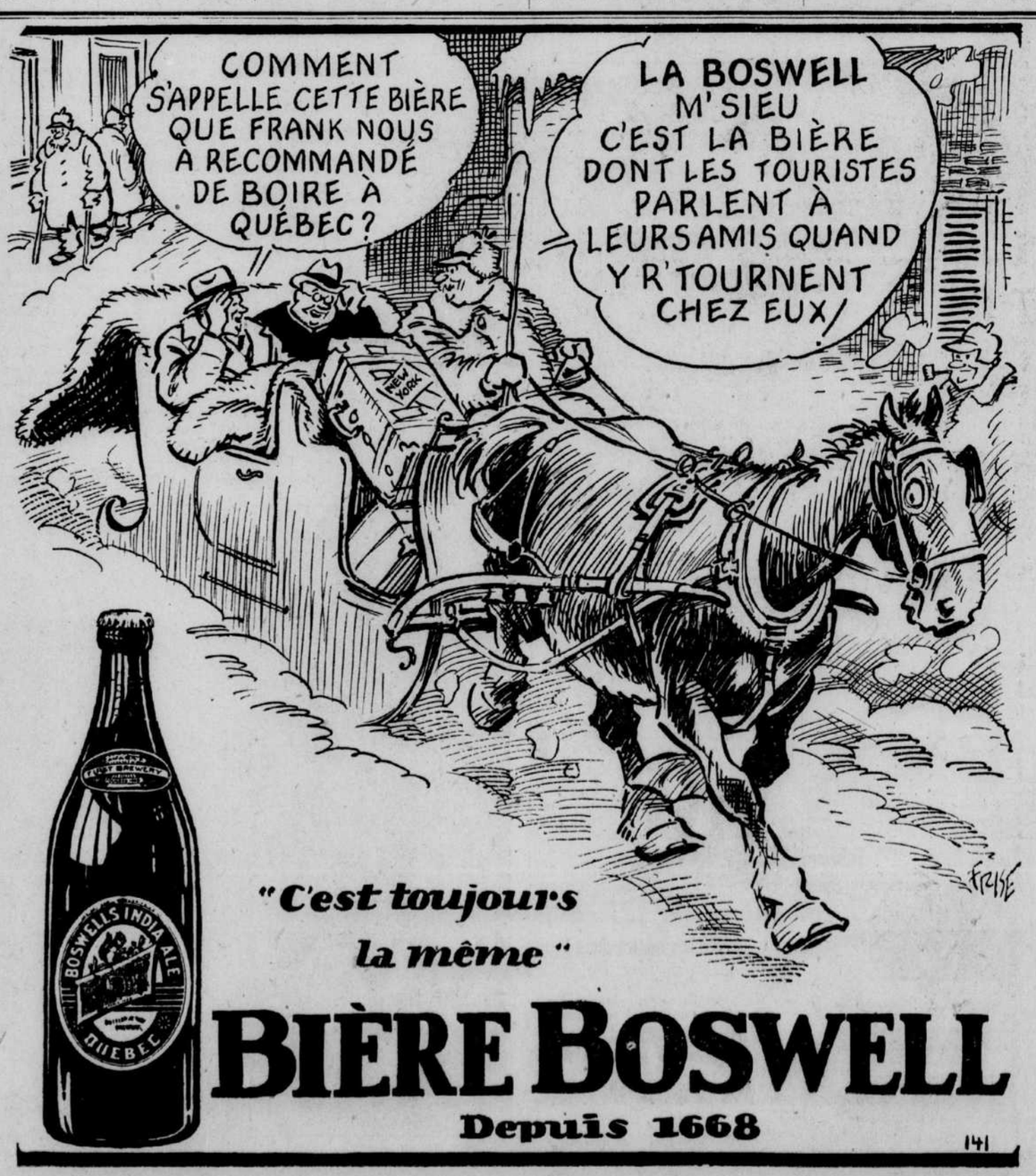

LE MONDE DU SPORT

LE C.P.R. IRA A NEW-YORK

John LaRoche, coach du C.P.R., nous a appris hier soir que la direction de son club avait reçu une lettre de M. Rossiter Redmond, gérant du Crescent Athletic Club, de Brooklyn, l'informant que son association sera prête à recevoir l'"escouade rouge" à la fin de mars, pour une partie d'exhibition qui sera jouée au Madison Square Garden.

CCORES DU HOCKEY

Les Banques:	
Can. Nationale	1
Royale	2
L'Internationale:	
Pittsburg	2
Windsor	5
Ligue Américaine:	
Kansas City	6
St-Louis	3
Tulsa	2
Duluth	0

CAPABLANCA vs EUWE

José-Raoul Capablanca est retourné à La Havane, mais il retournera aux Etats-Unis en avril pour jouer une série de 10 parties contre le Dr Max Euwe, champion de Hollande aux échecs.

CHAMPION BILARDISTE

Edward Lee, de New-York, a gagné le championnat national américain de billard à trois coussins, en battant Alfredo de Oro, jr, par 50 à 27, en 73 manches.

DERBY DE GIFFARD

Le derby de Giffard (Kent House à la salle Lortie) sera couru demain après-midi. Le départ sera donné à 2 heures. La distance à parcourir sera de trois milles et demi. La liste des entrées sera fermée ce soir.

BALLE-AU-PANIER

Le C. H. S. et le C. N. R. inaugureront une série de championnat de balle-au-panier, ce soir, à huit heures, au Y. M. C. A. Le Y. M. C. A. et un All Stars joueront une exhibition à neuf heures.

DERBY DE L'ANGE-GARDIEN

La coupe donnée par M. Gérard Côté au gagnant du petit derby de l'Ange-Gardien, a été présentée, cette semaine ,au vainqueur, E. Lefrançois, qui a pris la première position une 3e fois de suite.

LA MAISON BOUCHER

La Maison Boucher est allé rencontrer le Désy, hier soir, dans un match-revanche et l'a défait par un score de 5 à 4. Le Désy croyait que la victoire allait lui appartenir, lorsque au 2ème vingt le score était de 3 à 1 en sa faveur ; mais à la 3ème période, le Boucher se réveilla et scora 4 points. Albert Paquet fut l'étoile de la partie et il scora 2 fois et fournit 2 assists. G. Nadeau jouait aussi une grande partie et scora 2 points et Kid Briand 1 point.

Communiqué

JEU EXCEPTIONNEL DE MLLES M. DELAGE ET M. BARROW AU TOURNOI DE BADMINTON

LE QUEBEC GAGNE SA PARTIE D'EXHIBITION AVEC LE "SOLEIL", 8-1

Une foule de 1500 personnes a été témoin d'une magnifique exhibition de hockey par les clubs Québec de la E. C. H. A. et "Soleil" de la Railway Paper hier soir. Si la glace avait été dure et belle on aurait vu des courses de toute beauté, du jeu de passe fort habile et compliqué, car même sur une surface toute mouillée, les deux équipes ont combiné et ont fait un travail très intéressant.

Les Castors avaient sur le "Soleil" l'avantage du poids de la vitesse et l'atout précieux de la passe en avant qu'ils ont utilisée toute la saison, cependant que le jeu de la Railway-Paper ne l'admet pas. Leur ensemble fut aussi meilleur que celui de leurs adversaires et ils sont sortis victorieux par un score de 8 à 1.

On ne peut dire que le jeu a été délibérément rude, en général, à part un incident que nous relatons plus loin.

L'état mauvais de la glace a été la plupart du temps la cause des chutes sur la glace et les "fair body-cheks" n'auraient pas paru de moitié aussi rudes si les patins avaient glissé sur une patinoire dure. Les joueurs ont tour à tour "essuyé" la glace et parfois même sont tombés tout seuls, en évoluant avec ou sans le disque.

A la fin de la partie, cependant, Willie Dubeau du C. N. R., qui jouait avec le "Soleil" et Morissette du Québec se prirent de querelle et échangèrent des taloches pour se faire expulser tous les deux.

Ces deux-là avaient déjà "fait du pénitencier" ensemble pour s'être chamaillés et d'ailleurs, ils s'étaient taquinés assez souvent avant d'en venir aux coups. A part cet incident il n'y eut pas de vraie rudesse apparente et toutes les punitions furent distribuées pour offenses mineures.

La passe en avant dans la dernière zone d'attaque a été l'énigme à résoudre pour les joueurs de la Railway-Paper.

Ce n'est que dans la dernière période qu'ils surveillèrent plus assidûment l'ailier qui monte à toute vitesse sur les côtés pour aller attendre au coin du "goal" la passe d'un compagnon.

Chevalier, Contant, Lonergan et Smith ont été les "grands responsables" de la victoire écrasante des Castors. Tous les points du Québec ont été les fruits de jeu de passes et d'ensemble parfois très remarquable. Le "Soleil" était naturellement un peu désorganisé par l'absence de Beaumont qui n'a pas pris le risque de patiner sur une mauvaise glace avec le mal qu'il ressent encore dans les reins, conséquence d'une vraie culbute à Kénogami, cette semaine.

Dubeau l'a bien remplacé, mais il est nécessairement moins habitué à jouer avec les hommes du "Soleil" qu'avec ceux du C. N. R.

Henry qui vient de gagner un grand concours de popularité, chez les joueurs amateurs de la province, et qui a montré son trophée à la foule hier,au milieu des applaudissements enthousiastes, a joué une bonne partie avec Gravel mais il est moins habitué à jouer avec Gauthier et c'était là encore un handicap contre le "Soleil".

Gauthier fut extrêmement travaillant cependant, bien qu'il fit presque tout son ouvrage sans aide. La foule l'a applaudi chaleureusement à maintes reprises, en admirant son parfait "stickhandling".

Le "Soleil" eut enore une grosse malchance ; un des points crédités à Adolphe Chevalier, dans la troisième période, fut compté effectivement par Albert Théberge, au cours d'une mêlée. Dans l'anxiété de nettoyer au plus vite le territoire de Banville alors que Chevalier y arrivait pour prendre son propre "rebound", il poussa le puck avec son bâton au fond du filet. Les deux Théberge, Dubé , Gauthier, Gravel et Henry se sont lancés à l'attaque avec courage pour scorer à tout prix vers la fin de la partie. Le jeu défensif des Bleu-et-blanc, les y tient en échec.

Banville fut aussi habile que populaire car, il faut dire qu'il eut énormément de besogne sur les bras. Il fut déjoué sept fois par les Castors, mais il bloqua admirablement bien une douzaine d'autres coups dangereux de Contant, Prud'homme, Smith et Chevalier qui parvenaient à traverser la défense du "Soleil" mais venaient lancer inutilement sur son brillant gardien de buts.

Les Castors essayèrent tout le bombardement imaginable contre de Banville.Les lancers de loin et haut, les rapides "sides-shots" les "boulets" de Chevalier ne parurent pas l'intimider ni lui faire perdre son sang-froid.

Chez les Castors, Lonergan, Prud'homme, Chevalier, Contant Smith et Archer, se mirent en évidence dans leurs montées bien combinées.

La plus longue expérience et la rapidité ont été pour beaucoup cette victoire aussi nette du Québec, sur le "Soleil".

Toutejois les amateurs qui se sont dérangés pour aller voir cette exhibition donnée à prix très populaires ont vu du jeu fort intéressant à certains moments.

Jos.-D. Savard et Alphonse Martineau étaient les arbitres de la partie.

Alignement :

QUEBEC		LE SOLEIL
Gagnon	buts	Banville
Lonergan	défense	Dubeau
Prud'homme	"	Ant. Théberge
Smith	centre	Henry
Archer	aile droite	Gravel
Chevalier	aile gauche	Gauthier

Subs : Québec, J. Contant, Thériault, Rochette et Morissette
Subs: Le Soleil, Rousseau, Dubé et Alb. Théberge.

PREMIERE PERIODE

1—Québec, Chevalier (Contant-Archer)..... 6.05
2—Québec, Chevalier (Lonergan)..... 17.30
Punitions: Contant et Dubé.

DEUXIEME PERIODE

3—Québec, Contant (Lonergan)..... 6.25
4—Québec, Contant (Smith.16.15
5—Québec, Smith (Rochette-Lonergan..... 19.15
Punitions : Morissette (2), Smith et Dubeau.

TROISIEME PERIODE

6—Québec, Contant (Chevalier)..... 6.25
7—Québec, Alb. Théberge (Chevalier-Prud'homme..... 8.25
8—Le Soleil, Rousseau (Dubé 9.40
9—Québec, Chevalier (Contant-Archer)..... 14.00
Punitions: Prud'homme (3), Dubeau; Morissette et Dubeau (majeures).

INSCRIT

PAUL ASSELIN, l'un des coureurs dans l'épreuve de 3 1-2 milles, demain après-midi.

UN BEAU TROPHEE EN JEU

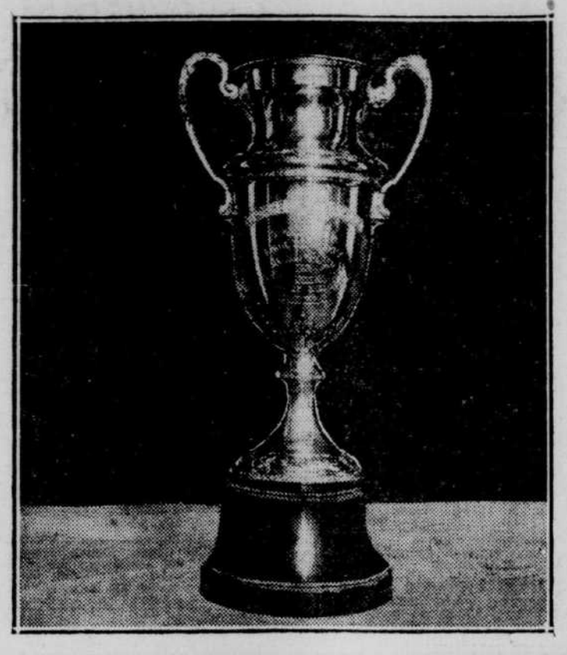

La coupe Falardeau emblématique du championnat de la ligue Railway-Paper

LE CHAMPIONNAT MIXTE AU JEU DE QUILLES

Demain après-midi, les champions mixtes de Québec aux quilles, M. Léger Dorval et Mlle Michaud, défendront leurs titres contre M. Billy Roach du club Boswell et Mlle B Quinn, du Sharples de la ligue mixte.

Mlle Lane étant retenue chez elle par la maladie a été remplacée par Mlle Quinn.

COURSES A BEAUPORT

Beauport. — (D. N. C.) — Le 12 mars, à 2 heures de l'après-midi, aura lieu la deuxième course annuelle des écoliers du Collège St-Edouard.

Une magnifique coupe offerte par la Brasserie Champlain sera débattue pour 3 ans. Le vainqueur après 3 années consécutives en sera le possesseur.

Plusieurs maisons de commerce de la ville de Beauport ainsi que des maisons de commerce importantes de Québec seront représentées ; mentionnons "Le Soleil" Ltée, l'Association Sportive des Employés du "Soleil", M. Delphis Sévigny, de la maison Carmichael, La Cie Paquet, Le Régiment de Québec, les clubs de hockey Beauport Inc., Salaberry.

Ces courses sont organisées sous les auspices des Frères du Collège.

UN CONCURRENT

LUCIEN TESSIER, qui s'est inscrit dans la course organisée par Geo. Lapointe pour dimanche.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

L'ASSOCIAT. NAUTIQUE DE QUEBEC

L'Association Nautique de Québec a fait un travail de géant hier soir à l'Hôtel de Ville. Les membres de cinq comités importants ont été chosis et on s'est encore occupé du travail d'organisation.

Voici une liste des membres des comités choisis :

Souscription : MM. Fortunat Gingras, G.-I. Lachance, J.-E. Renaud, lieutenant-colonel Oscar Gilbert, J.-A. McManamy, Jos. Bastien, Eudore Gauthier, J.-B. Peters, C.-W. Wiggs, L.-J. Apedaile, François Jobin, A.-C. Picard, J.-S. Royer, E. Woodside, J.-A. Bourret et le major Watson.

Programme et règlement : Le lieutenant-colonel Daly Gingras, A.-H. DeRome, A.-W. Sharpe, Dr Ph. Hamel, FFénélon Lavoie, Jules Castonguay, M. Petrie, Jack O'Meara, Jimmy Hatch, Louis-D. Hudon, Roland Casault, Gérard Gaudry, M. Baltimore, Paul Delage.

Réception : J.-E. Leblanc, C.-A. Langevin, J.-H. Fortier, P.-A. Robitaille, Dr V. Lavoie, Harold Braff, Jack O'Meara, Rosaire Myrand, Achille Pettigrew, A.-GG. Penny, capitaine Emile Trudel, J.-M. Broussard, J.-Placide Bellavance, A.-E. Scott.

Régates : Major Petrie, Guy Casault, P.-E. Delage, A.-H. DeRome. René Lemoine, Roland Casault, Gérard Gaudry, M. Gimeroy, Pierre Lachance.

Publicité : R.-V. Halpin, Geo. Roberts, C.-J. Mercier, M. Descarreaux et J. Morasse.

L'assemblée était presidée par le vice-président A.-H. DeRome. On a décidé de changer les titres de certains officiers. Ainsi, le président sera appelé commodore et le commodore d'autrefois capitaine. Ce dernier aura charge des régates apparemment.

Au comité général, pour remplacer les démissionnaires, on a ajouté les noms de MM. A.-L. Apedaile, Dr Jos. LeBlond, J.-P. Petrie et R. Myrand.

Le bureau de direction se compose comme suit : président, Gérard Binet ; secrétaire, Léopold Grenier ; directeurs, Elphège Bélanger, Wilbrod Robert ; organisateurs, MM. Yves Mercier, Emile Vallée, Olivier Marcoux.

LES RAQUETTEURS CHEZ LE VOLTIGEUR DE LEVIS

Demain matin, les neuf clubs faisant partie de l'Union des Raquetteurs de Québec, Lévis et Loretteville, prendront part à une grande parade d'église à Lévis, organisée par le club "Le Voltigeur", de Lévis.

Les clubs de Québec et de Loretteville prendront le bateau de 10 heures, demain matin et seront reçus au débarcadère de Lévis par le culb lévisien. On se formera en parade et drapeaux et corps de clairon en tête, chaque club défilera dans l'ordre ordinaire en suivant le parcours conduisant de l'avenu Laurier à Villemay, en passant par la correspondance des tramways de Bienville.

Une messe spéciale sera dite à 11 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villemay. Il y aura sermon de circonstance et un beau programme de chant sera exécuté. La quête sera faite par les présidents des clubs et leurs dames .

Après la messe, les raquetteurs se feront photographier pour ensuite se former en parade et se rendre au chalet du "Voltigeur', rue St-Louis, salle Dion, où un goûter leur sera servi. Plusieurs clubs passeront l'après-midi au chalet du club lévisien, où un intéressant programme a été préparé à cet effet.

DERBY DE ST-ROMUALD

Le derby de chiens de St-Romuald sera couru demain après-midi, et l'on s'attend à cette occasion qu'une foule considérable se rendra à l'angle des rues de l'Eglise et de la Fabrique pour assister au départ et à l'arrivée des équipes.

Vingt équipes seront à la ligne du départ, et partiront à deux minutes d'intervalle. La première équipe laissera St-Romuald à deux heures précises lorsque l'un des officiels de la municipalité donnera le premier signal du départ.

Voici maintenant la liste des équipes, dans l'ordre du départ :

1 — Roland Roy, Indépendant.
2 — L. Cadoret, Dr M.-J. Lambert.
3 — P.-E. Larue, Adanac Oil & Gas.
4 — Lucien Hardy, Indépendant.
5 — H. Emond, Taxi Rhéaume, Lévis.
6 — Nap. Giroux, Indépendant.
7 — Geo. Couture, C. N. R. Shop Charny.
8 — David Falardeau, P. Keene.
9 — E. Hardy, Indépendant.
10 — O. Roberge, Ferme de démonstration, Charny.
11 — J. Higgins, Autobus St-Romuald-Québec.
12 — B. Paquet, Oscar Paquet.
13 — Lorenzo Bouchard, Léopold Bouchard.
14 — Antoine Carrier, Les chômeurs de St-Jean.
15 — P.-H. Gagnon, Les nouvelles liqueurs Etchemin.
16 — Raymond Pouliot, Miller & Frère.
17 — H.-P. Bélanger, Hôtel Eldorado.
18 — A. Boulanger, Club Sportif de la Voirie.
19 — O. Carrier, Les portes de l'enfer.
20 — Roméo Robitaille, Indépendant..

LA COURSE A PIED

OLIVIER OUELLETTE, coureur local, qui prendra part demain à la course de 3 1-2 milles organisée par Geo. Lapointe, sous les auspices de l'hôtel St-Roch.

TOUS LES
CANADIENS-FRANCAIS

SE DONNENT LA MAIN !

Pour faire grande et prospère, la seule brasserie essentiellement canadienne-française et en dehors du Trust

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE
MANUFACTURANT

LA BIERE Champlain SPECIAL
"LA CONQUERANTE DU JOUR"
--- ET LE ---
Porter Champlain
UN VRAI PAIN LIQUIDE
EN DEHOS DU TRUST

Chaque printemps, les Indiens venaient échanger leurs fourrures à Montréal, à la Pointe du Moulin à Vent, à l'embouchure de la petite rivière St-Pierre. La traite débutait solennellement, par une cérémonie que présidait le gouverneur de Montréal, lequel, à l'époque que représente notre gravure, était Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil.

MOLSON
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FONDEE A MONTREAL EN 1786

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30 vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

35 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

BERNIER HUGUES, pharmacien, 221 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BOIVIN J.-R., restaurateur, 221 rue de la Couronne. Tél. 4-0382
BROUSSEAU J.-EDGAR, 766 rue St-Vallier. Tél. 4-0422
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS. COTE (ltée)
Succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tél. 4-0294
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 2-3130
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. ..... 2-1606&31
DUBE J.-EDMOND, pharmacien, 152 rue St-Jean. Tél. 2-0842
DUBUC P.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
GAGNON J.-ALBERT, épicier, 884 Chemin Ste-Foye. Tél 3862
GARNEAU L.-P., 470 rue St-Francois. Tél. 3-0032
GAUVIN Mme W, 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0738
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIROUX ADELARD, 12 de la Canardière. Tél. 4-4481
GOLDBURT ALF, pharmacien, 338 rue St-Jean. Tél. 2-5151
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 1461½ 3ème rue. Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Lorette-ville, B. P. 129. Tél. 112
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél 6944
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENCES

AGENTS PORTRAITS. Ecrivez pour catalogue et prix. United Art Ltd., 12 John, Toronto. 28jan-38fs-1b

AGENTS DEMANDES pour la ville, dans la vente de machines à laver, poêles, fornaise, machines à coudre, S'adresser à L.-R. Marquis, 1H, rue Ste-Thérèse. 6fév-26fs-1p

ON DEMANDE des agents pas d'échatillons à traîner, pas de vente à faire. Bons hommes se feront de bons salaires. S'adresser de 11 h. à 1 h. et de 5 à 9 p. m. 110½, de la Canardière. 3mrs-6fs-1b

AGENTS DEMANDES pour la vente en vie de nos animaux à fourrures, vison, Fitch, chat sauvage, Nutrias, renard. Renardière Laforest, 76, rue St-Joseph. 7mrs-4fs-1b

NOUS avons besoin d'agents dans chaque comté pour prendre contrôle des ventes de notre nouveau savon. Opportunité considérable pour vous ouvrir un commerce à vous. S'adresser immédiatement Presto Cleanser Company, 4252 rue Lajoie Montréal. 7-14-21-28-4b

$25.00 A $75.00 par semaine facilement gagné en vendant nos produits. Détails et échantillons gratuits. Ecrivez 2436 Est, Notre-Dame, Montréal. 7-14-21-28fév-1b

LOGEMENT—1 beau logement neuf à louer situé sur la 1re Avenue, Québec-Ouest, 4 appartements et garage et grand terrain, $12.00 par mois. S'adresser à 37, Arago, L.-P. Pageau. 7mrs-2fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS ROLLERS ST-ANDREASBERG Femelles prêtes à accoupler à vendre. S'adresser à 354, St-Francois. -3x

SERINS chanteurs garantis, cages, graines, restaurateurs de toutes sortes femelles pour accouplement, beau chien de laine blanc, âgé de 2½ mois, biscuirs et toutes sortes de remèdes. Aussi 7 chiens Fox. Le Magasin des Oiseaux Chanteurs, 362, St-Joseph, tél.: 2-8550. -3p

ROUCOULEURS Allemands à vendre et belles femelles, jaunes pour accoupler. S'adresser à 55½, chemin de la Canardière. -3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements meublés, avec gaz, électricité, près 2e Rue et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3e Avenue, tél.: 4-4350. 3-5-6-7mrs-5p

PARLEMENT VIEW No 57, Grande-Allée, appartements de 4-5 et 6 chambres, meublés si désiré, chauffés, service de concierge, possession immédiate et le premier mai. S'adresser 57½, Grande-Allée, tél.: 2-1740W appt. 6fév-26fs-5b

APPARTEMENT LAVAL, 5-6 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes, ensoleillement, endroit central, 16, rue Laval, tél.: 2-5903W. 3mrs-6fs-5p

A LOUER appartements Alice, 20 avenue Laurier (près du Parlement). Un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser à P. Langlais, tél.: jour 5154, soir 2-0210. 5mrs-6fs-5p

APPARTEMENT DE SALABERRY à louer, appartement de 5 pièces très bien meublé, pour possession immédiate. S'adresser au concierge 160, Lockwell, tél.: 6987. 4mrs-6fs-5p

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE—Grand appartement, frigidaire, améliorations modernes, chambre de bain en tuiles, 2 toilettes, Loyer très modéré pour locataire désirable. S'adresser au No 144, Grande-Allée, tél.: 2-4315W. 4mrs-6fs-5p

APPARTEMENTS DE 4 et 5 chambres, aussi chambre seule, réfrigérateur électrique aux appartements Lincoln, 43, rue St-Denis. S'adresser au concierge ou 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 4mrs-6fs-5p

APPARTEMENT BATTLEFIELD—Grands appartements 10 chambres comprenant 2 chambres bain en tuile, frigidaire, garage chauffé. Aussi logements de 5-7-8 chambres comprenant chambre bain, eau chaude à l'année. Pour informations s'adresser Frs Jobin, 88 chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 20fév-26fs-5b

APPARTEMENT de 3 et 4 pièces meublés, chauffés, aussi chambre simple, libres maintenant. S'adresser Old Cape House, 2, avenue St-Denis. 6mrs-6fs-5b

2 APPARTEMENTS à louer, chauffés, gaz, lumière électrique, chambre de bain, etc. S'adresser à 366½, rue du Roi, tél.: 3-3279. 6mrs-6fs-5p

APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JEAN, No 574½, magnifiques petits logements, 4 pièces, meublés ou non, très modernes. Conviendraient pour bureau. Aussi logement de 9 pièces, chauffé, M. Robitaille, No 574, rue St-Jean, tél.: 5311. -5p

BEAUX APPARTEMENTS de 2-3 et 4 chambres, meublés, chauffés, poêle à gaz glacière, etc., premier plancher. Références exigées. S'adresser 41, des Remparts, tél.: 2-3381. 7mrs-3fs-5b

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser J. C. Picher, notaire, 473, rue St-Jean, bureau jour, le soir 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m., tél.: bureau 2-7550M, résidence 3-2459. 6fév-26fs-7p

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. Commercial Finance Corporation Limited, No 147, côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 4mrs-6fs-7b

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone 3-1161 20fév-26fs-7p

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, établi 1880. Prêts sur première hypothèque. Taux avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Liberté du choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser 72, côte de la Montagne, Québec, téléphone 2-1139. 25fév-26fs-7p

ARGENT à prêter à 6 p. c. sur première hypothèque dans ville de Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, rue de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 somer 2. 28fév-26fs-7p

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00, $2,500, $5,000, $10,000, $15,000, S'adresser à Grenier & Fortier, N.P., 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 14-17-19-21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28m31mrs 2-4-7-9-11-14avr. -7p

ARTICLES DE MENAGE

A SACRIFICE ameublement de salle à diner, chambre à coucher, poêle à gaz, laveuse Beaty, poêle électrique, etc. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 18½, 11e Rue, St-François-d'Assise. 1mrs-6fs-9b

MENAGE complet de 4 appartements à vendre tout neuf, conditions faciles. S'adresser à 327, St-Olivier, entre 6 et 7 h. le soir 3-5-6-7mrs-9b

MEUBLES à vendre, set de salle à manger, armoire, argenterie, carosse, couchette et berceau pour enfant, commode, gramophone, set de chambre à coucher, table et chaises de cuisine, sofa-lit, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à 47, rue Barras, Bienville. 5mrs-3fs-9b

AMEUBLEMENT de restaurant comprenant une glacière, balance Toledo, show-case, stand à biscuits, table bergère, aussi poêles électrique et poêle à gaz. S'adresser à 204, 1ère Avenue, tél.: 4-0122 5mrs-3fs-9b

A VENDRE magnifique poêle à gaz "Beeby Thermos" tout neuf. Economique, allumeur et fermeture automatiques des clés. "Toaster" et prépareur spécial pour les "steak". Une réelle occasion. Tél.: 2-4321J, 14 St-Gabriel. 6mrs-3fs-9b

DEUX COUCHETTES avec matelas pour enfants, matelas de plume. Le tout en bon ordre. S'adresser 382, de la Reine, tél.: 3-0954. 2-4-6-7mrs-9p

AURELE DENIS, 10 des Fossés, tél.: 2-5075W, couchettes, matelas, habillements, fournaise, set chambre, gramophone, outils menuisiers, lavabo, valise, violons, couchettes d'enfants. Allons à domicile. 5-7mrs-9p

GARDE-ROBE MODERNE, table de cuisine, sofa-lit, poêle à gaz Beach émaillé, robes et manteaux, lit et sommier, effets. S'adresser 78, des Commissaires. 5-7-10-12mrs-9b

SET SALON 3 morceaux, commode, chiffonniers, lampes à gaz, canapé, fournaise, poêle, poêle à gaz, table, chaises, cadres, lingeries, etagères, matelas, sommiers, couchettes, etc. Gabriel Savard, 190, Richardson. 4-7mrs-9b

PIERRE DENIS—Meubles à vendre, tables, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, valises, set salon, poêles-fournaises gramophones, habits, pardessus, grand miroir 6 pieds, pour tailleur, etc. Ancetons à domicile. Haut prix payé, 188, du Pont, tél.: 4-0761. 12-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9mrs. -9p

POELE A GAZ comoiné à vendre. S'adresser No 214, Bagot, tél.: 9156. 5mrs-6fs-9b

MENAGE A VENDRE, set de salon, de salle à diner, de chambre à coucher, en bonne condition, à prix avantageux à prompt acheteur. S'adresser au No 46, Aberdeen, tél.: 8905. 6mrs-2fs-9p

MENAGE COMPLET à vendre. S'adresser à 361, 4e Avenue, Tél.: 4-3752. 6mrs-2fs-9b

SET DE CHAMBRE, table de salle, cabinet argenterie, 2 rugs tapis, portières, buffet, lampe piano, chaises Morris, glacière, poêle de cuisine, couchettes, etc. S'adresser 307, Richardson. 6mrs-2fs-9p

A VENDRE, piano, set de salon en rotin, rug, lit en cuivre avec sommier et matelas, cadres, miroirs et vaisselle. S'adresser le soir entre 6 et 8 heures, 63½, la Canardière, tél.: 4-2810. 6mrs-3fs-9b

GLACIERES, carrosses de bébés, set salon, acajou et en rotin, roll top, grand miroir de restaurant, piano, manteau de fourrure, robes de soirée, tuxedo, bureaux, habits, poêles-fournaise, etc. Mme Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 6mrs-2fs-9p

VENTE PRIVEE, piano automatique, table extension et chaises, miroir, glacière. Nouveau modèle, etc. S'adresser 305, Richardson. -9p

NOUS ALLONS à domicile. Haut prix payé. A vendre couchettes, graophone, moulin Singer, bureau, set boudoir, glacière, carrosses, poêles-fournaise, couchettes d'enfants, etc. Jos. Bourget, 11½, Ancien-Chantier, tél.: 2-8721. 5-9p

ARTICLES DE MENAGE

A SACRIFICE, Set Chesterfield trois morceaux $49.00, set de chambre quatre morceaux $79.00, set de salle à diner $79.00, pied de lampe bridge $1.98. Tables porcelaine, moitié prix. Cause abandon des affaires. Les Enchères Baillargeon Limitée, 425, St-Joleph. -9b

BON PIANO et ménage à vendre à 368, St-François. 7mrs-3fs-9b

A VENDRE à sacrifice un set de salle de 8 morceaux, un poêle-fournaise, un moulin à coudre Singer, un balai vacuette. S'adresser à 59½, St-Cyrille, Québec. -9b

SET DE SALLE à manger, 9 morceaux, dernier modèle, vendra bon marché. Aussi cage pour oiseaux. S'adresser 269, 1ère Avenue, St-François-d'Asise. -9p

MOULIN à coudre, safe, vitrine, commodes, couchettes, brunes 3-4, vaisselle, matelas, tables, couchettes en cuivre, garde-robes, poêles-fournaises, banjo, tambourine. Achetons à domicile. S'adresser 7¼, Lacroix. -9b

A VENDRE TRES bon marché, poêle à gaz, set salle à diner, en chêne doré, banc de passage, cabinet d'argenterie, combiné, sofa-bed, set de chambre à coucher, tapis, etc. S'adresser 14 Fraser, tél.: 5953. 7mrs-2fs-9b

MEUBLES ET AUTO à vendre consistant en une automobile Graham-Paige 1929, sédan, poêle à gaz, bureaux, lits, chaises, tables, prélarts, miroirs, set de boudoir, etc., etc. S'adresser General Finance Corporation, 147, côte de la Montagne, tél.: 2-3778. 7mrs-6fs-9p

AUTOMOBILE A VENDRE

FORD TUDOR (coach) modèle 1930-31, 4,000 milles de millage à l'état de neuf, $595.00. Visible le jour 11 h. 30 à 1 h. S'adresser 2 Crémazie. 6mrs-2fs-11b

A VENDRE truck de livraison Dodge Brothers, en parfaite condition de marche, à $300.00. Conviendrait pour boulanger, boucher ou épicier. S'adresser à O. Laberge, 19, Sutherland, tél.: 3-1774. 6mrs-4fs-11b

AUTOMOBILE A VENDRE Plymouth 1929 sedan en parfaite condition, n'a fait que peu de millage, belle occasion pour 1929 sedan en parfaite condition, n'a acheteur sérieux. S'adresser à Rosario Rhéaume, 65, rue du Roi, tél.: 4-0056. 6mrs-4fs-11b

AUTO SEDAN Hudson, en très bon ordre. Bon marché. Coffre fort tout neuf ayant coûté $235.00 bon marché, 515, St-Cyrille, tél.: 3-1531. 3mrs-6fs-11b

ABATTOIR DES AUTOS, de St-Roch, 14, St-Roch, tél.: 2-2725, 4-1921. Achetons et vendons toutes sortes d'autos usagées, pièces toutes sortes, vieux métaux, batteries. Téléphonez-nous avant de vendre. Ouvert jusqu'à 10 heures le soir. 5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs. -11p

AUTOMOBILE A VENDRE

STUDEBAKER SPECIAL SIX (Country Club), garanti parfaite condition apparence comme neuf. Toujours conduit par propriétaire. Non utilisé l'hiver. Réparations $300.00 pour convertir sedan. Pouvant fournir références de bon ordre. Ayant coûté $2,390.00, vendrait pour $500.00. C'est une véritable occasion. J.-W. Malouin, 36, Victoria, St-Sauveur, Québec. 4mrs-6fs-11b

TRUCK CHEVROLET Panel Body de livraison 1930. Presque neuf, à vendre bon marché. S'adresser 10½, 12e Rue, tél.: 4-2280. 6mrs-3fs-11b

STAR SEDAN 1924, en très bonne condition, duco neuf, 2 pneus neufs, 4 autres bons pneus, semi-ballon. Bon marché pour du comptant. S'adresser tél.: 3-3421, l'abbé Dion, curé Stadacona. 5mrs-8fs-11x

AUTOS USAGES

STUDEBAKER STANDARD Six-Big, Six-Spécial Six, Sadan-coach-roadster Pontiac Coach-sedan-coupé Essex coach-Star sedan 6 cylindres Erskine coach, sedan, Dodge Cabriolet Chevrolet sedan, Whippet sedan. Toutes ces machines ont été reconditionnées sont prêtes à être essayées, venez pour une démonstration et faire votre choix immédiatement, réels bargains à cette saison de l'année. Motors Limited, 19, de la Couronne, Québec, téléphone 6185. 4mrs-4fs-11p

CHARS USAGES de $50.00 à $1,000.00 sedans, roadster, coupé Graham-Paige, Peerless, Dodge, Paige, Ford tudor, Star Essex, Jewett, Moon. Tous ces chars sont en bon ordre. Côté & Côté, 112 boulevard Langelier, tél.: 7159. 4mrs-6fs-11p

AUTOS à passagers et trucks usagés toutes marques en bonnes conditions, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser Abattoir des Autos, 55, la Reine, tél.: 4-1921. Ouvert jusqu'à 10 h. le soir. 5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs. -11p

AUTOS USAGES

NOUS AVONS en main plusieurs modèles 1929 et 1930 que nous vendrons à bien bon marché durant le mois de mars. Universal Auto Limited, 33, de la Couronne, tél.: 5112. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs. 11p

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateurs neuf à vendre. S'adresser au togène de tous métaux, Alarie & Tessier, 560½, St-Vallier, tél.: 9456. 28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28avr. -11p

CAMIONS USAGES, capacités ¾, 1, 1½ et 2 tonnes International et autres marques en très bon ordre. S'adresser à A.-M Lebel, 371, rue St-Paul, Québec. 7mrs-26fs-11p

De Soto sedan 1930, Durant coach 1929 à vendre très bon marché. Pour démonstration et prix, s'adresser Roméo Guillemette, Straight Eight Motor, 491 St-Vallier, tél 8239 7-10-12-14-17-19mrs

AUTOMOBILISTES

AVIS AUX PROPRIETAIRES d'automobiles. La majorité des automobilistes ne savent pas comment laver leur automobile en dedans et en dehors. Une petite brochurette explique tout dans cette ligne, vous exemptant de l'argent, du temps, du travail, par-dessus tout l'apparence de votre voiture. Vous pouvez en apprendre beaucoup là-dedans. Prix fin chelin. J. Daniels, 2611 So. 17th St., Philadelphie, Pa., U. S. A. -11ab

A VENDRE OU A ECHANGER

A ECHANGER propriété à Trois-Rivières, située dans beau centre résidentiel, 9 chambres, bain et grand terrain à échanger pour propriété dans Québec. Ecrire Casier 446, "Le Soleil" 3mrs-6fs-13b

A ECHANGER—On a en mains un moteur électrique 15 forces, on l'échangerait pour un camion Chevrolet ou un Ford, usagé. Ecrire G. B. E. Casier postal 82, St-Roch, Québec. 7-10-12mrs-13b

A VENDRE OU A LOUER

A LOUER OU à vendre la propriété à Beauport de feu Mme Ryland, 40 arpents aussi lot de grève, écurie et maison de pierre moderne. S'adresser Mme Geggie, 2-1812 s. 12. 4mrs-6fs-14p

COTTAGE A LOUER ou à vendre. Magnifique résidence de 9 pièces, chambre bain, avec pantry, poêle électrique attaché à la maison, 2 garages, situé coin avenue Lamontagne et Première Avenue. Cause de vente: règlement succession. S'adresser 75, 3e Rue. 5mrs-6fs-14p

BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE A LOUER ou à vendre, située 119, 3e Avenue, grandeur 24x40, 2 étages. Occupé présentement par une école d'automobile. Bargain. S'adresser Security Manufacturing Co. Ltd., 100, 3e Avenue, tél.: 4-4321. 12-14-17-19-21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs. 2-4-7-9-11-14avr. -15p

BOUTIQUE DE 2 ETAGES à louer, située 70, rue Ste-Hélène, près de la Couronne. Pouvant servir comme garage, entrepôt. Endroit très central. S'adresser 137, de la Couronne, tél.: 3-0817 5-7-10-14-17-19mrs. -15p

BOUTIQUE ou entrepôt, chauffé, bien situé pour commerce. En face de la rue de l'Eglise. Possession immédiate si nécessaire. Bon marché. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-6621W. 4-7mrs-15p

BOUTIQUE située coin 3e Rue et 3e Avenue. Grandeur 15x35. Pouvant servir pour condonnerie, couvreur, imprimeur, etc. S'adresser Security Manufacturing Co. Limited, 100, 3e Avenue, tél.: 4-4321. 21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31 mrs 2-4-7-9-11-14-16-18-21vra. -15p

BOUTIQUE à louer, située rue Richardson, près du Pont, grandeur 15x45, convenable pour menuisiers, peintres, mécaniciens, plombiers ou autres genres. S'adresser O.-F. Boucher, 46, St-Eusrache, tél.: 2-7780. 7mrs-6fs-15p

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER—Spacieux, bien éclairés, ascenseurs, voûtes, service de concierge. S'adresser G.-L. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 6fév-26fs-17p

EDIFICE du Club Automobile.— Les trois étages supérieurs de l'édifice du Club Automobile, au coin de rues Buade et des Jardins, à louer pour le 1er avril pour des bureaux d'affaires ou de professionnels. Site central. Transformations faites au gré des locataires. Edifice chauffé. A louer soit en bureaux séparés, par étages ou en tout. S'adresser au Secrétaire du Club Automobile, 69, Buade. 11fév-26fs-17p

A LOUER bureaux dans édifice moderne. Possession immédiate. S'adresser à M. J. Mooney, 58, côte du Palais, Québec, téléphone 2-6092. 2mrs-6fs-17b

BUREAUX PLAIN-PIED à louer, chauffé, grandeur 23x16 avec ou sans vitrine, situé No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 4mrs-6fs-17p

BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUES BUREAUX et salle d'échantillon de différentes grandeurs, à louer dans l'édifice Guillemette. S'adresser édifice Guillemette, 37, de la Couronne, tél.: 5112. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs. -17p

ENTREPOTS A LOUER 60x60 bâtisse pierre et brique, 3 étages, bureaux, élévateur, garage, près de la station Union, 148, rue St-Vallier, tél.: 2-4912. -17p

BUREAUX

A LOUER

Magnifiques bureaux à louer dans l'immeuble du "Soleil" local idéal, grands et petits bureaux bien éclairés

Pour Informations s'adresser au

Service d'Informations
BUREAU DU "SOLEIL"
Québec - Tél.: 7131

BUREAUX A LOUER

EDIFICE DOMINION

BUREAUX à louer situés dans l'édifice Dominion, 126, St-Pierre. S'adresser à Dominion Fish & Fruit Ltd, 45, St-Paul, tél.: 2-3463, 2-3464, 2-3465. 4mrs-6fs-17p

BUREAUX A LOUER 82 et 82½, côte la Montagne, chauffé, bien éclairé pour permis visiter s'adresser Geo.-A. Boivin, 25½, Notre-Dame, tél.: 2-0767. -17b

CHALETS

$200.00 COMPTANT, $200.00 par année achètent beau chalet neuf à Château-d'Eau, dans les sapins au nord de la rivière. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 6mrs-6fs-22p

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue de la Couronne. S'adresser 312, du Roi. 29no-j.n.o-23b

PENSION PRIVEE à la semaine ou au mois, prix modéré, service prompt. Nous vendons aussi des cartes pour 10 repas. 455, St-Jean. 2mrs-12fs-23b

CHAMBRE A LOUER sur la rue St-Jean, près côte St-Augustin, usage du téléphone, pension si désirée. S'adresser par téléphone à 2-0077W. 4mrs-6fs-23b

PENSION PREMIERE classe avec jolies chambres, très éclairées, chez dame seule, messieurs trouveront vral confort, prix modéré, beau site, à 35, des Remparts, appt. 3. 4mrs-6fs-23b

CHAMBRE TRES ensoleillée bien chauffée, garde-robes, bain, usage du téléphone, à louer avec ou sans pension. S'adresser à 364 St-Joseph. 4mrs-4fs-23b

VOUS TROUVEREZ chambre simple ou double, meublée avec usage du bain et téléphone et pension si désirée. S'adresser à 117½, avenue Cartier tél. 2942. 6mrs-3fs-23b

CHAMBRE meublée à louer avec pension, pour monsieur seulement, S'adresser à 112½, d'Aiguillon. 3-4-5-7mrs-23b

CHAMBRE double à louer pour 2 jeunes hommes, sobre, honnête ou couple sans enfant. Usage du bain, téléphone. S'adresser 51, rue St-Anselme. 7mrs-8fs-23p

UN OU DEUX hommes ou jeunes gens sobres et honnêtes trouveront chambre pension, usage du téléphone, au No 288, rue St-François, Québec. 7mrs-2fs-23p

CHAMBRE A LOUER dans une famille privée, maison seule, usage du bain et téléphone, avec pension. S'adresser tél.: 4-4579, 142, rue des Prairies. -23b

CHAMBRES A LOUER

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison d'hiver, prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 20fév-26fs-24p

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept.j.n.o.-24b

No 375½, ST-JEAN, chambre genre boudoir à louer, meublée, chauffée, tranquille, tél.: privé 2-6930. 2mrs-6fs-24b

PLUSIEURS BELLES chambres à louer doubles et simples avec eau courante. S'adresser à 31, rue Couillard. 2mrs-6fs-24p

20, MONT-CARMEL, belle grande chambre à louer à l'année si désirée, avec ou sans poêle à gaz, étage du bain. Prix modéré. S'adresser sur les lieux ou téléphone 2-6231. 7mrs-2fs-24p

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER meublée, chauffée à l'eau chaude, usage du bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser à 240, St-Olivier. 3mrs-4fs-24b

11 DES FRANCISCAINS 2 grandes chambres doubles et simples, conviendrait pour demoiselle ou messieurs, sages, usage du bain et téléphone sur le même palancher. Tél.: 3-0788. 3mrs-12fs-24b

VOUS TROUVEREZ deux belles grandes chambres, salon et chambre bain, très belle vue, sur le Château. S'adresser 3, avenue Ste-Geneviève, tél.: 2-6940. 5mrs-3fs-24b

2 APPARTEMENTS richement meublés, comprenant salon, cuisine, dépense et concierge. S'adresser G.-L. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 6fév-26fs-17p

EDIFICE du Club Automobile.— Les trois étages supérieurs de l'édifice du Club Automobile, au coin de rues Buade et des Jardins, à louer pour le 1er avril pour des bureaux d'affaires ou de professionnels. Site central. Transformations faites au gré des locataires. Edifice chauffé. A louer soit en bureaux séparés, par étages ou en tout. S'adresser au Secrétaire du Club Automobile, 69, Buade. 11fév-26fs-17p

A LOUER bureaux dans édifice moderne. Possession immédiate. S'adresser à M. J. Mooney, 58, côte du Palais, Québec, téléphone 2-6092. 2mrs-6fs-17b

BUREAUX PLAIN-PIED à louer, chauffé, grandeur 23x16 avec ou sans vitrine, situé No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 4mrs-6fs-17p

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER meublée, chauffée à l'eau chaude, usage du bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser à 240, St-Olivier. 3mrs-4fs-24b

11 DES FRANCISCAINS 2 grandes chambres doubles et simples, conviendrait pour demoiselle ou messieurs, sages, usage du bain et téléphone sur le même palancher. Tél.: 3-0788. 3mrs-12fs-24b

VOUS TROUVEREZ deux belles grandes chambres, salon et chambre bain, très belle vue, sur le Château. S'adresser 3, avenue Ste-Geneviève, tél.: 2-6940. 5mrs-3fs-24b

2 APPARTEMENTS richement meublés, comprenant salon, cuisine, dépense et concierge. S'adresser G.-L. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 6fév-26fs-17p

82½, ST-OLIVIER, chambre double, meublée à louer, usage du téléphone, près de la côte d'Abraham, place centrale, S'adresser sur les lieux ou tél.: 2-4482M. 6mrs-2fs-24b

FLAT A LOUER, 2 grandes et une petite pièces, chauffés. S'adresser 101, Lavigueur. Possession immédiate. 6mrs-2fs-24b

CHAMBRE SIMPLE à louer sur la rue St-Jean à $3.00 par semaine. S'adresser 549, rue St-Jean. 6mrs-2fs-24b

FLAT A LOUER, suite de 2 pièces, poêle à gaz, eau courante. S'adresser à 170, Notre-Dame-des-Anges. 6mrs-3fs-24b

CHAMBRE A LOUER avec usage du gaz et du téléphone. S'adresser à 7, rue St-Flavien. -24b

CHAMBRE A LOUER avec usage du gaz et du téléphone. S'adresser à 7, rue St-Flavien. -24b

2 BELLES CHAMBRES très propres. Salle et chambre à coucher. Meublées, chauffées, éclairées, poêle à gaz. Conviendraient pour couple marié sans enfant ou autres personnes honnêtes. S'adresser 454½, St-Joseph. 7-10mrs-24p

CHAMBRE MEUBLEE, très ensoleillée, bien chauffée, système à eau chaude, voisine chambre de bain garde-robes, usage du téléphone, prix modérés. S'adresser 253, Richelieu, tél.: 6672. -24p

GRANDE CHAMBRE à louer meublée, dans famille privée. Pour renseignement téléphoner 6024. 7-14-21-28mrs -24p

CHAMBRE MEUBLEE à louer bien éclairée, donnant sur la rue, usage du bain. S'adresser à 55½, chemin de la Canardière. -24b

2 GRANDES CHAMBRES, genre logement, chauffées à l'eau chaude, meublées, poêle à gaz, porte seule. S'adresser à 190, boulevard Langelier, tél.: 9149. -24b

A LOUER près du Parlement, chambre en avant sur l'étage de la chambre de bain, eau chaude et froide, très bon marché. S'adresser 2, rue d'Artigny. -24b

A LOUER pour l'hiver, chambre avec bain, $25 par mois. S'adresser à l'hôtel Dohans, 7, rue St-Stanislas. 7mrs-3fs-24p

GRANDE chambre double à louer, conviendrait pour couple marié, usage du bain et téléphone, eau chaude. S'adresser 106, côte de la Montagne, tél.: 2-6890W. -24p

CHAMBRES à louer et on prendrait bébé en pension. 18, Artillerie, tél.: 2-0431M. -24p

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE DOUBLE avec cuisinette, poêle à gaz, garde-robes, bain, téléphone, très propre, $4.00 par semaine, conviendrait pour couple sans enfant. S'adresser à 101, Artillerie. 7mrs-2fs-24p

14, STE-URSULE, 2 chambres à louer, toutes deux avec lit simple, maison tranquille, très chaude, téléphone à la disposition. S'adresser sur les lieux. 6mrs-2fs-24p

GRANDE ET PETITE chambres à louer, usage du gaz, téléphone et bain. S'adresser Mme Lachance, 3, Hamel, tél.: 2-1882F. 6mrs-2fs-24b

CHAMBRES A LOUER avec usage du bain et du téléphone, bien éclairées, propres. S'adresser à 190, rue du Pont. 6mrs-2fs-24p

CHAMBRES DEMANDEES

SUITE DE deux chambres non meublées demandée dans quartier central. S'adresser téléphone 2-0522, Mlle Tremblay, entre 9-1-2-4 h. p. m. -25b

CHANCES D'AFFAIRES

CHANCES D'AFFAIRES

MANUFACTURIER RESPONSABLE offre opportunité à une personne ou compagnie avec capital de recevoir 70% ou plus annuellement sur capital investi pour financer contrats de vendeurs locaux. Produit bien établi. Contrôle absolu des fonds pour vous. Ecrire Casier 455, "Le Soleil". -26b

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE bonne occasion pour prompt acheteur, belle voiture, harnais, couvertures, etc., en très bon ordre, convenant pour boulanger, pâtissier. 245, St-Jean. 4mrs-6fs-27p

CHEVAUX—Bonne jument rouge, pesant 1300-1400 lbs et un beau cheval de 1500 lbs, garanti sans défaut pour tout ouvrage. S'adresser C. Bussière, 49, St-Bernard, t

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOTS à l'épreuve du feu 12,000 pieds de plancher, pouvant être divisés, chauffés ou non, aussi bureau connectant. S'adresser à la Compagnie G.-I. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 4mars-6fs-42p

FEMMES DEMANDEES

J'AI BESOIN de 4 dames recommandées pour faire la démonstration du corset Nu-Bone. Références exigées. S'adresser au Salon Nu-Bone, 2, côte d'Abraham, de 2 à 5 p. m. 5mars-4fs-45b

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit,frais payés, timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 31jan. 7-14-21-28fév. 7mrs -45b

FILLES DEMANDEES

CUISINIERE générale demandée pour mai. Devra avoir références. Mme E.-B. Convery, 162, avenue des Erables. 5mrs-3fs-48b

FILLE DE SALLE avec expérience demandée pariant les deux langues. S'adresser 20, rue Ste-Anne. 6-mrs-2fs-48b

FILLES DEMANDEES

4 FILLES POUR la salle à diner (grill) pour servir les tables et ouvrage général. Anglais et expérience exigés. S'adresser hôtel St-Laurent, Trois-Rivières, P. Q. 6mrs-3fs-48b

COIFFEUSES font gros d'argent. Classes actuellement en formation sous la direction personnelle de Mme Robertson. Ecrire pour brochurette gratis concernant condition. Robertson Hairdressing Academy Limited, 1502, Ste-Catherine Ouest, Montréal. 5-10-12-17-19-24-26-31mrs 2-7-9-14-16-21-23-28-30avr 5mai-48b

BONNES FILLES qui desirent travailler à Montréal, excellentes familles privées, salaire $35 et plus, selon expérience. Ecrire: Dominion Bureau, 4166, Ste-Catherine Ouest, Montréal. 14-21-28fév-7mrs-48b

STENOGRAPHE demandée connaissance des deux langues, connaissant la comptabilité. S'adresser au garage Berthelot, rue St-Patrice, Québec, tél.: 2-3896. 7mrs-6fs-48b

A CELLES QUI sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Ecrivez pour informations Académie Marvel, 8 Ste-Catherine Est, Montréal. 7-14-21-28mrs. -48b

FOURRURES

BEAUX CHOIX renards Martres de Roches, Martres Japonaise, écureuils, Kolinski. Aussi manteau de toutes sortes, très bas prix. Mme J. Drolet, 125, Dorchester, tél.: 3-1085. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs. -49b

BEAU CHOIX martres de Roche française, Martres d'Hudson foncées, naturelles, Fitch, Kolinsky, écureuils styles nouveaux, aussi assortiment complet peaux à garnitures dans tous les prix. J.-O. Nadeau, 1032, St-Vallier, tél.: 3-4245. 27-28-fév 3-5-7-10-12-14-17-19-20-21mrs -49

BEAU RENARD croisé presque neuf à vendre, bon marché. S'adresser 143, des Commissaires, 2e étage. -49p

GARAGE A LOUER

GRAND garage à louer, aussi boutique de réparations et autre appartement pour garder les batteries, situé 112, de l'Eglise et 149, Richardson. S'adresser M. Boudchard, 168, Richardson, tél.: 3-0081. 3mrs-6fs-50p

2 GRANDS garages 24x12 pieds à louer, rue Aberdeen, près Cartier. S'adresser phar. Jolicœur, 338, St-Jean. 4mrs-6fs-50b

GARAGE A LOUER pour 1er mai.—Grand garage privé, avec eau, plancher en ciment et égout, situé au coin de la 4e Avenue et 5e Rue, Limoilou. S'adresser à R. Cauchon, 93½, 6e Rue. 26-28fév. 3-5-7-14mrs-50b

GARAGES—Il nous reste encore quelques bonnes places pour ceux qui veulent avoir un garage privé, situé au centre de St-Roch, rues St-François, près St-Joseph, Quebec Auto Supply, J.-B. Martel, 32, St-Joseph. -50p

A LOUER ou à vendre bâtisse en brique solide, 7,700 pieds de plancher, pouvant servir pour grand garage, manufacture entrepôt, etc., pouvant être louée en deux parties et pouvant servir de salle de réunion. Aussi cave de même grandeur. J.-B Martel, 32, St-Joseph. -50p

GARAGE et entrepôt à louer, place pour 35 chars, parterre pour laver autos, 2 tanks à gazoline. S'adresser 148, rue St-Vallier, tél.: 2-4912. -50p

GARAGE pour le 1er mai, pour le remisage, situé 91, côte d'Abraham, capacité 60 autos, avec outillage et pompe à gaz avec deux réservoirs de 500 gallons chacun, deux réservoirs à l'huile de 90 gallons, un réservoir à graisse, deux places pour le lavage avec une entrée d'eau à forte pression, à louer au complet ou séparément. S'adresser J.-L.-R. Lorquet, 99, côte d'Abraham, tél.: 2-1076. -50b

SALON D'AUTOS pour le 1er mai, capacité 4 à 10 autos, façade 52 pieds, poste établi depuis 20 ans, avec garage si désiré, capacité de 60 autos, situé 97-99 côte d'Abraham. S'adresser J.-L.-R. Lorquet, 99, d'Abraham, tél.: 2-1076. -50b

GARAGES A VENDRE

A KAMOURASKA, bon garage à vendre 40x50, aussi maison, le tout situé près de l'église. S'adresser à Philippe Courcy, Ste-Anne-de-la-Pocatière, comté Kamouraska. 3mrs-4fs-51b

GARÇONS DEMANDES

ON DEMANDE des garçons de la ville seulement. S'adresser à la salle de Quilles Victoria, 65, rue St-Jean. 6mrs-2fs-53p

VENDEURS—Plein temps ou ligne additionnelle pour introduire aux marchands, ligne nationalement annoncée lampe ultraviolette s'en détaillant au bas prix sensationnel de $12.50. Plein crédit pour commandes répétées. Pas de concurrence. Nos hommes font florès. Solray Co., 217T-J E. Illinois St., Chicago, Ill. -53b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier,la meilleure,la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, condition très avantageuse, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez. Rien avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 2-8863. 11fév-26fs-54p

SOLLICITEUR DEMANDE avec voiture, bonne proposition. S'adresser personnellement à la Pâtisserie Armand, 42, avenue Jacques-Cartier. 5mrs-3fs-54b

FORGERON DEMANDE avec quelques années d'expérience pour ouvrage général. S'adresser à Joseph Fiset, forgeron, Notre-Dame-des-Laurentides, tél.: 2-5390 sonner 5. 5mrs-3fs-54b

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier avec diplôme à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 27fév-26fs-54p

LA CIE DES Brosses Fuller a besoin d'hommes pour vendre à domicile, dans Québec, Gaspé, Charlevoix. S'adresser chambre 7, No 2, côte d'Abraham, Québec. 3mrs-6fs-54p

MECANICIEN DEMANDE

MECANICIEN avec expérience demandé pour le 15 mars. Devra fournir de bonnes références comme premier dans un garage. S'adresser à J.-A. Drouin, St-Malachie, Station, P. Q. 6mrs-2fs-54b

ON DEMANDE un compagnon pressier chez Deschamps Ltée, 8, rue de l'Eglise. 6mrs-3fs-54b

SOYEZ VOTRE PATRON en détaillant à domicile une ligne de 160 préparations comprenant Artiles de Toilette, Nécessités domestiques, Médecines, etc., payant des profits de 100%. Avec peu de capital, vous pouvez réaliser de $25.00 à $75.00 par semaine. Vente garantie ou argent remboursé. Sans obligation, écrivez pour détails. La Cie des Produits Familex, 4785 Est, rue Ste-Catherine, Montréal. 21-23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30mrs 1-4avr. -54b

GAGNEZ $6.00 à $10.00 par jour. Gagnez tout en apprenant métier mécanicien d'auto, de batteries, de soudure autogène, vulcanisateur, barbier. Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'informations gratis. Dominion Trade Schools, 1107 boulevard St-Laurent, Montréal. Bureau de placement gratuit—à travers le Canada. 4-7-11-14-18-21-25-28mrs. -54b

HOMMES ET FEMMES

REPRESENTANT demande dans chaque ville et village dans la province de Québec. Proposition très attrayante. S'adresser Quebec Sales Co., 101 Balfour Bldg., Montréal, P. Q. 28fév-7mrs-54b

$20 A $50 PAR SEMAINE. Hommes, gagnez en apprenant métier de barbier. Travail à l'intérieur, propre, bien payé, permanent. Milliers de gradués réussis. Satisfaction garantie. Livret d'informations gratis. Ecrivez Moler Barber College, 914, boulevard St-Laurent, Montréal. 7-14-21-28mrs-54b

ASPERLINE—Vendeurs pour vendre nouvelle tablette mal de tête en paquets 5 sous sur jolies cartes comptoirs, aux épiciers, hôtels, confiseurs, magasins cigares, etc. Gros profit pour marchand et vendeur. Ecrire World's Products Co., 11, Pine, Spencer, Ind. U. S. A. -54b

TABAC EN FEUILLES—Feuille Etendue 29c, Haubourg 40c, Kentucky 39c, Havane 39c, Canadien 49c, et 60c. Petit Rouge 25c, Spécial 19c, Quesnel 70c, Rouge Quesnel 50c, etc. Attention spéciale aux commandes par malle. J.-P. Lessard, 29, de la Couronne, Québec, tél.: 2-7001. 6mrs-3fs-54b

SURVEILLANT

COMPAGNIE SOLIDEMENT établie des records de ventes dans la laveuse électrique pour organiser un personnel de vendeurs dans Québec. Salaire et bonis au candidat habile. Automobile nécessaire. Position permanente, d'avenir. Ecrire avec détails, Casier 460, "Le Soleil". 7mrs-4fs-54b

STENOGRAPHE, jeune homme bilingue demandé pour ouvrage général de bureau, sachant la sténographie anglaise et française, position permanente à un garçon honnête et actif. Faire application par écrit à Casier 459, "Le Soleil". 7mrs-3fs-54b

JEUNES GENS. Apprenez le métier de barbier. Commission payée en apprenant. Peu de semaines pour gagner bon salaire. Position assurée. A. Langlois, 60, Richardson.

JEUNE HOMME demandé pour représenter maison de Montréal dans réparations d'ornements d'église, plaquage d'argenterie, dorure, pour travailler à commission, pas d'opposition dans le district. chance d'obtenir mieux à salaire fixe, S'adresser par lettre mentionnant références à 540 Beaudry, Montréal. 6mrs-4fs-54b

HOMME

HOMME COMPETENT demandé pour salle à diner (grill). Anglais et expérience exigés. S'adresser hôtel St-Laurent, Trois-Rivières, P. Q. 6mrs-2fs-54b

CARTES TURRET GRATIS. Nous donnons 5 cartes "Turret" (pocker's hand) avec chaque achat d'un paquet de cigarettes de 25c. S'adresser pharmacie J.-E. Dubé, 152, St-Jean ou pharmacie Bernier, No 271½, St-Joleph. 28fév-26fs-54p

ATTENTION—Positions permanentes, responsables, pour 2 hommes, expérience de comptoirs, désirant travail en dehors de la ville. Devront être bilingues, propres, ambitieux. 25 ans ou plus. Présentez-vous de 2 à 5 h. p. m. à 2, d'Abraham, chambre 8. 3mrs-6fs-54p

MOULEUR DE CUIVRE de 1ère classe demandé. S'adresser le soir 5-7 h. à 50, St-Dominique. 5mrs-6fs-54b

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier vous perfectionner, commission payante en apprenant. Nous diplômons et placons. Ecole de Barbiers de Québec, 124, des Fossés, tél.: 4-0301. 7mrs-2fs-54p

HOMMES ET FEMMES

DEVENEZ DETECTIVE $50.00 même plus par semaine. Profession excitante. Voyagez. Voyez du pays et des autres. Préparez vous une position d'avenir. Ecrivez Détective Scientifique, Casier 42, St-Roch, Québec. 7-10-12-14-17-19-21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mars 2-4-7avr. -55p

HOTELS A LOUER

HOTEL COLUMBUS, Ste-Anne-de-Beaupré, très bon hôtel à louer, comprenant 72 chambres. S'adresser à Elz. Fortier Limitée, No 123, rue St-Dominique, Québec. 6mrs-3fs-56p

HOTELS A VENDRE

AMEUBLEMENT de maison de pension, 16 appartements, meublés très bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à 34, St-Nicolas. 3mrs-6fs-57p

A VENDRE hôtel Bellevue, Rouyn, Abitibi, quinze chambres modernes, bain, eau chaude, froide, fournaise air chaud, garage, grand terrain. S'adresser Ludger Belgarde, propriétaire, Rouyn. 6mrs-6fs-57b

AMEUBLEMENT D'HOTEL, de 30 chambres en bon ordre, à vendre à prix raisonnable. L'acheteur pourra sous-louer si désiré. Cause de vente: maladie. S'adresser 325, St-Paul. 3-5-7mrs-57p

MAISON A LOUER au haut de la côte du Roi, à Charlesbourg, près des chars, quelques minutes de Québec, par automobile, 10 appartements, terrain pour jardiner, place pour voiture, etc., vue superbe. S'adresser à A.-K. Hansen & Co., Reg'd, 70, rue Dalhousie, tél.: 2-7523. -57b

HOTELS ET TOURISTES

162, RUE CREMAZIE, 3 logements avec revenu de $2,160.00 par année, y compris magasin moderne: Système "Buckwheat". Pas de rente. Construction neuve d'un an. S'adresser Rosaire Drolet, propriétaire. 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 27fév-26fs-58p

LOGEMENTS A LOUER

BEAU PETIT LOGEMENT chauffé à louer pour 1er mai, 3 à 4 appartements, eau chaude, électricité, gaz, grande cave, avec plancher en béton, clair de neige. Prix $22.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, téléphone 2-3708. 12fév-26fs-61p

RUE ST-JEAN, plain-pied, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, plancher en bois dur, tout réparé à neuf. Visible 9 h. à 4 h. p. m. S'adresser L.-P. Labrecque, 77, St-Jean. 6mrs-2fs-61p

OCCASION-LOGEMENTS

11, RUE LAVIGUEUR, logement de 4 chambres à louer à bonne condition, 76, rue St-Olivier, logement de 5 chambres sur deux étages, bas prix. S'adresser 51, rue Crémazie, tél.: 6719. 25fév-26fs-61b

NOTRE-DAME-DU-CHEMIN logements à louer 8 chambres plus chambre bain, plancher en bois dur, système de chauffage. S'adresser Les Habitations Manrèse Ltée, 114, rue Dolbeau, tél.: 6681. 6fév-26fs-61p

A LOUER rue St-Cyrille, près de Holland Nos 764-768-772 et boulevard de l'Entente, No 171 logements de 5-6 et 7 chambres, en plus chambre de bain chauffés, eau chaude l'été, améliorations modernes. Prix modérés. S'adresser J.-E. Rouillard, 377, St-Jean. 9fév-26fs-61p

2 LOGEMENTS à louer 4 appartements chambre de bain, bien finis, très chauds situés aux Nos 89 et 91, Ste-Marguerite. S'adresser J.-E. Juneau, 315¼, St-Joseph de 7 à 9 heures p. m. tél.: 2-4881W 3mrs-4fs-61b

BEAUX LOGEMENTS dans maison neuve, plain-pied 4-5-6 chambres avec bain, réservoir eau chaude, très modernes, situés centre faubourg St-Jean-Baptiste. Garage à louer et maison à vendre rue d'Auteuil, bon poste pour mécecin ou maison pension. S'adresser 248, Richelieu. 9fév-26fs-61b

A LOUER 208 Crémazie, magasin avec logement de 6 chambres, plus chambre bain, système chauffage, très bon poste de commerce. Actuellement libre, pour celui désireux d'acheter l'ameublement et le stock. S'adresser sur les lieux ou à Emile Frenette, 5 avenue Bourlamaque, tél.: 7449, 3-4840. 2-4889. 17fév-26fs-61p

MONTCALMVILLE 2e étage, 7 pièces, chambre de bain, eau chaude, cuisinette d'été, grande galerie privée, hangar près de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin, $32.00. S'adresser à Geo. Poirier, 48 St-Laurent, tél.: 7345. 3mrs-6fs-61b

3 LOGEMENTS A LOUER situés en face de la maison Jésus-Ouvrier à Québec-Ouest. S'adresser à madame Eugène Bernard. 7-11-14mrs-61b

PETIT LOGEMENT 5 chambres plus chambre bain. Possession immédiate avec continuation du bail au 1er. mai. S'adresser 10, Ste-Julie, tél.: 2-5081J. -61p

LOGEMENT A LOUER sur 12e Rue, No 61, 2e étage, St-François-d'Assise, 5 appartements plus chambre bain et passage, plancher bois dur, hangar, cave, dépense. S'adresser à M. Roy, 57, 12e Rue, tél.: 4-2546. 7mrs-4fs-61b

RUE ST-CYRILLE coin Moncton, 3e étage, No 399, 9 chambres plus chambre de bain. Aussi 509, St-Cyrille, 7 chambres plus chambre de bain. Rue Fraser, No 192, 8 chambres plus chambre de bain avec ou sans garage. Tous très modernes. S'adresser à M. J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs 2avr. -61p

LOGEMENTS A LOUER

MAGNIFIQUES PLAIN-PIED 10 chambres plus 2 chambres toilette, situé 464 St-Cyrille, 3e étage, plain-pied 9 chambres, 2 chambres toilette, situé 462, St-Cyrille, chauffé, clair de vidange et nettoyage. S'adresser Robitaille, 1050, chemin Ste-Foy, tél.: 3-3203. 12fév-26fs-61p

LOGEMENTS de 5 chambres plus chambre de bain, planchers en bois dur, chauffés, coin des rues St-Joseph et boulevard Langelier. S'adresser à M. Fred Audet, notaire, tél.: 3-3378. 4mrs-6fs-61p

LOGEMENT A LOUER 6 chambres plus chambre bain, chauffé, clair de vidanges et neige. S'adresser 13 Bourlamaque, 3e étage, tél.: 5507. 4mrs-6fs-61b

2 LOGEMENTS chauffés, 208-210, St-Cyrille, 7 chambres chacun plus chambre de bain, planchers bois dur, châssis dans chaque appartement. S'adresser E. Gauthier, 124, avenue Cartier, tél.: 8698. 4mars-4fs-61p

LOGEMENT DE 7 PIECES plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, avec garage, situé à 74, avenue Manrèse, près de l'avenue des Erables. S'adresser tél.: 3-1354. 2mrs-6fs-61b

A LOUER 4 logements 6 chambres propres, deux 19, Ste-Marie, un 1re Avenue, No 222, un 113, Jeanne-Mance, 15, Ste-Marie, maison seule. S'adresser H. Chandonnet, 68, 10e Rue, tél.: 4-2807. -61p

LOGEMENT NEUF à louer fini moderne, plancher bois dur, fini au vernis, de 4 chambres plus chambre bain, situé rue Kirouac. S'adresser O. Lapointe, 125 Kirouac, tél.: 3-0767. 7mrs-3fs-61p.

2 LOGEMENTS à louer 4 appartements, chambre de bain, bien finis, très chauds, situés aux Nos 89 et 91, Ste-Marguerite. S'adresser J.-E. Juneau, 315¼, St-Joseph de 7 à 9 p. m. tél.: 2-4881W. 7mrs-2fs-61b

PLAIN-PIED rue Artillerie, 4 chambres, et chambre de bain. Amélioration modernes, réservoir à eau chaude avec connexions. Aussi garages éclairage électrique, eau courante. Téléphone 2-2362J, 59, Artillerie. 7mrs-6fs-61p

ST-SACREMENT 2 plain-pieds neufs chauffés, 6 chambres, chambre, bain, améliorations modernes. S'adresser à E.-J Bussières, 97, rue Frontenac, tél.: 6326 7-9-11-14-16-17mrs-61

LOGEMENTS 4-5-6 chambres et chambres bain, chauffé, situé côte la Montagne, et rue Notre-Dame, pour permis visiter s'adresser Geo.-A. Boivin, 25½, Notre-Dame, tél.: 2-0767. -61b

MAGASIN S A LOUER rue Notre-Dame 27-27½, chauffé, aussi voûtes, bon postes pour toutes sortes de commerces, pour permis visiter s'adresser Geo.-A. Boivin, 25½, Notre-Dame, tél.: 2-0767. -64b

LOGEMENTS A LIMOILOU

A LOUER en face de l'église Limoilou, 2 beaux logements 4 appartements, chambre bain, large balcon, pour le 1er mai, tél.: 4-2214. S'adresser 171, 5e Rue, Limoilou. 7-14-21-28mrs-61p

LOGEMENT A LOUER, 4 grands appartments, 2e étage, avec étable et shed, pour les voitures. S'adresser à 53, Marie-Louise. 7mrs-3fs-61b

PLAIN-PIEDS faubourg St-Jean-Baptiste, 2 plain-pieds de 4 et 5 chambres. Pour informations s'adresser 29½, rue Ste-Claire. 7mrs-4fs-61p

RUE VITRE, 186, deux logements 6 chambres plus chambre bain, améliorations modernes, très bien situés près hôpital de l'Enfant-Jésus. Prix modéré. Aussi automobiles à vendre. Tél.: 4-4990. -61p

LOGEMENTS
170 AVENUE des Erables, appartement Regent de 7 pièces avec bain, eau chaude à l'année.
RUE ST-VALLIER, vis-à-vis de la rue Laliberté, maison d'un seul logement, 10 chambres avec bain, système de chauffage, bonne occasion pour louer des chambres.
AVENUE MURRAY, 1er et deuxième étage, logement de 8 chambres plus bain, système de chauffage, grande cour
111 AVENUE Bougainville, logement de 7 chambres, avec bain, chauffé.
75, 4e RUE, Limoilou, grand logement de 10 chambre avec bain, très propre, occupé depuis plusieurs années comme poste de médecin. tél.: 4-1027.
S'ADRESSER Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 7mrs-6fs-61p

APPARTEMENTS à louer chauffés, entièrement réparés à neuf, possession 1er mars, 5 chambres plus chambre de bain, un autre 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, réparé à neuf, situé 59, avenue des Erables, maison seule avec terrain et garage, 9 pièces situés à 175, avenue des Erables. S'adresser 284, chemin Ste-Foy, tél.: 3-4593. 6mrs-6fs-61p

180 FRASER, logement moderne, 8 chambres plus chambre bain, partie cave, garage si désiré. S'adresser 184, Fraser, tél.: 6328. 5mrs-6fs-61b

BELVEDERE, logement 6 chambres et bain, fini moderne, plancher bois dur, système de chauffage clair de vidanges, $38 par mois. 40 des Franciscains, tél.: 2-0494 ou 3-4316. 5mrs-6fs-61p

QUARTIER MONTCALM, logement de 6 chambres, chambre de bain, fini moderne, plancher bois dur, clair de vidanges, chauffé, $38 par mois. 114, Marquette, tél.: 2-0494 ou 3-4316. 5mrs-6fs-61p

MAGNIFIQUES logements de 6 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur, eau chaude à l'année, frigidaires compris. S'adresser E. Garneau, 2, St-Patrice, tél.: 2-8025, rés. 2-3415. 7mrs-4fs-61p

A LOUER 9, rue Garnier, un bas, six appartements, très propre, plus chambre de bain, cave et garage, près des chars et église St-Sacrament, tél.: 2-7070 après 6 heures p. m. Demander M. J.-G. Constantineau. 4mrs-4fs-61b

RUE CHATEAUGUAY No 272, près de l'église St-Joseph, 4 appartements, bien propre et chaud, cave et hangar, $16.00 S'adresser à Jos. Gagnon, 83, Ste-Thérèse, tél.: 3-1047. 5mrs-4fs-61b

LOGEMENTS DE 4 et 5 appartements, meublés ou non, aussi suite, réfrigérateurs électriques aux appartements Lincoln, No 14, rue St-Denis. S'adresser au concierge ou 263, St-Paul, tél.: 2-6403 4mrs-6fs-61p

PLAIN-PIEDS

SITUES 100 à 116 côte d'Abraham, 6 à 7 chambres, dans maisons neuves en construction, possession 1er mai, fins des plus modernes, chambre de bain en tuile, bains avec douches, armoires à lingeries dans les murs, prises de courant partout, très éclairés, vue magnifique, etc., chauffés, clairs de neige et vidanges. Ces logements peuvent être loués sur plan. S'adresser 24, côte du Palais, tél.: 2-2153, rés. le soir 2-6589. 28fév-8fs-61p

A BEAUPORTVILLE, à louer logement 5 appartements près de l'église et des chars. S'adresser D. Gabriel Vézina, rue St-Michel, tél.: 2-7792 s. 6. 2mrs-6fs-61b

13e RUE, 4 logements de 6 chambres plus chambre bain, cave, cour, etc., 4e Avenue, logement de 4 chambres plus chambre de bain, etc. S'adresser 132, 13e Rue, tél.: 4-4726 ou 55, de la Reine, tél.: 4-1921. 3mrs-6fs-61b

PLUSIEURS LOGEMENTS 4-5-8 chambres plus chambre de bain, gaz, logements très propres. Près du moulin de papier et du pont Drouin. S'adresser Security Mfg. Co., Limited, 100, 3e Avenue, tél.: 4-4321. 21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs 2-4-7-9-11-14-16-18-21avr. -61p

RUE LAFAYETTE, 6 chambres plus chambre de bain. Très bons logements. Prix raisonnable. S'adresser tél.: 5593 ou 124, Lafayette, tél.: 6314. 19-21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17mrs. -61p

A LOUER No 9, 8e Rue, 6 chambres plus chambre de bain, plancher bois dur, 2e étage, garage si désiré, près de l'église. S'adresser 432, St-Joseph, tél.: 3-0102. 24-26-28fév 3-5-7mrs-61p

LOGEMENT A LOUER de 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige et vidanges, situé à 697, St-Vallier. Bon poste pour médecin. S'adresser à Mme Gosselin, 199 avenue Brown, tél.: 3-0030. 24-26-28fév. 3-5-7mrs-61p

LOGEMENTS A LOUER, 2 plain-pieds, 240-244 Fraser, près avenue Brown, chauffés, 6 et 7 chambres, toutes améliorations modernes, garages, etc. S'adresser J.-A. Joli-Cœur, 93, St-Pierre, tél.: 2-6201, rés. 109, Dolbeau, tél.: 5875. 7mrs-26fs-61b

LOGEMENT de 5 chambres plus chambre de bain, cuisine d'été, hangar, cave et grande cour, ainsi que garage. S'adresser 39, des Commissaires, tél.: 3-0682. -61p

A LOUER, 42 AVENUE Maufils, maison semi-détachée, 7 chambres plus chambre de bain, système de chauffage eau chaude, garage si désiré, cave en ciment, prix raisonnable. S'adresser téléphone 4-0741 ou 4-4812 7m-6fs-61p

6 RUE COLLINS, logement 12 pièces, améliorations modernes. Pour informations s'adresser au Dépôt des Pauvres, Hôtel-Dieu de Québec, côte du Palais. 7m-4-61p

PLAIN-PIED 2e étage, chauffé, 8 chambres et bain, pantry, planchers merisier plus belle rue de la ville. S'adresser 54, Avenue Maisonneuve. -61p

A LOUER deux logements, coin Hermine et Demers, l'un de 5 pièces et chambre bain, l'autre de 4 pièces. Aussi garage, pour plusieurs autos. S'adresser Elzéar Savard, avenue Pont Scott, tél.: 9417. 28fév- 3-5-7-10-12mrs-61p

TRES BEAU LOGEMENT 5 chambres plus chambre de bain à louer au No 9, rue Déligny. Pour visiter s'adresser à 55, rue St-Anselme, tél.: 8419. 26-28fév. 3-5-7-10mrs. -61p

LOGEMENT de 9 chambres plus chambre de bain, un autre de 4 chambres plus chambre de bain à louer à 252, 254 Marguerite-Bourgeois et un autre de 6 chambres plus chambre de bain, à 63, Bourlamaque. Ces logements ont des planchers en bois dur et sont chauffés. S'adresser à P. Paradis, tél.: 6667-6668. 28fév 3-5-7-10-12mrs. -61p

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, logement à louer, de cinq chambres plus chambre de bain. Possession immédiate. S'adresser 460, 1ère Avenue, tél.: 4-0962. 26-28fév. 3-5-7-10mrs. -61p

COIN ST-CYRILLE et Marguerite-Bourgeois, deux logements six chambres plus chambre bain en tuile. Chauffé Fini moderne. Maison neuve, clair de neige et vidanges. Geudron & Frère, 19, Prévost, tél.: 3-1223. 26-28fév. 3-5-7-10mrs -61p

LOGEMENTS 3-4-5-6-7 chambres plus chambre bain, possession immédiate ou 1er mai. Réparé à neuf. S'adresser à 207, 3e Avenue, tél.: 4-3653. 3-5-7-10-12-14mrs-61p

LOGEMENT 4 chambres, chauffé, avec gaz, cour et cave, aussi suite de 2 chambres meublées, chauffées, éclairées, bain, téléphone. S'adresser 15, Ferland, Rivière-des-Prairies, tél.: 2-5142M. 3-5-7mrs-61p

47 AVENUE LEVIS, logements à louer 7-8 chambres plus chambre bain, en tuile, avec douche, plancher en bois dur, garage chauffé si désiré. S'adresser téléphone 4-3380. 5-7-10mrs-61b

LOGEMENT A LOUER, No 12, carré Lépine, 1er étage 8 chambres plus chambre de bain. Fournaise eau chaude, parfait ordre. S'adresser pour détails Mme L.-E. Breton, tél.: 2-3938-3. -61b

LOGEMENT A LOUER 7 chambres et un de 4 chambres plus chambre bain. S'adresser P. Paradis Frères Enr., 51, Dorchester, tél.: 3-3470. 7mrs-4fs-61b

COIN ST-CYRILLE-BROWN

MAGNIFIQUE logement avec salle de billard, 2 chambres de bain fini recherché, garage chauffé, grand vestibule, véranda et entrée privée sur avenue Brown coin St-Cyrille, livraison à demande. Notaire Paul Samson, N. P., tél.: 5169, le soir Oscar Plamondon, tél.: 3-3826, 2mrs-26fs-61b

RUE ST-JEAN 629, entre Salaberry et Cartier, logement chauffé un deuxième 7 chambres plus chambre de bain et passage. S'adresser J.-A. Lesage, 80 chemin Ste Foy, tél: 3-4475 7fev-26fs-61p

MAGNIFIQUE PETIT logement à 93, Crémazie, 5 appartements plus chambre de bain, pourvu de toutes les améliorations modernes. Tél.: 5794. 4mrs-4fs-61b

LOGEMENT MEUBLE, flat 1er, plancher 6 appartements et chambre de bain meublés, moderne, dans Montcalmville, tout près des chars chemin Ste-Foy. A louer du 1er mai au 1er octobre. Prix $50.00 par mois. S'adresser par lettre, Casier No 454, "Le Soleil" ou tél.: 3-4608. 6mrs-3fs-61b

PETIT FLAT à louer, meublé, chauffé, éclairé, en plus 2 poêles, entrée privée, 70, Ste-Ursule, tél.: 2-3471W. 6mrs-2fs-61b

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements à Limoilou, sur la 4e Rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser à 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3715 s. 3. 9fév-26fs-61b

A LOUER avenue Brown, logement de 10 chambres, avenue Moncton, 1 logement de 7 chambres, rue St-Cyrille, 8 chambres, 180, Aberdeen 4 et 6 chambres tous plain-pieds et modernes. S'adresser J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 7fév-26fs-61p

709, ST-CYRILLE, 6 chambres plus un sun-porch, 1 chambre de bain, un foyer, plancher en bois dur, une galerie. Chauffé et bien éclairé des 4 côtes. Tél.: 2-1443W. 10fév-26fs-61b

LOGEMENT à louer 5 appartements, cour, grande cave, situé au No 127½, Lavigueur. 3mrs-6fs-61b

LOGEMENT à louer No 22, rue Ste-Claire, 6 chambres, chambre de bain, passage. S'adresser F.-X. Pouliot, 24, rue Ste-Claire, tél.: 7398. 4mrs-6fs-61b

A LOUER logement chauffé, premier plancher, situé 182, St-Cyrille, 6 chambres plus chambre de bain et garage. Plancher bois dur et fenêtres dans toutes les pièces. Téléphone 8359 ou 3-3409. 4mrs-6fs-61b

2 LOGEMENTS neufs de 6 appartements plus chambre de bain, à louer à bas prix, pour bons locataires. S'adresser à 408, 3e Avenue. 4mrs-6fs-61b

502, ST-CYRILLE, près église Sts-Martyrs, plain-pied 9 pièces plus chambre bain tuile, douche, chauffé, eau chaude à l'année, foyer, garage. Téléphone 6238 3mrs-26fs-61b

NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, beau logement à louer, 5 appartements plus chambre bain, clair neige, pour tous renseignements s'adresser E. Gagnon, 19, rue St-Laurent, tél.: 6653. 6mrs-2fs-61b

LOGEMENTS A LOUER de 4 à 6 chambres, chambre de bain, chauffés. Améliorations modernes, plancher bois dur, eau chaude à l'année, 59, Fraser, et 208, avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475. 5mrs-6fs-61p

LOGEMENT à louer de 5 pièces plus chambre de bain, grand passage avec balcon, chauffé, clair de neige et vidange, près du Parlement. S'adresser 2, Artillerie. 5mrs-6fs-61p

LOGEMENTS A LOUER 13 41-55, avenue Bougainville, tous de 5 appartements plus bain, chauffé, très moderne. Appartement Bougainville No 1, logements de 6 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 5 avenue Bougainville, tél.: 7949, 3-4840. 10fév-26fs-61p

210 RUE FRASER, plain-pied 6 chambres plus bain, chauffé, ensoleillé, très propre, prix raisonnable. S'adresser 214, rue Fraser, tél.: 5625. 7mrs-4fs-61b

MAGNIFIQUE LOGEMENT à louer dans Jacques-Cartier, 5 appartements plus chambre de bain, plancher bois dur, grand grenier, chauffé, gaz, lumière électrique. S'adresser à 328, Prince-Edouard. -61b

LOGEMENTS de 4-5-6-7 appartements plus chambre de bain, possédant toutes le améliorations modernes, chauffés et non chauffés, situés aux Nos 634, 636A, rue St-Vallier, aussi 11A, 11D, 11E, d'Argenson. S'adresser Alexandre Renaud, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 7mrs-6fs-61ps

A LOUER plain-pieds 6-7 chambres finis à neuf, chambre bain, chauffé, $22.00. Aujre de 9 pièces chambre bain, chauffé. Prix modéré. S'adresser 41, avenue Parent. 7mrs-3fs-61b

AVIS LOGEMENT immédiatement et mai 6 grands appartements près marché St-Pierre, 5 appartements 159, Hermine. 6 appartements avec bain près rue de la Couronne, Jos. Lamothe, 276, de la Reine. -61b

PLAIN-PIED dernier étage, rue St-Jean, près côte du Palais, 10 chambres avec galeries en arrière, clair, ensoleillé, chauffé. S'adresser à The Little Green Shop Reg'd., 47, rue St-Jean. 7mrs-6fs-61b

FAUBOURG ST-JEAN, 2 logements chauffés, 1er étage, 5 chambres plus chambre bain, $35. 2e étage 6 chambres plus chambre bain, $45. Grande cour, écurie 6 places, garage, boutique 72x16. S'adresser 35, Latourelle. 7mrs-6fs-61p

3 LOGEMENTS 6 chambres plus chambre bain, eau chaude, planchers bois dur, grandes vérandas, situés 389-395-397 rue Champlleurie, près église et école St-Pasca-Baylon. Magnifique vue. S'adresser 589, la Canardière, tél.: 4-4182. 7mrs-6fs-61p

A LOUER logement de 5 piè

IMMEUBLES

MAISONS A VENDRE

RUE ABERDEEN, 3 logements de 6 chambres plus chambre de bain, en parfait ordre, éclairé sur 3 faces, grand terrain. Prix modéré.
RUE ST-CYRILLE, dans Belvédère, maison neuve de 3 logements 8 et 9 chambres plus chambre de bain. Terrain sans rente, prix avantageux. Revenu 10% net.
RUE FRASER, 3 logements 7 et 8 chambres, maison neuve, échangerais pour 2 logements.
GIFFARD, cottage de 9 chambres plus chambre de bain, grand terrain bien bâti, à vendre ou échanger pour maison en ville.
RUE RICHELIEU, propriété de 8 logements, construction neuve. Revenu 10% net prix intéressant. Véritable occasion pour placement.
RUE ST-JOACHIM, maison appartements, 7 logements modernes. Prix et conditions intéressants. Très bons revenus.
AVENUE LAURIER, 3 logements de 7 et 8 chambres. Très bonne construction, en parfait ordre. Prix très raisonnable Bons revenus.
DANS BELVEDERE, maion appartements de 7 logements modernes. Construction de brique solide. A vendre à prix très raisonnable. Rapporte 13% net.
RUE LOCKWELL, 2 logements de 8 et 10 chambres. Système de chauffage séparé. En parfait ordre.
AVENUE DE SALABERRY, 3 logements de 6 et 7 chambres. Bâtisse brique solide. Système de chauffage séparé. Bons revenus.
RUE ST-AMABLE, 3 logements de 7 et 8 chambres. En bon ordre. Système de chauffage.
AVENUE BOUGAINVILLE, résidence 10 chambres plus chambre de bain.
UN BEAU choix de maisons seules, situées dans la Haute-Ville, St-Jean-Baptiste, Belvédère, etc., etc.
RUE N.-D.-DES-ANGES, 4 logements, 5 et 7 chambres plus chambre de bain.
RUE ST-AUGUSTIN, près du Parlement, maison de 4 logements, 4 et 5 chambres. Construction neuve, en brique solide, système de chauffage à l'huile, revenu plus de 10% net. Prix avantageux.
RUE STE-URSULE, maison seule de 14 chambres plus 4 chambres de bain, construction de pierre solide, en parfait ordre, finition de 1ère classe, 4 foyers ouverts, cour et sortie, garage.
DES REMPARTS, à vendre ou à louer, meublée, belle résidence de 10 chambres plus chambre de bain, finission de 1ere classe en châtaignier, magnifiques décorations du salon et salle à manger, salle à cartes finie en mosaique, améliorations modernes, sortie de cour, vue sur le port, prix très avantageux.

MAGASINS A LOUER

RUE ST-DOMINIQUE, entre St-Joseph et boulevard des Fossés, bâtisse à 4 étages. Conviendrait pour commerce de gros. Libre immédiatement si désiré. Plusieurs autres magasins dans le meilleur centre commercial de la Haute-Ville et St-Roch.

LOGEMENTS

COIN CHEMIN Ste-Foy et avenue Murray, magnifique plain-pied de 14 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, finission acajou.
A LOUER, Grande-Allée, maison seule, 12 chambres, 2 chambres de bain système de chauffage, eau chaude, garage, prix raisonnable.

GEO. PAQUET
Imm. et assurance, 59 St-Joseph. Tél.: 4-4221. Rés. 6678. 6mrs-6fs-100p

OCCASIONS

EVERELL (en face de la station Clermont) $700 comptant, balance à 5% pour joli petit cottage de huit appartements plus bain. Chauffage à eau chaude. Grand terrain, arbres fruitiers, garage.
RUE COUILLARD, construction en pierre de taille avec grand terrain. Deux logements de cinq et sept pièces plus bain. Chauffage à l'huile. Vendrais à bon marché prompt acheteur.
RUE ST-CYRILLE, Bonne construction avec grande cour. Trois logements sept pièces plus bain. Garage. Améliorations modernes. Chauffage à l'huile Revenu annuel $2340.00. Placement très intéressant.
AVENUE BROWN, maison avec grand terrain. Trois logements de neuf, neuf et dix pièces avec toutes les améliorations modernes. Trois garages. Revenu annuel $2760.00. Belle situation près du parc des Champs de Bataille.
AVENUE FORGET, cottage fini en stucco avec cour, garage. Sept pièces plus bain, vendrais pour $3,500, avec conditions faciles.
RUE D'ARTIGNY, construction solide avec grand terrain. Aussi garage et écurie. Un magasin et un logement. Revenu annuel $1020. Prix $5500 avec peu de comptant.
RUE CHATEAUGUAY, construction en brique solide de cinq logements, de quatre, cinq et six pièces. Revenu annuel $1200.00. Prix $8,000.00. Evaluation municipale $9,500.00.
RUE ARAGO, maison avec cour, deux logements avec quatre à six pièces. Revenu annuel $576.00. Prix $4,200.00.
RUE AIGUEBELLE maison avec grand terrain. Deux logements de six pièces plus bain avec deux réservoirs à eau chaude. Aussi garage. Revenu annuel $780.00. Vendrait avec peu de comptant, balance avec conditions faciles.
LOTS DE TERRES ET MAISONS DE CAMPAGNE, un très beau choix assortis avec prix convenant toutes les bourses.
HOTELS, AMEUBLEMENTS de chambres, épiceries, salons de barbiers, manufacture de chaussures et entrepôts.

H.-P. CIMON
Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 5mrs-6fs-100p

R. LORTIE
17, rue Fraser Tél. 3-4646
ST-AUGUSTIN, maison seule, 12 chambres, poste excellent pour louer des chambres en face du Parlement.
AVENUE PLOERMEL, maison 2 logements, 6 chambres plus chambre bain en tuile, à de très bonnes conditions pour un prompt acheteur.
RUE DU ROI, et de l'Eglise, 2 maisons en brique solide, à un prix exceptionnel.
COIN ST-JOSEPH et Grant et St-François, poste de commerce à vendre.
COIN AVENUE Cartier et Fraser, poste de commerce à vendre à des conditions extraordinaires.
RUE CREMAZIE, maison de 3 logements 6 chambres et chambre bain, avec grand terrain en arrière.
COIN ARTILLERIE, St-Michel, avec grand terrain à de très bas prix.
PLUSIEURS GRANDS terrains à vendre dans Montcalmville et Limoilou et St-Sacrement. 24-26-28fév, 3-5-7mrs-100p

BOULEVARD DESFOSSES, entre Grant et rue du Pont côté Sud, maison deux logements, vrai bargain.
RUE DU ROI—Maison de trois logements 6-7 et 8 chambres grand terrain, vrai bargain.
12ième RUE—Maison de trois étages, trois logements de six chambres, chambre de bain, $1000.00 comptant, balance conditions faciles, revenu $1164.00
RUE DU ROI—$1000.00 comptant, deux logements de 7 chambres, revenu $600.00
RUE ST-VALIER.—Maison de trois logements 4 et 5 chambres, terrain 37-x 80
RUE DU ROI—Maison cinq logements, revenu $1404.00, bonnes conditions.
RUE BOISSEAU.—$600.00 comptant, 2 logements, revenu $360.00, prix $2200
10ième RUE—$600.00 comptant, maison de 2 logements, coin de ruelle.
AUSSI PLUSIEURS maisons à vendre ou à échanger dans toutes les parties de la ville.

PAUL EMILE BEDARD
Assurance et Immeuble, 187 rue du Roi Tél: 3-1634, Res. 4-2381

Maison à louer pour magasin

Maison pour convertir en magasin. Très beau local, coin des rues Ste-Marguerite et Laliberté. L'on pourra en prendre possession dès le 1er mai. S'adresser à
45, RUE LALIBERTE
Tél.: 3-3975

Bureaux à Louer

au premier étage, No. 66 rue ST-PIERRE, dans l'édifice L.-G Beaubien & Cie. Loyer raisonnable. S'adresser à

L.-G. BEAUBIEN & Cie
Banquiers et Agents de Change,
70 rue ST-PIERRE Québec

M. GODBOUT AIDE LES COOPERATIVES

(Suite)

"Ce n'est pas nous qui vous empêcheront d'y réfléchir !" retorque M. Taschereau. M.David déclare que ce bill est basé sur un entente conclue entre les protestants et les Juifs et que personne n'aura d'objection au principe du bill. "Nous pourrions prendre les articles qui ne sont pas contentieux," dit M. David. Finalement, le bill est adopté en deuxième lecture et la discussion remise à la semaine prochaine.

EN SUBSIDES

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et considère les crédits de l'honorable secrétaire provincial. Elle adopte plusieurs item sans discussion, dont $275,000 pour les écoles publiques ; $125,000 pour les écoles rurales et différentes sommes pour les écoles publiques, comme suit : $125,000, $60,000; $30,000, et $10,000 à condition que les municipalités scolaires payent un certain salaire à leurs ouvriers. On vote ensuite $600 pour un musée scolaire, $3,500 sont votés pour les rapports de département : $11,500 pour les conférences pédagogiques ; $20,000 pour des gratifications aux instituteurs ; $16,500 pour des allocutions aux municipalités, $60,000 pour de gratifications, $3,500 pour la loi du Mérite Scolaire ; $58,000 pour l'économie domestique ; $35,000 pour la centralisation des écoles protestantes $5,000 pour l'Académie de Musique de Québec ; $4,500 pour achat de vaccin; $47,388 pour combattre les maladies vénériennes. On vote ensuite $5,000 pour le traitement au président du conseil Législatif.

M. Taschereau propose alors de siéger dans la soirée, mais l'opposition demande de remettre cela à la semaine prochaine.

Tous les item du budget se rapportant à la législation sont ensuite votés ainsi que certaines annuités.

La Chambre s'ajourne ensuite à mardi, à trois heures.

LES PERTES IMMENSES CAUSEES PAR L'OURAGAN

(Suite)

dirent en des endroits propices le long du North Shore hier soir dans l'espoir de voir une répétition de la maréé du midi. Dans la route du North Shore, le long de la plage de Lynn , les autos étient stationnées quatre de front.

La police dut envoyer de nombreux agents sur les lieux, non-seulement pour diriger la foule immense, mais pour l'empêcher de se porter en auto dans des endroits dangereux.

SAUVETAGE A WINTHROP

A Wintrop cinq personnes furent emportées par la mer à minuit et ce fut qu'après qu'elles eurent été ballotées et fouettées par les vagues qu'elles purent être sauvées.

Bien que la marée du soir ne fut pas aussi haute que l'avait été celle de midi, elle était néanmoins d'un hauteur anormale. Plusieurs maisons qui avaient été affablies par les eaux fortes pendant la journée cèdèrent complètement le soir.

La Croix Rouge envoya en toute hâte 100 lits à Revere, où ils furent érigés dans l'école Governor Breadstreet, pour abriter les personnes dont les maisons n'étaient plus en état de les recevoir.

ROUTES ET VOIES FERREES

Les dégats aux routes et voies ferrées furent répétés tout le long de la côte, de Hampton Beach à l'est et au sud le long de la côte occidentale de la baie du cap Cod et le long du cap de Race Point à Monomoy.

Tous les chemins de fer et les tramways entrant à Boston, excepté le Boston and Albany, ont rapporté des difficultés.

Le revere Beauch & Boston suspendit son service pendant une heure avant et près de deux heures après la marée haute à 11 heures. Deux lignes du tramways élevés de East Boston cessèrent de fonctionner pendant un court intervalle. La division de Portland du Boston & Maine fut arrêtée pendant près de deux heures par l'eau qui recouvrait la voie ferrée. Des parties de la voie ferrée du New-Haven furent emportées par l'eau entre Neponset et Milton, et entre Norfolk Downs et Atlantic.

Toutes les communications entre Lynn et Boston, par chemin de fer ou tramway, furent suspendues pendant la marée d'inondation. De longues parties de voies ferrées étaient sous l'eau, en certains endroits la voie ferrée ressemblait plutôt à un canal.

Les routes le long de la côte, fouettées par les vagues ou inondées par la marée extraordinaire étaient pratiquement impassables à cause des débris laissés par la marés lorsqu'elle se retira.

A LOUER

Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone.

s'adresser au
CONCIERGE, tél.: 2-1093

PROPRIETE A VENDRE

Propriété située dans le quartier St-Roch, 57, 59, 61 et 63 rue Ste-Hélène, comprenant maison à 2 logements, garage 20 par 20 pour 2 machines, écurie 20 par 20 pour plusieurs chevaux et une grande remise à étages 20 par 45, pour voitures et marchandises.

Tous les planchers et la cour sont en béton et l'installation de la lumière électrique est des plus modernes.

Pour information
S'adresser à M. C.-A. Beaupré, 52 rue St-Pierre. Tél.: 2-0888
ou à M. Elzéar Poitras, 183 rue St-Joseph. Tél.: 8151

QUATRE GENERATIONS

Mme Prisque Gariépy, 79 ans, Mme Alphonse Mathieu, 51 ans, Mme Adélard Cloutier, 29 ans, et Robert Cloutier, 20 mois, tous de l'Ange-Gardien.

Le phare de Boston ne s'en tira pas sans dégâts. Les vagues emportèrent la fondation entière d'une jetée en béton qui avait été terminée il y a plusieurs jours et qui était prête pour recevoir le béton. Les pertes subies par l'îlot du phare de Boston sont estimées à plus de $50,000.

Inondant les plages et les routes le long de la côte, la marée emporta la gare d'évitement du chemin de fer New Haven conduisant à l'établissement Victory à Squantum, et fit des dégâts épouvantables dans les routes et les chantiers maritimes de la baie de Quincy.

Wollaston s'en tira avec l'inondation d'un grand nombre de caves et de plusieurs routes.

A Cohasset un brise-lame de pierre et de béton fut emporté et des roches énormes pesant jusqu'à une demi-tonne furent déposés par les vagues dans le magnifique chemin Jérusalem. Des parties de cette route, minées par les eaux, ont été emportées. Les dommages sont estimés à $150,000.

A Nantasket la moitié de la voie ferrée du Nantasket Beach Railway a été minée et détruite, pratiquement tous les chalets et toutes les habitations d'été ont été endommagés du côté de l'océan de la péninsule, et avec l'isolation de Hull comme résultat de l'inondation de la voie ferrée, les dégâts de Nantasket à Pemberton sont estimés à plus d'un million de dollars.

Le niveau maximum de la marée, 15 pieds et 10 pouces, a dépassé tous les records depuis 1898. Les eaux ont emporté pour $250,000 valant des propriétés du Nantasket Beach Railway, endommageant les gares à Stony Beach, Point Allerton, Bayside, Waveland, Kenberma et Whitehead et laissant les rails tordus et hors de service.

Un effet rapporté de partout est l'apparition de milliers de rats de mer, chassés de leurs trous par les eaux élevées.

Au chantier maritime de Portsmouth, le niveau le plus élevé jamais enrégistré fut remarqué hier —13 pieds et dix pouces. A Plymouth la célèbre Plymouth Rock fut entièrement submergée pour la première fois depuis un très grand nombre d'années.

En plusieurs endroits le niveau de 1898 fut dépassé.

A Newburyport l'établissement pour la purification des moules, valant $30,000, fut miné par les eaux et presque démoli.

A Salisbury de grandes sections de promenades en béton furent emportées par les eaux. Il en fut ainsi de promenades en bois, longues de plusieurs milles.

DES DEGATS A LYNN

Jamais depuis de nombreuses années une mer aussi forte que celle d'hier n'a-t-elle fouetté les rivages de Lynn, Swampscott et de Nahant. Des dégâts énormes furent causés dans les villages du North Shore.

Des établissements industriels à Lynn, le long de la côte, durent suspendre pour travail à cause de l'inondation de leurs chaufferies. Des ambulances furent mandées pour transporter chez eux des enfants isolés par la marée ; le service des tramways entre Lynn et Boston fut suspendu pendant plusieurs heures ; la circulation fut entièrement abandonnée sur le Boston, Revere Beach and Lynn Railroad à partir d'hier matin jusqu'à hier soir; des trains furent arrêtés à la gare du Boston and Maine à Lynn ;Nahant fut complètement isolé pndant plusieurs heures par l'eau qui l'entoura complètement.

A Swampscott des embarcations de pêche et des filets à écrevisses flottèrent dans six pouces d'eau dans la fashionable rue Humphrey.

Douze écoliers à l'école de la rue Baltimore se virent dans l'impossibilité de se rendre chez eux à cause de l'eau qui avait quatre pieds de profondeur dans la rue Washington. Des agents se portèrent à leur secours, les transportant un par un sur leur dos. En entrant du Surfside Road dans la rue Washington, les agents furent appelés par un automobiliste dont l'auto refusait de fonctionner, son moteur ayant été noyé. Les agents poussèrent son auto dans une rue où l'eau était moins profonde. L'automobiliste essayait de transporter des écoliers chez eux.

Pendant l'inondation le boulevard de Lynn Shore fut couvert de six pouces d'eau, les vagues roulant par-dessus le mur élevé du rivage, rendant la circulation des autos impossible.

FUNERAILLES DE M. A. GARNEAU

St-Gérard, Wolfe — Ces jours derniers avait lieu en notre église paroissiale les funérailles de M. Armand Garneau, décédé accidentellement. En cette circonstance l'église était revêtu de ses plus belles parures de deuil. Tous les paroissiens se fait un devoir de rendre un dernier hommage au regretté disparu. On remarquait des étrangers venu de Garthby, Weedon, Disraéli, Stratford, Marbleton, Montréal, etc.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-W. Carrier, de Garthby. Le service chanté par M. le curé Roy, de St-Gérard, assisté de M. le chanoine Gervais et M. le vicaire Larochelle de Weedon. M. Curé Labrecque, de Fontainebleau, disait une messe à l'autel de la Sainte-Vierge.

M. le curé W. Carrier assistait au chœur.

Chant : "Introit" par M. Henri Vachon, de Garthby; "Kyrie", par M. Josaphat Goulet, Weedon; "Dies irae", par M. J. Paradis, chef de gare, Weedon; Offertoire: René Brière de St-Gérard; Motet par M. Damien Deprés, Weedon; S nctus; par M. Ovide Lapointe, Disraeli; Agnus Dei, par J. Paradis, chef de gare, Weedon; "Miserere Mei", par M. J. Damien Després, Weedon; "In Paradisum": par M. Irénée St-Pierre, St-Gérard. Cantique "Au ciel ! Au revoir ! par M. Henri Vachon, de Garthby.

La quête durant le service fut faite par ses deux frères M. Odina, d'Arthabaska, Emile de Magog.

Les funéraille étaient sous la direction de M. Henri Vachon, de Garthy.

Portaient la croix: M. Armand Domon, de St-Gérard. Les porteurs étaient: MM. Lionel Bazinet, Donat Poliquin, Rober Gagn , Paul Labonville, Lucien Cantin, Fernand Brunelle.

Suivaient le cortège: son père M. Omer Garneau; ses frères: MM. J.-Odina, Arthur, Emile, J.-Maurice Garneau, ses oncles M. Jos. Garneau de Black Lake, M. T. Marchand, de Eastman. M. Jos. Garneau, de Ham-Nord et un grand nombre de parents et d'amis.

Messes privilégiées: M. Félix Garneau de Ham-Nord; M. Emile Garneau, de Magog; M. et Mme Odina Garneau, d'Arthabaska; Mlle Blanche Garneau, St-Gérard; M. Zéphirin Nault, d'Arthabaska; famille J.-S. Croteau, St-Gérard.

Offrandes de messes: Par sa famille Omer Garneau, ses amis de St-Gérard; compagnon de travail, M. et Mme C.-R. Garneau, d'Arthabas. N. P.

Bouquets spirituels: M. et Mme Arthur Garneau, de New-Ireland; M. Joseph Garneau, Ham-Nord; M. et Mme Joseph Garneau, de Black-Lake; M. Adélard Biron, et famille, de Manchester, N.-H.; Mlle Léontine Biron, de Manchester, N.-H.; Mme Emile Brochu, de Garthby; Mlle Eugenie Brodeur, de Garthby; famille J.-V.-A. Grenier, de Garthby; famille Xavier Biron, Trois-Rivières; Mme Philias Croteau, Sherbrooke; Mlle Lilianne Marcoux, Weedon; Mlle Ozélina Tremblay, de Weedon; Mme et Mlle Champoux, de St-Gérard; famille Gédéon Brunelle, St-Gérard; M. et Mme Stanislas Gosselin, St-Gérard; élèves et institutrices des classes du village St-Gérard; Mlle Thérèse Martel, St-Gérard; famille Willie Tremblay, St-Gérard; Mme Noel St-Pierre, de St-Gérard; famille Arthur Lussier, St-Gérard; famille Emile Lericbe, St-Gérard.

Télégrammes de sympathies: M. et Mme Calixte Roberge, Victoriaville; M. et Mme Jacques Alain, Victoriaville; M. Arthur Tessier, de Sherbrooke; M. Lucien Beaudoin, de Sherbrooke.

Sympathies: L'Imprimerie de l'"Evénement", Québec; M. Charles-Marie Boissonneault, Québec; M. et Mme Paul Beauchesne, d'Arthabaska; M. Zéphirin Nault, Arthabaska; Mlle Estelle LeBlanc, Arthabaska; le personnel de l'Union des Cantons de l'Est, Arthabaska; Mlle Jeannette Roberge, Arthabaska; M. et Mme Alcide Fleury, Arthabaska; Mlle Béatrice Cloutier, Athabasca; Mme C.-E. Gaudet, Arthabaska; famille Albert Beauchesne, Arthabaska; Mme Pierre Lambert, Arthabaska; Mlle Lambert, Arthabaska; M. et Mme G.-E. Gendreau, Arthabaska; Mlle Laurienne Rheault, de Putman; famille T. Marchand, de Eastman; famille S. Biron, de Montréal; M. A. Dugas jr. Montréal; M. et Mme Albert Dugas, de Montréal; M. et Mme Henri Vachon, de Garthby; M. l'abbé J.-W. Carrier, Garthby; M. et Mme Joseph Roy Garthby; famille Henri Brodeur, Garthby; M. et Mme C. Grégoire, Garthby; famille A.-A. Jacques, Garthby; M. et Mme Napoléon Ruel, Garthby; M. et Mme A. Lepage, Garthby; Mlle Yvonne Lapointe, Garthby; M. H.-J. Jacques, Garthby; Mlle Yvette Dufresne, Garthby; Mme Onésime Lapointe, Garthby; Mlle Marie-Anne Lapointe, Garthby; Mlle Alice Simoneau, Garthby; M. Marcel Roy, Garthby; Dr et Mme J.-P.-C. Lemieux, Weedon; famille Paul Péloquin, Weedon; famille Bernard Tanguay, Weedon; M. et Mme Geo. Beaudoin, Weedon; famille J.-A. Brunelle, Weedon; famille Dominique Gosselin, Weedon; famille Mastai Drouin, Weedon; M. et Mme J.-A. Laplante, Weedon; M. Ulric Fontaine, Weedon; Mlle Thérèse Lambert, Weedon; Mlle Anaïs Tessier, Sherbrooke; famille Arthur Pichette, Sherbrooke; M. Frappier, employé de C. N. R., Sherbrooke; famille Alphonse Tessier, Sherbrooke; Mlle Alberte Blais, Sherbrooke; Mlle Emilienne Audet, Sherbrooke; M. Dr et Mme J.-Nap. Plante, d'Israeli; Mlle Lucienne Lapointe, d'Israeli; M. et Mme Alcide Lapointe, Ham-Nord; la famille Lemire, Trois-Rivières; famille Cagné, Trois-Rivières; famille Joseph Desjardins, Marbleton; Mlle Corinne Simard, de Thetford-Mines; famille Siméon Tardif, Thetford-Mines; M. et Mme Jos Garneau, Black-Lake; M. et Mme Agenord Biron, Stratford-Centre; Mlle S. Bégin, Limoilou; famille Nap. Côté, Plessisville; M. Josaire Roy, Québec; famille Gédéon Brunelle, St-Gérard; les élèves et institutrices de l'école du village St-Gérard; Mme et Mlle Champoux, St-Gérard; M. et Mme Henri Gosselin, St-Gérard; M. et Mme Stanislas Gosselin, St-Gérard; M. et Mme Hippolyte Lussier, St-Gérard ; famille J.-B. Beaubien, St-Gérard; famille Télesphore Morin, St-Gérard; famille Emile Domon, St-Gérard; M. Adolphe Lussier, St-Gérard; M. et Mme Ovila Lussier, St-Gérard; M. et Mme France St-Pierre, St-Gérard; famille J.-S. Croteau, St-Gérard; famille Eugène Domon, St-Gérard; famille Remi Desjardins, St-Gérard; M. et Mme Conrad Lussier, de St-Gérard; M. et Mme Raoul Lussier, St-Gérard; M. A. Poulin, St-Gérard; M. Ovila Cantin, St-Gérard; M. Donat Poliquin, St-Gérard; M. Lionel Bazinet, St-Gérard; M. Paul Lavonville, St-Gérard; M. Louis-Alfred Gagné, St-Gérard; M. Edouard St-Pierre, St-Gérard; Mlle Antoinette St-Pierre, St-Gérard; Mme Vve L.-A. Beaubien, St-Gérard; Mlle Mirza Bernard, St-Gérard; famille Jos Langlois, de Southbridge, Mass.

Le défunt laisse dans le deuil, son père, sa mère, M. Omer Garneau, Mme Garneau (née Marie Biron), cinq frères : Odina, d'Arthabaska; Emile, de Magog; Arthur, Jean-Maurice, Lucien, de St.-Girard. 3 soeurs : Mlles Lucienne, Bl nche, Marthe, de St-Gérard.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels ont été transportés au cimetière paroissial où eut lieu l'inhumation dans un terrain réservé à la famille.

A la famille si cruellement éprouvée, Le "Soleil" et sa correspondante leurs offrent leurs plus sincères condoléances.

RECENT MARIAGE

M. et Mme LEO ROY (née Florence Blouin) de Berthier-en-bas, photographiés avec un groupe de parents et amis, à la station de Saint-François, Montmagny, au moment de leur départ pour leur voyage de noces. On remarque, au centre, M. l'abbé Richard du Séminaire de Québec, cousin des mariés, qui a béni leur mariage.

FUNERAILLES DE Mme L.-PH. MARCOUX

Beauport. —(D.N.C.) — Lundi, le 23 février à l'église de Beauport, ont eu lieu les funérailles de Mme Ls-Ph. Marcoux, née Marie-Louise Giroux, décédée le 19, à l'âge de 54 ans.

La levée du corps fut faite par le Rév. I. Galarneau, curé de Beauport ; le service fut chantée par Rév. Thomas Marcoux, chapelain des Ursulines de Roberval, oncle de la défunte, assisté de MM. les abbés Paquet et Villeneuve, vicaires de la paroisse comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par les Rév. Emile Giroux et Rév. Père Auguste Giroux, rédemptoriste, frères de la défunte.

Les porteurs étaient ses beaux-frères Th. Marcoux, Aimé Marcoux, Jos. Binet, Théophile Grenier. M. Elz. Gagnon portait la croix.

Conduisaient le deuil son époux, L.-P. Marcoux; ses fils L.-P. Marcoux, Gérard Marcoux, Auguste et André Marcoux ; son gendre David Drouin; ses frères Ph. Giroux, Louis Giroux; ses beaux-frères Edouard Marcoux, de Montréal; Chs-O. LeBel; ses neveux Olivier Marcoux, Lucien Marcoux, Maurice Marcoux, Lucien Giroux, Chs-A. Giroux, David Noreau, Auguste Gagnon, Arthur Grenier. Charles LeBel, Alexandre LeBel, Ed. Grenier; ses cousins Dr A. Marcoux, Jules Marcoux, Philippe Grenier, Wilfrid Giroux, Emile Grenier, Ph. Marcoux, Georges Marcoux, Joseph Pageau, Wilfrid Côté, Amédée Grenier, Wilfrid Couillard, Joseph Thomassin.

On remarquait dans le cortège : MM. Paul Henri Grenier, Onésime Coté, Alphonse Coté, Paul Parent, Henri Marcoux, Jos. Matte, Edouard Grenier, Joseph-A. Robert, Cléophas Grenier, Francis Bédard, Jules Fortier, Edmond Grenier, Pierre Rainville, Cyrille Parent, Paul Pichette, Maurice Roy, Théodore Parent, Edmond Parent, Maurice Drouin, Emile Grenier, Cavier Grenier, Adélard Carmacheal, Adolphe Grenier, Omer Dubeau, Alfred Rainville, Joseph Dubeau, J.-Aug. Parent, Eugène Marcoux, Joseph Vallée Eugène Parent, Charles Parent, Ludger Binet, Pamphile Giroux, Gérard Chalifour, Antonio Chalifour, Ferdinand Paschal, Gaudias Parent, Lauréat Bélanger, Léo Langevin, Alberic Therrien, J.-C. Laponte, Benoit Parent, Louis-Edm. Binet, J. Honoré Parent, Gédéon Dubeau, Armand Lagacé, Léon Marcoux, Arthur Parent, Albert Sansfaçon, J. Ambroise Dubeau, Honoré Drouin, Joseph Cyr, Alfred Parent, Arthur Dubé, René Dubé, Ferdinand Parent, Isidore Mailloux, Joseph Jobin, Siméon Viger, Adélard Jobin, Ernest Jobin, Roméo Drouin, Héléodore Bédard,Henri Jeanneret, Arthur Bédard, Théodule Parent, Victor Gravel, et autres dont les noms nous échappent.

Beauportville

Exposition au Cercle des Fermières

On nous apprend que l'Exposition du Cercle des Fermières commencera dimanche prochain, le 15 mars, pour se continuer quelques jours. Elle aura lieu dans la salle de réunion du cercle à l'Ecole Légaré. Nous en reparlerons.

DANS LA COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District de Québec. No 18681.—**CYRILLE BUSSIERE, demandeur, vs ADELARD PAQUET, défendeur.** Avis public est par le présent donné, que les biens, meubles et effets mobiliers dudit défendeur, saisis en vertu d'un bref de Saisie-Gagerie, seront vendus en vertu d'un bref de Venditioni Exponas, le seizième jour de mars 1931, à dix heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur situé au No 103, rue St-Bernard, en la cité de Québec. Lesdits biens, meubles et effets mobiliers consistant en effets d'épicerie, balances, glacière, etc.
Québec, le 7 mars 1931
ULRIC GELLY, S.C.H

VENTE A L'ENCAN

D'un riche ameublement, mardi le 10 mars à 1.30 hrs. p.m., au No 89 rue Aqueduc. Pour cause de départ.

Nous avons reçu instruction de M. Loyd, de vendre à l'enchère sans réserve, l'ameublement de 5 appartements, consistant comme suit :

Set Chesterfield, 3 morceaux, Rugs Axminster, Table de centre en acajou, Lampe piano, Portière, Draperies, Rideaux, Peintures à l'huile, Lits, Sommiers, Matelas, Couvre-lits, Bureau, Chiffonnier, Table à toilettes, Tables cuisine, Chaises, Prélart, Rug prélart, ustensiles de cuisine, etc., etc., vendus sans réserve, mardi le 10 mars, à 1.30 p. m
Visible lundi le 9 mars de 2 heures à 5 heures p.m. Aussi un Radio Atwater-Kent, tout neuf.

L.-J.-A. DEMERS, Encanteur.
7-9

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
La Cie, des REMEDES DE L'ABBE WARRE, 59 rue St-Joseph, Québec.
Cédante Autorisée.
Avis est par le présent donné que
MARDI, LE 17 MARS, 1931,
A 11 HEURES A.M.
seront vendus par encan public, aux bureaux de Legendre & Jobin, 80 rue St-Pierre, Québec, les biens suivants :

A.—Médicaments "Abbé Warré" et autres remèdes.	$2,762.37
B.—Ameublement, comprenant chaises, pupitres, tables, lampes électriques, etc. etc.	335.27
C.—Publicité.	845.00
D.—Une caisse enregistruese "Nationale".	375.00

La vente se fera pour chaque item séparément , en bloc, à tant dans la piastre pour les items A, B et C, et au plus haut enchérisseur pour l'item D.
Les listes détaillées sont visibles en aucun temps aux bureaux de Legendre & Jobin, 80 rue St-Pirre, Québec.
Le magasin sera ouvert lundi, le 16 mars, 1931, pour inspection.
Conditions de paiement : argent comptant.
Pour plus d'informations s'adresser à Legendre & Jobin.
V. Lamarre & A. Lamarre, Syndics.
Bureaux: 19 St-Jacques Est, Montréal,
ce 6 mars, 1931.
L.-J.-A. Demers & Cie., Encanteurs.
7-11-14 et 16 mars.

On offre à vendre un char de bons jeunes chevaux pesanteur de 1200 à 1500 lbs. avec plusieurs belles juments pour cultivateur, ou un cheval pour la selle, à des prix défiant toute compétition S'adresser

F.-M. BERNIER
1055 rue St-Vallier — Québec

Chevaux à vendre

Beaux chevaux de travail et de voiture, des fermes d'Ontario à vendre. Bonne grosseur et garantis. Nos prix sont convenables.
Visitez notre écurie pour vous en convaincre.

BLOUIN & BISSON
COMMERCANTS DE CHEVAUX
(Coin Ste-Thérèse et Aqueduc)
Résidence, 234, Kirouac
Tél. : 2-8468, 3-2638

Ayant les plus grandes écuries du Canada j'avise ma nombreuse clientèle et le public en général qu'à l'avenir je recevrai toutes les semaines 150 à 200 chevaux, venant directement des fermes d'Ontario et qui sont choisis par les meilleurs acheteurs du Canada. Ce sont tous des jeunes chevaux de première qualité, dans les pesanteurs de 1,000 à 1,900 lbs, ce sont des chevaux de chantiers, de voiture légère et d'ouvrage général, de belles juments pour cultivateurs. Spécialité de trotteurs et de chevaux de selle.
Soyez assuré qu'en achetant chez moi, vous payez $50.00 meilleur marché qu'à n'importe quelle écurie du Canada et de plus vous êtes assuré d'avoir entière satisfaction, car tous ces chevaux sont vendus garantis par papier.
Pour vous en convaincre, venez visiter mes grandes écuries, c'est là que vous jugerez vous-mêmes la grande satisfaction que vous avez en achetant chez moi, dans le choix, le prix et la qualité.
Gardez toujours la bonne adresse où votre visite est toujours respectueusement sollicitée.
ELZEAR BEDARD, commerçant de chevaux, coin des rues Kirouac, Aqueduc, St-Luc, Hermine, Québec. Téléphones: Bureau et résidence, 4331. Taverne: 2-8089.

Re : Léon D'amours & Fils Ltée

AVIS

Aux détenteurs d'obligations

LA COMPAGNIE LEON D'AMOURS & FILS LTEE étant en défaut, le soussigné, HENRI DARVEAU, agissant en vertu des pouvoirs à lui donnés par l'Acte de Fiducie reçu devant Mtre J.-A. Gauvin, notaire à Québec, en date du 29 novembre 1928, pour le compte des détenteurs d'obligations, a pris possession de tout l'actif mobilier et immobilier de la dite Compagnie.
Une assemblée générale des détenteurs d'obligations sera tenue au bureau du soussigné, au No. 72, Côte de la Montagne, Québec, le 30 mars 1931, à 11 heures de l'avant-midi, pour examiner la situation et adopter toutes mesures jugées nécessaires ou utiles. La dite assemblée pourra être ajournée à telle autre date qu'il sera jugé opportun.
Peuvent assister à l'assemblée :
a) les propriétaires d'une obligation au porteur, sur exhibition de leur titre.
b) les personnes exhibant le certificat d'une banque à l'effet qu'elles sont propriétaires d'une obligation au porteur, que la banque est dépositaire de ces obligations et qu'elle les gardera ainsi en dépôt aussi longtemps que le certificat ne lui aura pas été remis. Ce certificat indiquera, sous peine d'être ignoré et rejeté, le numéro d'ordre et la dénomination des obligations qui en feront l'objet ;
Henri Darveau
Pour toutes informations, s'adresser à
Fiduciaire pour les Porteurs d'Obligations
72 Côte de la Montagne. Québec.

AVIS DE SOUMISSIONS

Avis est donné, de soumissions cachetées et adressées au soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité Canton Stratford, comté de Wolfe. Lesdites soumissions ne seront pas acceptées après le 20 mars 1931, pour la construction d'un pont sur la rivière Maskinongé, conformément aux plans et devis préparés par le département des Travaux Publics et actuellement déposés au bureau du soussigné.
Pour renseignements, les soumissionnaires devront s'adresser au département de s Travaux Publics ou au bureau du secrétaire-trésorier soussigné. Les membres dudit conseil ne s'engagent pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Chaque soumissionnaire devra annexer à sa soumission, un chèque accepté fait à l'ordre de la Corporation du Canton Stratford, comté de Wolfe, au montant de 10% du prix de sa soumission pour garantir l'exécution de son contrat.
Stratford-Centre, 23 février 1931
(Signé) **J.-H. RIVARD,**
secrétaire-trésorier
3-7-11-16mars

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une ordonnance de séquestre
Dans l'affaire de **EDMOND BEAUMONT (Théâtre Classic),**

NAISSANCES

ARIAL.—M. Joseph Arial et Mme Arial, née Marie-Louise Poulin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 24 et baptisé le même jour à l'hôpital St-François-d'Assise, sous les prénoms de Joseph-Arthur-Laurent.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Verret, grands-parents de l'enfant. Porteuse, garde Proulx. -b

BOIS.—M. Gérard Bois et Mme Bois, née Marie-Ange Racine, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 5 mars et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Gérard-Edmond-Paul-Henri.

Parrain, Colonel Edmond-S. Bois, Marraine, Mme Edmond-S. Bois, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme A. Ruel, tante de l'enfant. -b

DORVAL.—Le 4 mars à l'église de Jacques-Cartier, a été baptisée par l'abbé J. Duval, Marie-Joseph-Simonne-Denise, enfant de M. Ephrem Dorval et de Mme Dorval, née Léontine St-Pierre.

Parrain, M. Gérard St-Pierre, marraine, Simonne St-Pierre, oncle et tante de l'enfant. L'enfant fut portée sous les fonts baptismaux par Mlle Zelia Rhéaume, amie de la famille. -b

PREMONT.—M. Wilbrod Prémont et Mme Prémont, née Antoinette Létourneau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 4 mars et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Annette-Françoise-Rachel.

Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Deblois, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Joseph Martineau, grand'tante de l'enfant.

RACINE.—M. Henri Racine et Mme Racine, née Yvonne Béchard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 2 et baptisée le 4 en l'église de Jacques-Cartier, sous les prénoms de Marie-Lilliane-Rita.

Parrain, M. Arthur Béchard, oncle de l'enfant. Marraine, Mlle Lilliane Dumais Porteuse, Mme J. Lambert, amie de la famille. -b

TOUCHETTE.—M. Noé Touchette et Mme Touchette, née Marie-Antoinette Rousseau, font part à leurs parents amis de la naissance d'un fils né le 26 février et baptisé le 1er mars, sous les prénoms de Joseph-Léonidas-Augustin.

Parrain et marraine, M. et Mme Léonidas Langlois, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Napoléon Janvier, grand'tante de l'enfant. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS.—La famille de Mme Alphonse Dallaire, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Alphonse Dallaire, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS.—Mme Vve Jean Dubé, et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son mari M. Jean Dubé, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS

La famille de feu Maurice Morin, désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites à la maison, assistance aux funérailles ou autrement à l'occasion de la mort de M. Maurice Morin. A tous sincère remerciement.

Madame James Brown et sa famille, remercient sincèrement tous les parents et amis, qui leur ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de M. James Brown, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus, pour guérison d'un cancer obtenue avec promesse de faire publier. Mme D. b

GRAND'MESSES

COTE.—Lundi le 9 mars à 6 h. 30 sera chantée à la chapelle du Patronage Laval une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de Gérard Côté, fils de M. et Mme Octave Côté, recommandée par sa sœur Mme F.-X. Jobin et chantée par son frère M. l'abbé R. Côté.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD.—Jeudi le 12 mars à 8 heures sera chanté en l'église de Charlesbourg, le service anniversaire de feu M. Jacques Bédard, époux de dame Délima Bédard. -b

COTE-CAZEAU.—Le service anniversaire de dame Malvina Cazeau, épouse de feu sieur Louis Côté, sera chanté à l'Ange-Gardien, jeudi le 12 mars à 8 heures. -b

CHAMBERLAND.—Le 10 mars à 8 heures précises en l'église de St-Jean-Chrysostôme sera chanté le service anniversaire de M. Achille Chamberland.

FALARDEAU.—Lundi matin le 9 mars à 8 heures sera chanté en l'église de Loretteville, le service anniversaire de Mlle Adéline Falardeau. -b

GRENIER.—Lundi le 9 mars à 8 heures sera chanté à Beauport le service anniversaire de feu sieur Alfred Grenier époux de dame Denyse Tapping. 5mrs-3fs

PARADIS.—Le service anniversaire de feu M. Bernard Paradis, épouse de feu dame Alexina Giguère sera chanté en l'église de N.-D. de Jacques-Cartier, lundi 16 mars à 8 heures.

PERRAULT.—Lundi le 9 courant à 8 heures sera chanté en l'église de Jacques-Cartier, le service anniversaire de feu Georges Perrault, fils de Henri Perrault et de dame Cordelia Lemay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE.—Lundi matin le 9 mars à 8 heures en l'église de St-Malo sera chanté le service anniversaire de feu Adélard Turcotte époux de dame Fabiola Drolet. 6mrs-2fsb

PERRAULT & FRERES
Tél.: 3-2605
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs
Service jour et nuit
890-892 Chemin Ste-Foy Québec
en cas de Décès

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ATKINSON.—A Hadlow, le 6 mars 1931, à l'âge de 83 ans et 11 mois, est décédée dame Mary-Jane Goudie, épouse de feu M. Thomas Atkinson.

Les funérailles auront lieu dimanche après-midi, le 8 mars 1931, à 3 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez M. Fred Atkinson, fils de la défunte, No 308, rue St-Laurent, à Hadlow, à 2 heures 15, pour l'église anglicane de New-Liverpool et de là au cimetière de la paroisse. 6mrs-2fsb

BLAIS.—A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur le 5 mars 1931, à l'âge de 62 ans est décédée dame Josephine Marcoux, épouse de feu Damase Blais.

Les funérailles auront lieu lundi à 8 heures en la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

Elle était du Tiers-Ordre, de la paroisse de St-Sauveur.

DAIGLE.—Aux Saules, Ancienne-Lorette, le 6 mars 1931, à l'âge de 21 ans 4 mois est décédée Mlle Angelina Daigle, fille de feu Georges Daigle.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, de chez son beau-père M. Louis Vézina, marchand Aux Saules à 8 h. 30 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

DEMERS.—A Ste-Croix, Lotbinière, le 6 mars 1931 à l'âge de 65 ans 6 mois est décédé M. Gédéon Demers, époux de dame Elise Hamel.

Les funérailles auront lieu lundi le 9 mars à 8 h. 30 en l'église de Ste-Croix.

HOUDE.—A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 6 mars 1931, à l'âge de 2 ans 6 mois est décédé Rosaire, fils de M. F.-X. Houde, comptable du bureau F. Houde.

Les funérailles auront lieu dimanche après-midi à 3 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 385, rue Champfleury à 2 h. 45 pour l'église de St-Pascal et de là au cimetière Belmont. -b

LALIBERTE.—A St-Nicolas, le 6 mars est décédé à l'âge de 61 ans, M. Pierre-Georges Laliberté, époux de dame Virginie Laliberté.

Ses funérailles auront lieu lundi, le 9 mars à 10 heures.

LAPOINTE.—A St-Laurent, I. O., le 6 mars 1931, à l'âge de 85 ans 7 mois est décédée Elmire Pouliot, épouse de François-Xavier Lapointe.

Les funérailles auront lieu lundi matin à St-Laurent, I. O., à 8 h. 30.

Elle était la mère de M. Napoléon Lapointe, cultivateur de St-Laurent, I.O., et de Amédée Lapointe, entrepreneur de Québec.

LEPAGE.—Au Sacré-Cœur, le 6 mars 1931, à l'âge de 8 mois est décédée Pierrette, enfant bien-aimée de M. Wilfrid Lepage et de feu dame Blandine Grenier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 7 mars, à 4 heures.

Départ de 24 St-Mathias à 3 h. 45 pour l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière St-Charles.

PERUSSE.—A St-Flavien, le 7 mars 1931 à l'âge de 82 ans est décédé l'abbé J.-L. Perusse.

Les funérailles auront lieu le 11 courant à 10 heures.

La translation des restes mortels le 10 à 4 heures de l'après-midi.

Le cortège quittera la demeure de son neveu M. Eugène Perusse à 3 h. 45. 7mrs-2fsb

ROUSSEAU.—A Geulf Port, le 26 février 1931, à l'âge de 71 ans 3 mois est décédé sieur Napoléon-Eugène Rousseau.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 144, rue Marquette à 8 h. 45 pour l'église des Saints-Martyrs et de là au cimetière Belmont.

TRUDEL.—A l'hôpital Ste-Anne, le 7 mars 1931, à l'âge de 1 an 7 mois, est décédée Laurence, enfant bien-aimée de M. Delphis Trudel, de Donnacona et de Mme Trudel, née Juliette Alain.

Les funérailles auront lieu dimanche après-midi à Cap-Rouge.

FLEURS FRAICHES
H.W. McKenna
FLEURISTE
9, rue St-Jean
Tél.: 2-5535

LE VOL DE DOCUMENTS COMMIS A MONTREAL

(Suite)

Gagnon et déclara que tout ce que l'inspecteur venait de dire était la vérité et toute la vérité. Le recorder déclara avoir signé ces mandats de bonne foi et ne pas les avoir regardés parce qu'il était très occupé.

Le témoin ne se souvient pas du tout de la visite du constable Louis Pelletier. Il commence par dire qu'il se peut que ce dernier y soit allé et qu'il ne s'en souvienne pas, mais il termine finalement, après y avoir longuement pensé, par déclarer catégoriquement que le constabe Pelletier n'est pas allé à son bureau au cours de la journée du 21 février pour lui faire signer ce montant dont il identifie cependant la signature comme étant bien la sienne.

Après avoir entendu ce témoignage la cause est finalement ajournée

LE PROCES DE NOGARET A MONTREAL

(Suite)

tri.

Enfin dans son témoignage, l'infirmier déclara, après un interrogatoire serré du juge Wilson, aussi bien que de l'avocat de la Couronne, que le directeur de l'Académie Roussin avait demandé aux membres de son personnel de ne pas parler en dehors de l'institution de l'affaire de la petite Simonne Caron. Il conclut son témoignage en disant qu'il n'avait jamais taquiné ni ennuyé Godon au sujet de l'affaire de la fillette Caron.

Donaldson, compagnon de travail de Godon, succède à l'infirmier dans la boîte aux témoins. Il affirme nettement qu'il n'a jamais taquiné, ni effrayé Godon au sujet de la disparition et du meurtre de la fillette, ni surtout qu'il lui ait jamais dit de s'empoisonner. Enfin, il assure qu'un soir, Godon lui aurait dit qu'il avait peur parce que sa famille lui disait qu'il irait en prison s'il parlait trop de l'assassinat de l'enfant trouvée dans la cave de l'Académie Roussin.

A plusieurs reprises au cours du témoignage de Donaldson, le juge Wilson lui demanda d'élever la voix pour que l'on pût entendre ses déclarations. "Dites toute la vérité, dit le juge, exactement comme au confessionnal, mais à haute voix."

Cette cause promet de se continuer encore pendant plusieurs jours, car il reste encore quelques témoignages à faire entendre.

COURS DE COMMERCE

M. J.-E. Grégoire, avocat et professeur, a donné hier soir un nouveau cours devant les élèves du Cours Supérieur du Commerce. Le sujet traité était : "Les causes des différences de salaires."

Le prochain cours de M. Grégoire portera sur les associations ouvrières.

A ST-GREGOIRE

Un grand concert sacré qui sera donné dimanche prochain, le 15 mars à l'église de St-Grégoire, marquera la restauration de ce temple paroissiale dont les travaux viennent d'être terminés par M. Alphonse Roy, de Beauce-ville. Sa grandeur Monseigneur Omer Plante, assistera à ce concert aussi que M. C.-N. Dorion, C.R. et M. Ephraim Bédard, C.R.

Voici le programme qui sera rendu à cette occasion.

Orgue : 1er Mouvement de la 2e Sonate, de P.-A. Yon ; Adagio, de M J.-Robert Talbot ; Hymne au Soleil, de Vierne ; O Salutaris, de Saint-Saens — par M. Marius Cayouette.

Chant par les deux Chorales : Chant de Triomphe, de Noyon ; Tout l'Univers, de Schutz ; Prière à la Vierge (anonyme) ; Hymne du Soir, de Renard. — Toutes pièces à quatre voix mixtes.

Chant par M. Louis Gravel : Largo, de Haendel ; Légende de la Sauge, de Massenet ; la Procession, de Franck ; Notre Père, de Busser ; Deus Meus, de Dubois — le tout avec accompagnement d'orgue par M. Cayouette.

Violon et orgue, par MM. J. Payment et M. Cayouette : Prélude et Allegro (10e Sonate), de Corelli ; Ariae de Bach ; Sonate 11e (six mouvements), de Locillet ; Andante, de Mendelsohn.

Enfin, les chorales donneront au Salut solennel : Ave Maria, de Chérion ; Parce Domine, de Moureau ; Tantum Ergo, d'Arbeau ; puis, à la sortie, un extrait de la Rédemption (de Verbe s'est fait chair), de Gounod.

UNE CAUSERIE DE L'HONORABLE JUGE SURVEYER

L'honorable juge Edouard Fabre-Surveyer, de la Cour Supérieure de Montréal, que tous les québecois connaissent de nom et de reputation était hier le conférencier à la réunion de la section québecoise des membres de l'I. O. D. E. Le distingué magistrat a parlé de son Alma Mater, l'Université McGill, et de son fondateur, M. James McGill.

Un auditoire très sélect a applaudi les paroles du juge Fabre-Surveyer. Il fut présenté par Mme (Dr) Delaney, à la demande de la présidente, Mme A.-H.-M. Hay.

Au début de sa conférence, l'hon. juge Fabre-Surveyer rappela qu'en 1921 l'Université McGill fêtait par de brillantes célébrations, le 100e anniversaire de sa fondation. C'est en 1821 qu'elle ouvrit ses portes pour la première fois, mais c'est en vérité en 1829 qu'elle fut complétée. L'Université avait été érigée, grâce à la générosité de M. James McGill, qui laissa par testament sa propriété et une somme de 10,000 louis, payable suivant certaines conditions déterminées.

James McGill naquit le 6 octobre 1744 à Glasgow, en Ecosse. Il était le fils aîné de James McGill, de Banffshire. Après des études primaires dans sa ville natale, James entra à l'Université de Glasgow à l'âge de 12 ans. Il vint aux Etats-Unis avant de s'établir au Canada, mais à une date encore restée inconnue. Les biographes qui ont étudié sa vie prétendent qu'il passa ici vers 1774. De 1766 à 1775, il s'intéressa au commerce de la fourrure. En 1770, à l'âge de 26 ans, il signait une pétition de concert avec 31 marchands de Montréal et Québec, demandant au roi d'Angleterre certains privilèges jusque là refusés. James McGill épousa, en 1776, Charlotte Guillimin, fille de Guillaume Guillimin, ancien lieutenant de l'Amirauté française. Il fut nommé commissaire de paix le 29 juin 1786 et major dans la milice canadienne le 2 août 1787.

La politique devait dès lors l'intéresser. En juillet 1792, il était élu au parlement du Bas-Canada avec Jean-B. Durocher pour représenter Montréal-Ouest. Il fut réélu en 1800 et en 1804. La période qu'il passa au Parlement du Bas-Canada est pleine d'un travail excessivement productif pour l'arrondissement qu'il représentait. Il fit adopter des mesures qui s'imposaient depuis de nombreuses années mais que ses prédécesseurs n'avaient jamais pu faire accepter par la Chambre. Le 19 décembre 1813, il décédait à Montréal, à la suite d'une brève maladie de quatre jours.

James McGill faisait dans son testament en date du 8 janvier 1811 des legs importants, dont celui de sa résidence, sa ferme et les terrains environnants, dans la cité de Montréal, plus une somme de 10,000 louis, pour la construction de l'université qui porte son nom.

DES INDUSTRIELS

Montréal, 6.—Plus de 200 hommes d'affaires de la Métropole se sont rendus à Saint-Jean, P. Q., hier, par train spécial du Canadien National pour assister à l'inauguration officielle de la nouvelle usine de la Canadian Potteries Limited, dans cette ville.

Les visiteurs furent reçus à l'usine par M. R.-E. Elliott, le gérant, au débarcadère du train le long de l'usine qui avait été décorée pour la circonstance.

M. Martial Rhéaume, M. P. souhaita la bienvenue aux visiteurs ainsi que S. H. le maire Georges St-Germain et plusieurs échevins.

Il y eut visite de l'usine et tous se montrèrent intéressés.

ETUDES JURIDIQUES

Hier soir, au Cercle des Etudes Juridiques, M. A. Dupont, E.E.D., a présenté un travail très élaboré et qui lui a valu les unanimes félicitations d'une assistance distinguée. Son sujet était le domicile. Une discussion suivit qui fut des plus instructives. M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Laval, était présent et éclaira de ses connaissances la marche de la discussion à laquelle prirent part plusieurs étudiants. M. Paul-Eugène Baillargeon, E.E.D., président du Cercle, était au fauteuil.

LES CHEMINOTS ANGLAIS

Londres, 6. (Par T. Champion, correspondant de la Presse Canadienne)—Les employés de chemins de fer de la Grande Bretagne ne vont probablement accepter avec bonne grâce, croit-on, les conclusions du Railways National Wages Board, recommandant une réduction de salaires de 2 1-2 pour cent, au lieu d'une reduction de 10 pour cent telle que préconisée par les compagnies. Le Bureau a aussi recommandé la fusion des quatre principaux systèmes de voies ferrées, dans un but d'économie.

"La décision représente une tentative de maintenir la paix" a déclaré C.-T. Cramp, secrétaire général de l'Union Nationale des travailleurs de chemins de fer, aujourd'hui. James Bromley, secrétaire de l'union des ingénieurs de locomotives, a admis que les conclusions n'avaient pas détruit aucun principe dans l'accord actuel.

Les directeurs considèrent que les conclusions sont justes, bien qu'elles n'accordent pas aux compagnies tout ce qu'elles demandaient.

Le bureau, qui est considéré comme la Cour qui peut juger en dernier ressort, a décrété la diminution de 2½ pour cent sur les gages de toutes les classes de travailleurs : clercs, ouvriers ou commis. De plus, cependant, le Bureau a recommandé une réduction additionnelle égale dans les gages de ceux qui retirent plus que $10.00 par semaine, ou, dans le cas des commis, ceux retirant plus de $500.00 par année.

La réduction prendra effet le 23 mars et sera en vigueur jusqu'au 26 mars 1932.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

FUNERAILLES DE Mme HENRI GAMACHE

Jeudi, le 26 février, est décédée Mme Marie-Anna Picard, épouse de M. Henri Gamache, à l'âge de 41 ans et 5 mois.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 2 mars à 10 h. 30.

Portait la croix: M. Joseph Couillard. Les porteurs du corps étaient: MM. Marisu Fournier, Charles Ingstrom, Henri Kirouac, Zéphirin Gendron.

Portaient les coins du poêle: Mmes Marisu Fournier, Charles Ingstrom, Jacques Mercier, Zéphirin Gandron.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Nap. Gariépy, qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés A. Papillon et A. Laliberté, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur on remarquait: Mgr A.-J. Paré, et M. l'abbé Alb. Dion.

La chorale sur la direction du Révérend Frère Sulpice rendit avec succès la messe de Yon.

Après la levée du corps, M. Ulric Tondreau chanta l'"Adieu de Schubert". L'offertoire de Yon par M. Armand Paquet et le "Benedictus" de Yon par M. Ulric Tondreau. Avant le Libéra le chœur des hommes chanta "Vous qui pleurez", de Chabot.

Conduisaient le deuil: son époux: M. Henri Gamache, son père, M. Pierre Picard, ses frères: MM. Jean, Ambroise, Philippe et Diogène Picard, sa belle-mère, Mme William Gamache, Québec, ses neveux: MM. Laurent et Paul Clavet, George Picard, George Moreau, Roland Picard; ses oncles et tantes: M. Adélard Morin, M. et Mme Rosaire Morin et leur fille Charlotte, M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme Gérard Lacouline, Alphonse Godreau, Napoléon Picard, Charles Picard, Jules Kirouac, Zéphirin et Adélard Gamache; ses belles-sœurs: Mmes Réal Giguère, Antoine Picard, Bernard Noel, St-Anselme; ses cousins et cousines: MM. Emile Laberge, Sylvio Godreau, Joseph Gamache, Eugène Gamache, Emile, Joseph et Narcisse Picard, Paul-Emile, Henri, Léopold, Ludger Gendron, Armand et Désiré Gamache, M. et Mme Osca Fournier, Mmes Alphonse et Josepa Fournier, M. Jean-Charles Picard, Mlle Bernadette Gamache.

Dans le cortège on remarquait : MM. Odilon Cloutier, Laurent Fortier, Albert Duval, Joseph Blouin, Donat Minville, Joseph Thériault, Alex. Talbot, Joseph Bernier, Cap-St-Ignace ; Amédée Coulombe, Raoul Corbin, Charles Joncas, Fidèle Gagné, Donat Paquet, Rolland Clavet, Edmond Rousseau, Donat Létourneau, Henri Poulin, Paul Dion, Charles Langlois, Arthur Langlois, Lorenzo Langlois, Alex. Proulx, Narc. Proulx, Georges Fournier, Alp. Thibault, Louis Rousseau, Onésime Boulet, T. Boulet, Philippe Richard, Amédée Gamache, Cléophas Boulet, Alp. Boulet, Padoue Boulet, P.-E. Boulet, Jos. Boulet, Ludger Couillard, Paul Proulx, C.-A. Corriveau, Alfred Fortin, Dr Antoine Bélanger, Vincent Béchard, Antoine Coulombe, Amédée Boulet, David Rousseau, Georges Mercier, Jean-Chs. Lemieux, David Paradis, Télesphore Gendreau, Nazaire Létourneau, Arthur Fournier, Victorin Deschamps, Napoléon Fournier, David Collin, Joseph Boulet, Alfred Fournier, Alp. Côté, Evariste Collin, Johnny Robin, Joseph Lemieux, Herm. Leclerc, Ernest Proulx, Philéas Paquet, James Walsh, Adrien Morin, Ernest Marois, Ls.-Aimé Fournier, Georges Talbot, Alonzo Couillard, Dr Clément Rouleau, Nazaire Laverdière, Pierre Rousseau, Albert Talbot, Alcide Lecompte, Joseph Deladurantaye, Séraphin Lemieux, Georges Lemieux, Aimé Deschêne, Emile Dubé, Nazaire Couture.

Notre journal offre à M. Henri Gamache l'expression de ses plus sincères sympathies.

Nous donnons ci-dessous la liste des offrandes déposées sur cette tombe.

Offrandes de messes: MM. et Mmes Bernard Noel, Philippe Béchard, Pierre Picard, Ambroise Picard, Rosaire Morin, Ls-Philippe Morin, Nazaire Laverdière, Henri Moreau, MM. Diogène Picard, Oscard Fournier, Réal Giguère, MM. les voyageurs de la compagnie A. Bélanger, (limitée), Mme William Gamache, Mme Donat Paquet, les employés de la compagnie A. Bélanger (limitée).

Bouquets spirituels: Familles Joseph Picard, Alfred Paradis, Narcisse Picard, Alex. Caron, MM. et Mmes Alphonse Ringuet, Jacques Mercier, Pierre Létourneau, Laurent Clavet, Fortunat Lebel, Eugène Raumond, Alp. Picard, Mme Arthur Lemieux, famille Phillas Létourneau, Mlle Lilianne Létourneau.

Cartes de sympathies: MM. et Mmes Alonzo Couillard, J.-O. Roy, Emile Lamonde, J.-Emile Dubé, Albert Talbot, Hervé Vézina, Jules Kirouac, J.-Antoine Bélanger, Adélard Gamache, Couillard, Albert Sylvestre, L.-X. Dionne, Emile Langlois, Joseph Thibault, Aimé Boulet, Ernest Morin, Joseph Dumas, Henri Morin, Elzéar Bernier, Arthur Marchand, Onésime Boulet, Alphonse Fournier, Emile Gaudreau, Alb.-J.-B. Normand, Georges Langlois, Alfred Pâquet, Séraphin Gamache, J.-A. Marquis, Alfred Renault, Freddy Clavet, P. Laurendeau, Alfred Coulombe, Emilio Lemieux, Henri Gaudreau, Ovide Blanchet, Ludger Couillard, Amédée Gamache, J.-E. Bernier, Joseph Montminy, Edmond Rousseau, Roméo Lespérance, E.-C. Després, l'Islet, Ernest Jacques, Ernest Marois, Donat Létourneau, Odilon-C. Després, Magloire Coulombe, Joseph Létourneau, Proculus Giasson, fils, Alfred Godin, Proculus Giasson, père, J.-P. Fournier, Paul Dion, Ulric Beaumont, Wellie Beaumont, Ulric Clavet, Adrien Morin, Edgard Lacombé, Wilbrod Boulanger, Xavier Caron, Tél. Coulombe, Samuel Blanchet, Jean-Marie Joncas, Amédée Boulet, Cléghas Marois, Antonio Laberge, Marius Normand, Emile Pâquet, MM. Paul-Emile Boulet, Cléophas Boulet, Emile Lemieux, Joseph Morin, L.-G. Thibault, Jules Michon, Amédée Coulombe, Ls Rousseau, Ernest Lemieux, Marius Fournier, Johnny Robin, Georges Couillard, Joseph Laberge, Zéphirin Gendron, François Boulet, Emile Bernier, Freddy Fournier, Ph.-N. Michaud, Nazaire Laverdière, J.-Alph. Boulet, Edouard Lemieux, Ernest Boulet, Raymond Clavet, Nap. Picard, Joseph Clouston, Y. Gamache, Joseph Lachaine, Roméo Thibault, Narcisse Deschamps, Raoul Corbin, Paul Clavet, J.-W. Bernier, Ephrem Grégoire, Ant. Padoue Boulet, Joseph Blouin, Weille Pâquet, Amédée Langlois, Edmond Lavoie, Adrien et Rolland Lebel, Honoré Mercier, Pierre Rousseau, Oscar Fournier, Nazaire Robin, Alfred Dion, Napoléon Morin, Henri Kirouac, Freddy Joncas, Charles Ingstrom, Laurent Fortier, Irénée Thibault, J.-A. Lecompte, Sylvio Gaudreau, J.-C. Lemieux, Joseph Paré, David Paradis, Jos. Fournier, Rosario Picard, Joseph Joncas, Maximilien Gaumond, Antoine Coulombe, Evariste Collin, Onésime Kirouac, Alphonse Gaudreau, J.-J. Poulin, Wilfrid Robin, Georges Fournier, Thomas Journault, Pierre Perron, Isaïe Joncas, J.-A. Narcisse Proulx, Henri Têtu, Dr Clément Rouleau, Arthur Lemieux, Elzéar Lynch, Francis Lynch, Joseph Fontaine, Albert Barde, fils, Emile Blais, Léopold Gendron, Albert Godin, Jean-Marie Lacombe, Laval Pâquet, Eutrope Méthot, Armand Pâquet, Paul-Emile Lemieux, Ls-Ph. Nicole, Georges Picard, Eugène Létourneau, M. N. Blais, Paul-E. Collin, Henri Lacombe, Albert Talbot, fils, Roland Morin, Ludovic Beaudreau, Bic, J. Narc. Fournier, J.-A. Caron, J.-O. Gagné, Alphonse Ringuette, Mlles Dora Bourdeau, Lucienne et Rachelle Morin, Irène Normand, Cécile Métivier, Thérèse Picard, Sophie Lanch, Judith Coulombe, Joséphine Lynch, Corinne Picard, Gabrielle Morin, R. Alma Morin, Lucienne Bernatchez, Etiennette Robin, Simone Lemieux, Mmes Emile Ouellet, Siméon Picard, Amédée Morin, Thomas Thibault, Alfred Moreau, Louis Paradis, Napoléon Messervier, Adélard Langlois, W. Lynch, Cléophas Collin, Eugène Nicol, Joseph Gendron, EJ-mile Doyer, Elzéar Dion, Achille Gaudreau, familles Joseph Lemieux, Nap. Minville Phillas Létourneau, M. Maurice Walsh, Mme Napoléon Bélanger, M. et Mme Léo Roy.

200 GLAIEULS 45c
SOMPTUEUX ECLAT BRILLANT
Toutes les couleurs et nuances imaginables y compris plusieurs sortes choisis généralement pas offertes à bon marché, 200 petites bulles (bulbilles) 45c. OFFRE SPECIALE: 600 **Bulbilles port payé.** Nombre d'entre elles fleuriront cette année et toutes devront fleurir l'année prochaine. Chance rare d'avoir rapidement un beau jardin de glaieuls. Couleurs: blanc, chamois, crème, jaune, orange, rose-coquille, lilas, ne, orange, rose-coquille, lilas, vande, écarlate, marron, cramoisi, pourpre, nuancées et teintées. Catalogue de graines et plantes gratis.

DOMNION SEED HOUSE
195 Elgin Street, Georgetown, Ont.

OBSEQUES DE M. ALPH. ROUTHIER

Roberval. — D'imposantes funérailles ont été faites, le trois mars dernier, à 9 heures 30 en l'église de Notre-Dame de Roberval, à M. Alphonse Routhier, fils de M. Arthur Routhier, décédé à l'hôpital St-Michel à l'âge de 22 ans.

La levée du corps fut faite et le service chanté par M. l'abbé Trottier, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Hudon, vicaire et Henri Larouche, vicaire de St-Jean Brébeuf.

Les porteurs étaient M.M. Alfred et Isidore Routhier, frères du défunt et MM. Armand Marcil et William Vallée, ses cousins. La croix était portée par M. Ludger Routhier, frère du regretté disparu.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse pour pleurer sa perte; ses frères, MM. Alfred, Isidore, Ludger et Edmour Routhier; ses sœurs, Mlles Adeline, Lucienne et Albina Routhier.

Une foule considérable de parents et d'amis avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'estime au regretté disparu en assistant nombreux à ses funérailles. On remarquait entre autres, M. et Mme Joseph Vallée, M. Zéphirin Vallée, M. Elzéar Vallée, M. et Mme Jean-Baptiste Laplante, M. et Mme Pascal Routhier, M. et Mme Honoré Laroche, ses cousins et cousines, M. et Mme Alexis Bouchard, MM. Joseph Miville, Cyrille Routhier, Armand Marcil, Narcisse Dussault, Mlles Adrienne Routhier, Alexina et Félexine Dusseault, Rose-Alma Vallée, MM. William Vallée, Eugène Laplante, Mlles Cécile, Lucienne et Germaine Laplante, MM. Adélard, Ernest, Albany, Donat Laroche, Mlles Germaine et Héléna Laroche et Eva Routhier; MM. Léon Goulet, Arthur Guay, Adrien Harvey, Arthur et Félix Allaire, Euclide Guay et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Un grand nombre de bouquets spirituels, d'offrandes de messes, ont été reçus par la famille en deuil qui offre ses remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies dans l'épreuve qui vient de les frapper.

FEU MME TH. ATKINSON

Nous regrettons d'annoncer le décès de madame Thomas Atkinson, survenu à Hadlow jeudi. Elle était âgée de 83 ans et 11 mois. La disparition de Mme Atkinson ne cause que des regrets chez tous ceux qui l'ont connue.

La défunte, née Mary Jane Goudie, laisse pour la pleurer deux fils, MM. Frédéric Atkinson, de Hadlow et Albert Atkinson, de Kenora, Manitoba; deux filles, Mme S. Bird, de Kenora et Mlle Jane Atkinson, de Hadlow. Elle laisse aussi une soeur, Mme Argue, de New-York.

Les funérailles auront lieu demain après-midi à 3 heures dans l'église anglicane de New-Liverpool. Départ du cortège funèbre à 2 h. 15 du numéro 308 de la rue St-Laurent, à Hadlow.

Le "Soleil" présente ses sympathies à la famille éprouvée.

LA REFORME

Londres, —(Par T.-T. Champion, de la C.P.) — Le parti de la réforme municipale, aujourd'hui ouvertement connu sous le nom de conservatif, conserve une bonne majorité au conseil de comté de Londres à la suite des élections d'hier, où le parti travailliste perdit cinq sièges. Quelqu s résultats n'ayant pas encore été publiés, la situation respective des partis est la suivante :

Réforme municipale, 68 : travailliste 29; libéraux 4; indépendant 1. Dans le conseil précédent l'effectif des partis était comme suit :

Réforme municipale, 77; travaillistes 42; libéraux 5.

Saklatvala, ex-député communiste, a été défait dans Battersea, tandis que Miss Ishbel MacDonald, fille du premier ministre, était à la tête dans Poplar.

BLESSE CONDUIT A L'HOPITAL

L'ambulance de la maison Hubert Moisan a transporté hier après-midi à l'hôpital St-François d'Assise un ouvrier finlandais, S. Anurio qui avait été blessé en travaillant au tunnel du C. P. R. à St-Malo. Anurio qui travaillait pour la Dominion Construction, s'est fait couper le bout du pied droit. Le blessé est sous les soins du Dr Fortier.

UNE BATAILLE AU CONSEIL

(Suite)

peine à comprendre ce qui se disait de part et d'autre.

L'échevin Lacroix parla des travaux du réservoir et il déclara qu'il trouvait étonnant qu'avec le montant voté à être dépensé on ne commençait pas les travaux. M. Lacroix est en faveur de faire immédiatement les travaux préliminaires pour aider les chômeurs. M. Lacroix a protesté contre les paroles du maire Lavigueur qui avait déclaré aux ouvriers que si les travaux ne commençaient pas la faute en était au conseil qui faisait de l'obstruction.

Les autres échevins se défendirent également d'avoir voulu faire de l'obstruction et l'échevin Dinan pour sa part déclara que quand il donnait un vote il le faisait en conscience et parce qu'il croyait agir dans l'intérêt de la ville.

M. le maire prit alors la parole déclara que ce n'est pas de sa faute si les travaux ne sont pas commencés et que ce sont les ingénieurs de la ville qui ont averti le conseil que les travaux du réservoir ne pouvaient pas se faire par parties et qu'il importait pour faire un bon ouvrage de tout faire en même temps

Le leader du conseil, M. Bouchard fit aussi une déclaration à ce sujet et fit un appel à l'union dans le conseil afin que les travaux de la ville progressent plus vite. "Nous ne sommes plus des enfants, dit M. Bouchard, donnons nous donc la main et administrons notre ville comme elle doit l'être".

Au temps des interpellations M. le maire Lavigueur a répondu aux demandes de renseignements de la part de M. l'échevin Samson sur l'Exposition de Québec. Nous donnons cette réponse à la fin de ce compte rendu.

L'échevin Lacroix a demandé combien ont coûté à date les travaux de la rue St-Luc, quel était l'estimé de l'ingénieur, et quel est le montant coté par le conseil pour ces travaux.

M. l'échevin Emond a demandé quelques renseignements au sujet du tunnel de la Canardière. Il a aussi demandé au conseil de faire ajouter des sièges dans la salle du conseil afin que le public nombreux qui assiste maintenant aux séances puisse écouter les échevins confortablement.

Sur proposition de M. l'échevin Bédard, l'échevin Dinan a été nommé pro-maire de la ville pour les prochains trois mois.

Voici maintenant la réponse à l'interpellation de l'échevin Samson. Elle est très intéressante parce qu'elle donne en détail tout ce qu'à coûté à la ville l'Exposition de Québec:

**REPONSES A L'INTERPELLATION DE M.

UNE VUE D'ENSEMBLE DE L'OASIS

L'"OASIS DE NOTRE-DAME" EST UNE BENEDICTION POUR LES JEUNES

Les anciens du Patronage, les séminaristes et les écoliers trouvent dans cette colonie de vacances le site idéal pour leur santé physique et morale.

AU LAC CIMON

Pour préserver et former la jeunesse, les Directeurs des Patronages, depuis de nombreuses années, ont multiplié leurs œuvres: écoles, maisons de famille, foyers, œuvres de jeunesse pour écoliers, apprentis, jeunes ouvriers, caisses d'épargnes, congrégations pieuses, retraites fermées, groupements de toutes sortes pour le bien moral, physique, intellectuel et social. Nous avons parlé des "patronages d'écoliers" en congé ou en vacances, organisés sans les frais exorbitants et les directeurs de fortune, quoique salariés, des terrains de jeux publics.

Une autre greffe a été pratiquée, avec succès encore, à cet arbre du Patronage en fruits si abondants déjà. En effet, un nouvel organisme augmente depuis quelques années les moyens d'action des Patronages sur la jeunesse qui les fréquente en favorisant le repos des vacances extraordinaires dans des conditions les plus favorables. Nous voulons parler d'une "colonie de vacances". C'est là encore une "œuvre" et non pas une affaire payante", une hôtellerie, voire un club ou un "camp".

Son Eminence le cardinal Rouleau écrivait en septembre 1929: ....c'est une période d'épreuves pour les vocations sacerdotales que ces jours de délassements" des grandes vacances, c'est pourquoi il faut "....écarter les dangers capables de compromettre l'avenir d'un jeune homme et rendre ce temps de repos nécessaire aussi bienfaisant pour l'âme que pour le corps". Cette même pensée préoccupa jadis un Directeur d'Oeuvres pendant des années. Celui-ci constatait que parmi les 50 à 60 collégiens, séminaristes et ecclésiastiques, tous jeunes gens de son Patronage, aspirant au sacerdoce ou à la vie religieuse dans l'un ou l'autre Institut, peu importe, plusieurs—surtout les résidents en ville—subissaient aux vacances des échecs plus ou moins graves qui entravaient l'action divine dans les âmes. L'idée lui vint de compléter les rouages des Oeuvres de jeunesses sérieuses par leur prolongement en milieu propice à la sauvegarde de ces jeunes gens à ce tournant difficile de leur vie.

A plusieurs reprises des hommes d'œuvres clairvoyants avaient constaté que si, durant l'été, les jeunes écoliers avaient dans les Patronages les terrains de jeux les plus recommandables et les mieux outillés, les grands collégiens, les jeunes ouvriers qui fréquentent ces mêmes œuvres en étaient dépourvus. Les grands collégiens des villes ont besoin de se reposer des livres dans une atmosphère propre à leurs aspirations, à leur culture, et à leur désir de grand air. De plus, les jeunes ouvriers, on le sait, obtiennent de patrons humains, huit à quinze jours de vacances. Ces jeunes, sans expérience, tentent alors de faire un "grand voyage" dans une ville voisine... Comme ils sont exposés à de folles dépenses et aussi hélas ! à se gâter le goût, l'esprit et le cœur ! Mais si une maison d'œuvres pouvait les recevoir et leur assurer, avec le maximum d'avantages matériels et spirituels et le minimum de dépenses, les bienfaits d'une cure d'air à la campagne unie à de saines distractions et à l'excellente compagnie de Directeurs et de dirigés de leur Patronage... quel trésor ! Comment financerait-on une telle œuvre ? Qui aurait à ce point l'intelligence de la jeunesse étudiante et ouvrière ?

La Providence permit la rencontre et le concours hardi de trois personnages de Québec. Ceux-ci très au courant des après réalités de la vie et inquiets de la santé comme de la formation de la jeunesse patronagiale comprirent qu'il fallait, au milieu du désert aride des douze mois de l'année, faire sortir de terre une **OASIS** donnant eau limpide, végétation et frais ombrage, relais et approvisionnement. Leur généreuse activité découvrit et aménagea, non sans dépenses et travail opiniâtre, un pied-à-terre charmant, vaste et idéalement pratique dans nos belles Laurentides.

On soupçonne combien ce mot "oasis" appliqué à une maison de campagne pour une œuvre de jeunesse recèle de poésie et de sens pratique ! La fondation d'une "colonie de vacances" nommée : **"L'Oasis Notre-Dame"** du Lac Simon (Portneuf), date de juillet 1924. Voilà donc six ans que fonctionne à pleine capacité, quoique sans réclame, cette œuvre hautement approuvée et bénie par Son Eminence le cardinal Bégin.

Sur les rives d'un de nos lacs pittoresques encadrés par les Laurentides à la forme élégante et aux flancs brisés de mérisiers et de sapins, s'avance en emphithéâtre une presqu'île dominant les criques, les anses et les larges baie de cette nappe d'eau pure de plus d'un mille carré qui a nom : lac Cimon. Jetées çà et là, sous bois, sur cette "pointe-- se dressent les silhouettes des constructions vert-mousse, aux blanches nervures et aux toitures rougeâtres de l'habitation : c'est L'**Oasis Notre-Dame**".

Le corps de logis comprend une maison de 60' x 24 et haute de 40' divisée en trois étages comme suit : une vaste véranda, un réfectoire, une salle de flânerie, un bureau de direction, plus haut une série de chambrettes et un vaste dortoir. En saillie à l'ouest s'élance svelte la chapelle dédiée à **'N.-D. de L'Oasis"**, flanquée de trois autels et alignant cinquate prie-Dieu. Lambris, ameublement, décoration rustique, etc. indigente le scrupule de vouloir d'abord bien loger le Souverain Roi de la colonie et faire en même temps oeuvre de goût. Au nord, la cuisine s'allonge en appentis et a sure les commodités de service en sauvegardant les lois canoniques. A dix pas en face de la maison une belle plage de sable fin vous invite aux douceurs du bain salutaire. Non loin la "canoterie" où verchères, canots et autres embarcations vous tendent des rames inactives dans leurs tolets. Du bout du quai on peut voir sur un îlot le magnifique monument élevé par la piété et le savoir faire des "colons" de 1927 à "Notre-Dame-en-l'Isle".

Par terre vous trouverez au détour d'un sentier le pieux bocage de Sainte-Anne ou encore la grotte de Lourdes. Si vous aimez les jeux de balles, une prairie de huit arpents carrés, taillée et aménagée à même la forêt, vous donnera satisfaction. De plus, à une heure de marche dans les bois vous rencontrerez une couronne de lacs poissonneux.

La colonie pourra créer, en faveur des enfants débiles une dépendance qui doublera, quadruplera à volonté son rendement.

Les "colons" sont divisés en deux catégories : ceux qui y passent les douze mois de vacances et ceux qui n'y séjournent qu'aux fins de semaine ou durant une semaine. Les premiers partagent leurs activités entre la prière, les excursions et surtout des travaux manuels à leur portée (défrichement, culture, parachèvement des constructions, soins et aménagement des locaux, terrassements et embellissements de tous genre)s. Ces petits séminaristes, tous de parents peu fortunés, gagnent ainsi leur mensualités collégiales. De la sorte, ils ont une idée des sacrifices que leurs parents ou bienfaiteurs doivent s'imposer, chaque année, pour eux. Ils auront une idée—combien plus juste—de la valeur de l'argent qui doit se gagner d'abord avant de se dépenser. L'autre catégorie regarde les membres apprentis ou jeunes ouvriers des Patronages qui y viennent refaire leur santé ou passer sainement leur congé.

Comme on peut le constater l'Oeuvre dont nous parlons, a un caractère spécial. C'est pourquoi cette oeuvre fondée pour être utile aux Patronages surtout possède des titres personnels et une administration totalement indépendante de l'oeuvre des Patronages et relevant directement des religieux de S.-Vincent de Paul, quoique pécuniairement soutenue par des personnes aussi charitables que discrets et désintéressées qui en font leur oeuvre. Toutes les oeuvres n'intéressent pas au même degré, parce que toutes ne sont pas également comprises par tous. La transformation morale par la retraite fermée et les associations pieuses, la bienfaisance auprès des malheureux, la pitié auprès des orphelins, la préservation de l'adolescence, la formation sociale de l'ouvrier, l'éducation physique, la sauvegarde de la santé, la préparation intellectuelle, la recherche et la culture des vocations et que d'autres mobiles trouvent chacun leurs admirateurs et souvent leurs bienfaiteurs spéciaux et bien tranchés selon l'angle où les oeuvres sont envisagées. C'est une des notes caractéristiques des religieux de S.-Vincent de Paul d'embrasser toutes les misères et d'y apporter un remède dans les oeuvres diverses.

Quant à cette "colonie" Messieurs les membres du clergé doivent la voir d'un bon oeil puisqu'elle travaille à sauver des vocations et à les mûrir pour le ministère. La Colonie a déjà aidé efficacement quinze Vocations dont cinq sont prêtres aujourd'hui. Le crops médical en plusieurs circonstances a livré aussi le but, les méthodes et le site de cette "colonie". Les Directeurs d'Oeuvres sont satisfaits des avantages qu'elle procure à leurs patronés. Nul ne s'en étonnera à considérer le but atteint : Assurer aux uns l'épanouissement d'une vocation supérieure, une connaissance adéquate, des réalités de la vie, par des travaux manuels exécutés à cette époque de désoeuvrement pour plusieurs, en même temps qu'une aide

(Suite à la page 21, 3e col.)

L'HEMOGENOL FAGUET

(sous forme PILULES ou ELIXIR) est réputé le plus actif des toniques fortifiants. Pour adultes ou enfants (à demi-dose). Les médecins recommandent aussi les

NEVRALGOL FAGUET

(en tablettes)

contre la grippe, les maux de tête, les rhumes, la fièvre ou les douleurs de rhumatismes ou de névralgies. Prix .25 la boîte.

"MACHINERY BARGAIN"

2 Engins à l'huile crue, de 50 H.P. Fairbank et Muncie à très bon marché.

S'adresser :

La Fonderie St-Anselme Limitée

St-Anselme Station

Co. Dorchester

P. Q.

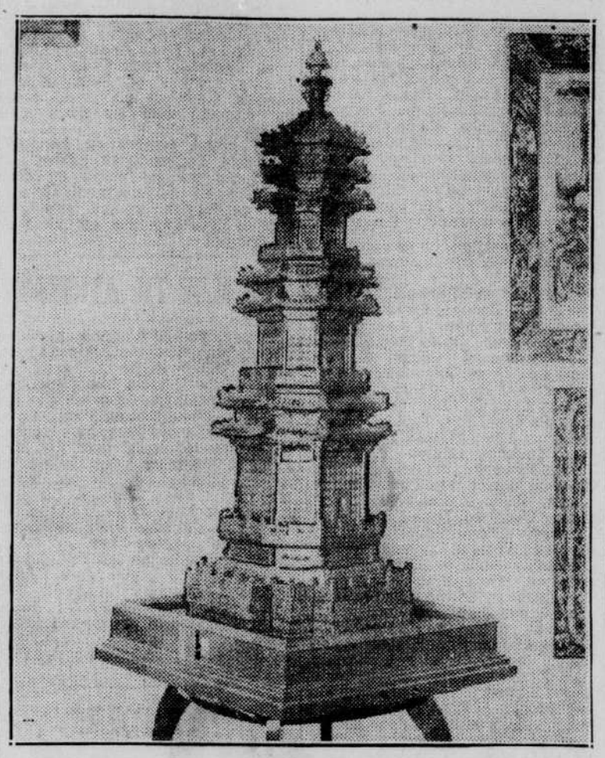

Sculpture sur bois représentant la fameuse tour de porcelaine

Petites feuilles tendres

'Frais des Plantations'

La saveur de la plante hermétiquement empaquetée

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

FONDATION D'UN MUSEE CHINOIS CHEZ LES REV. PERES JESUITES

Par les soins du R. P. Lavoie, S. J., l'ancienne résidence de M. Chateauvert, Chemin Ste-Foy, est transformée en musée oriental. — Trésors artistiques inestimables. — Les impressions d'un reporter qui tombe tout à coup dans un milieu semblable. —Les progrès des missions canadiennes en Chine et projets d'avenir. — Interview à l'éditeur du "Brigand", journal de propagande en faveur des missions chinoises.

HEURES DE VISITE

La vie aventureuse des reporters les conduit souvent à des endroits dangereux même, d'où ils doivent rapporter et leur peau et une histoire qu'ils raconteront le lendemain à leur lecteurs. Ce sont les hasards et les charmes du métier.

Un des nôtres a eu hier une expérience intéressante. Il a visité le repaire du "Brigand" et il est revenu. Reportage extraordinaire ? Non Mais très instructif. Après avoir passé quelques heures dans un coin du Céleste Empire, transporté comme par enchantement dans notre notre bonne ville de Québec, il y a de quoi en garder des souvenirs vivaces. La civilisation asiatique peut se manifester même chez le "Brigand" et l'impression ressentie en le remerciant de son hospitalité est semblable à celle du comte de Morcerf sortant de la caverne de Monte Christo.

Les québecois connaissent "Le Brigand". Il s'est déjà fait présenter par une gentille revue, pleine d'esprit, destinée à souligner le travail des missionnaires en Chine et à demander aux catholiques leur appui et leurs offrandes. "Le Brigand" est installé dans un véritable musée chinois, artistiquement aménagé et ouvert aux visiteurs. C'est l'antre que nous avons vu hier. Le R. P. Lavoie, C. J., qui a passé quatre ans en Chine en est le conservateur. Il a lui-même fait venir avec un soin jaloux les plus belles pièces de cette galerie des beaux-arts et il les montre avec amour aux visiteurs qu'il reçoit.

Ce musée chinois, dont nous reproduisons ci-contre les œuvres principales, est situé sur le chemin Ste-Foye, en face de la Crèche. On sait que les RR. PP. Jésuites se sont portés acquéreurs il y a quelques mois de l'ancienne propriété Chateauvert. Par les soins du R. P. Lavoie, la maison a été transformée en musée. On peut difficilement se faire une idée des beautés que contient cette nouvelle résidence des Pères de la Compagnie de Jésus sans l'avoir visitée en détail. C'est une véritable féérie. Il y a là des sculptures inestimables qui reflètent quelque peu les trésors artistiques que peut renfermer le mystérieux Orient.

Meubles de tous genres: bahuts, tables, dressoirs, chaises, lampes en bois de teck; figurines délicates représentant les scènes les plus connues de la vie chinoise; broderies si fines qu'elles ressemblent à des peintures; dragons menaçants qui portent dans leur gueule de feu, une lampe électrique; objets pieux, cadres, incrustés de nacre, porcelaines de prix, draperies aux couleurs vives et chatoyantes, instruments de musique, éventails, etc., voilà en quelques mots ce que conserve le musée.

Il y a huit salles et chacune a son genre. Ici une sculpture récente exécutée par un élève de l'Orphelinat des Jésuites, près de Shanghai, là des trésors anciens, fabriqués on ne sait quand par une fée ou par un génie. Tel paravent nous enseigne par ses dessins une légende chinoise tandis que les huit génies sculptés aux pattes d'une table, grimaçent un sourire devant notre ébahissement. Plus loin la pivoine et le phoenix, encore en bois de teck, nous apportent un message joyeux. La fleur et l'oiseau soutiennent une lampe qui irait parfaitement à nos appartements modernes On avance ensuite vers un coffre magnifique en bois de camphre et on voit sur le mur, une draperie de luxe, azurée comme le ciel de chez nous. Des hérons juchés sur leurs hautes pattes admirent un paysage de rêve. Puis ce sont les costumes portés jadis par un mandarin de première classe. De ce côté la pantoufle de quelque Cendrillon chinoise. Tout au fond, le pousse-pousse qui sert au transport des voyageurs. On termine la visite par la chapelle. Il y a là un cadre sculpté qui représente quelques-unes des plus grandes cathédrales du monde. Saint-Pierre de Rome domine, tout en haut, par ses colonnades célèbres. C'est un chef-d'oeuvre. A la porte de sortie, un tronc où les visiteurs peuvent déposer leurs offrandes qui seront expédiées en Chine et qui serviront à la conversion des centaines de millions de paiens qui peuplent encore l'Asie.

Un paravent en bois sculpté

(Suite à la page 21, 1ère col.)

On voit ici différents travaux, remarquables par leurs proportions, qui ornent le musée missionnaire des RR. PP. Jésuites, Chemins Ste-Foy. Il faut visiter ces merveilles pour pouvoir en admirer toute la finesse.

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA SEMAINE